



Thomas J. Bassett

Le coton des paysans

Une révolution
agricole

(Côte d'Ivoire
1880-1999)

IRD
Éditions

Le coton des paysans

Une révolution agricole (Côte-d'Ivoire 1880-1999)

Thomas J. Bassett

DOI : 10.4000/books.irdeditions.10192

Éditeur : IRD Éditions

Année d'édition : 2002

Date de mise en ligne : 8 juin 2017

Collection : À travers champs

ISBN électronique : 9782709923101



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

ISBN : 9782709914949

Nombre de pages : 291

Ce document vous est offert par Institut de recherche pour le développement (IRD)



Référence électronique

BASSETT, Thomas J. *Le coton des paysans : Une révolution agricole (Côte-d'Ivoire 1880-1999)*. Nouvelle édition [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2002 (généré le 29 novembre 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/10192>>. ISBN : 9782709923101. DOI : 10.4000/books.irdeditions.10192.

Ce document a été généré automatiquement le 29 novembre 2018. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© IRD Éditions, 2002

Conditions d'utilisation :

<http://www.openedition.org/6540>

Les études sur le développement rural en Afrique sont émaillées de récits d'échec, de désenchantement et de crise. Pourtant, la culture du coton est reconnue comme une réussite. Selon une explication répandue, elle serait le résultat d'un développement dirigé, d'une série d'innovations techniques apportées de l'extérieur ; les paysans n'en seraient que les simples exécutants. L'ouvrage propose une autre lecture de cette révolution agricole qui souligne au contraire le rôle actif des paysans.

L'histoire agraire et sociale du coton en Côte d'Ivoire est ancrée dans les périodes précoloniale et coloniale. Après l'indépendance, le succès rapide et considérable du coton résulte largement d'initiatives paysannes. Débats conflictuels au sein de la société rurale, expérimentations et pratiques innovantes des planteurs, négociations avec des intervenants externes constituent la trame du changement agricole. Dès lors, c'est tout un ensemble d'enjeux sociaux et culturels qui sous-tend l'histoire récente du coton.

Aujourd'hui, dans le cadre de la privatisation, le modèle cotonnier est largement remis en cause en Côte d'Ivoire. Le démantèlement du monopole cotonnier offre la possibilité de nouvelles initiatives aux paysans, qui défendent leurs intérêts, s'organisent en coopératives et ajustent leurs façons de cultiver. Ils s'affichent comme les acteurs principaux de leur développement.

SOMMAIRE

Avant-propos

Glossaire

Introduction générale. Innovations et révolution agricole

Le coton et le « développement »
 Les révolutions agricoles, définition et explication
 Interactions entre les innovations induites et dirigées
 Développement agricole et politiques agraires
 Argument général et organisation de l'ouvrage

Chapitre 1 : Coton et « développement » en Afrique de l'Ouest

Les grandes variétés de coton
 Le coton ouest-africain
 La Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT)
 Éléments du discours sur le développement cotonnier
 Le lieu de recherche
 Méthodologie

Chapitre 2 : Le choc des empires, 1880-1911

La situation précoloniale du nord de la Côte d'Ivoire
 La région de Korhogo à la veille de la colonisation
 La construction d'une nouvelle carte
 Appropriation, collaboration, résistance

Chapitre 3 : Le régime des réquisitions, 1912-1946

Débats politiques autour du coton
 La « corvée déguisée »
 Le marché parallèle du coton
 La pression en faveur des exportations de coton
 Le déclin du coton
 Logiques locales de la production cotonnière

Chapitre 4 : Reformulation du programme cotonnier, 1947-1963

Régulation du coton par le marché
 Réformes institutionnelles et d'organisation
 Migrations de travail et « climat de liberté »
 Conflits sociaux et mouvements culturels
 Le système de la CFDT

Chapitre 5 : L'essor laborieux du coton, 1964-1984

Les débuts difficiles du nouveau programme cotonnier
 La révolution cotonnière
 Surcharges en travail et changements agricoles
 La révolution cotonnière, une transformation globale

Chapitre 6 : « Semer ou ne pas semer », 1985-1999

Les difficultés économiques des cultivateurs
 Logiques agricoles et économiques des paysans
 Organisation et défense des intérêts paysans
 Ajustements dans le système de production
 L'essor des coopératives
 Une décennie de remises en cause

Conclusion générale

Supprimer l'écart de prix : marchés parallèles et origines du système de la CFDT

Le succès du coton par des innovations locales

Un nouveau paysage agraire

Le coton des paysans

Bibliographie

Annexes

Liste des sigles

Table des illustrations

Avant-propos

- 1 Au cours des années que j'ai passées à Katiali, un village situé au nord de la Côte d'Ivoire, près de Korhogo, où j'effectuais mes recherches, on m'a souvent posé la question de savoir « ce que j'allais faire de toutes les informations recueillies ». Dès le début de mon séjour, en effet, nombreux étaient les gens qui s'inquiétaient de ma présence dans leur village. Il est vrai qu'à peine quarante ans auparavant, lorsque les administrateurs coloniaux posaient les mêmes questions à propos de la taille des ménages et de l'importance de la production agricole, ces informations leur permettaient de calculer le nombre de travailleurs et de sacs de céréales que le village aurait à fournir pour « la mise en valeur » de la colonie. Et le souvenir amer des souffrances et des injustices subies au cours de cette période restait encore présent dans les mémoires.
- 2 Pour répondre aux questions qui m'étaient posées, j'expliquais que le gouvernement de mon pays (les États-Unis) « donnait » chaque année des millions de dollars à des pays tels que la Côte d'Ivoire pour aider à financer des projets de développement. Le problème était que, trop souvent, les décisions d'allouer ces fonds étaient prises par des responsables qui n'avaient aucune idée des conditions d'existence dans des endroits comme Katiali. C'est ce qui m'avait amené à poser des questions afin de pouvoir, de retour dans mon pays, conseiller les décideurs.
- 3 Rétrospectivement, je pense que ma réponse était de bon sens, mais quand même naïve. Tout d'abord, elle supposait que les bailleurs de fonds tiendraient compte de ce que les agriculteurs de Katiali avaient à me dire à propos de leurs systèmes agricoles et des obstacles qu'ils avaient à surmonter pour améliorer leur niveau de vie. J'ai compris très vite que cela n'allait pas être aussi simple. Déjà, au siège régional de la Banque mondiale à Abidjan, il était difficile d'aller au-delà de la réception. J'eus le sentiment d'être un intrus parmi les membres de cette communauté professionnelle cloisonnée dans laquelle, sans relations, il est rare que des chercheurs aux souliers crottés puissent s'introduire. Lorsqu'une bonne âme eut consenti à m'ouvrir sa porte, j'aperçus devant moi, posée sur un bureau, une pile de documents sur la couverture desquels figurait la mention « Strictement confidentiel ». En bref, les difficultés pour rencontrer les agents de la Banque dans ce lieu protégé et plein de mystères réduisirent à néant mes efforts d'engager un dialogue sur les questions du développement rural qui intéressaient les gens de Katiali. Bien que la Banque ait fait des efforts d'ouverture pendant les dix dernières

années, elle se montre toujours hostile à prêter la moindre attention aux avis des paysans pour mener sa politique d'ajustement structurel.

- 4 J'ai également fait preuve d'une certaine naïveté à propos de la capacité des personnes, ou des groupes tels que les paysans de Katiali, d'influencer, par leurs actions, la politique agricole. Ce qui fut écrit à propos de l'agriculture africaine dans les années 1980 démontrait tout à fait le contraire. Considérer l'agriculture comme en état de stagnation et n'apportant que désillusions, comme cela ressortait de la plupart des études, n'était pas fait pour accrédi-ter un grand rôle aux paysans. On les présentait comme des gens passifs ; tantôt ils se soustrayaient à la coupe des marchés d'État, tantôt ils se laissaient exploiter par le capitalisme marchand et industriel. Les structures et la logique d'accumulation propre au système capitaliste semblaient déterminer le cours des événements. Les actions paysannes ne faisaient guère plus que d'opposer une résistance passive aux ponctions que l'État et la métropole exerçaient sur eux. Au mieux, on considérait que les paysans étaient capables d'expé-ri-menter de nouvelles cultures adaptées aux conditions écologiques et sociales, en particulier aux besoins en travail. Cependant, lorsqu'il fallait adopter des innovations entraînant une transformation radicale des systèmes de culture, ces mêmes paysans étaient présentés comme conservateurs et peu disposés à prendre des risques.
- 5 Je pense, quant à moi, que ces représentations ne montrent pas comment les paysans ont contribué, activement, à construire et reconstruire leurs systèmes agricoles à tel point qu'ils ressemblent fort peu à ce qu'ils étaient une génération plus tôt. Contrairement à l'image d'une agriculture stagnante, l'engagement des paysans dans la culture du coton en Afrique de l'Ouest prouve que le changement agricole a été capital. L'objectif principal de cet ouvrage est de montrer comment de telles transformations ont pu se produire, après maintes contestations, négociations, et innovations auxquelles ont participé tout un ensemble de responsables du secteur cotonnier (administrateurs, experts, compagnies cotonnières, commerçants et bailleurs de fonds) et les paysans eux-mêmes.
- 6 Le titre de l'ouvrage veut attirer l'attention sur la manière dont l'action des paysans a façonné la révolution cotonnière en Afrique de l'Ouest. Mon principal objectif est de présenter une autre histoire agraire et sociale, une histoire qui s'oppose au récit dominant, lequel présente les paysans comme de simples exécuteurs d'innovations techniques conçues et diffusées par des experts occidentaux du développement. Une vision héroïque du changement agraire par les experts étrangers sous-tend tout le récit du développement de la culture du coton en Afrique de l'Ouest.
- 7 Bien que ce livre ait un titre légèrement populiste, ce n'est pas un simple contre-récit qui mettrait uniquement en évidence la capacité des paysans à résister aux initiatives privées et étatiques visant à l'intensification de la culture du coton. J'essaie plutôt de faire ressortir le grand nombre d'intérêts et d'acteurs impliqués dans cette histoire, ainsi que les variations de contextes et de stratégies intervenues dans son déroulement. Les paysans ne se sont pas seulement contentés d'opposer une résistance aux interventions externes ; ils ont joué un rôle important dans la mise en place des systèmes agricoles, des politiques et des institutions grâce auxquels la révolution agricole s'est opérée. En ce sens, les paysans du nord de la Côte d'Ivoire ont été les principaux acteurs de leur histoire agraire.

Glossaire

- 1 **Almani**-chef religieux et par extension chef d'une congrégation musulmane.
- 2 **Faama**- chef militaire jouissant d'une grande autorité.
- 3 **Foroba foro** - champ collectif exploité par les membres d'une même descendance ou *kabila* chez les Dioula.
- 4 **Jasa**- quartier d'un centre administratif à l'époque coloniale habité par des représentants du canton.
- 5 **Jasatigi** - représentant d'un canton habitant dans le quartier (*jasa*) d'un centre administratif.
- 6 **Jasakuntigi** - chef des représentants au *jasa* servant d'intermédiaire entre le commandant de cercle et les *jasatigis*.
- 7 **Kagon**- champ individuel exploité par un Sénoufo.
- 8 **Kagonbile**- champ collectif dirigé par un chef de quartier sénoufo.
- 9 **Katienetio**- femme donnée par ses parents ou son oncle maternel à un Sénoufo « pour avoir fait une bonne action ».
- 10 **Katiolo**- quartier sénoufo.
- 11 **Katiolofolo**- chef d'un quartier sénoufo.
- 12 **Kékourougou**- accord matrimonial autrefois répandu chez les Nafara (sous-groupe des Sénoufo) selon lequel la femme reste attachée à l'unité de production de ses parents et vit souvent dans un autre village que son mari.
- 13 **Koulon pigué** - esclave domestique chez les Sénoufo ; généralement le descendant d'un esclave de guerre ou de commerce.
- 14 **Léhéré**- le travail par un groupe de jeunes dans le champ des futurs beaux-parents du fiancé.
- 15 **Lon**- société secrète d'initiation dioula.
- 16 **Lu** - subdivision de *kabila* dioula ; également unité de production de base.
- 17 **Narigba** - matrilignage sénoufo.
- 18 **Nerbatio**- femme donnée par le chef d'un matrilignage sénoufo à un homme du lignage.

- 19 **N'golon**- système d'échange réciproque de travail chez les Sénoufo.
- 20 **Poro**- société d'initiation secrète des Sénoufo par classe d'âge.
- 21 **Sando** devin sénoufo.
- 22 **Segbo**- terme des Sénoufo Kiembara pour désigner un champ collectif.
- 23 **Segnon**- champ collectif d'un lignage ou de plusieurs lignages chez les Sénoufo Kasambélé.
- 24 **Segnontio**- femme donnée par un chef de village sénoufo à un homme qui a travaillé dans le champ collectif.
- 25 **Segui tiandin** - jour de repos obligatoire imposés par les esprits de la brousse (*madebele*), qui interdisent aux paysans sénoufo de travailler dans les champs qu'ils occupent.
- 26 **Sofa**- fantassin dans l'armée de Samori Touré.
- 27 **Tarfolo**- chef de terre sénoufo et gardien des terres du lignage.
- 28 **Tiandin**- jour de repos personnel chez les Sénoufo fixé par un devin (*sando*).
- 29 **Tiowa**- main-d'œuvre journalière.
- 30 **Tofotio**- femme donnée par un parent ou un oncle maternel à un Sénoufo.
- 31 **Tugubélé** - esprits de la brousse généralement ambivalents envers les hommes.
- 32 **Tyolo** - initié de la société *poro* chez les Sénoufo durant le dernier cycle de six ans.
- 33 **Woroso**- esclave domestique chez les Dioula, né dans une famille d'esclaves.

Introduction générale. Innovations et révolution agricole

- 1 Le coton est reconnu comme l'une des rares réussites de l'agriculture africaine contemporaine (World Bank, 1988). L'intensification de la production cotonnière, surtout en Afrique de l'Ouest francophone, a même été « spectaculaire » (LE ROY, 1999) dans un contexte agricole qualifié de morose au cours des années 1970 et 1980 (BERRY, 1984). Comme pour la majorité des récits de développement, celui-ci a un début, un milieu et une fin (ROE, 1991). Il se résumerait de la façon suivante. Au début des années 1960, des agriculteurs pauvres et illettrés cultivaient des variétés de coton à faible rendement en association avec des cultures vivrières. Ce fut à cette époque que des agronomes français travaillant dans des stations expérimentales introduisirent un « paquet technique » comprenant une variété à haut rendement, des pesticides et des engrais qui permirent de porter la production cotonnière à des niveaux inespérés. En accord avec chaque nouvel État indépendant, la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT) a mis en place un dispositif très efficace de transfert des innovations techniques vers un nombre de plus en plus grand de planteurs. La structure verticale recherche-production-commercialisation connue comme « système de la CFDT » fournissait des intrants, achetait le coton et payait aussitôt les producteurs, ce qui contrastait avec les mauvaises performances de la filière cotonnière en Afrique anglophone.
- 2 En Afrique francophone, la croissance de la production cotonnière a résulté de l'augmentation des rendements à l'hectare, d'une extension de la surface cultivée par planteur et d'un nombre toujours plus grand de planteurs. Durant la période coloniale, les rendements étaient faibles et les cultivateurs hostiles au développement du coton. La période après l'indépendance a connu, au contraire, une révolution dans la culture cotonnière à laquelle des dizaines de milliers d'agriculteurs ont participé.
- 3 Cependant, des thèmes récurrents et des silences émaillent ce récit conventionnel. Les explications mises en avant concernent des innovations techniques et institutionnelles, des soutiens apportés aux planteurs et des compétences étrangères qui ont permis la mise en œuvre de cette révolution. Le modèle de développement cotonnier de la CFDT basé sur de nouvelles techniques est affiché comme le facteur décisif de l'impressionnante croissance de la production cotonnière dans les années 1970 et 1980. Par contre, le rôle

joué par les paysans est passé sous silence. Ces paysans ne formeraient qu'une masse passive et muette qui réagirait simplement aux stimulants extérieurs en changeant ses pratiques agricoles. La téléologie remplace l'histoire pour expliquer les transformations agricoles et sociales.

« Généralement, la CFDT est intervenue dans la recherche en amont et l'assistance commerciale en aval, ce qui a permis d'alléger la plupart des contraintes imposées aux secteurs cotonniers de ses pays bénéficiaires. » U. LELE et al, 1989.

- 4 À l'inverse, cet ouvrage veut démontrer que la révolution cotonnière en Côte d'Ivoire a été essentiellement conduite par les paysans africains aux prises avec divers acteurs (administrateurs coloniaux, marchands), tout en étant eux-mêmes divisés. Ces paysans sont représentés tantôt en dupes se laissant entraîner dans des programmes de développement du coton (SAWADOGO, 1977), tantôt en éléments passifs qui réagissent de façon prévisible à des pressions ou à des contraintes du marché (BERNSTEIN, 1979 a). Au contraire, je souhaite donner une image plus dynamique des paysans, leurs actions passées et présentes constituant un cadre dont les développeurs doivent tenir compte. D'un point de vue théorique, il est impossible d'isoler les paysans des structures institutionnelles (« le système de la CFDT ») dont ils font partie. Les paysans n'ont pas seulement réagi aux mesures incitatives et aux innovations techniques introduites par la compagnie cotonnière et le gouvernement ivoirien. Au contraire, ils ont joué et continuent de jouer un rôle actif pour définir la forme et le contenu de ces institutions, des innovations et politiques de changement.
- 5 L'instabilité des politiques et de la production cotonnières reflétait, pour une part, des contentieux entre administrateurs coloniaux, experts agricoles, marchands et représentants des compagnies textiles à propos de l'intensification du coton. Les administrateurs étaient souvent en désaccord quant aux moyens à mobiliser pour inciter les paysans à produire du coton pour l'exportation. Certains pensaient qu'il fallait recourir à la force, d'autres prétendaient qu'il suffisait de rendre les prix compétitifs. Alors que certains responsables persévéraient à prôner la culture du coton, d'autres encourageaient celles de l'igname et du riz. Des contradictions étaient étonnantes : la coexistence d'une culture forcée et d'une liberté du commerce permettait aux paysans de vendre leurs récoltes à des prix intéressants aux marchands dioula qui approvisionnaient en fibre de coton des tisserands locaux. Les administrateurs coloniaux critiquaient souvent les marchands européens qui refusaient d'offrir des prix plus élevés. En même temps, les experts agricoles étaient en désaccord avec l'administration qui avait décidé de pratiquer une monoculture du coton en grands champs car, selon eux, la production était meilleure en culture intercalaire dans les champs vivriers.
- 6 Des désaccords et des tensions au sein des communautés rurales firent également partie du processus d'intensification agricole au cours des périodes coloniale et postcoloniale. Des conflits à propos du contrôle de la main-d'œuvre et des revenus tirés du coton ont éclaté entre les jeunes et leurs aînés comme entre les hommes et les femmes. Le démantèlement des grandes unités de production, l'affaiblissement de la société d'initiation *poro* chez les Sénoufo et le développement de la culture attelée ne sont que quelques-uns des principaux changements de l'économie rurale qui constituent cette histoire.

- 7 En résumé, il s'agit de placer les paysans au centre de la révolution cotonnière contrairement au discours dominant qui en fait les destinataires passifs des nouvelles techniques et institutions, et qui pose les capitaux étrangers et l'État au centre du débat. L'objectif n'est cependant pas de présenter un autre discours du développement dans lequel le rôle des paysans serait dominant. Il s'agit plutôt de restituer les négociations à multiples enjeux, les tensions entre paysans et nombreux « intérêts cotonniers », de saisir la dynamique de l'intensification agricole et du changement agraire. Dans cette autre histoire, les paysans africains participent à la mise en place des institutions qui, elles-mêmes, influencent leurs activités. Ces interrelations illustrent comment des « caractéristiques structurelles de systèmes sociaux sont à la fois moyen et résultat des pratiques qui constituent ces systèmes » (GIDDENS, 1979).
- 8 Pour montrer « comment le passé se manifeste dans le présent », il faut remonter loin dans le temps (GIDDENS, 1979). Par conséquent, cet ouvrage ne commence pas à l'indépendance comme c'est généralement le cas des écrits consacrés au développement, mais à la fin de la période précoloniale dans laquelle les politiques cotonnières sont ancrées. Assez courte, la période coloniale n'en fut pas moins importante par l'incapacité des politiques cotonnières à faire produire les quantités de coton demandées par les maisons de commerce et les compagnies textiles de la métropole. Enfin, à la période contemporaine se succèdent une intensification de la culture du coton dans un contexte économique favorable (1970-1984) puis une extensification après le milieu des années 1980 lorsque la situation s'est dégradée.

Le coton et le « développement »

- 9 Les discours sur le développement apportent peu d'informations à propos des contextes sociaux et historiques dans lesquels ils sont conçus, ni sur la prévalence de certains thèmes par rapport à d'autres (WATTS, 1993). En analysant des textes sur le développement, des chercheurs contemporains tels que James Ferguson, Timothy Mitchell et Arturo Escobar montrent comment les institutions du développement élaborent des images et des discours qui réduisent la dynamique sociale et économique à des « problèmes » techniques relevant du domaine de la planification. La politique, les préjugés de classe et les différences sociales entre ruraux, tous éléments qui interviennent dans les projets de développement, sont exclus des textes. Élaborer un objet du développement qui soit de la compétence des « développeurs » passe inévitablement sous silence des acteurs comme les migrants du Lesotho, les ouvriers agricoles sans terre de l'Égypte rurale et les producteurs de coton de Côte d'Ivoire.

« Les textes sur le développement ont toujours été franchement stratégiques et tactiques, promotion et justification de certaines interventions et pratiques, exclusion d'autres... Que ne disent pas les textes sur le développement ? Que suppriment-ils ? Qui réduisent-ils au silence et pourquoi ? » J. CRUSH, 1995.

- 10 Pour James FERGUSON (1990), les rapports des agences du développement au Lesotho, en particulier les documents de la Banque mondiale, construisent l'image d'une économie nationale autonome basée sur une agriculture de subsistance qui serait « en attente de se développer ». En réalité, 70 % du revenu des ménages ruraux proviennent de la migration de la main-d'œuvre en Afrique du Sud. « Reconnaître que le Lesotho est un réservoir de

main-d'œuvre pour les mines et l'industrie de l'Afrique du Sud plutôt qu'une "économie nationale" à part entière, reviendrait à souligner ce qui est inaccessible pour un planificateur du "développement" au Lesotho » (FERGUSON, 1994). C'est pourquoi les agences de développement « arrangent la réalité » en présentant le Lesotho comme une nation d'agriculteurs et non de travailleurs migrants, car les projets de développement agricole relèvent de leurs attributions. De même, l'État est présenté comme une entité neutre dont le seul objectif est d'assurer des services sociaux et de favoriser la croissance économique.

- 11 En étudiant comment des rapports des agences internationales présentent les enjeux du développement en Égypte, Timothy MITCHELL (1995) montre que les paysans sont décrits comme des gens passifs, incapables d'apporter le moindre changement à leur existence. Les experts extérieurs jouent le rôle de catalyseurs dans les changements économiques et sociaux, en mettant en œuvre de nouvelles techniques, des institutions et des stratégies de développement. L'image que l'on donne de systèmes agricoles stagnants n'est qu'une des nombreuses métaphores du discours sur le développement.
- 12 D'autres images font état de chaos, de crise, de violence, d'insécurité, d'une instabilité et d'une dégradation de l'environnement. Comme l'explique Jonathan CRUSH (1995), « Les termes de crise et de désagrégation créent un besoin logique d'intervention et de gestion extérieures... Le développement anime l'immobile et met de l'ordre dans le chaos. »
- 13 Contrairement à cette conception immobiliste des paysans et des systèmes agricoles, l'État et les capitaux étrangers sont présentés comme des acteurs tout-puissants capables de définir « l'espace du développement... dans lequel seules certaines choses pouvaient être exprimées ou même imaginées » (ESCOBAR, 1995 a). Arturo Escobar estime que cet espace ou « domaine perçu » est un « vaste réseau institutionnel » englobant les organisations internationales, les instituts de recherche, les universités et les agences locales de développement. Comme Ferguson, Escobar présente le discours sur le développement comme hégémonique. Il « construit le Tiers Monde actuel, en silence, sans qu'on le remarque » (ESCOBAR, 1995 b).

« La clé du succès cotonnier en Afrique francophone a tenu à la capacité de l'industrie à maintenir une véritable coordination entre les différents participants... » U. LELE et al, 1989

- 14 Le grand paradoxe de cette conception tient au peu de place laissée aux acteurs locaux et aux processus socio-économiques susceptibles d'influencer la forme et la nature des interventions du développement. Elle ne tient pas compte non plus des désaccords et des tensions entre bureaucrates, détenteurs de capitaux et experts du développement à propos de la politique de développement rural. Pour Escobar, l'appareil du développement est un instrument de domination. Son pouvoir est hégémonique, avec une capacité d'imposer ce qui peut être pensé et dit dans les domaines qu'il est le seul à pouvoir définir. Le pouvoir du développement réside dans sa capacité à « intégrer, gérer et contrôler des pays et des populations de façon de plus en plus précise et sophistiquée » (ESCOBAR, 1995 a). Comme l'affirme Jonathan CRUSH (1995), « le pouvoir en ce qui concerne le développement est un pouvoir *exercé*, un pouvoir *sur* ».
- 15 En soulignant l'hégémonie des idées occidentales et des institutions ainsi que la façon dont les discours sur le développement vont tous dans le même sens, Escobar, Ferguson et Mitchell n'accordent pas suffisamment d'attention au rôle des processus locaux dans les programmes et les politiques de développement. Ils passent également sous silence les

conflits et les débats entre les hommes politiques à propos des actions de développement rural. Au contraire, je souhaite montrer que les soi-disant sujets du développement ont été des acteurs importants. Leurs actions de résistance ou leurs innovations ont souvent modifié la configuration de l'« espace du développement » et contribué de façon significative au changement agricole. L'implication des paysans continue d'être inextricablement liée aux interventions multiples et souvent contradictoires des bureaucrates, des capitalistes et des experts. C'est souvent entre ces interventions que les paysans ont adapté et influencé avec succès les politiques agricoles. La révolution cotonnière a donc été le résultat de longues négociations entre les paysans, les responsables gouvernementaux et un groupe hétérogène de promoteurs du coton. Les paysans se sont d'abord opposés à la culture du coton, puis ils l'ont acceptée après maintes contestations et négociations. En concentrant l'étude sur la contestation, l'innovation et les changements sociaux et économiques, le changement agricole apparaît comme l'aboutissement d'un processus dynamique et négocié.

- 16 Contrairement à la conception instrumentalisée et a-historique du « développement » défini par des intérêts « extérieurs », cette histoire montre comment les politiques cotonnières furent considérablement influencées par des échecs antérieurs de transformation des systèmes agricoles. Dans la ligne de l'ouvrage de Sara BERRY (1993) sur la dynamique du changement agraire en Afrique, je suggère que l'intervention de l'État dans les économies rurales a été « intrusive » plutôt qu'hégémonique. Les gouvernements, les bailleurs de fonds internationaux et plusieurs développeurs cotonniers ont introduit des changements dans les conditions d'accès des paysans aux ressources productives, mais ils n'ont pas déterminé l'utilisation de ces ressources. La dynamique de croissance agricole est affectée par ces changements, mais de façon non prévisible. Comme Sara Berry le montre bien, les documents historiques révèlent une grande diversité dans le processus d'intensification agricole, « qui n'a été ni inéluctable ni continue dans les systèmes agricoles africains. Dans certaines régions, l'intensification a été stoppée ou inversée par des changements environnementaux, politiques ou économiques ; dans d'autres, elle ne s'est pas produite en réponse à la croissance de la population ou à la commercialisation, mais comme solution à une pénurie aggravée de main-d'œuvre et au déclin de l'activité commerciale. Ces exemples soulignent la nécessité d'étudier l'agriculture comme un processus social dynamique » (BERRY, 1993).
- 17 Une comparaison avec l'histoire du coton dans d'autres régions d'Afrique donne à penser que le cas de la Côte d'Ivoire n'est pas unique. Des études récentes d'histoire sociale sur le coton et le colonialisme en Afrique soulignent l'importance des facteurs socio-économiques locaux dans la politique coloniale du coton (ISAACMAN et ROBERTS, 1995). Par exemple, des études au Mali (ROBERTS, 1997 ; van BEUSEKOM, 1997), au Togo (MAIER, 1995), au Nigeria (HOGENDORN, 1995) et au Congo (ex-Zaire) (LIKAKA, 1997) montrent comment la rationalité économique paysanne et l'artisanat local ont fait échouer des projets souvent grandioses d'augmentation de la production à des fins d'exportation. Cette opposition entre les processus régionaux et locaux et l'économie mondiale a entraîné toute une série de conflits et de changements agraires dont la dynamique a varié dans le temps et l'espace. L'étude menée par Richard Roberts sur les politiques cotonnières au Soudan colonial (le Mali) explique les tensions et les contradictions entre les planificateurs coloniaux, les administrateurs et les experts agricoles au sujet du développement du coton. Hésitant entre un soutien au coton cultivé par les paysans et des projets d'irrigation à grande échelle gérés par des Européens, les responsables adoptaient des

politiques changeantes et contradictoires qui avaient des répercussions considérables sur la production. Selon Roberts, l'État colonial disposait d'un pouvoir limité d'intervention dans les économies rurales africaines, ce qui l'obligeait à concentrer son action sur les prix du coton, la qualité et le travail afin d'augmenter les exportations. Son histoire sociale révèle que ces politiques étaient autant influencées par les Africains et les Africaines que par les administrateurs coloniaux, les agents agricoles et les groupes textiles français.

- 18 Dans cette étude sur la Côte d'Ivoire, j'explique comment les paysans ont limité le pouvoir de l'État (et des étrangers) sur la production et la commercialisation des produits agricoles. Je montre également comment des pratiques paysannes ont influencé les politiques agricoles et les innovations qui sont présentées comme les outils de la révolution cotonnière. Ceci ne veut pas dire que l'ingéniosité et la résistance des paysans aient été les seuls moteurs de l'histoire agraire, ou que cette histoire puisse être ramenée au travail de sape qu'ils ont mis en œuvre contre un État oppressif et des capitalistes étrangers. D'abord, l'accent mis sur les différenciations sociales au sein des familles et des communautés ne permet pas de parler des « paysans » comme d'une entité unique et harmonieuse aux intérêts identiques. Le texte est une chronique des luttes entre générations, entre hommes et femmes, entre paysans riches et pauvres, en particulier dans la période de l'après-guerre. En second lieu, bien que les paysans aient joué un rôle significatif dans les politiques et les pratiques agricoles, ils l'ont fait dans des conditions qu'ils n'ont pas complètement maîtrisées. Les États coloniaux et postcoloniaux et leurs représentants, les experts du développement et les compagnies cotonnières et textiles s'efforçaient d'orienter les paysans vers l'intensification agricole à des fins d'exportation. Mais les changements et les contradictions dans les politiques suivies par ces divers agents limitaient la capacité de l'État à contrôler la production et la commercialisation des produits agricoles. En définitive, si les paysans ont joué un rôle décisif dans la réussite ou les revers agricoles en Afrique de l'Ouest, ils n'en ont pas été les seuls acteurs.
- 19 Cet ouvrage complète des études récentes sur l'histoire sociale du coton en analysant la dynamique de cette culture au cours des périodes coloniales et postcoloniales. Les études mentionnées ci-dessus concernent surtout les politiques cotonnières avant la Seconde Guerre mondiale, période durant laquelle la production était souvent liée à une coercition. Lorsque la culture forcée se relâchait, la production cotonnière baissait. Après la Seconde Guerre mondiale et surtout au cours de la période postcoloniale, elle a pourtant atteint des niveaux sans précédent dans des contextes sociaux, politiques et économiques nouveaux. Cette étude sur la Côte d'Ivoire permet d'analyser les conditions dans lesquelles les paysans ont contribué au façonnement d'un nouveau paysage agricole.
- 20 La mise en évidence de l'implication historique des paysans dans une transformation agraire vise un double objectif. Le premier consiste à présenter une autre approche de l'intensification agricole en Afrique qui souligne ce que Jean-Pierre CHAUVEAU (1999) décrit comme « les effets cumulatifs d'innovations incrémentales ». Au cours des dernières décennies, des changements de techniques agricoles et de nouveaux modes d'organisation sociale ont joué un rôle tout aussi décisif dans la croissance agricole que l'introduction brutale de nouvelles techniques mises au point par un centre de recherche et diffusées par des agents de vulgarisation. Cette approche socio-historique permet d'expliquer non seulement comment et pourquoi le développement a suivi une certaine trajectoire, mais aussi pourquoi il a changé d'orientation à différentes périodes (

CHAUVEAU, 1999). Ceci oblige à prendre en compte les dimensions temporelles et sociales de l'innovation autant que ses formes techniques et institutionnelles.

- 21 Le second objectif consiste à souligner combien cet exemple d'intensification agricole en Afrique de l'Ouest est original, en montrant à quel point il résulte de négociations continues. La conception héroïque du changement agricole, pensé comme « modernisation dramatique » (RICHARDS, 1985), met l'accent sur le rôle de forces exogènes (agronomes, agents de vulgarisation, État) comme agents du changement tandis que les paysans ne feraient que recevoir des innovations techniques et institutionnelles. Au contraire, cette étude démontre que la réussite du coton est le produit d'interactions entre les innovations dirigées et induites dans le cadre des changements sociaux, culturels, agro-économiques et politiques qui ont à la fois uni et divisé les différentes communautés depuis le début du XX^e siècle. Les composantes de cette transformation agraire sont exposés plus loin, de même que l'incapacité des théories habituelles de l'intensification agricole à donner une explication satisfaisante de sa dynamique.

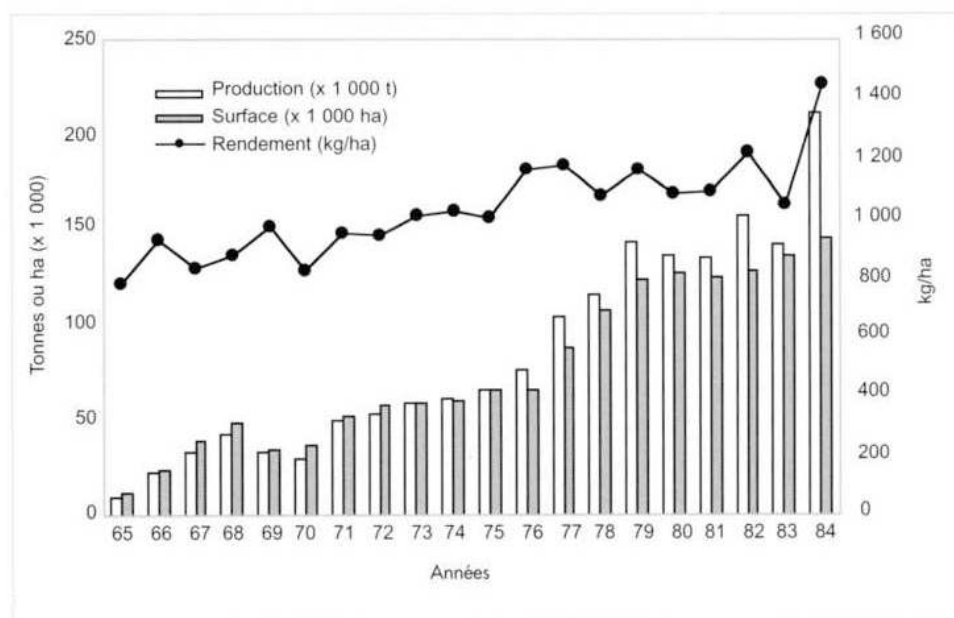
Les révolutions agricoles, définition et explication

- 22 La révolution agricole en Côte d'Ivoire étant le thème central de l'ouvrage, il convient d'en définir les termes fondamentaux : révolution agricole, « révolution cotonnière ». Quels sont les indicateurs utilisés pour mesurer les degrés du changement agricole et quelle confiance accorder à ces mesures ? Une fois éclaircies ces questions fondamentales, d'autres questions concernent l'explication du modèle de croissance révolutionnaire. Par exemple, quels sont les moteurs de la croissance ? Dans des contextes institutionnels, économiques et politiques, donnés quels facteurs de production au sein de l'exploitation agricole influencent les stratégies paysannes ?
- 23 Pour définir une révolution agricole, une méthode consiste à mesurer la croissance de la production agricole. Une période caractérisée par une très forte augmentation de la production moyenne annuelle correspondrait à une révolution agricole. Une seconde méthode parfois utilisée par les historiens ruralistes consiste à comparer les taux de croissance de la production agricole à ceux de la croissance démographique. Dès lors, une révolution agricole serait une période au cours de laquelle les taux de croissance de la production dépasseraient considérablement ceux de la population (GRIGG, 1982). Cependant la référence à la production agricole totale pour mesurer la croissance pose des problèmes. D'abord, les augmentations de production peuvent provenir autant d'une extensification de l'agriculture que d'une intensification. L'extensification correspond généralement à une augmentation de la surface cultivée. Elle peut également correspondre à un travail moins intense et à une diminution des intrants sur une surface qui peut être aussi bien plus grande ou plus petite. L'intensification implique très souvent des changements techniques qui nécessitent de recourir à plus de travail ou à de nouveaux intrants par unité de surface (BRUSH et TURNER, 1987).

L'augmentation spectaculaire de la production de café et de cacao en Côte d'Ivoire entre 1950 et 1990 est un exemple d'extensification agricole. Les rendements des deux cultures étaient faibles (300 à 450 kg/ha) selon les normes internationales (SAWADOGO, 1977 ; FAURÉ, 1982). L'accroissement de la production totale de ces deux piliers de l'économie ivoirienne est due aux nouvelles plantations effectuées par des pionniers dans des régions peu habitées de la forêt tropicale (GASTELLU, 1989 ; RUF, 1995). La croissance de la production a été proportionnelle à celle des nouvelles

surfaces cultivées. Comme les terres disponibles ont diminué et que le front pionnier s'est stabilisé, les rendements ont baissé et la production totale a chuté.

- 24 Contrairement au café et au cacao, la croissance de la production cotonnière est un exemple d'intensification agricole. La tendance à la hausse de la production provient d'augmentations régulières de la productivité des terres mesurée par les rendements cotonniers à l'hectare. Cet exemple nous amène à une troisième définition de la révolution agricole ; c'est une période caractérisée par des augmentations considérables de la productivité en termes de rendements des cultures. La révolution cotonnière en Côte d'Ivoire correspond alors à la période d'augmentation régulière des rendements à l'hectare. Combinés à une augmentation des surfaces cultivées, ils furent à l'origine d'une croissance rapide de la production. Les indicateurs économiques concernant les années 1965-1984 témoignent de ce que j'appelle une « révolution cotonnière ». Les rendements cotonniers ont augmenté en moyenne de plus de 4 % par an au cours de ces deux décennies. La surface cultivée en coton a progressé encore plus rapidement, 17 % par an (fig. 1). En effet, le nombre de planteurs a triplé et la surface cultivée par planteur a presque doublé, en passant de 0,77 à 1,40 ha entre 1968 et 1984 (CIDT, 1990 : 12). L'augmentation des rendements a participé pour 15 % à celle de la production pendant cette période de vingt ans. L'amélioration des rendements s'expliquait autant par des changements sociaux et institutionnels que par l'utilisation intense d'engrais, de pesticides et d'herbicides. 80 % de l'augmentation de la production étaient dus à l'extension des surfaces cultivées, elle-même rendue possible par la diffusion rapide de la culture attelée dans les années 1970 et 1980. La surface moyenne cultivée en culture attelée en 1984 (2,69 ha) dépassait de plus de 50 % celle cultivée manuellement (1,17 ha). La culture attelée permet, en effet, de labourer et de semer plus rapidement après les premières pluies. Bien que le coton représentait moins de 10 % des surfaces en cultures commerciales, il contribuait à 60 % des apports d'intrants en Côte d'Ivoire à la fin des années 1990 (AMProu *et al.*, 1998).
- 25 Mais ces données sont-elles fiables ? Je démontre au chapitre 6 que les chiffres sont généralement dignes de confiance tant que la CFDT/CIDT a contrôlé un secteur cotonnier intégré verticalement. Les agents de vulgarisation de la compagnie résidaient dans les villages et enregistraient systématiquement le nombre de planteurs, la surface cultivée, la distribution des intrants et la production totale. Le contrôle exercé par la CIDT (Compagnie ivoirienne pour le développement des fibres textiles) sur les marchés cotonniers, la fourniture d'intrants et le crédit avaient permis depuis longtemps à la compagnie cotonnière de gérer ces indicateurs fondamentaux. Cependant, la qualité des données a baissé après 1984 lorsque la CIDT a modifié son système de vulgarisation et que les subventions aux intrants ont été supprimées sous la pression de la Banque mondiale. Après cette date, il s'est produit une véritable extensification de la culture cotonnière : les paysans ont appliqué les intrants qui leur revenaient plus cher sur une surface plus grande tout en sous-déclarant les surfaces cultivées en coton aux agents de vulgarisation de la CIDT. Un nombre croissant de femmes se sont lancées également dans la culture du coton, sans que la CIDT le sache. Par conséquent, il existe un écart entre les chiffres de la compagnie cotonnière et mes propres données sur le nombre de planteurs et la surface cultivée en coton. La CFDT/CIDT sous-évalue ces chiffres, ce qui signifie que les rendements par surfaces supposées cultivées sont artificiellement gonflés. Comme la compagnie veut démontrer que son modèle de développement et ses interventions sont une réussite, il n'est pas surprenant qu'elle ait exagéré les rendements après 1984.



Source : CIDT.

Fig. 1 - Évolution de la production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1965 à 1984.

- 26 Comment expliquer la révolution cotonnière ? Autrement dit, quelles sont les causes de la croissance de la productivité (GRIGG, 1982) ? On a beaucoup écrit sur l'intensification agricole en l'expliquant de plusieurs manières. BRUSH et TURNER (1987) passent en revue les principales théories sur le changement agricole qu'ils regroupent par thèmes : la technologie (théories néo-malthusiennes et de diffusion des techniques), la demande (théories de Boserup et de Tchayanov) et l'économie politique (théories sur la dépendance et les modes de production). Ils en arrivent à la conclusion que pour expliquer ce changement, il faut tenir compte « d'un ensemble de variables matérielles (outils, cultivars, travail, capital, sol et climat), de variables structurelles (économie nationale et internationale, institutions locales, organisations sociales et responsabilités) et du comportement individuel (objectifs et choix) ». Je propose ce genre d'explication globale de la révolution cotonnière en montrant les différentes interactions dans le temps des trois variables : matérielles, structurelles et comportementales.

Interactions entre les innovations induites et dirigées

- 27 Vernon RUTTAN (1984) récapitule les modèles de développement agricole qui ont le plus influencé les conceptions pendant la période de l'après-guerre jusqu'aux années 1970. Il insiste en particulier sur l'échec de la plupart d'entre eux (modèles de diffusion et d'inflation des intrants) à « expliquer comment des conditions économiques induisent le développement et l'adaptation d'un paquet technique efficace dans une société donnée. » Le modèle d'innovation induite de RUTTAN et HAYAMI (1995) postule que les innovations et la croissance de l'agriculture résultent de la pression paysanne exercée sur les instituts de recherche publics et privés pour qu'ils mettent au point de nouvelles techniques permettant de surmonter des pénuries relatives dans les facteurs de production. Cette théorie de l'innovation agricole impulsée par la base a été sévèrement critiquée car elle ne précise pas dans quels contextes sociaux, économiques et politiques la demande

intervient (KOPPEL, 1995 ; GRABOWSKI, 1995 ; DE JANVRY *et al.*, 1995). En réponse à ces critiques, RUTTAN et HAYAMI (1995) reconnaissent qu'il manque à leur modèle une « théorie de l'action », c'est-à-dire une prise en compte des relations entre paysans et institutions de recherche. Bruce KOPPEL (1995) suggère qu'il existe une « dimension politico-économique complexe » derrière ces relations.

- 28 L'étude des théories du développement agricole par John STAATZ et Carl EICHER (1990) couvre à peu près le même terrain que la synthèse de Ruttan, mais elle prolonge le débat dans les années 1980. Ils remarquent que les économistes du développement continuent à centrer leur attention sur les aspects économiques et technocratiques du développement, tout en ignorant le pouvoir et la politique qui, très souvent, commandent le processus de changement agricole. Le modèle de « développement dirigé » de Larry BURMEISTER (1987 et 1995) aborde explicitement les liens entre le pouvoir social, la recherche et la vulgarisation agricoles. C'est ce modèle qui aide à décrire la dynamique du changement technique et de la croissance agricole en Côte d'Ivoire.

Contrairement au modèle d'innovation induite, celui du développement dirigé montre que les changements techniques et institutionnels pendant la Révolution verte en Corée du Sud étaient conduits par l'État dans le but d'atteindre une autosuffisance en riz. Les objectifs de rendements maximums affichés par l'« agro-bureaucratie » l'emportèrent sur les inquiétudes paysannes à propos de deux problèmes : l'insertion de la nouvelle variété à haut rendement dans les systèmes agricoles locaux et la tolérance de cette variété au froid et aux ravageurs. En bref, la participation paysanne à la recherche et à la vulgarisation agricoles fut négligeable en Corée du Sud pendant la Révolution verte.

- 29 Bien que la critique par l'économie politique de l'innovation induite prenne mieux en compte les conditions politico-économiques des programmes gouvernementaux de développement et de recherche, elle laisse peu de place à l'initiative paysanne ou aux conflits qui surviennent entre services étatiques, professionnels du développement et responsables politiques. Par exemple, la capacité des paysans à influencer la recherche et la vulgarisation agricoles est très peu mise en évidence dans le modèle de développement dirigé.
- 30 En renversant la théorie de l'innovation induite, Burmeister estime que les paysans sont amenés par l'État à utiliser les ressources conformément à sa politique. Leur autonomie est faible en matière d'invention et de diffusion de nouvelles technologies. Les services étatiques imposent ou manipulent les conditions dans lesquelles les paysans sont forcés d'adopter de nouvelles techniques. Les décisions au niveau local sont en effet orientées pour correspondre aux plans de développement nationaux des gestionnaires de l'État (BURMEISTER, 1995).
- 31 BURMEISTER (1987) admet que la grande autonomie de l'État en Corée du Sud est probablement un cas extrême dans toute une gamme de relations entre l'État et la société. L'auteur laisse ainsi ouverte la possibilité que le changement agricole puisse être impulsé à la fois par des forces endogènes et exogènes, c'est-à-dire selon une dynamique qui rendrait assez bien compte du développement du coton en Côte d'Ivoire. On peut y distinguer une série d'innovations institutionnelles et techniques de type descendant (« *top down* ») et externe telles que le paquet technique du coton à haut rendement et le système de la CFDT à intégration verticale. Par ailleurs, il existe une série d'innovations induites de type ascendant (« *bottom-up* ») telles que les changements dans les pratiques agricoles et l'organisation sociale de la production qui ont facilité l'adoption de techniques à haut rendement dans le système agricole.

- 32 Cependant, du fait de leurs origines socio-historiques, les innovations ne s'inscrivent pas parfaitement dans ce schéma idéal. Selon Jean-Pierre OLIVIER de SARDAN (1996), les innovations sont généralement des constructions hybrides qui émergent des interactions entre différents groupes sociaux à des périodes et en des lieux déterminés. Les innovations à l'origine de la révolution cotonnière en Côte d'Ivoire ont fait l'objet de nombreuses négociations et ont soulevé des conflits entre plusieurs agents à propos de la culture cotonnière pour l'exportation. Elles sont apparues, puis elles ont été modifiées au cours de ces confrontations au point de disparaître. Cette interprétation des origines sociales du programme cotonnier de la CFDT/CIDT diffère de celle de Xavier LE ROY (1999) pour qui ces origines sont exogènes.
- 33 En bref, pour rendre compte des dimensions socio-historiques des innovations techniques et des changements institutionnels et pour comprendre les raisons de l'essor cotonnier au milieu des années 1960, les concepts de forces exogènes et endogènes sont insuffisants malgré leur vertu heuristique. Il convient plutôt de prendre en compte les multiples changements incrémentaux de la société et de l'économie à partir desquels la révolution cotonnière s'est amorcée.
- 34 Jean-Pierre CHAUVEAU (1999) parvient à une conclusion similaire dans sa réflexion sur l'importance relative des notions d'innovations « induites » et « dirigées » dans les études agraires. Pour souligner que les innovations agricoles ne sont pas seulement externes ou internes aux divers groupes sociaux, mais qu'elles marquent l'aboutissement de dynamiques sociales et agro-écologiques en interdépendance structurelle, je ferai référence aux interactions ou effets interactifs entre les forces exogènes et endogènes.
- 35 La conception de l'innovation par J.-P. OLIVIER de SARDAN (1996) comme processus d'hybridation, de réinterprétation et de réorganisation est comparable. Cependant, son concept d'innovation en tant que « greffe inédite, entre deux ensembles flous, dans une arène, via des passeurs » ne souligne pas suffisamment la capacité de remodelage des innovations externes par les acteurs locaux.
- 36 Ceux-ci sont présentés comme dynamiques en tant qu'ils « réagissent » aux innovations exogènes, mais ils ne sembleraient pas en mesure d'influencer la nature de la technique introduite. Olivier de Sardan s'intéresse surtout à la façon dont les paysans interprètent, manipulent et déforment des innovations imposées de l'extérieur. Il prête moins d'attention au rôle qu'ils peuvent jouer sur la forme et le contenu même de ces innovations.

Développement agricole et politiques agraires

- 37 Cette conceptualisation de l'initiative paysanne dans la révolution cotonnière en Afrique de l'Ouest s'oppose à la conception populiste de Paul RICHARDS (1985). Dans son livre, « Indigenous Agricultural Revolution », il montre que la plupart des projets de développement agricole en Afrique de l'Ouest ont échoué parce que les paysans n'étaient pas impliqués dans l'identification du problème et dans la conception du projet. Comme Burmeister, Richards considère que l'innovation technique est provoquée de l'extérieur et qu'elle est conçue par des planificateurs du développement rural et des agronomes travaillant dans des stations de recherche expérimentale. Ces experts cherchent à remplacer des pratiques locales plutôt qu'à reconstruire celles-ci. Richards souligne également que les paysans expérimentent sans cesse de nouvelles cultures et techniques

pour résoudre des problèmes « spécifiques au lieu et au contexte écologique », mais que les agents de vulgarisation ne tiennent pas compte de ces initiatives locales. Ces deux efforts de recherche-action, l'un formel et l'autre informel, sont pour lui « deux systèmes (qui) se croisent comme des bateaux dans la nuit. » Toujours selon Richards, l'un des grands défis de la planification agricole aujourd'hui consiste à combler le fossé qui sépare les paysans des agents de vulgarisation en procédant par des approches décentralisées et « ascendantes » du développement rural. Celles-ci impliquent les paysans dès l'identification d'un problème et la conception d'un projet, les experts agricoles devenant alors des collaborateurs et des conseillers.

- 38 En matière de développement agricole, Richards pense que le développement dirigé mène à une impasse. Même lorsque des projets conduits de l'extérieur sont destinés à de petits exploitants, Richards reste sceptique en raison d'une faible participation paysanne, de forts pourcentages d'échec et de techniques inappropriées. Les paysans sont hostiles aux grandes modifications de leur système agricole telles que la substitution de la monoculture à la culture intercalaire, parce qu'ils craignent un accroissement des besoins en travail, des rendements incertains et une plus grande vulnérabilité aux ravageurs, aux mauvaises herbes et aux maladies (RICHARDS, 1985). Leur conservatisme est paradoxal compte tenu de l'accent mis par Richards sur les expérimentations et les innovations des paysans. Cette rigidité est renforcée par l'emploi de termes opposés pour qualifier les paysans et les agences de développement : ascendant/descendant ; autochtone/externe ; informel/formel ; particulier/général. Peu de place est laissée ici aux rapports dialectiques, aux formes hybrides, aux catégories intermédiaires et aux acteurs socialement différenciés qui surmontent et transforment ces soi-disant contraires. On n'envisage pas non plus que des innovations « exogènes » (par exemple, des variétés de coton résistantes à la sécheresse, des prix à la production garantis, un accès au crédit) puissent offrir une certaine sécurité aux paysans ni que ceux-ci puissent les souhaiter. Il est vrai que pour Richards, la combinaison de techniques agricoles « modernes » et « traditionnelles » - par exemple, l'apport d'engrais chimiques à des cultures intercalaires - est une voie prometteuse vers l'intensification agricole. Cependant, en opposant les paysans aux agences de développement agricole, les catégories établies par RICHARDS (1985) l'ont conduit à la conclusion paradoxale que « l'invention et l'adaptation à l'environnement en Afrique sont les plus efficaces là où les agents extérieurs sont le moins intervenus ».
- 39 Ce portrait ambigu des paysans dressé par Richards tient à son populisme agraire qui renonce à considérer l'action politique, l'organisation sociale et l'économie rurale. Dès lors, sa conception ne permet pas de rendre compte de l'une des réussites agricoles les plus significatives de la fin du XX^e siècle en Afrique de l'Ouest. Par exemple, en dépit de la pertinence agro-écologique d'associer le coton à des cultures vivrières, cette pratique fut abandonnée par les paysans sénoufo lors de changements sociaux et agronomiques au cours des années 1960. En fait, les cultures associées ne furent plus pratiquées lorsque les paysans eurent adopté de nouvelles techniques agricoles (culture attelée, herbicides) et des variétés à haut rendement. Si l'on s'en tient à l'analyse de Richards, cet abandon de pratiques agro-écologiques sûres et adaptées à l'environnement pour des techniques uniformes et à plus haut risque aurait dû être impossible. Or, ces changements se sont bien produits. Pour en comprendre les raisons et les modalités, il convient de les replacer dans le contexte plus large du changement agraire par lequel la culture cotonnière a transformé le paysage agricole.

- 40 Comme je le montre dans cet ouvrage, les petits paysans ont influencé les politiques agricoles en Afrique et cette capacité intéresse également les politologues. L'étude de Robert BATES (1981) sur le fondement des politiques agricoles souligne que les conditions politico-économiques nationales interviennent dans la fixation des prix aux producteurs pour l'importation et l'exportation. Il estime que les petits exploitants sont particulièrement désavantagés lorsqu'il s'agit de faire pression sur les politiques agricoles par une action collective. Bates affirme par exemple, que « lorsque les producteurs sont nombreux et disséminés, les coûts d'organisation sont plus élevés ». Il considère que les gros agriculteurs ont une influence plus grande, car ils peuvent constituer plus facilement des groupes de pression et le risque de comportement opportuniste (« *free riding* ») est moindre.
- 41 Selon Bates, le « comportement opportuniste » consiste à profiter de prix plus élevés sans avoir consacré de temps ni de ressources pour les obtenir alors que d'autres producteurs l'ont fait, dans le cadre de groupes de pression. Cette définition suppose l'existence d'un marché libre dans lequel les producteurs peuvent vendre à des prix plus faibles et augmenter les quantités vendues. Un tel concept a peu d'intérêt dans des économies où les prix sont fixés par des services d'État (par exemple des organismes de commercialisation) ou des sociétés d'économie mixte. Les monopsones (monopoles d'achat d'un produit), qui caractérisent le secteur cotonnier en Afrique de l'Ouest et beaucoup de cas mentionnés par Bates, ne relèvent pas de cette logique.
- 42 Les paysans craignent également les représailles du gouvernement lorsqu'ils s'organisent pour défendre leurs intérêts. Au lieu de constituer des partis politiques ou de protester ouvertement contre des politiques défavorables de prix, Bates estime que les paysans « utilisent le marché contre l'État ». Il fait allusion aux paysans qui, pour éviter les tendances défavorables du marché agricole, réduisent les surfaces de cultures économiquement peu intéressantes, investissent leurs maigres ressources dans des cultures plus rentables, vendent leurs produits sur des marchés parallèles et émigrent vers d'autres régions pour augmenter leurs revenus. De fait, la culture commerciale du coton en Côte d'Ivoire atteste ce genre de décisions rationnelles mais, historiquement, les paysans se sont également servis du marché pour se protéger d'une façon ou d'une autre de l'évolution défavorable des prix à l'importation et à l'exportation. Ceci a contribué de façon intentionnelle ou non à leur offrir des conditions plus avantageuses.
- 43 Les planteurs de coton ont également utilisé ce que James SCOTT (1985) appelle « les formes quotidiennes de résistance » pour se défendre contre les conditions désavantageuses du marché et les exactions de l'État (par exemple, impôts excessifs, travail forcé). Plutôt que d'entreprendre des actions collectives et de risquer des représailles, les paysans adoptent généralement une résistance cachée et individuelle ; ils traînent les pieds, font semblant d'obéir et se livrent à des actes de sabotage. L'analyse d'Allen ISAACMAN (1996) sur la culture du coton au Mozambique pendant la période coloniale révèle un grand répertoire de tactiques utilisées par les paysans pour résister à la politique cotonnière du régime portugais. En Côte d'Ivoire, l'opposition des paysans à la culture forcée s'est souvent manifestée par des négligences (semis et sarclage tardifs), des actes de sabotage (par exemple, en se débarrassant des engrais) et le non-respect des normes de culture (emplacement des champs, temps de récolte). Ces dernières années avec le système de la CFDT, les agriculteurs ont limité les effets négatifs des faibles prix sur le marché en n'honorant pas leurs dettes, en soudoyant les employés pour qu'ils classent leur coton de faible qualité dans la qualité supérieure et en vendant les intrants

subventionnés (graines, engrais, pesticides). Ces actions, menées individuellement par des paysans, demandent peu d'organisation.

- 44 L'exemple de la Côte d'Ivoire permet de penser que BATES (1981) et Scott sous-estiment la capacité de nombreux petits paysans à s'organiser collectivement afin de revendiquer ce qu'ils estiment leur juste part des revenus. Face aux réquisitions de l'État et aux pressions de l'agro-industrie étrangère, les agriculteurs ne se contentent pas de « simples dérobades et manœuvres ». L'étude de BATES (1989) sur les origines sociales, politiques et institutionnelles de la révolte des Mau Mau au Kenya montre que de nombreuses familles rurales peuvent s'organiser afin d'entreprendre des actions collectives. En Côte d'Ivoire, les planteurs de coton se sont également engagés dans l'action politique. La « grève » du marché cotonnier déclenchée en 1991 par les organisations de producteurs (chapitre 6) prouve bien que les petits paysans peuvent défendre leurs intérêts collectivement. Leur capacité de mobilisation autour de cette grève fut facilitée par le multipartisme et le développement des GVC (Groupements à vocation coopérative). Ces organisations contribuèrent à coordonner les actions des paysans pour qu'ils retirent leur coton de la CIDT, ce qui aboutit à des prix d'achat plus intéressants dont tous les planteurs profitèrent. L'analyse de Bates n'avait pas prévu ce cas de figure. Le cas ivoirien met en évidence les conditions dans lesquelles des petits planteurs de coton ont formé un groupe de pression de plus en plus puissant qui a influencé la politique agricole dans les années 1990.
- 45 En résumé, la politique agraire et les conceptions populistes de Bates, Scott et Richards aident à comprendre les innombrables façons dont les agriculteurs manipulent les processus sociaux, écologiques et (ou) institutionnels à leur avantage. Confrontés aux conditions parfois draconiennes qui leur sont imposées par les marchés et aux ponctions effectuées par un ensemble d'agents sur leurs maigres ressources, les paysans sont présentés comme de grands conservateurs qui tendent à garder leurs distances par rapport à ce qu'ils perçoivent comme des situations à risques. Selon l'expression de RICHARDS (1985), « de nombreux petits exploitants préfèrent minimiser les risques au lieu de maximiser la production ». Bien que Richards ait raison de dire que les paysans, confrontés à des sols pauvres et à des précipitations irrégulières, répugnent à prendre des risques, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont abandonné des pratiques agricoles « traditionnelles », par exemple les associations de cultures pour s'adonner à une monoculture commerciale exigeante en travail et en intrants. Ce fut le cas de dizaines de milliers de planteurs de coton en Côte d'Ivoire. Les paysans ont également fait preuve d'une remarquable capacité à s'engager dans l'action politique, ce que ni Bates ni Scott n'avaient envisagé.
- 46 À vrai dire, BATES (1983) pense que de nombreux petits paysans pourraient influencer les politiques agricoles en participant à une « lutte constructive entre les partis » où des leaders politiques défendraient les intérêts des paysans dans le but d'obtenir leur soutien lors d'élections multipartites. Ce point, abordé dans son essai intitulé « The nature and origins of agricultural policies » (1983), complète et nuance l'évaluation par ailleurs pessimiste qu'il fait de l'action politique des petits paysans.
- 47 L'histoire du coton en Côte d'Ivoire est intéressante en ce sens que ses acteurs principaux, les paysans, y jouent des rôles que les études agraires africanistes n'ont pas suffisamment pris en compte.

Argument général et organisation de l'ouvrage

- 48 Les politiques cotonnières durant la période coloniale furent dès le début influencées par l'organisation locale de la production et du commerce (chapitre 1). Le coton était une culture commerciale importante dans l'économie précoloniale car il alimentait un artisanat textile prospère dans la région. Des témoignages fragmentaires attestent la place du coton dans les économies rurales des communautés sénoufo et dioula de la haute vallée du fleuve Bandama. Les activités traditionnelles de cultures, filage et tissage du coton, intéressaient beaucoup les administrateurs qui, pendant la première décennie de la période coloniale, ont cherché à augmenter la production au profit de l'industrie textile française. La permanence de cet artisanat au cours de la période coloniale devait avoir des répercussions importantes sur l'organisation du commerce, les prix du coton et les politiques coloniales.
- 49 Les variétés de coton ont joué un rôle central dans cette histoire économique, sociale et agricole. Les administrateurs coloniaux, les agronomes, les marchands et l'industrie textile française se préoccupaient essentiellement du rendement et de la qualité des fibres de cotons locaux (couleur, rendement à l'égrenage, longueur et résistance). Un rappel des types de coton cultivés, de leurs origines et des méthodes de culture du coton pérenne démontre que les cotons « exogènes » privilégiés par les Européens provenaient en fait d'une variété de coton sauvage africain. Il est prouvé aussi que les planteurs africains eux-mêmes ont constamment expérimenté de nouvelles variétés et des hybrides dont certains ont influencé les programmes de développement cotonnier pendant la période coloniale.
- 50 Le chapitre 2 restitue la très grande instabilité politique, économique et sociale qui caractérisa le dernier quart du XIX^e siècle. Les conflits engendrés par les politiques expansionnistes d'empires à la fois africains et européens ont entraîné des souffrances, des bouleversements sociopolitiques et ont provoqué une nouvelle répartition du peuplement à la veille de la période coloniale. Louis Gustave Binger, explorateur et officier français, fait allusion aux conséquences démographiques de ces temps troublés. Il signale que la densité de population dans la région de Niellé a diminué de 40 à 15 hab/km² pendant cette période.
- 51 Dans le chapitre 3, j'explique pourquoi l'État colonial n'a pas réussi à s'emparer d'une grande partie de la production cotonnière locale. Outre de multiples problèmes techniques, agronomiques et de main-d'œuvre, l'État colonial et les firmes commerciales se heurtaient à une dure concurrence sur les marchés locaux. Les marchands dioula qui approvisionnaient l'artisanat indigène offraient aux planteurs des prix toujours plus élevés que ceux des maisons de commerce européennes. De plus, lorsque les marchés des produits vivriers leur étaient favorables, les paysans donnaient la priorité à des cultures vivrières comme le riz, l'igname et le maïs. Les records de production cotonnière correspondaient à une coercition administrative plus forte et à des privations. Les désaccords entre responsables coloniaux quant à la meilleure manière d'encourager la production cotonnière en fonction des critères de qualité de l'industrie textile française ainsi que les réactions des paysans face aux réquisitions entraînèrent de grands changements dans les politiques agricoles et économiques. L'histoire du coton au cours de la période 1912-1946 montre que le marché parallèle a joué un rôle important dans l'élaboration d'un nouveau programme cotonnier au cours des décennies suivantes.

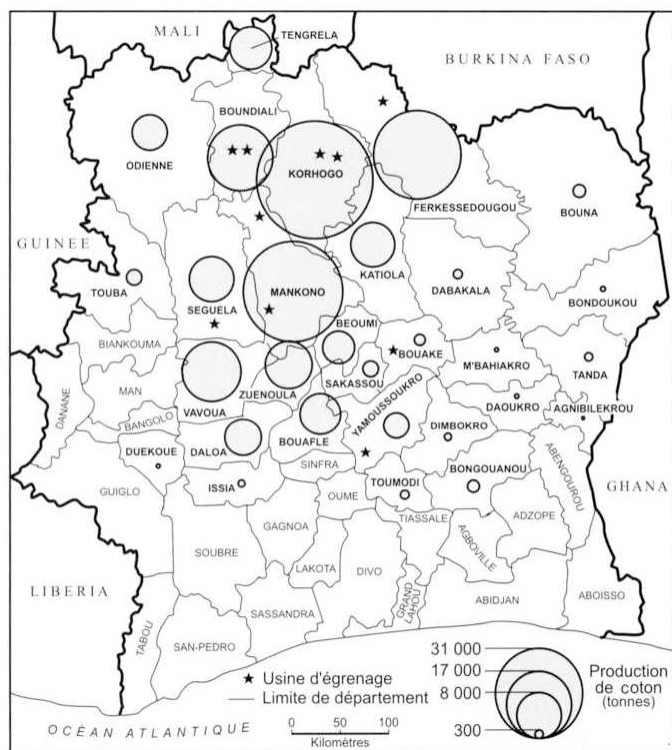
- 52 Les administrateurs coloniaux et les représentants de l'industrie textile reconnurent que la meilleure attitude vis-à-vis du marché parallèle consistait à augmenter la production (chapitre 4). Ils admirèrent qu'offrir des prix plus élevés aux producteurs et accroître la production bénéficieraient à la fois aux marchés locaux et à ceux d'exportation. Les politiques cotonnières de l'après-guerre furent alors orientées vers un coton à haut rendement grâce à l'introduction de nouvelles variétés hybrides et à l'utilisation de pesticides comme le DDT. Le nouveau programme cotonnier comportait également des réformes institutionnelles comme la structure verticale adoptée par la compagnie cotonnière française, la CFDT Celle-ci assura l'approvisionnement des planteurs et obtint un monopole d'achat de la nouvelle variété Allen. Ce monopole élimina les marchands dioula des marchés cotonniers. Ainsi le « système de la CFDT » est issu, en partie, du débat politique à la fin de la période coloniale à propos de la concurrence du marché parallèle et, en même temps, de la nécessité de produire une fibre de qualité convenant à l'exportation. La résistance manifestée par les paysans à l'égard du nouveau programme cotonnier a conduit au retour de la coercition au cours des dix premières années de l'« indépendance ». Obliger les paysans à cultiver la nouvelle variété confirme le caractère dirigiste du processus d'innovation technique.
- 53 Les chapitres 5 et 6 sont issus d'une recherche approfondie au niveau villageois qui permet une analyse plus fine des dynamiques d'intensification et d'extensification agricoles. L'intensification cotonnière fut le résultat d'une combinaison d'innovations dirigées et induites. La compagnie cotonnière orientait la recherche et le développement vers un objectif (économiser en terres cultivées par l'augmentation des rendements), alors que les innovations locales avaient un autre but (économiser en travail par l'accroissement de la productivité). Une série d'innovations induites localement visèrent à réduire les goulets d'étranglement en travail et à augmenter les revenus des ménages. Les nouvelles techniques, les modèles agricoles et les nouvelles dispositions sociales et institutionnelles au niveau villageois ont joué un rôle décisif dans la révolution cotonnière. Ces innovations ont effectivement modifié la structure économique et sociale du nord de la Côte d'Ivoire. Le développement du crédit lié à la production et à la commercialisation du coton, l'essor de la culture attelée et l'expansion des surfaces cultivées ont soulevé de nouveaux problèmes économiques et des insuffisances en capacité de travail. Pour y remédier, il s'avérait nécessaire d'établir de nouveaux rapports sociaux entre les aînés et les jeunes, les hommes et les femmes ainsi qu'entre les ménages relativement riches et ceux restés pauvres.
- 54 Le modèle d'intensification agricole caractéristique des années 1970 et du début des années 1980 s'est transformé en extensification et diversification au cours de la période 1985-1995. L'aggravation du contexte économique par suite de la suppression des subventions aux engrais et pesticides, de la chute des prix à la production, de l'introduction d'une variété de coton plus exigeante et de la dévaluation de la monnaie a obligé les paysans à répartir autrement leurs maigres moyens. C'est ce que montre l'exemple du village de Katiali. L'extensification de la culture cotonnière, le non-remboursement de prêts, la diversification des cultures, l'organisation de « grèves », la création de coopératives pour diffuser de nouveaux intrants et assurer les ventes furent les solutions les plus fréquemment adoptées pour s'en sortir. Ces modèles d'utilisation des ressources ont abouti à une chute brutale des rendements et de la production totale en coton. Pour inverser cette tendance, la compagnie cotonnière a abandonné sa variété sans gossypol (substance toxique dans les graines de coton), elle a augmenté les prix à la

production et offert d'autres subventions aux planteurs. Pour la première fois, les responsables de la compagnie à Bouaké et à Paris ont reconnu le pouvoir des producteurs paysans dans l'élaboration des politiques cotonnières. Néanmoins, les discours à propos du développement cotonnier à la fin des années 1990 continuaient à présenter les planteurs comme des sujets passifs.

Chapitre 1 : Coton et « développement » en Afrique de l'Ouest

Photo : « Le billonnage du champ à la charrue. »





Source : CIDT

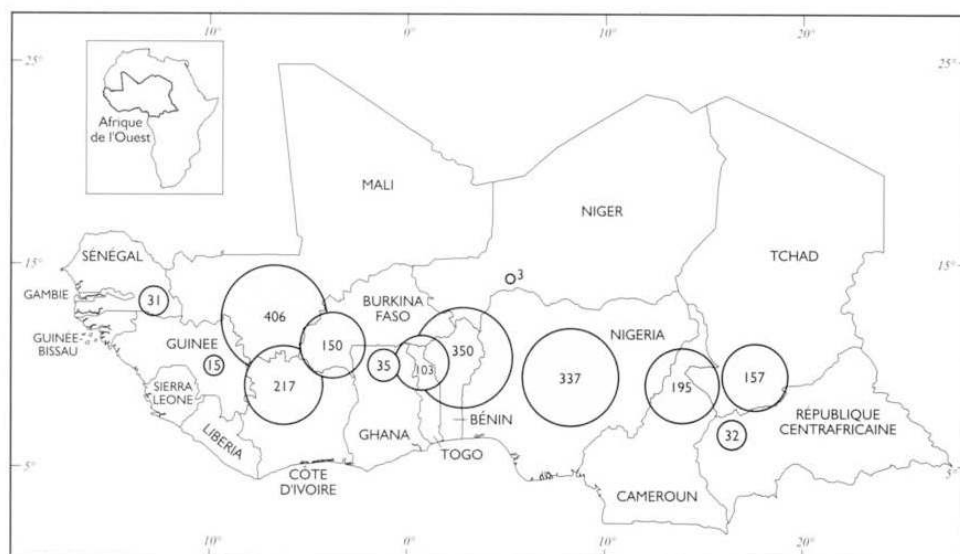
Fig. 2- Localisation des zones cotonnières en Côte d'Ivoire en 1995-96.

- 1 L'étude concerne la région de Korhogo dans le nord de la Côte d'Ivoire (fig. 2). Cette région est située au centre de la grande zone cotonnière du pays (Korhogo-Ferkessedougou-Boundiali-Mankono) qui produit 60 à 70 % du coton graine (CIDT, 1996 b). En 1995-96, la seule région de Korhogo produisait un quart de la totalité du coton graine de la Côte d'Ivoire. Au cours de la période coloniale, l'industrie textile française et les autorités coloniales espéraient faire de la région un grand secteur de production cotonnière, mais les archives de la période coloniale font état des nombreuses tentatives infructueuses pour atteindre cet objectif. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso sont parmi les principaux pays producteurs de coton en Afrique (fig. 3).
- 2 Ce premier chapitre situe le cas ivoirien dans le contexte historique et géographique plus large du coton en Afrique de l'Ouest francophone. Il démontre que la Côte d'Ivoire est représentative de l'économie cotonnière de cette partie du continent du point de vue de l'histoire institutionnelle, agricole et sociale. Le débat porte, en particulier, sur le rôle unificateur de la CFDT qui a structuré les économies cotonnières d'Afrique de l'Ouest par le « système de la CFDT » à intégration verticale.

Le système de la CFDT est une variante de l'agriculture contractuelle que LITTLE et WATTS (1994) définissent comme « une coordination verticale entre des groupes et des acheteurs-industriels qui interviennent directement sur les décisions de production par le biais des obligations contractuelles du marché (volume, valeur, qualité et parfois fixation de prix forfaitaires). Ils fournissent des intrants spécifiques et exercent un certain contrôle sur la production (c'est-à-dire que le fournisseur et son client s'en partagent la gestion) ».

- 3 Les activités de la CFDT sont intéressantes pour deux raisons ; d'abord, elles englobent les périodes coloniales et postcoloniales et établissent un lien entre les premiers et les derniers chapitres de l'histoire du développement du coton ; en second lieu, le système de

la CFDT est devenu l'objet d'attaques de la part des politiques de libéralisation économique de la Banque mondiale en Afrique au cours des années 1990. La Banque mondiale, la CFDT et les compagnies cotonnières nationales comme la CIDT, au cours de longues négociations pour introduire une plus grande concurrence dans les économies cotonnières nationales, ont eu recours toutes les trois à l'argument du « développement » pour défendre leurs positions. L'analyse du discours sur le développement cotonnier montre d'abord comment les paysans sont représentés par la Banque mondiale et la CFDT dans l'interprétation qu'elles donnent de la réussite cotonnière (BOCCHINO *et al.*, 1999). Malgré leurs divergences à propos du bien-fondé de la privatisation des compagnies cotonnières d'économie mixte en Afrique de l'Ouest, la Banque mondiale et la CFDT se rejoignent pour estimer que la révolution cotonnière était directement liée aux innovations technologiques et institutionnelles introduites par la CFDT. Bien que la banque ait ensuite changé d'avis quant au bien-fondé du « système de la CFDT », en affirmant que les planteurs de coton bénéficieraient grâce à la privatisation d'une part plus importante du marché mondial (World Bank, 1999), elle estimait, tout comme la CFDT, que ces planteurs avaient joué un rôle secondaire dans l'histoire du coton ouest-africain.



Source : CIDT, FAO

Fig. 3 - Localisation de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest francophone en 1996 (milliers de tonnes).

- 4 Selon un autre récit, selon lequel les paysans sont les acteurs principaux de l'intensification et de l'expansion du coton en Afrique de l'Ouest. Cet autre récit commence par une brève présentation des variétés de coton cultivées en Afrique de l'Ouest. Le discours sur le développement cotonnier met l'accent sur le rôle joué par les agronomes français dans l'introduction de variétés de coton à haut rendement en Afrique. Cette histoire « eurocentrée » occulte le fait qu'une grande partie du patrimoine génétique de ces cotons « introduits » avaient une origine africaine.

Les grandes variétés de coton

- 5 Les origines et l'évolution du coton sont intéressantes car la culture de cette plante a démarré simultanément dans quatre différentes parties du monde (BRUBAKER *et al.*, 1999). Le genre *Gossypium* comprend quatre espèces fibreuses : deux proviennent de l'Ancien Monde (*G. arboreum* et *G. herbaceum*) et deux du Nouveau Monde (*G. barbadense* et *G. hirsutum*). En se basant sur la taille et la structure du chromosome, les botanistes pensent qu'un diploïde sauvage de génome A originaire d'Afrique fut l'ancêtre de tous les cotons à fibres. Un de ses descendants, si ce n'est l'ancêtre lui-même, est *G. herbaceum* subsp. *africanum* qui pousse à l'état sauvage dans les savanes sèches du Zimbabwe, du Botswana et du Mozambique. C'est la seule espèce sauvage de *Gossypium* à présenter des fibres (PRENTICE, 1972).

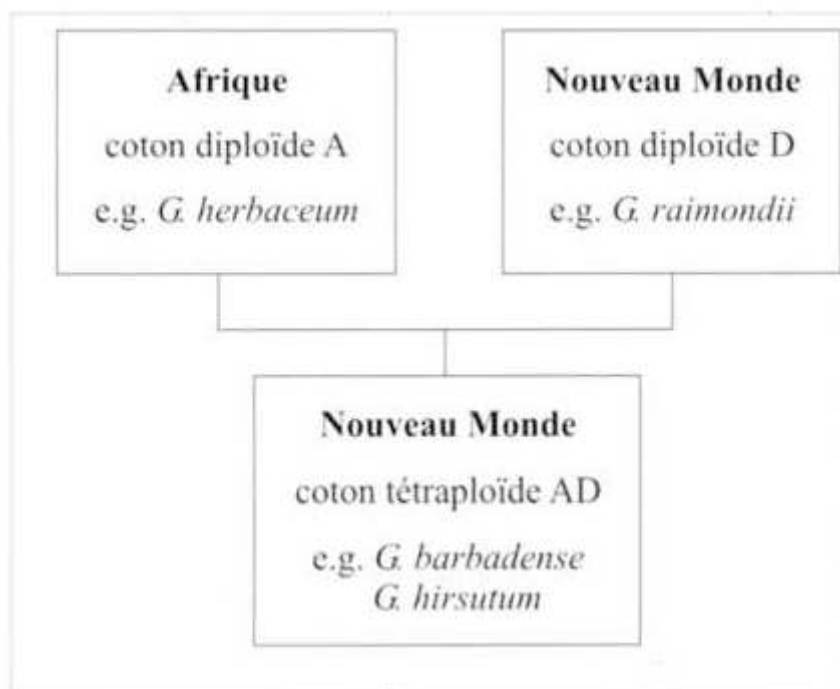
J.B. Hutchinson pensait que *Gossypium herbaceum* subsp. *africanum* était l'ancêtre vivant des variétés modernes de coton. J.F. Wendel pense, au contraire, que *Gossypium herbaceum* subsp. *africanum* est un descendant moderne de l'ancêtre sauvage de génome A (HUTCHINSON *et al.*, 1947 ; WENDEL, 1995 ; information orale de J.F. Wendel le 24 mai 1999).

- 6 L'Ancien Monde a acclimaté les cotons *G. herbaceum* et *G. arboreum*, à partir d'*africanum* au Moyen Orient (sud de l'Arabie) et en Asie du Sud (Inde et Pakistan). Ces espèces dites « asiatiques » ont envahi à nouveau l'Afrique et se sont répandues en savane longtemps avant l'essor de l'ancienne Égypte. Par contre, les cotons originaires du Nouveau Monde n'avaient pas de fibres. Les espèces à fibres du Nouveau Monde *G. barbadense* et *G. hirsutum* ne se sont développées qu'après le croisement de *Gossypium herbaceum* var. *africanum* (ou un de ses ancêtres) avec des variétés sauvages (fig. 4).
- 7 Les botanistes pensent que les variétés du Nouveau Monde ont été introduites en Afrique entre le XVI^e siècle et le début du XVIII^e siècle lors de la traite des Noirs (CHEVALIER, 1901 ; LEBEUF, 1949 ; PRENTICE, 1972). L'origine génétique de ces cotons « introduits » est à moitié africaine puisque tous les cotons tétraploïdes du Nouveau Monde contiennent des diploïdes africains de génome A (PRENTICE, 1972). Jonathan Wendel pense que les cotons du Nouveau Monde sont à plus de 50 % africains puisque le noyau dans lequel se trouvent les deux génomes provient d'un cytoplasme de génome A (communication personnelle le 24 mai 1999).

Les cotons du Nouveau Monde sont des plantes tétraploïdes (52 chromosomes) dérivées des plantes diploïdes A de l'Ancien Monde (26 chromosomes) combinées avec les diploïdes D du Nouveau Monde (26 chromosomes) (MUNRO, 1987). L'arrivée d'*africanum* dans le Nouveau Monde a suscité de nombreuses hypothèses dont les principales sont résumées par Munro.

- 8 Les variétés de l'Ancien et du Nouveau Monde étaient cultivées dans les savanes de l'Afrique de l'Ouest à la fin du XIX^e siècle quand le botaniste français, Auguste Chevalier, signala leur présence. Chevalier participa à une expédition scientifique en Afrique de l'Ouest en 1898-99, organisée par le général L.E. Trentinian, lieutenant gouverneur du Soudan français (Mali actuel). Il y avait peu de différences entre les objectifs « scientifiques » et « économiques » de cette expédition de quinze mois. GATELET (1901) et CHEVALIER (1901) ont insisté sur les deux volets de la mission dans leurs rapports. La mission comprenait un ingénieur (Roné) chargé d'étudier les potentiels hydro-électriques de certains tronçons du fleuve Niger ; les botanistes Hamel et Chevalier qui devaient étudier l'importance économique du caoutchouc sauvage ; et deux représentants de

l'industrie textile française (Jacquery et Fossat) dont l'objectif était de collecter des spécimens cotonniers et d'entreprendre des essais sur place. Chevalier participait également à l'identification des espèces de cotonniers, à l'étude de leur répartition géographique et à la sélection des variétés.



Source : WENDEL 1995

Fig. 4 - Les relations entre les grandes variétés de coton dans le monde.

CHEVALIER (1901, 1904) pensait avoir trouvé quatre espèces différentes de cotonniers : (1) *G. herbaceum* L., qu'il qualifiait de « l'espèce la plus anciennement connue des indigènes » ; (2) *G. barbadense* L., var. *Sea Island*, introduite au Soudan français en 1896 et 1897 « par les soins des commandants de cercles qui les ont réparties entre les chefs des principaux villages » ; (3) *G. religiosum* L., « [une] espèce très robuste qu'on trouve parfois au Sénégal près de la côte » ; et (4) *G. punctatum* Perr., « [une] variété africaine très vigoureuse de *G. hirsutum* L... l'espèce la plus répandue dans toute l'étendue du Sénégal et du Soudan. » HUTCHINSON *et al.* (1947) classent *G. religiosum* L. dans la variété *punctatum* de *G. hirsutum*. Ainsi, si les deux dernières espèces n'en font qu'une (*G. hirsutum* var. *punctatum*), Chevalier n'a découvert que trois espèces : une de l'Ancien Monde (*G. herbaceum*) et deux du Nouveau Monde (*G. barbadense* et *G. hirsutum*).

- 9 Les données archéologiques montrent que *G. barbadense* a évolué en un gros coton à fibres courtes dans l'ouest de l'Amérique du Sud dès 4500 avant J.-C. Au cours des millénaires, il a continué de se différencier en un certain nombre de variétés, la plus célèbre étant le coton pérenne à fibres longues et fine texture connu sous le nom de « Sea Island ». Il s'est développé aux Antilles, en Géorgie et en Caroline du Sud où il est devenu une plante pérenne dès la moitié du XVIII^e siècle. Une variété annuelle du coton Sea Island a évolué rapidement, sans doute par croisement avec une forme sauvage de *G. hirsutum* (STEPHENS, 1976). Les variétés pérennes avaient un long cycle cultural, ce qui faisait que les plantes ne pouvaient pas fructifier (HUTCHINSON *et al.*, 1947). Dès lors, des variétés annuelles ont été sélectionnées pour produire des capsules avant les premières gelées dévastatrices. Cependant, ce fut la variété pérenne de *G. barbadense* qui se répandit en Afrique de l'Ouest

et finalement en Égypte à partir de l'est de l'Amérique du Sud et des Caraïbes (HUTCHINSON, 1959).

- 10 On pense que *G. hirsutum* s'est développé dans le sud du Mexique et au Guatemala. Deux variétés de *hirsutum*, *punctatum* et *latifolium*, se sont largement répandues au-delà de ce berceau. Comme Chevalier l'a constaté, la variété *punctatum* devint le coton le plus fréquemment cultivé en Afrique de l'Ouest dès la fin du XIX^e siècle. L'une des raisons de son succès tient peut-être à la facilité avec laquelle on pouvait l'égrener manuellement.

La variété *punctatum* a une proportion élevée de graines cespiteuses où la couche de duvet est absente. Or, cette couche gêne la récupération des graines lors de l'égrenage manuel. Dans un site archéologique au Mexique (700-1300 apr. J.-C.), 80 % des graines récupérées étaient cespiteuses, ce qui montre le succès de cette variété dans le Nouveau Monde (BRUBAKER *et al.*, 1999).

- 11 Récemment, des variétés annuelles comme « Allen » ont été mises au point à partir de la variété *latifolium* après la Seconde Guerre mondiale en Côte d'Ivoire et ont bien réussi. *Latifolium* provenait de la région du Chiapas au Mexique. Des variétés annuelles de cette pérenne ont été sélectionnées dans le sud des États-Unis, ce qui a abouti à l'essor des cotons Upland célèbres dans le monde entier. Ces variétés à fibres moyennes et très productives se sont rapidement répandues dans les principales régions cotonnières du monde au cours des XIX^e et XX^e siècles. À l'époque coloniale, les agronomes ont entrepris des essais dans des stations expérimentales et diffusé des variétés « améliorées » de *barbadense* et *hirsutum* aux paysans au moment de la culture forcée du coton.
- 12 Les variétés introduites ont également fait l'objet de nombreuses expérimentations et sélections par les planteurs africains. Par exemple, on ne trouve une variété annuelle de *punctatum* qu'en Afrique de l'Ouest. De plus, le *punctatum* d'Afrique de l'Ouest est le seul coton du Nouveau Monde qui soit très résistant à la rouille (HUTCHINSON, 1959). Quand, à l'époque coloniale, les agronomes entreprirent l'étude détaillée des variétés locales, ils furent frappés par la forte hybridation du coton africain. Le chef du service de l'Agriculture en Côte d'Ivoire indiquait en 1915 que l'hybridation était continue, car les agriculteurs acclimataient aux sols et climats locaux des variétés récemment acquises. Il observait qu'on pouvait trouver une grande variété d'hybrides dans le même champ (Ansom, Aff Pol 3047 bis d. 39, 1918).

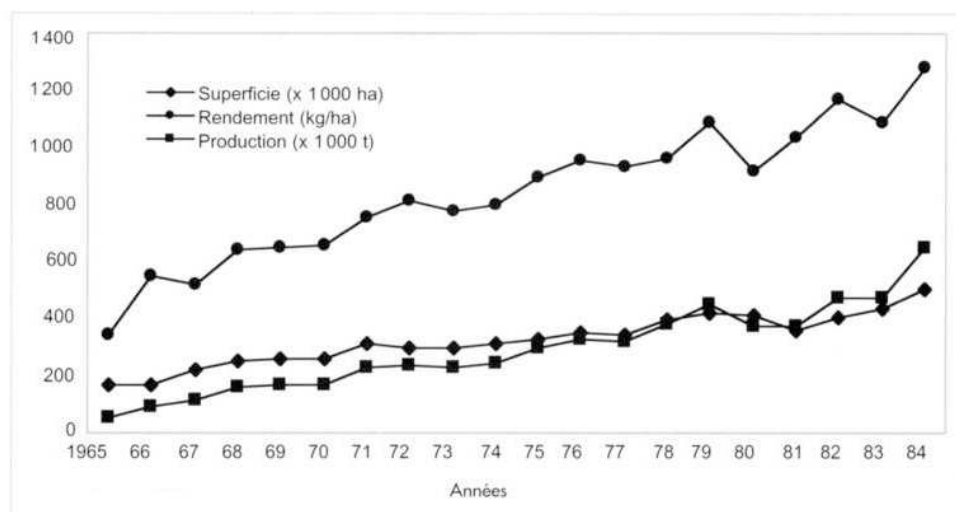
Chevalier a décrit la culture du coton pérenne dans la vallée du Niger moyen. Dans la région de Djenné, le semis avait lieu en général au début de la saison des pluies (juin-novembre), avec 10 à 20 graines dans des trous espacés de 70 à 150 cm. Une fois levés, les plants étaient éclaircis de façon à ne laisser que 2 ou 3 pieds, en culture intercalaire avec le sorgho. Après la récolte du sorgho, les paysans faisaient des buttes de terre autour des jeunes cotonniers. À certains endroits, les plants étaient arrosés en saison sèche et on y ajoutait du compost provenant de détritiques entassés aux abords du village pour améliorer la fertilité. S'ils étaient semés assez tôt en saison des pluies, les cotonniers produisaient dès la première année. Les rendements les plus élevés étaient obtenus en deuxième et troisième années après recépage des cotonniers pour provoquer de nombreux rejets. Certains cotonniers n'étaient pas taillés et continuaient à produire toute l'année, mais un coton de moins bonne qualité. Après une production continue pendant 4 à 5 ans, les rendements diminuaient et les agriculteurs cultivaient des légumineuses comme l'arachide et les pois à la suite du coton. Plus au sud dans les savanes humides du Soudan français et du nord de la Côte d'Ivoire, le coton pérenne était intercalé avec le maïs, le mil, l'igname, l'arachide, le riz et plusieurs condiments. Bien que Chevalier n'ait fait aucune remarque à ce sujet, le coton pérenne exigeait moins de travail que les variétés annuelles qui devaient être plantées tous les ans. À propos

de la culture cotonnière aux Antilles, William Bartram (CHATELIN, 1991 : 65-66) avait déjà souligné l'économie en travail que permet le coton pérenne.

- 13 Cette présentation rapide des variétés de coton en Afrique de l'Ouest soulève trois points généraux. D'abord, à la différence du discours dominant sur le développement de la culture du coton qui met en avant le rôle décisif joué par les Européens dans l'introduction des nouvelles variétés, ces variétés « exogènes » provenaient en grande partie d'Afrique. La moitié du patrimoine génétique des variétés du Nouveau Monde est d'origine africaine. Seconde point : les planteurs africains ont expérimenté d'autres variétés dans leurs champs. Ils ont favorisé les cotonniers qui avaient de bons rendements et les qualités requises par l'artisanat local (couleur, longueur de fibres, facilité d'égrenage manuel). Ces planteurs africains innovateurs contrastent avec l'image conventionnelle d'agriculteurs qui ont adopté de façon passive les nouvelles technologies. Troisième point : compte tenu de la situation de l'artisanat précolonial observée par Caillié et Binger, les Africains étaient intéressés par les nouvelles variétés de coton d'un point de vue économique et agronomique. Comme le montre Richard Roberts au Soudan français, les fileuses n'ont pas tardé à se rendre compte du gain de temps obtenu avec le coton à fibres longues et moyennes. Les cardeuses et les égreneuses manuelles introduites par l'Association Cotonnière Coloniale au début du siècle étaient également très appréciées par les artisans, car elles augmentaient la productivité du travail (ROBERTS, 1997).
- 14 En bref, la culture du coton, le filage et le tissage étaient d'importantes activités dans les économies rurales et les systèmes agricoles africains bien avant que les explorateurs et les colons européens ne commencent à y songer pour les besoins de l'industrie textile de la métropole.

Le coton ouest-africain

- 15 En 1996, l'Afrique de l'Ouest francophone était au sixième rang des pays producteurs de coton dans le monde avec 4,2 % de la production totale. La même année, elle exportait 80 % de sa production, soit 13 % des échanges mondiaux, ce qui en faisait le troisième exportateur (*Coton et Développement*, 1999 : 45).
- 16 La figure 5 montre l'augmentation régulière de la surface cultivée en coton, des rendements et de la production de coton graine entre 1965 et 1984. Pendant ces années, la production a augmenté de 15 % par an. Ces résultats remarquables étaient liés à une forte croissance annuelle des rendements (8,5 %) et de la surface cultivée (6,5 %). Les zones cotonnières les plus productives sont passées, pendant cette période, des savanes orientales aux savanes occidentales. Dans les années 1960, les principales zones cotonnières se trouvaient en Afrique centrale : Cameroun, Tchad et République centrafricaine. Vingt ans plus tard, la culture du coton était centrée en Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso. Dans cette région, la production cotonnière s'est concentrée en quelques secteurs : le haut bassin de la Volta noire produit 60 % du coton du Burkina Faso ; l'axe Sikasso-Koutiala produit 60 % du coton au Mali ; la région du Borgou au nord du Bénin produit 64 % du coton graine de ce pays.



Source : CIDT.

Fig. 5 - Évolution de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest francophone de 1965 à 1984.

- 17 L'histoire du coton ouest-africain a été victime d'une grande ironie du sort au xx^e siècle : au moment où sa production décollait, la demande européenne déclinait. Dans la première moitié de ce siècle, la France et la Grande-Bretagne encourageaient fortement leurs colonies à développer la production de coton dans le but d'approvisionner en matière première l'industrie textile des métropoles. Il s'agissait également de rendre l'Europe moins dépendante du coton américain qui était souvent cher et dont les approvisionnements pouvaient être interrompus comme ce fut le cas pendant la guerre de Sécession. L'Association cotonnière coloniale (ACC) fut créée au début du xx^e siècle afin d'encourager la culture et la commercialisation du coton africain dans les colonies françaises au profit des filatures et des usines de tissage de la métropole. L'ACC et ses successeurs n'ont finalement pas réussi à accroître les exportations de coton en raison des capacités d'adaptation de l'artisanat textile local et des contradictions inhérentes aux politiques coloniales (chapitre 3). Lorsque la production de coton a fini par augmenter dans les années 1960 (chapitres 4 et 5), l'industrie textile européenne était déjà sur le déclin. En 1950, l'industrie textile européenne était le principal consommateur de fibre de coton dans le monde (37 %). En 1997, cette demande a chuté à 9 %. Au cours de la même période, la part de la demande asiatique en coton passait de 26 à 67 % (SCHIEDECK, 1999). Ce changement géographique de l'organisation du commerce mondial se reflète dans les exportations cotonnières de la Côte d'Ivoire. Pendant la période coloniale, la France était le principal importateur de coton ivoirien. En 1995-96, 87 % du coton ivoirien étaient exportés vers l'Asie, 12 % vers l'Europe, et 1 % vers les autres pays africains (CIDT, 1996 a).

La Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT)

- 18 L'histoire sociale et agricole du coton en Afrique de l'Ouest francophone comporte des similitudes, mais aussi des spécificités selon les pays. La présence d'organisations pan-coloniales telles que l'Association cotonnière et un recours commun à la culture forcée et aux chefs locaux comme intermédiaires politiques et économiques indiquent l'existence de politiques et de pratiques similaires dans les zones cotonnières (SCHWARTZ, 1993).

Cependant, des différences importantes existaient au sein des colonies de l'A.-O. F et entre elles. Par exemple, au Soudan français, on se demandait périodiquement s'il était opportun de développer la petite production paysanne plutôt que la grande production irriguée. Ce débat n'avait pas lieu en Côte d'Ivoire où le coton était produit uniquement en culture sous pluies (ROBERTS, 1997 ; BASSETT, 1988 c). De même, les avantages et les inconvénients du coton en culture associée ou en monoculture étaient largement discutés. Bien qu'une histoire comparative de la culture du coton en Afrique francophone n'existe pas, le rapport d'un groupe de travail de la Coopération française (1991) révèle un certain nombre d'éléments communs tels que l'organisation de la production et la commercialisation par « filière » qui est répandue en Afrique de l'Ouest francophone. La période postcoloniale se caractérise par une dynamique sociale, économique et agricole à la fois commune et différente. Parmi les points communs, figurent l'émergence d'associations paysannes pour la commercialisation du coton au niveau villageois, la fourniture d'intrants et la gestion des crédits, l'extensification agricole comme stratégie économique et l'organisation de « grèves » du coton pour augmenter les revenus cotonniers par la négociation de prix d'achat plus élevés et d'intrants moins chers. Dans ces trois domaines, les ressemblances entre la Côte d'Ivoire et le Mali sont particulièrement frappantes (BINGEN, 1998 ; THEFFT, 2000). Cependant, la CFDT est peut-être le lien le plus important et le seul entre les pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest francophone.

- 19 La CFDT fut créée en 1949 comme société mixte de production et de commercialisation afin d'encourager le développement du coton dans les colonies françaises (chapitre 4). Au moment de l'indépendance de nombreuses colonies dans les années 1960, la CFDT continua de travailler étroitement avec les ministères de l'Agriculture et les agents des gouvernements pour développer le coton. Le gouvernement français détenait 64 % des actions de la compagnie, le reste revenant à des investisseurs privés. À la fin des années 1990, les principales activités de la compagnie portaient sur l'aide technique et financière aux compagnies cotonnières africaines ainsi que sur l'achat et la vente de coton. Comme le déclarait un porte-parole de la compagnie : « Nous vivons du coton » (entretien avec François Bérout, directeur du Développement rural, CFDT, 16 avril 1996).
- 20 Le tableau 1 indique les actions détenues en 1997 par la CFDT dans les compagnies cotonnières des anciennes colonies africaines. Elle fournit une assistance technique souvent associée à l'aide bilatérale au développement ; elle entretient des relations commerciales avec le Burundi, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mozambique et le Togo. La CFDT est également très présente dans les secteurs cotonniers en Gambie, Grèce, Espagne, Syrie et Viêt-nam. Par exemple, elle détient 60 % des actions de The Gambia Cotton Company, Ltd (CFDT, 1998).

Tableau 1- La CFDT et ses partenaires africains (1997).

Pays	Compagnie cotonnière	% du capital
Bénin	ICB	16
Burkina Faso	Sofitex	34
Cameroun	Sodecoton	30

Centrafrique	Sococa	34
Congo (RD)	Union cotonnière	88
Côte d'Ivoire	CIDT	30
Madagascar	Hasyma	38
Mali	CMDT	40
Sénégal	Sodéfitex	20
Tchad	Cotontchad	17

Sources : CFDT .Rapport annuel 1997(Paris: CFDT):6

- 21 Les fonds perçus pour l'assistance technique ne constituent pas la principale source de revenus de la CFDT Sa filiale, la Compagnie cotonnière (Copaco), est le principal organisme de commercialisation pour de nombreux pays de la zone franc tels que le Mali, le Sénégal, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine. Cinq pays africains (Mali, Tchad, Burkina Faso, Sénégal et République centrafricaine) détiennent 22,1 % des actions de la Compagnie Cotonnière. Le transfert général de l'industrie textile de l'Europe occidentale vers l'Asie de l'Est a nécessité que la Copaco étende ses débouchés internationaux. En 1981, elle avait 200 acheteurs. Dix ans plus tard, ce chiffre avait plus que triplé.
- 22 Comme les organismes qui l'ont précédée, l'objectif de la CFDT consistait à développer la production de coton dans les territoires français d'outre-mer au profit de la métropole. Ses activités étaient financées directement par le gouvernement français grâce aux « programmes d'aide au développement » : le Fides (Fonds d'investissements pour le développement économique et social) à la fin des années 1940 et après l'indépendance, le Fonds d'aide et de coopération (FAC) et la Caisse française de développement. Les interventions de la CFDT ont été centrées sur la diffusion de nouvelles variétés de coton, la création d'un système de vulgarisation, la fourniture de nouveaux intrants constituant son « paquet technique » (engrais, pesticides), l'égrenage et la commercialisation. Le système de la CFDT à intégration verticale est fondé sur le monopsonne qu'elle détient dans la commercialisation du coton. La capacité de la compagnie à fournir aux paysans son paquet technique dépendait de sa position d'acheteur unique du coton graine, ce qui lui permettait de déduire tout crédit accordé aux planteurs au moment de la vente de leur récolte à ses agents de vulgarisation. En bref, la CFDT devenait le seul et le plus important acteur économique en Afrique de l'Ouest grâce à sa présence dans les secteurs clés de la production et de la commercialisation du coton.
- 23 Aujourd'hui, l'engagement de la France dans le coton ouest-africain est lié à un intérêt politique et économique plus général visant à maintenir son influence dans une partie du continent perçue comme susceptible de sortir de son orbite, par suite des politiques de libéralisation économique et des programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale. La CFDT est une force d'union au même titre que le franc et la langue française. Elle unifie les secteurs cotonniers de beaucoup d'anciennes colonies par la participation au capital de compagnies (tabl. 1) et par les interventions de ses consultants. La

compagnie imprime fortement sa marque économique et culturelle sur la façon de conduire les affaires. La lutte entre la CFDT et la Banque mondiale à propos de la privatisation de la CIDT dans les années 1990 portait en fait sur la façon de gérer les affaires dans l'avenir et le degré de domination des firmes françaises.

- 24 Les autorités françaises n'insistent plus sur l'importance du coton ouest-africain pour l'industrie textile française, ce qui est un signe d'évolution. Elles utilisent, à la place, le discours sur le développement pour démontrer que le « système de la CFDT » est capital pour le développement et l'économie rurale de l'Afrique. Les rapports annuels de la compagnie mettent en avant son rôle « au service du développement ». Les conséquences du contentieux entre la CFDT et la Banque mondiale à propos de la privatisation de la CIDT sont importantes, car elles créent un précédent pour la réorganisation des secteurs cotonniers dans d'autres pays de la zone franc. Pour les chercheurs qui travaillent sur le développement africain, cette rivalité est également significative car elle permet d'analyser les liens « entre les rapports de pouvoir et de domination dans le monde et les mots et images qui représentent ces mondes » (CRUSH, 1995 : 6). L'image d'un monde rural traditionnel qui dépend d'« experts du développement » venus de l'extérieur est utilisée à la fois par la Banque mondiale et la CFDT pour légitimer leurs interventions et leurs pratiques. En présentant le développement du coton comme un problème technique et institutionnel relevant de leur compétence et non de celle des paysans, la Banque mondiale et la CFDT affirment qu'elles seules possèdent les connaissances techniques permettant d'aider les agriculteurs africains à s'intégrer progressivement dans une économie mondiale.
- 25 Les pages suivantes montrent comment les objets et les concepts du récit sur le développement cotonnier s'inscrivent dans le discours sur le développement. Comme d'autres discours, les discours sur le développement définissent « un espace dans lequel seules certaines choses peuvent être dites ou même imaginées » (ESCOBAR, 1995 a). Dès lors, il s'agit d'identifier à la fois les éléments constitutifs d'un discours sur le développement et l'« ensemble des rapports... qui définissent les règles du jeu : qui peut parler, de quels points de vue, avec quelle autorité et selon quels critères de compétence » (*ibid.* : 41).

Éléments du discours sur le développement cotonnier

- 26 Les graphiques d'évolution des surfaces cultivées en coton, des rendements et de la production totale constituent la représentation de référence de la révolution cotonnière en Afrique de l'Ouest. Il n'est pas surprenant bien sûr de les trouver dans les rapports annuels de la Compagnie cotonnière, mais aussi dans les évaluations agricoles de la Banque mondiale, les documents sur l'aide française, des articles scientifiques et même dans la presse populaire. Ils commencent à apparaître au début des années 1960 quand la CFDT introduit son paquet de techniques intensives. La figure 5 reprend ces indicateurs, mais seulement jusqu'en 1984 car après cette date, les données concernant les surfaces et les rendements en Côte d'Ivoire, premier producteur cotonnier en Afrique de l'Ouest francophone, ne sont plus fiables. La suppression de la subvention aux engrais en 1985 a poussé les agriculteurs à cultiver de plus grandes surfaces que celles relevées par la CIDT (chapitre 5). Jusqu'à cette date, les données concernant la production cotonnière correspondent mieux à la réalité.

- 27 La figure 5 indique l'évolution de la production dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, à partir de données fournies par la CFDT : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces paramètres de base à propos de l'intensification agricole soulignent le caractère « révolutionnaire » de la culture du coton au cours de ces vingt ans. C'est également sur ce type de graphiques que s'appuie le discours sur le développement cotonnier : l'essor constant la production est expliqué par des augmentations régulières des rendements et des surfaces cultivées. L'histoire sociale et agricole du coton est absente des commentaires qui accompagnent ces graphiques : ainsi, la production cotonnière était « pratiquement inexistante il y a quarante ans » (DUPONT, 1996 a). Cette image d'une croissance forte est complétée par un ensemble de présupposés qui construisent le discours sur le développement cotonnier.
- 28 1. *La pauvreté et l'ignorance des paysans qui ne disposent pas des compétences ni des techniques nécessaires pour améliorer la productivité agricole* : les nations riches, en faisant de la pauvreté un problème, ont légitimé et fondé moralement l'intervention extérieure pour créer ce qu'Escobar appelle « l'espace du développement » où les notions occidentales de modernisation seraient appliquées par des experts dotés de pleins pouvoirs pour supprimer la pauvreté. Pour ceux qui tentaient de définir cet espace du développement, il était évident que de nouvelles techniques agricoles et l'apport de capitaux entraîneraient des rendements plus élevés et une croissance de l'économie. À cette conception était sous-jacente l'hypothèse que les Africains étaient responsables de leur sous-développement et incapables d'innovations techniques. « Comme s'ils attendaient une aide occidentale destinée à des populations souvent affamées, illettrées, nécessiteuses, victimes de leur entêtement, de leur manque d'initiative et de leurs traditions », les agriculteurs africains étaient considérés en termes abstraits et a-historiques comme des « données statistiques à faire monter et descendre dans les graphiques d'évolution » (ESCOBAR, 1995 a : 9, 44). Le discours sur le développement cotonnier est ainsi caractérisé par des perspectives paternalistes, ethnocentriques et technocentriques profondément enracinées.
- 29 2. *Les paysans ont besoin de conseils techniques extérieurs*. Les idées occidentales de modernisation étant synonymes de développement, il était évident pour ceux qui définissaient cet espace que ses acteurs (des phytogénéticiens, des ingénieurs agricoles, des économistes du développement) et leurs institutions (des universités, des fondations, des organisations multilatérales) étaient spécialisés en transfert de technologies (YAPA, 1996). C'étaient eux qui disposaient des connaissances, du pouvoir et de l'expérience pour mettre fin à la pauvreté et à la stagnation ; eux seuls pouvaient créer les conditions d'une croissance durable. Les paquets techniques agricoles (variétés de coton à haut rendement, engrais et pesticides) mis au point par l'IRCT (Institut de recherche du coton et des fibres textiles) et diffusés par la CFDT à la fin des années 1940 et 1950 étaient le fer de lance de cette modernisation. Les pratiques et les savoirs locaux étaient considérés comme archaïques et peu utiles à ce projet de modernisation. Les variétés locales de coton les mieux adaptées aux cultures associées devaient être systématiquement supprimées au profit de variétés mises au point en stations expérimentales et destinées à être cultivées en monoculture.
- 30 3. *La viabilité de l'intégration verticale*. Le développement agricole se résumant à un problème technique, il fallait mettre en place des mécanismes et des institutions permettant aux paysans d'adopter les nouvelles technologies. La structure verticale vulgarisation-production-commercialisation déjà présentée comme « le système de la

CFDT » était louée en tant qu'innovation institutionnelle capitale pour servir de support à l'intensification agricole. En 1988, la Banque mondiale arrivait à la conclusion que « la stratégie du développement mise au point – mettant l'accent sur le développement technique, la fourniture d'intrants, la garantie des prix à la production, les paiements comptant aux agriculteurs, avec l'aide d'institutions autonomes bien gérées financièrement – doit être réformée, mais ne devrait pas être démantelée. Par rapport à d'autres pays, la production cotonnière dans le contexte institutionnel actuel s'est révélée très compétitive » (World Bank, 1988).

- 31 Au début des années 1990, lorsque la Banque mondiale a commencé à préconiser la privatisation des économies cotonnières de l'Afrique de l'Ouest francophone, elle estimait encore que l'intégration verticale était viable. Dans sa revue du secteur agricole de la Côte d'Ivoire, la Banque mondiale (1994) a clairement déclaré que la réussite du programme cotonnier était directement liée à l'intégration verticale : « Dans tous les cas de figure, il faudra impérativement maintenir l'intégration verticale de la filière et le niveau technologique atteint *qui a été à l'origine de son succès.* »
- 32 4. « *Le coton au service du développement.* » C'est la devise de la CFDT Les développeurs veulent nous rappeler que par le développement ils mettront fin à la pauvreté. Dans certains cas, comme la Côte d'Ivoire, la Compagnie cotonnière servait au développement régional financé par des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, Caisse centrale, FAC) afin d'encourager les cultures vivrières aussi bien que le coton. Lorsque les responsables de la compagnie et surtout ceux de la Banque mondiale étaient critiqués pour des frais généraux trop élevés ou des cultures vivrières délaissées, ils se justifiaient en disant que celles-ci étaient complémentaires du coton. De plus, des situations de monopsones étaient justifiées par un milieu à risques élevés et à faibles rendements (CAMPBELL, 1984 ; LELE *et al.*, 1989 ; Banque mondiale, 1994). La Banque mondiale, tout comme la CFDT présentaient leurs activités comme apportant de l'ordre dans un secteur agricole potentiellement chaotique. Elles donnaient l'impression qu'elles seules possédaient l'expérience et les connaissances nécessaires à la réussite du coton.
- 33 5. *Le coton, moteur du développement.* Les banques de développement internationales et les organismes d'aide ont investi dans l'agriculture pour favoriser la croissance économique conformément aux modèles dominants de développement à l'époque (STAATZ et EICHER, 1990). Au cours des années 1970 et 1980, la Banque mondiale a financé des douzaines de projets de développement rural intégré avec le coton comme « moteur du développement » dans vingt pays de la zone subsaharienne (World Bank, 1988 : 1). Outre l'intensification de la production cotonnière, ces projets avaient comme objectifs : Introduire la traction animale et les tracteurs, encourager les cultures vivrières, aider les organisations paysannes, améliorer les infrastructures sanitaires et les équipements villageois (routes, puits) (DEVEZE, 1994). La Banque mondiale ayant été déçue par le développement rural intégré, elle a fait pression pour que les sociétés d'économie mixte se retirent de ces activités et qu'elles fonctionnent davantage comme des sociétés privées (World Bank, 1987). Si le coton n'était plus le moteur du développement rural, il était encore considéré comme la principale culture commerciale en zones de savane et méritait d'autres investissements (TALLET, 1997).
- 34 6. *En tous cas, il n'y a pas d'alternative.* Cette variante locale de l'argument des avantages comparatifs légitime la préférence d'une culture par rapport à une autre. Par exemple, le revenu économique d'une journée de travail (dans des conditions idéales) est toujours calculé comme plus élevé pour le coton que pour des cultures alternatives comme le maïs,

le mil ou l'igname. Les compagnies cotonnières nationales comme la CIDT ont veillé à ce que les cultures vivrières ne concurrencent pas le coton, même lorsqu'elles étaient chargées d'encourager les cultures vivrières dans le cadre d'un développement régional. L'histoire du coton en Côte d'Ivoire montre que le désintéret actuel à rencontre des cultures vivrières est l'héritage d'un préjugé qui a toujours existé (BASSETT, 1988 b).

- 35 7. *Bien que dans le passé les paysans aient été « forcés » de cultiver le coton, aujourd'hui, ils le font de leur plein gré.* Peu d'importance est accordée au passé dans le discours sur le développement. De même, les « histoires » officielles du coton en Côte d'Ivoire commencent dans les années 1960, ou les années 1950 au plus tôt. Cette histoire très abrégée ne fait référence à la culture forcée du coton pendant la période coloniale que pour expliquer les réticences des paysans à la culture du coton au début de la période postcoloniale. Cependant, les paysans ont fini par reconnaître les avantages économiques liés à la culture du coton et ils s'y sont adonnés en grand nombre. Cette conception téléologique implique que « tôt ou tard, les "indigènes" seront convertis » (ESCOBAR, 1995 a).
- 36 8. *Pourquoi toucher à ce qui réussit ?* Ce dernier élément du discours sur le développement cotonnier et le plus récent est une réaction de défense de la CFDT et des compagnies cotonnières nationales comme la CMDT (Compagnie malienne pour le développement des textiles) face aux critiques de la Banque mondiale affirmant que le système de la CFDT devrait être démantelé et privatisé. La privatisation, selon la Banque, rendrait le secteur cotonnier plus performant et les prix plus compétitifs pour les planteurs de coton. Les responsables de la CFDT répliquent aux « ayatollahs du libéralisme » (FICHET, 1997) qu'ils n'ont aucune idée des réalités de la production paysanne pour laquelle le crédit, les prix garantis et les marchés contrôlés sont des éléments décisifs. Le système de la CFDT a procuré l'ordre, la stabilité et la croissance qui sont les signes de sa réussite. Les porte-parole de la société d'économie mixte française affirment que la réussite du coton fait figure d'exception en Afrique où, par ailleurs, les résultats agricoles sont mauvais. En bref, c'est l'un des rares exemples de développement qui devrait être imité par d'autres gouvernements africains plutôt que d'être écarté pour des raisons purement idéologiques. Il est intéressant de constater que la Banque mondiale (1988 : 43) dans son évaluation des secteurs cotonniers en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo était arrivée à la même conclusion : « le système de développement adopté dans les trois pays est sain et durable, son impact sur la population rurale est considérable et positif ; il devrait être réformé et non démantelé ».
- 37 Les éléments de ce discours sont liés par la légitimité qu'ils apportent aux politiques du développement, aux privilèges et interventions des principaux acteurs. Les intérêts cotonniers mettent l'accent sur les performances en termes statistiques pour renouveler une aide technique et des contrats de commercialisation lucratifs avec les États africains. Les professionnels de la Banque mondiale dressent l'expertise des projets de développement qui ont échoué et affirment officiellement la réussite du coton. Les économistes du développement montrent que l'intégration verticale est un modèle viable de modernisation agricole, puis ils commencent à travailler sur des alternatives néolibérales. La CFDT est peut-être la plus engagée dans ce discours sur le développement. Quand la Banque mondiale lève la bannière de la privatisation et fait pression sur le gouvernement ivoirien pour démanteler le système de la CFDT les représentants et partisans de la CFDT déclinent sur divers modes les éléments constitutifs du discours sur le développement cotonnier (DUPONT, 1996 a ; FICHET, 1997).

- 38 Je relie le récit sur le coton au discours sur le développement du Tiers Monde pour éclaircir les raisons de l'exclusion des paysans de ce récit et réfléchir sur ses implications théoriques. Un autre discours plaçant les paysans au centre de la révolution du coton exige d'expliquer leur absence du discours dominant. Je pense que les paysans ont joué un rôle essentiel pour influencer les conditions et les politiques qui ont permis la révolution du coton. Cette autre interprétation remet en cause non seulement la position des experts du développement qui fait autorité dans le discours sur le développement cotonnier, mais également leur interprétation du développement comme « problème technique, question de décision et de gestion rationnelles qui sont du ressort des professionnels du développement dont les connaissances techniques les qualifient pour cette tâche » (ESCOBAR, 1995 a : 53). La CFDT défend des intérêts politiques et économiques évidents dans cette élaboration de la réalité.
- 39 La perspective d'un changement des rapports de force a poussé le président Jacques Chirac à faire pression sur le président de la Banque mondiale pour que le système de la CFDT en Afrique de l'Ouest ne soit pas démantelé. Les profits de la compagnie cotonnière ne représentent pas le seul enjeu, l'influence économique et politique de la France dans ses anciennes colonies compte également (DUPONT, 1996 a).

« Le "scandale" du coton africain, dénoncé par quelques observateurs manipulés par des "études" soigneusement distillées par des bailleurs de dogmes, perdure obstinément puisque la campagne agricole 1997-98 se terminera sur un nouveau record historique des pays africains de la zone franc. » Michel Fichet, président de la CFDT, Rapport annuel 1997:3

Le lieu de recherche

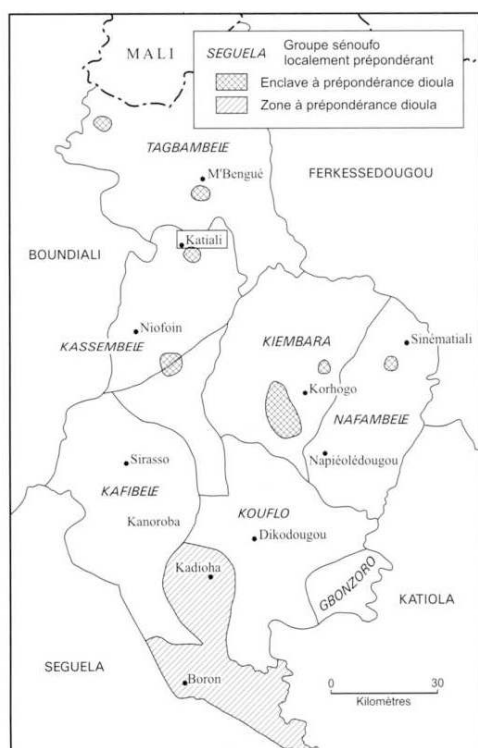
- 40 Pour comprendre la dynamique sociale et agricole de la culture cotonnière en Côte d'Ivoire, j'ai rassemblé des données dans la localité de Katiali située dans la sous-préfecture de Niofoin et le département de Korhogo. Katiali était un village de 1 800 habitants sénoufo et dioula (fin 2001, un nouveau recensement montre que la population a doublé). C'était le centre d'une chefferie précoloniale qui fut progressivement démembrée à la suite de guerres avec les chefferies voisines de M'Bengué et de Niellé, et de luttes armées entre Babemba Traoré et Samori Touré à la fin du XIX^e siècle. Il se trouve à 60 km au nord-ouest de Korhogo dans la zone de transition entre les savanes guinéennes et soudaniennes.

Située dans la zone tropicale subhumide entre 8 et 11° de latitude nord, la région de Korhogo a un climat caractérisé par des saisons pluvieuse et sèche bien distinctes. La saison humide dure de 5 à 6 mois (de mai à octobre) et totalise en moyenne 1 000 à 1 200 mm de pluies par an. La saison sèche commence en octobre et se termine début mai. Les saisons sèches et humides sont rythmées par les masses d'air nord-est/sud-ouest qui se déplacent avec le Front intertropical (KOWAL et ADEOYE, 1973). L'harmattan est un vent chaud et sec originaire du Sahara qui souffle vers le sud en janvier et février. Les températures mensuelles maximales et minimales sont respectivement de 37° et 22° en moyenne. La température mensuelle est en moyenne de 27°. L'ensoleillement est de 260 heures par mois pendant la saison sèche (près de 9 heures par jour) par rapport aux 140 heures par mois en juillet et août (moins de 5 heures par jour). De même, l'évapotranspiration potentielle est à son maximum pendant la saison sèche (135-160 mm par mois) puis elle diminue

pendant la saison des pluies (100-112 mm par mois) et les pertes totales s'élèvent à 1 525 mm par an. Au vu de cette situation climatique, la période la plus favorable pour l'agriculture se situe entre la fin mai et la mi-octobre (Sedes, 1965 : 3, 22).



Un quartier sénoufo de Katiali. Habitat de type villageois avant le lotissement géométrique. Le village semble désert ; les gens travaillent aux champs.



Source : Colibaly, 1978 : 53

Fig. 6 - Répartition des groupes dioula et sénoufo dans le département de Koroï.

L'intensité et la concentration des pluies en juillet et août (22 mm par jour) soulignent le caractère agressif du climat. La forte altération chimique et le processus de formation des sols latéritiques donnent des croûtes indurées

ferrugineuses et des sols ferrallitiques (latosols rouges) à faible fertilité (Sedes, 1965 : 14-18). En fonction de la densité du couvert végétal et des pratiques agricoles, l'érosion du sol peut être importante. Entre 1967 et 1974, l'Orstom a entrepris des études sur l'érosion dans la région de Korhogo et a révélé que le taux annuel d'érosion varie entre 3 et 9 tonnes à l'hectare sur des sols dénudés avec une déclivité de 4° (Gerdat, 1979 : 10).

Les Sénoufo, principale ethnie dans la région de Korhogo, sont également présents dans certaines régions du sud du Mali et du sud-ouest du Burkina Faso ainsi que dans le nord de la Côte d'Ivoire (fig. 6). Dans la région de Korhogo, ils se répartissent en un certain nombre de sous-groupes qui se différencient par leurs dialectes. Les Sénoufo sont essentiellement des paysans animistes.

Les Dioula musulmans qui parlent le mandé représentent la deuxième ethnie dans la région. Célèbres pour avoir dominé dans le passé les échanges commerciaux locaux comme ceux à longue distance dans la région de Korhogo et au-delà, ils sont aujourd'hui assimilés à des « commerçants sans commerce » (LAUNAY, 1982). En majorité dispersés et enclavés parmi les Sénoufo, ils s'adonnent essentiellement à l'agriculture et au tissage.

Depuis la fin des années 1960, un nombre croissant d'éleveurs peuls en provenance du Mali et du Burkina Faso se sont introduits dans la région (BASSETT, 1986). Selon l'ancienne société ivoirienne pour le développement de la production animale (Sodepra), il y avait environ 37000 têtes de bétail appartenant aux Peuls dans le pays en 1989. KIENZ (1991) estime que l'effectif du bétail des Peuls a augmenté de 9 % par an entre 1968 et 1989, en se concentrant au centre-nord de la région (BERNARDET, 1984). Les relations entre les Peuls transhumants et la population locale sont toujours très tendues, car les paysans ne sont pas dédommés des dégâts causés aux récoltes par les troupeaux (BASSETT, 1988 a).

- 41 Au milieu des années 1990, les principales cultures sont le maïs, le riz, l'arachide et le sorgho. Semées seules ou en association, elles couvrent 60 % des surfaces cultivées à Katiali, le coton occupant à lui seul 33 % du secteur. L'igname est une culture vivrière importante dans le sud de la région de Korhogo. À l'heure actuelle, il n'y a pas de terre en appropriation privée dans la région en dehors des zones urbaines. Les droits coutumiers basés sur l'usage dominant encore. Les densités de population dépassent rarement 20 hab./km², à l'exception d'un rayon de 15 à 20 km autour de Korhogo où elles atteignent en moyenne 80 hab./km² (COULIBALY, 1978).

Méthodologie

- 42 La plupart des chercheurs de terrain reconnaissent que la reconstitution de l'histoire des changements agraires soulève des questions méthodologiques et épistémologiques (CLIFFORD, 1983 ; RABINOW, 1977 ; KEYES ADEROIKE et VANSINA, 1995). Les défis sont multiples et varient selon la région étudiée : disponibilité incertaine et fiabilité relative des statistiques de production agricole, erreurs et lacunes des archives coloniales, ignorance des langues locales et caractère très subjectif de la production du savoir. De plus, mes hypothèses et mes orientations théoriques à mon arrivée en Côte d'Ivoire en janvier 1981 ont certainement influencé mes recherches. Par exemple, mes préoccupations à propos de la faim dans le Tiers Monde et de ses rapports avec la concurrence entre cultures vivrières et commerciales m'ont incité initialement à étudier l'histoire du coton (BASSETT, 1984). Par conséquent, j'ai entrepris une étude de la gestion des exploitations agricoles pendant un an pour mieux comprendre la place du coton dans le système agricole et l'économie locale (BASSETT, 1988 b). L'intérêt que je portais à l'histoire sociale et agricole

du coton m'a amené à consulter les archives de quatre pays différents. Aux archives nationales de la Côte d'Ivoire, j'ai passé des mois à lire les rapports trimestriels des administrateurs locaux. Ces documents, rédigés par des responsables administratifs connus sous le nom de « commandants de cercle » contiennent de précieuses informations sur les changements sociaux et agricoles du point de vue des autorités coloniales. Entre 1898 et 1904, le nord de la Côte d'Ivoire était administré par des officiers militaires français dont le quartier général était à Bamako au Mali actuel. Les commandants envoyaient des rapports à propos de leurs opérations et de leur travail administratif à leurs supérieurs à Bamako. J'ai consulté ces documents en juin 1982 aux archives nationales du Mali à Koulikoro.

- 43 Dans l'organisation administrative coloniale française, le gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française (A.-O. F) se trouvait à Dakar au Sénégal. Les gouverneurs de chaque colonie envoyaient leurs rapports annuels au gouverneur général. Bien qu'ils ne soient pas aussi détaillés que les rapports des commandants de cercle, ces rapports annuels contiennent des informations sur les politiques et leurs résultats qui entraînaient d'importantes répercussions au niveau local. Le gouverneur général, à son tour, soumettait ses rapports annuels au ministre des Colonies à Paris. Ces documents traitent de questions politiques qui concernaient toute l'Afrique-Occidentale française ; stockés à l'origine rue Oudinot à Paris, ils se trouvent maintenant à Aix-en-Provence. Comme les chapitres 2 et 3 l'attesteront, ces archives ont été d'une grande utilité pour reconstituer l'histoire du coton avant la Seconde Guerre mondiale.
- 44 Pour des raisons politiques, les archives nationales de la Côte d'Ivoire sont inaccessibles pour la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale. Cependant, la Chambre de commerce de la Côte d'Ivoire à Abidjan possède d'importantes archives sur certains secteurs de l'économie coloniale d'après-guerre. Grâce aux dossiers sur le coton, j'ai pu reconstituer les politiques cotonnières de la période coloniale jusqu'à l'indépendance.
- 45 Des témoignages oraux ont fourni une seconde source de données. J'ai interviewé des anciens dans les villages, des agents de vulgarisation et des responsables de la compagnie cotonnière au cours des années 1980 et une bonne partie des années 1990. Après avoir acquis leur confiance, des hommes et des femmes m'ont parlé ouvertement, entre autres des conditions de vie et du commerce pendant la période coloniale et même précoloniale, de l'organisation sociale de la production, de la culture forcée, de la migration, des régimes fonciers et des systèmes agricoles. J'ai essayé de compléter ces informations orales par les documents d'archives, de façon à donner une image aussi précise que possible des transformations de la société et de l'économie rurales dans la zone étudiée. Les témoignages oraux d'agents de vulgarisation cotonnière maintenant à la retraite, ont fait davantage que suppléer au manque d'archives pour les années 1950. Leurs récits de l'introduction forcée de nouvelles variétés de coton dans les années 1950 et 1960 ont ainsi fourni de précieux détails sur ce chapitre important, mais peu connu de la révolution cotonnière.
- 46 Alors que j'effectuais une étude sur une année de gestion d'exploitations agricoles, à partir d'un petit échantillon de sept ménages à Katiali, j'ai décidé d'enquêter sur un lot plus large de 38 ménages classés en fonction de leur richesse relative pour avoir une vision plus représentative des systèmes agricoles locaux. Des informations ont été relevées sur les cultures et les surfaces cultivées, les techniques agricoles, la main-d'œuvre extérieure, l'emplacement des champs et les statuts fonciers. Ce nouvel échantillon comportait 19 ménages sénoufo et 19 ménages dioula. L'étude des systèmes

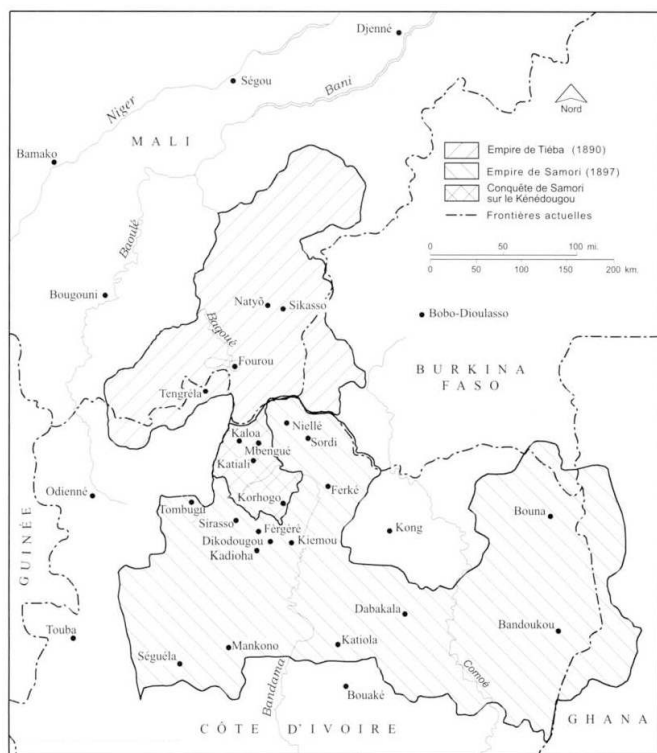
agricoles a été renouvelée à chaque visite à Katiali en 1986, 1988, 1992 et 1995. Cette étude prolongée dans le temps est à la base de mes observations sur la dynamique des pratiques agricoles au cours des années 1980 et 1990 traitée aux chapitres 4 et 5. À la suite de ces nombreuses visites et enquêtes, j'ai commencé à évaluer non seulement la vitesse des changements agricoles, mais également leur orientation et parfois leur courte durée. L'essor puis le déclin de l'engagement des femmes dans la culture du coton illustrent bien de tels changements rapides. Ils n'auraient pas été perceptibles si j'avais décidé d'adopter la méthode plus classique qui, généralement, consiste à retourner dans la région étudiée dix à vingt ans après la première étude (BLANC-PAMARD et RAKOTO RAMIARANTSOA, 2000 ; MOORE et VAUGHAN, 1993). Des visites et études répétées m'ont permis de relever ces tendances et leurs évolutions. Les résultats de mes recherches ont souvent été à rencontre de l'idée d'une stagnation agricole qui prévalait dans le discours des développeurs à propos de l'agriculture en Afrique (World Bank, 1981 ; CLEAVER et SCHREIBER, 1994). Ils contredisent également l'image de paysans passifs victimes d'exploitation dans les rapports de production au bénéfice de capitaux étrangers et d'États africains (BERNSTEIN, 1979 a ; DINHAM et HINES, 1983). Cette recherche répétée dans le temps révèle une histoire plus complexe, intéressante et dynamique. Les informations fournies par ces enquêtes constituent la troisième source documentaire de l'ouvrage.

- 47 Enfin, j'ai collecté des statistiques agricoles sur la production cotonnière au niveau local, régional, national et international. Localement, j'ai comparé mes chiffres de surfaces et production cotonnières avec les statistiques des agents de vulgarisation et des responsables de coopératives. Au niveau du cercle, de la région et du pays, je me suis fié aux rapports de la Compagnie cotonnière ivoirienne et aux entrevues avec ses responsables divers. J'ai également effectué trois visites au siège de la Compagnie cotonnière française, la CFDT, à Paris où j'ai été invité à consulter les documents et à discuter du développement du coton avec des responsables. Ces discussions ont servi à situer le cas ivoirien dans un contexte régional plus vaste. Outre les similitudes historiques, technologiques et institutionnelles entre la Côte d'Ivoire et d'autres économies cotonnières de pays francophones exposées dans ce chapitre, les documents sur les systèmes agricoles consultés à la CFDT ont révélé des pratiques agricoles communes aux planteurs de coton (par exemple, la culture attelée, l'extensification). Enfin, une économie cotonnière régionale et un artisanat textile mettant en relation paysans, tisserands et marchands n'existaient-ils pas bien avant la colonisation européenne ?

Chapitre 2 : Le choc des empires, 1880-1911



Photo : « Les prisonniers de Samori. »
Service historique de l'armée de Terre, A.O.-F, Soudan 2, 1898



Source : PERSON, 1990 cartes 33 et 41
Fig.7 Les empires de Tiéba (Kénédougou) et de Samori.

- 1 La fin du XIX^e siècle fut une période très violente dans l'histoire du nord de la Côte d'Ivoire. Entre 1880 et 1900, la région fut envahie successivement par des armées africaines et européennes qui s'efforcèrent de la rattacher à leurs propres zones d'influence. Dans les années 1890, la région de Koriogo fut occupée par les troupes de trois empires. Entre 1883 et 1894, la région formait la partie méridionale de l'Empire du Kénédougou dirigée par Tiéba jusqu'en 1890 dont la capitale était Sikasso. En 1894, Le grand conquérant Samori s'empara de la région et l'incorpora dans son nouvel empire de l'est (fig. 7). Après la défaite de Samori en 1898, les Français occupèrent la région et imposèrent un pouvoir colonial jusqu'à l'indépendance en 1960. Ces bouleversements politiques devaient avoir des répercussions sociales et économiques d'une portée incalculable pendant la période coloniale. À la veille de la domination coloniale, l'économie rurale de la région de Koriogo a déjà connu de grandes transformations. C'est ce qui ressort d'une présentation fragmentaire de l'économie cotonnière précoloniale et de l'artisanat indigène, d'après les témoignages des explorateurs européens qui traversèrent la région au début et à la fin du XIX^e siècle.

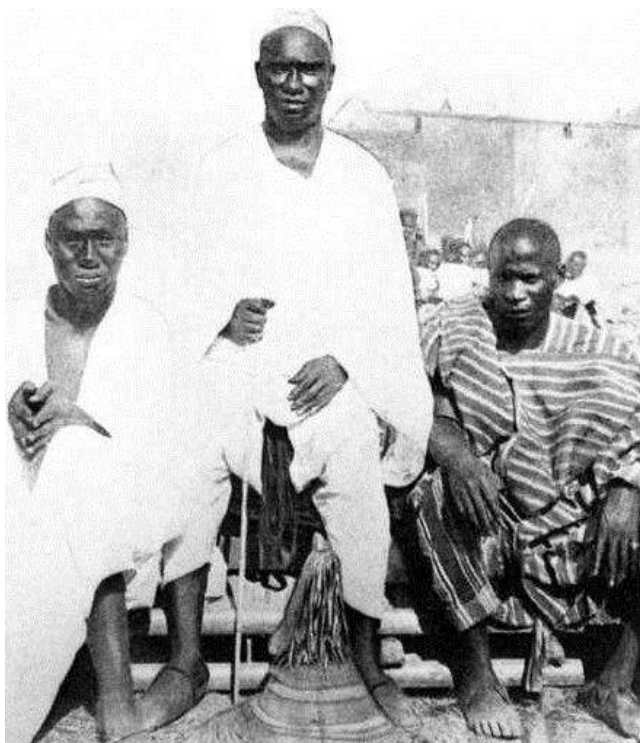
La situation précoloniale du nord de la Cote d'Ivoire

- 2 La rareté des documents écrits et des témoignages oraux rend difficile la reconstitution de l'économie rurale, et en particulier des systèmes agricoles dans le nord de la Côte d'Ivoire avant la domination coloniale. En 1981, date du début de ma recherche sur le terrain, seuls quelques aînés à Katiola pouvaient encore fournir des informations sur la fin de la période précoloniale. Les documents écrits datant de la période précoloniale sont également rares. Peu d'explorateurs européens s'étaient rendus dans la région avant sa

colonisation en 1898. Pendant une bonne partie du XIX^e siècle, les Européens ont cru qu'une chaîne de montagnes élevées connue sous le nom de montagnes de Kong barrait une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. On croyait que cette chaîne de montagnes impressionnante, mais imaginaire, était un obstacle majeur au commerce et aux voyages. Il fallut attendre l'exploration de la région par Binger en 1887-88 pour que les monts de Kong soient rayés des cartes et que la région s'ouvre aux Européens (BASSETT et PORTER, 1991).

- 3 Le premier Européen à pénétrer dans la région, René CAILLIÉ (1830), partit de Sierra Leone en 1827 déguisé en Maure pour se rendre dans la légendaire cité de Tombouctou. Il traversa les régions malinké de Sambatiguila et Timé avant d'entrer chez les Sénoufo au sud de Tengréla. Voyageant avec des caravanes conduites par des marchands dioula, Caillié fut enclin à voir les régions qu'il traversait avec les yeux de ses informateurs dioula. Par exemple, il n'a pas distingué l'ethnie des Sénoufo ; il les appelle simplement des Bambara, mot dioula pour dire païen, et pour désigner généralement les groupes non musulmans. La « découverte » des Sénoufo (« Sien-ré ») est attribuée à Binger, bien que Louis Tautain les ait identifiés auparavant sous le nom de « Sénéfo » (*Bulletin...*, 1890 ; TAUTAIN, 1887).
- 4 Les observations de Caillié sont néanmoins intéressantes et utiles car elles donnent un aperçu de la vie économique et politique au début du XIX^e siècle. Il a remarqué que les Sénoufo étaient organisés en une multitude de petites chefferies dont certaines se faisaient la guerre. Caillié dépeint une vie rurale paisible à la différence de Binger qui, 60 ans plus tard, décrit les ruines causées par l'expansion des empires de Samori et Tiéba. La région était riche en cultures vivrières : l'igname, le maïs, le mil, l'arachide et le riz « poussent en abondance dans ce pays heureux » (CAILLIÉ, 1830). Les agriculteurs sénoufo cultivaient du coton qu'ils échangeaient à des hommes et femmes dioula contre du sel et des noix de cola (*ibid.* : 57-58, 63). Les femmes dioula filaient le coton et leurs maris tissaient des cotonnades. Au cours d'expéditions commerciales à longues distances, les femmes vendaient les noix de kola et achetaient du coton pour le filer. Lorsqu'elles atteignaient des endroits comme Djenné, les femmes vendaient leur fil contre des cauris, la monnaie locale, qu'elles utilisaient pour acheter du sel. Les hommes dioula échangeaient les cotonnades contre du sel, des noix de cola et des cauris le long des routes commerciales (*ibid.* : 69).
- 5 Au-delà de ces descriptions des activités économiques rurales le long des principales routes commerciales, le lecteur sait peu de choses des systèmes agricoles dans les communautés visitées par Caillié qui n'indique pas, par exemple, les techniques agricoles ni l'organisation du travail agricole. Cependant, il remarque que les travaux sont surtout faits par des esclaves. Chez les Malinké en particulier, les ménages relativement prospères dépendaient du travail agricole des esclaves. Les ménages plus pauvres qui ne possédaient pas d'esclaves étaient obligés de cultiver leurs champs. Les esclaves servaient également de porteurs dans les caravanes qui parcouraient de longues distances. Lorsque la caravane s'arrêtait dans un village à la fin de la journée, les esclaves partaient immédiatement en brousse ramasser du bois afin de préparer le repas du soir.
- 6 Tengréla était un centre commercial important lors du passage de Caillié en janvier 1828. C'était le point de rencontre de routes commerciales venant de la côte guinéenne et du fleuve Niger. Les marchands y échangeaient du sel contre des cotonnades et des noix de kola (*ibid.* : 87-88). Il comportait également un artisanat indigène florissant dont les textiles se vendaient aussi loin que Ségou et Djenné dans le nord (*ibid.* : 99). Des droits de

douane étaient perçus le long des principales routes sur les quantités de marchandises transportées. Des agents des douanes portant des fouets et des vêtements à capuche noirs agrémentés de plumes d'autruche se tenaient aux abords des villages pour percevoir les droits (*ibid.* : 86). Ces recettes assuraient la richesse des chefs de villages bien situés.



Babemba Traoré et Tiéba Traoré. Sikasso (Mali), environ 1892. Derrière les personnages, les fameuses fortifications de Sikasso, battues en brèche par l'armée française en 1898. (Avec l'aimable autorisation des Archives nationales de la République du Sénégal.)

- 7 Soixante ans plus tard, le capitaine Louis-Gustave Binger arriva dans les régions de Tengréla et de Niellé dans le nord de la Côte d'Ivoire actuelle au cours de sa célèbre mission d'exploration et de reconnaissance pour le gouvernement français. Il partit de Bamako en juin 1887 et traversa l'empire de Tiéba, à l'époque où les troupes de Samori assiégeaient en vain la capitale, Sikasso. Binger espérait se rendre à Tengréla pour montrer des marchandises françaises, conclure un traité et se renseigner davantage sur le sud du pays. Cependant, on lui en - interdit l'accès à cause des relations amicales qu'entretenait alors la France avec Samori. Ce dernier s'était emparé de Tengréla en 1885 pour en être chassé quelques mois plus tard. Tengréla était allié avec Tiéba et très hostile aux Français. En fait, BINGER (1892) dut fuir Tengréla au milieu de la nuit pour éviter d'être tué. Au cours de sa traversée de la chefferie de Niellé, il fait un certain nombre d'observations intéressantes sur la production agricole, le commerce et la répartition du peuplement.



Samori Touré prisonnier à Saint-Louis, après sa défaite en septembre 1898. (Carte postale, collection Fortier.)

- 8 Comme Caillié, Binger voyagea dans le nord de la Côte d'Ivoire en janvier et février, en milieu de saison sèche. La plupart des activités agricoles sont alors finies et les observations de Binger se limitèrent aux récoltes tardives de coton et à la confection des buttes d'igname. Ses remarques sur les activités agricoles dans la chefferie de Niellé donnent un aperçu de l'organisation de la production. Par exemple, Binger remarqua que Pégué, le chef de Niellé, installait ses esclaves dans des campements comprenant jusqu'à 50 personnes. Ils cultivaient et stockaient des produits dans des greniers auxquels Pégué avait librement accès.
- 9 S'arrêtant dans le village de Dioumanténé à environ 100 km au nord de Katiali, Binger y nota que « Les Mandé-Dioula qui sont fixés ici font tisser par leurs captifs de la cotonnade blanche rayée de bleu analogue à celle de Fourou ; dans le village où j'ai campé il y avait dix-sept métiers en activité. Le coton se récolte ici ; il y a des champs partout, mais je n'ai vu nulle part d'indigo ; le village cultive aussi du maïs et différentes variétés de mil et de sorgho, quelques arachides et beaucoup de riz » (BINGER, 1892 : 68).
- 10 En dehors de Niellé, Binger s'arrêta dans un campement où les esclaves surveillaient la nouvelle récolte. L'igname, le mil, le sorgho et le coton étaient les principales cultures. Il remarqua que les esclaves jouaient un rôle important dans la culture et le filage du coton. Le coton était récolté « chaque matin » par les femmes esclaves et filé la nuit (BINGER, 1892). L'entrée à Niellé lui étant interdite par Pégué, Binger continua jusqu'à la frontière orientale de la chefferie. Dans le village de Léra, Binger rapporta qu'il avait vu sur le marché 600 kg de coton (« 31 fofous de 20 kg ») (*ibid.* : 264). Il raconta que les marchands dioula achetaient du coton brut pour le faire filer par les femmes, libres et esclaves. La toile tissée par les hommes dioula était échangée contre du sel « ou tout autre article » (*ibid.* : 269). L'organisation sociale de la production basée sur l'esclavage domestique, le

commerce inter-régional des cotonnades et la prévalence des variétés de cotons pérennes associées à d'autres cultures devaient vite être bouleversés par la colonisation européenne. Les conflits militaires entre les fondateurs d'empires européen et africains au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle ont mis en place les cadres territoriaux de la future transformation agraire.

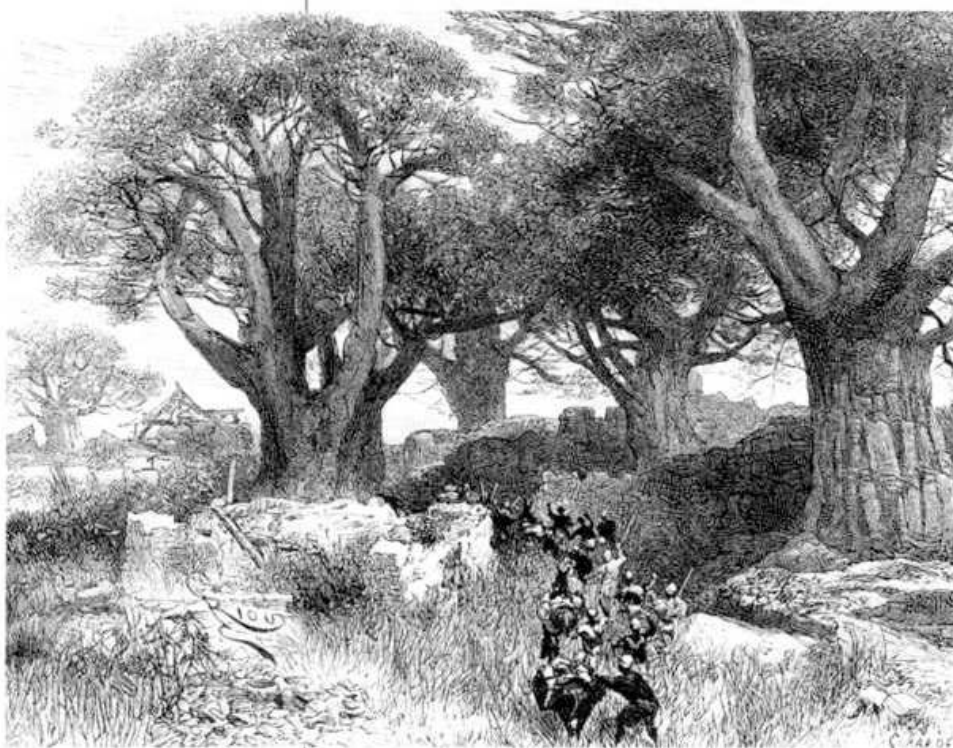
La région de Korhogo à la veille de la colonisation

- 11 Alors que Tiéba étendait son empire vers le sud et l'est, les forces de Samori pénétraient dans la vallée de la Bagoué à la frontière ouest du Kéné Dougou. Samori était repoussé vers le sud-est à mesure que les forces militaires françaises prenaient possession de la vallée du haut Niger au début des années 1880 (KANYA-FORSTNER, 1969). La lutte entre Samori et Tiéba aboutit au siège de Sikasso par Samori en 1887-88. Au cours de ce conflit qui dura seize mois, Korhogo et ses « vassaux » (y compris Katiali) fournirent des vivres à Sikasso (PERSON, 1968 : 1610). Il était plus difficile aux 10 000 à 20 000 hommes de Samori de se ravitailler. D'après Binger, 200 porteurs amenaient chaque jour sur le front environ deux tonnes de céréales pour les troupes affamées de Samori. Cette nourriture arrivait d'une région située à plus de 300 km du front. Depuis 1885, la région entre les rivières Baoulé et Bagoué était dévastée. Les vivres et les porteurs étaient réquisitionnés au-delà de cette zone dépeuplée.
- 12 Les exactions perpétrées par Samori et Tiéba variaient d'une région à l'autre et d'un village à l'autre. Certains villages, partisans de longue date de Samori ou de Tiéba, ne subissaient pas les pillages et réquisitions de leurs soldats. Les villages d'esclaves semblent avoir payé un « tribut » plus lourd au *faama*. D'autres, conquis par la force, durent payer le plus lourd tribut (PERSON, 1968 : 876 ; ANRS, 1G146, 1890-91). Dans les deux empires, les réquisitions n'étaient pas seulement inégales, mais aussi irrégulières dans le temps. Lorsque Samori assiégea Sikasso à la fin des années 1880, le tribut semble avoir été assez élevé et régulier des deux côtés. À d'autres périodes, le montant et la date du tribut variaient avec l'éloignement de la région par rapport au front, l'histoire des relations politiques entre une région donnée avec Samori ou Tiéba, et les politiques des représentants de chaque empire dans chaque région (RONDEAU, 1980 : 289-292). Que les réquisitions et les pillages furent fréquents ou épisodiques, les deux empires dépendaient largement de l'agriculture et des esclaves, ce qui ruinait l'économie régionale. Binger observa partout des ruines dans la région de Niellé (également connue sous le nom de « Follona » de Pégoué) où les troupes du Kéné Dougou pillaient régulièrement les villages. En raison de l'esclavage, de la famine et de la mortalité liées à la guerre, BINGER (1892) estima que les densités de population dans la région de Niellé avaient baissé de 40 hab./km² à 12-15 à la fin des années 1880.

« Les ruines sont trop nombreuses pour être toutes relevées. » Louis-Gustave BINGER, 1892 : 71.

- 13 En janvier-février 1894, Jean-Baptiste Marchand, explorateur et officier français, fit une mission de reconnaissance dans la région de Koroko (Korhogo). Son objectif consistait à reconnaître une rivière navigable entre le fleuve Niger et la côte de Guinée. Il décida que le meilleur trajet de ce qu'il appelait avec optimisme *Le Transnigérien*, relierait les rivières Bandama et Bagoué. Cependant, il faudrait construire une voie de chemin de fer de 95 km pour relier les deux rivières dont le tracé passerait juste au sud de Katiali (Ansom, AF

1142). Marchand passa une nuit à M'Bengué et traversa Katiali où il rattrapa « la piste des caravanes » reliant Tengréla et Kadioha. Son rapport officiel n'offre pas beaucoup de détails sur son expédition dans le pays sénoufo (Ansom, Mission 8, 1894). Cependant, il donne la mesure des dégâts causés par le Kéné Dougou sous Babemba successeur de Tiéba en 1893, lors des pillages et des destructions d'une grande partie du pays sénoufo : « Le spectacle d'horreur qui se déroulait incessamment sous nos yeux pendant cette longue marche était d'ailleurs peu fait pour nous reconforter : champs ravagés, villages détruits et encore fumants d'où s'élevait une véritable odeur de charniers—aux abords, sous les rares arbres offrant quelque ombrage où l'on était tenté de chercher un abri contre les excès d'une chaleur torride empuantée, quelques varioleux, des vieillards presque toujours, achevant de mourir en geignant leur dernière plainte sur les corps de ceux qui étaient déjà morts » (*Ibid.*).



Ruines de Niellé. Une troupe de tirailleurs sénégalais progresse dans un paysage désolé. Les grands baobabs attestent l'importance et l'ancienneté du village. (Gravure de Riou, *in* BINGER, 1891.)

- 14 En résumé, les instantanés de la vie rurale décrits par Caillié, Binger et Marchand révèlent que le nord de la Côte d'Ivoire a subi des changements considérables entre le premier et le dernier quart du XIX^e siècle. L'intégration politique et économique de petites chefferies dans les empires conquérants du Kéné Dougou et de Samori a entraîné une forte instabilité, une désorganisation et un dépeuplement. Les attaques incessantes et l'esclavage semblent également avoir transformé l'organisation de la production. Les travaux agricoles semblent reposer beaucoup plus sur les esclaves dans les années 1880 que dans la décennie 1820. De même, l'instauration des travaux forcés dans les champs du *faama* et de *almani* a permis l'essor de ces empires africains.
- 15 En janvier 1894, au moment du passage de Marchand, Babemba s'était déjà retiré à Sikasso pour réprimer une révolte des Miniankala (Minyanka). Certaines de ses troupes étaient restées à l'arrière pour construire des avant-postes dans des villages récemment

conquis, comme Tiémou et Tioroniaradougou. Cependant, elles évacuèrent rapidement la région lorsqu'elles apprirent que les troupes de Samori arrivaient du nord-ouest. Samori fut chassé du Ouassoulou (Wasulu) par les forces militaires françaises commandées par le lieutenant colonel Bonnier qui entra dans la région de Bougouni (MÉNIAUD, 1931 ; KANYA-FORSTNER, 1969). Comme Samori passa à l'est de la Bagoué, il s'empara de contrées auparavant fidèles au Kéné Dougou telles que Tengréla et Kaloa.



Gbon Coulibaly, chef historique des Sénoufo de Korhogo, réputé pour son habileté politique. Korhogo, 1943. (Avec l'aimable autorisation de l'Ifan, Dakar.)

- 16 Samori s'installa dans le village de Diégbé à 5 km au nord de Korhogo, où il convoqua tous les chefs de la région. Gbon Coulibaly était à la tête de cette délégation (COULIBALY, 1990 : 126). Le chef du sous-groupe Kiembara se soumit à l'autorité de Samori en déclarant : « Je ne suis pas un guerrier mais un cultivateur. Je ne veux pas la guerre. Je m'en remets à vous » (op. cit. : 126). Samori accepta le serment d'allégeance de Gbon et se mit à faire main basse sur les céréales et les esclaves pour soutenir sa politique expansionniste. Le « pacte de Diégbé » devait avoir des conséquences d'une grande portée sur la répartition spatiale de la population dans la région. La région de Korhogo, épargnée par la machine de guerre de Samori, devint un refuge pour ceux qui fuyaient les dévastations des troupes de Babemba et de Samori. Par conséquent, la région fut de plus en plus peuplée alors que les communautés de l'arrière-pays soit perdaient leurs habitants, soit se regroupaient en agglomérations plus grandes pour se défendre (op. cit. : 126-129).
- 17 Selon Yves PERSON (1968 : 1577), Samori espérait que le Kéné Dougou servirait de protection à son nouvel empire de l'est vis-à-vis des Français qui étaient concentrés le long du fleuve Niger. Pour éviter tout autre conflit avec le Kéné Dougou, Samori créa une zone tampon entre la limite sud du Kéné Dougou et le nord de la région de Korhogo. En janvier 1895, ses *sofas* forcèrent la population de la chefferie de M'Bengué à évacuer leurs terres pour se réinstaller à l'ouest de Korhogo dans le village actuel de M'Bengué Dougou (

1968). Après deux semaines de violents combats, la puissance de feu française battit en brèche les murailles de Sikasso qui avaient résisté à Samori. Babemba se suicida plutôt que de se rendre aux Français. Les chefs locaux importants qui s'étaient montrés hostiles aux Français avant la chute de Sikasso furent « sévèrement réprimés » (Ansom, S.G. Soudan 9, 1898 b). Lorsque les troupes françaises entrèrent dans la région de Korhogo en mai 1898, les forces de Samori fuirent rapidement vers le sud pour rejoindre *l'almani* au sud de Touba. Gbon Coulibaly, se rendant compte d'un renversement des rapports de force, prit les devants une fois de plus et regroupa des partisans derrière les Français. La famine sévissait dans la région après le pillage des greniers par les sofas de Samori en fuite. Les Français occupèrent rapidement la région désertée, en créant des postes à Tombougou, Tiémou et Boribana. La fuite de Samori se termina le 29 septembre 1898 lorsqu'il fut capturé par les troupes françaises près de la frontière du Libéria (ANRCI, *Monographies*, 1905).

- 21 Après la chute du Kéné Dougou et de Samori, les Français ne tardèrent pas à occuper le nord de la Côte d'Ivoire. L'occupation militaire fut assurément facilitée par la désorganisation et l'insécurité qui régnaient dans la région. À la suite des massacres, des rafles d'esclaves et des pillages accomplis par les armées de Babemba et de Samori, les Français estimèrent que le moment était opportun d'occuper le nord. Comme l'écrivait le lieutenant gouverneur du Soudan (Mali) dans un télégramme à l'inspecteur général des Colonies en juillet 1898 : « Il serait urgent de profiter stupéfaction et terreur habitants pour occuper solidement tout pays au fur et à mesure conquêtes ; malheureusement, nous manquons de troupes... si nous n'occupons pas immédiatement, nous risquons d'être obligés de refaire conquête en détail à la campagne prochaine, quand terreur sera dissipée » (Ansom, S.G. Soudan 4, 1898).



Samori écoutant le discours du lieutenant gouverneur Trentinian après sa défaite. Le dénouement d'une longue confrontation. Kayes, 1898. (Service historique de l'armée de Terre, AOF, Soudan 2.)



« Des maisons brûlées, des cadavres et des mourants après le passage de Samori. » 27 septembre 1898. Cette légende accompagne la photo dans l'album dont elle est extraite. (Service historique de l'armée de Terre, AOF, Soudan 2.)

- 22 La première étape consistait à créer une structure administrative et à imposer une taxe de capitation à la population locale, ce qui fut réalisé assez rapidement par les officiers. En 1898, la région de Korhogo faisait partie d'une région administrative appelée le cercle du Haut-Bandama, qui comprenait également les districts de Tombougou (Boundiali) et d'Odienné. Les cercles du Haut-Bandama, de Bouna et de Bouaké constituaient le Territoire militaire de Kong. Ce territoire dépendait de la Région de Volta et était rattaché au Soudan français. Il fallut attendre avril 1900 pour que la région de Korhogo soit rattachée à la colonie de la Côte d'Ivoire (ANRCI, *Monographies*, 1905). Cette nouvelle carte du Soudan français représente une réorganisation radicale des rapports de force dans la région. Une copie de la carte fut envoyée par le lieutenant gouverneur Trentinian du Soudan français au ministre des Colonies. Dans une lettre accompagnant la carte, le gouverneur Trentinian écrivait : « Au point de vue de l'organisation politique du territoire du Soudan, celui-ci est divisé en régions, diversement coloriées, subdivisées elles-mêmes en cercles, dont les limites sont indiquées sur la carte. Enfin, des signes conventionnels permettent de distinguer les territoires administrés directement de ceux placés sous notre protection immédiate et une légende indique la population de chaque cercle et la superficie de chaque région » (Ansom, S.G. Soudan 9, 1899).
- 23 Les affirmations du gouverneur Trentinian et du cartographe concernant le contrôle des territoires étaient, cependant, farouchement contestées par les populations indigènes. Par exemple, la résistance des Gouro et des Baoulé à l'administration coloniale française dans les régions de Zuénoula et de Bouaké contredit les affirmations affichées sur ces cartes (MEILLASSOUX, 1964 : 292-295 ; WEISKEL, 1980).

- 24 La taxe de capitation fut rapidement imposée à la population des territoires récemment occupés. Deux mois seulement après la capture de Samori, le ministre des Colonies demanda au lieutenant gouverneur du Soudan français « de profiter de la présence de nos troupes pour percevoir immédiatement une taxe de capitation comme celle qui existe déjà dans d'autres parties de la colonie ». Selon lui, il était important que la population prenne l'habitude de payer cet impôt pour qu'il soit déjà établi lorsqu'un administrateur civil prendra le contrôle de la région.
- 25 Pour établir une nouvelle carte, il fallait également connaître avec précision la répartition de la population dans le territoire récemment conquis. Les razzias successives de la région de Korhogo par Babemba et Samori avaient considérablement modifié l'habitat. À l'habitat dispersé par petits villages qui caractérisait la chefferie de Katiali s'était substitué un regroupement de l'habitat soit en grands villages fortifiés, soit dans des secteurs protégés comme l'aire de plus en plus peuplée autour de Korhogo. Les cartes comme celle de la figure 8 montrent le village des réfugiés de Katiali-Koura et le village abandonné de Katiali. Des ruines d'anciens villages (indiquées sur la carte par « R^{es} ») sont repérables au sud et au sud-est de Katiali. Au début de l'année 1900, avec l'autorisation du commandant militaire français, les habitants de Katiali-Koura retournèrent à Katiali (ANRM, 1N-174, 1890-1899). Quelques réfugiés d'anciens villages de la chefferie décidèrent également de s'installer à Katiali où ils créèrent de nouveaux quartiers, mais la plupart décidèrent de rester là où ils avaient trouvé refuge.
- Par exemple, le quartier de Sedionkaha fut créé par les réfugiés de l'ancien village de Segbaran. Un certain nombre de forgerons de Diomé se réinstallèrent dans le quartier de Fononkaha, alors que les nouveaux quartiers de Zambédala et de Gborplédala furent créés par les habitants des anciens villages de Katialiplé et de Selio.
- 26 Les recherches menées actuellement par le géographe Sinali Coulibaly montrent que les conséquences démographiques des troubles de la fin du XIX^e siècle influençaient encore la répartition de la population recensée en 1975. Son analyse indique que la taille des habitats tend à être beaucoup plus importante dans les secteurs à l'est et à l'ouest de Korhogo où 60 à 80 % de la population vivent dans des villages de plus de 700 habitants. De vastes secteurs vides séparent souvent ces communautés. Par contre, les villages situés dans la sous-préfecture de Korhogo sont plus nombreux et dispersés, et beaucoup plus petits. La densité de la population (fig. 9) montre la répartition très inégale de la population de la région en 1975.

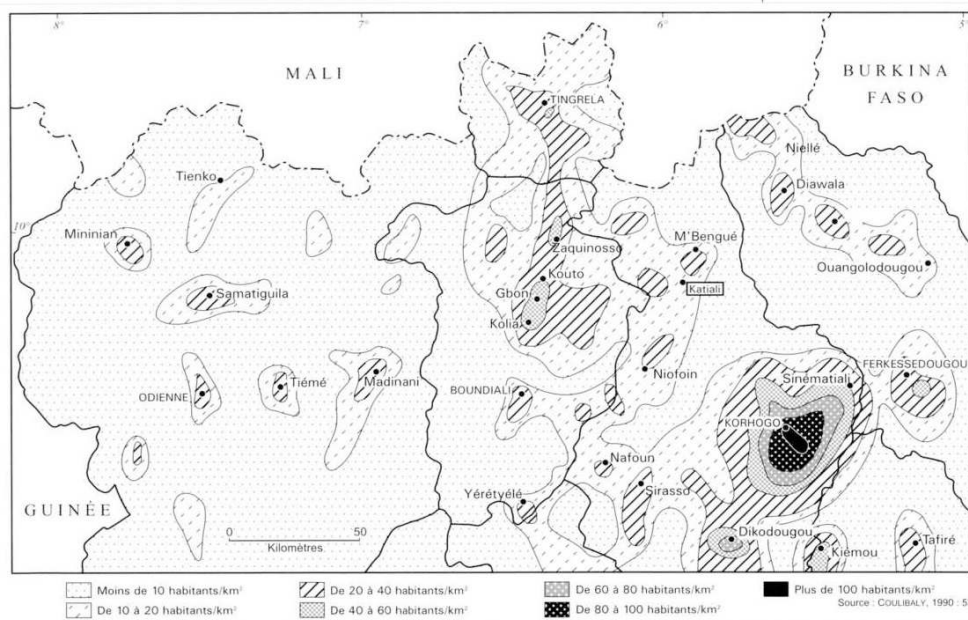


Fig.9-Les densités de population de la région de Korhogo aux environ de 1975.

- 27 Cet héritage démographique de la période précoloniale fut une source continue de frustrations pour les administrateurs coloniaux qui souhaitent étendre leur autorité sur la région. Encore en 1958, le commandant du cercle de Korhogo s'exclamait que celui-ci était « impossible à administrer correctement » en raison de l'inégale répartition de la population. Le commandant D. Pinelli constatait que les 200 000 habitants de la subdivision de Korhogo étaient répartis en 14 cantons et 748 villages sur une surface de plus de 11 000 km² (ANRCI, 2704, 1958). Les administrateurs visitaient rarement les villages situés en dehors de cette aire relativement dense. Lorsque le commandant du cercle de Korhogo se rendit à Katiali en 1942, il sembla que c'était la première visite de ce genre depuis des années (ANRCI, 426, 1942).
- 28 Face à ces difficultés liées à la répartition géographique de la population, les autorités coloniales créèrent une structure administrative qui leur permit d'intervenir plus efficacement dans les affaires politiques et économiques locales. C'était une structure de commandement et de contrôle hiérarchique. Dans chaque *cercle*, les ordres provenaient du bureau du *commandant de Cercle*. Par exemple, si c'était le moment d'annoncer la surface à cultiver en coton, il en informait en premier les administrateurs français qui dirigeaient chaque subdivision du cercle. Au milieu des années 1920, le cercle de Korhogo comprenait les subdivisions de Korhogo, Boundiali et Ferkéssédougou. Chaque subdivision était ensuite divisée en cantons, chacun étant dirigé par un chef indigène qui transmettait les directives du responsable du cercle aux chefs des villages de son canton. Les chefs de village, à leur tour, informaient les chefs de lignage des quartiers de la surface cotonnière à cultiver pendant cette saison. Pour faciliter la transmission des informations et des ordres, chaque canton devait envoyer un représentant au centre administratif de la subdivision où il vivait dans un quartier appelé *jasa* (campement en dioula). Le représentant était connu sous le nom de *jasatigi* (représentant au *jasa* en dioula). Au milieu des années 1920, il y avait vingt-cinq *jasatigi* dans la subdivision de Korhogo (COULIBALY, 1990 : 178). C'était le *jasatigi* qui informait le chef du canton des ordres du commandant de cercle. Les commandants de cercle et les chefs de subdivision disposaient également d'un campement dans chaque canton pour leurs rares tournées en

brousse. Les villageois étaient obligés d'entretenir ces campements sans quoi ils étaient punis.



Vue de Korhogo vers 1943. En arrière-plan, la résidence administrative à gauche et le quartier *jasa* à droite. Au loin, le mont Korhogo. Au premier plan, le quartier sénoufo avec greniers et cases d'habitation qui présentent des influences soudanaises (toit plat). (Avec l'aimable autorisation de l'Ifan, Dakar.)

- 29 Le commandant de cercle ne s'adressait pas directement aux *jasatigi*. Il existait deux autres intermédiaires : l'interprète du commandant et le chef des *jasatigi*, connu sous le nom de *jasakuntigi* (chef des représentants au *jasa* en dioula) (*ibid.*). Le commandant de cercle et ses chefs de subdivision employaient un *garde de police* local pour veiller à ce que leurs directives soient bien appliquées. Ces « gardes », comme on les appelait dans les villages, étaient les représentants les plus présents et les plus brutaux de l'État colonial au village. En 1932, il y avait 38 gardes affectés dans la subdivision de Korhogo, 18 à Ferké et 18 à Boundiali (ANRCI, 3333, 1933). Lorsque les circonstances l'exigeaient, les gardes de cercle recrutaient d'autres Africains pour les aider. Ces irréguliers étaient connus localement sous le nom de « goumiers ».

Ce terme provient du mot arabe *gaum* signifiant « troupe ». Dans l'histoire coloniale française, un *goum* faisait allusion à un contingent militaire fourni par une tribu à l'armée française en Algérie. « Goumier » fait référence à un cavalier d'un *goum* (Dictionnaire Petit Robert, 1981 : 877).

- 30 Des exemples du fonctionnement de ce type de commandement sont donnés dans le chapitre suivant. Mon propos consiste à rappeler l'origine de cette structure administrative coloniale dans le cadre des bouleversements politiques et de la nouvelle répartition de la population à la fin de la période précoloniale.

Appropriation, collaboration, résistance

- 31 Au cours des deux dernières décennies du XIX^e siècle, la région de Korhogo fut donc le théâtre de violences et de pillages au moment de la création d'empires par des puissances africaines et européennes. Les récits de Binger et de Marchand fournissent des informations de première main sur la géographie, l'expansion et les changements des

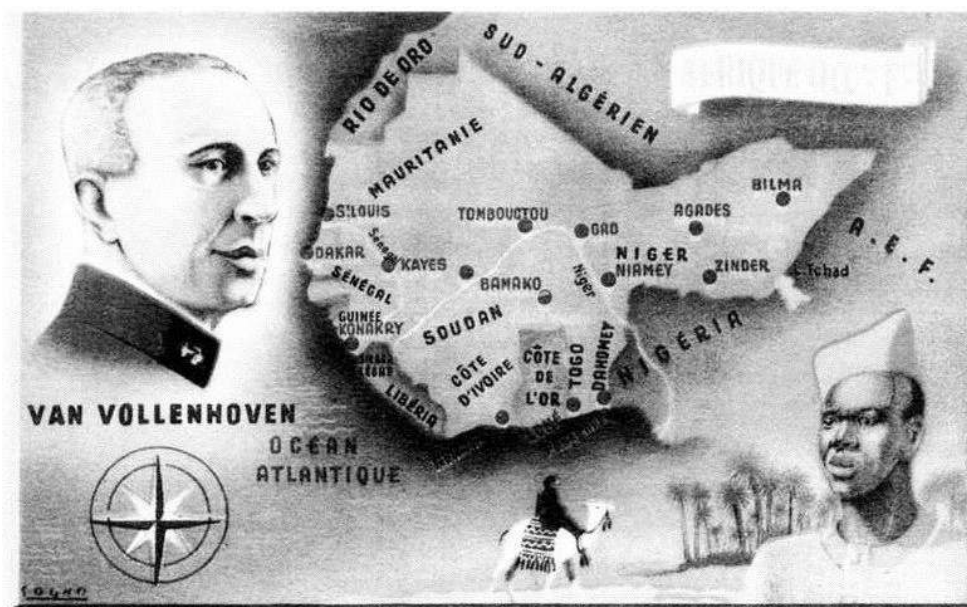
empires africains à la veille de la domination coloniale française. Le fait qu'ils insistent sur les ravages, les déplacements et les massacres s'explique en partie par leurs propres missions idéologiques d'échanges pacifiques et de colonisation, connues sous le nom de « mission civilisatrice ». Néanmoins, le spectacle d'horreur qui émerge de ces récits de la fin de la période précoloniale nous renseigne sur les grands bouleversements sociaux et politiques dans la région à cette époque. Cette très grande instabilité contrastait avec la période relativement pacifique décrite par Caillié.

- 32 La grande instabilité de cette fin de siècle a finalement facilité l'occupation de la région par les Français. La *Pax Gallica* sera un changement bien accueilli par les Sénoufo et les Dioula de la région. Cependant, les continuités avec le passé n'étaient pas aussi bien admises. Au cours de la première décennie de la colonisation, les Sénoufo devaient faire l'expérience des réquisitions de vivres par les Français et du travail forcé. À nouveau, la région était considérée comme un grenier et les Kiembara vus comme l'ethnie dominante. Gbon Coulibaly, le collaborateur de la première heure, augmenta son pouvoir pendant la période coloniale et bien après l'indépendance. Comme dans le passé, la résistance aux dirigeants étrangers et à leurs collaborateurs devait se poursuivre. En effet, les thèmes d'appropriation, de collaboration et de résistance se retrouvent dans l'histoire sociale de la région de Korhogo aux époques précoloniale et coloniale. Dans le chapitre suivant, je reprends le fil de la culture cotonnière et de l'artisanat pour analyser l'influence des processus sociaux et économiques locaux sur le changement agricole dans le nord de la Côte d'Ivoire jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Chapitre 3 : Le régime des réquisitions, 1912-1946



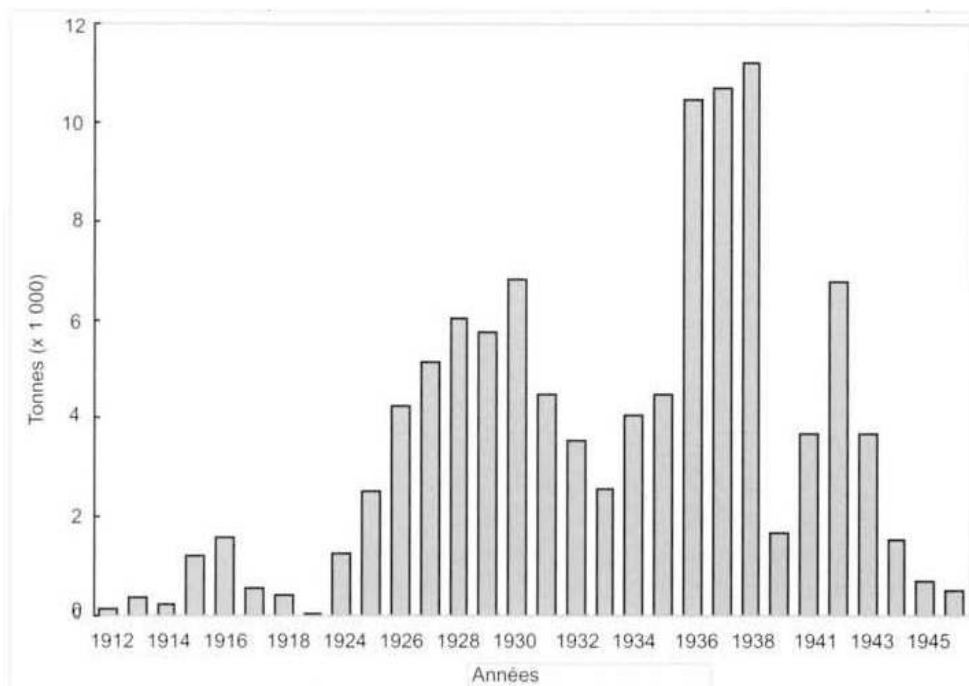
Photo : « Le marché de Koroko (Korhogo) au début du XX^e siècle. » Carte postale, collection M. B.



Carte de l'A.O.F. Joos Van Vollenhoven en fut le gouverneur général de 1917 à 1918. Carte postale, éditeur anonyme

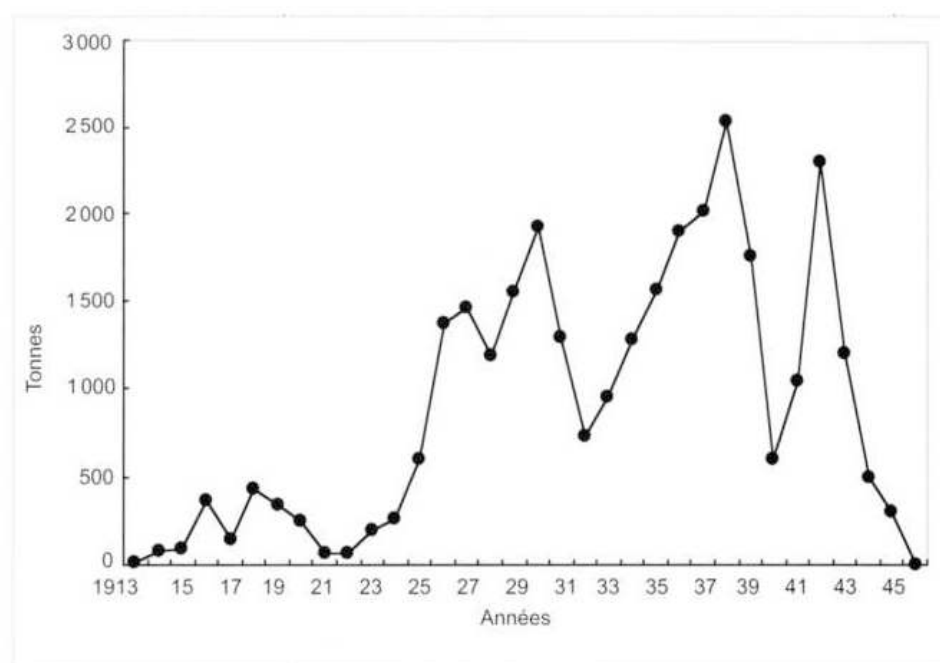
- 1 Pendant la période coloniale, les cultivateurs ne produisaient pas assez de coton fibre pour les besoins de l'industrie textile française : c'est un thème récurrent de l'histoire cotonnière en Côte d'Ivoire. Les nombreuses tentatives des administrateurs coloniaux pour intensifier la culture du coton n'ont jamais donné de résultats satisfaisants. Les colonies africaines n'ont fourni que 1 à 3 % des fibres de coton nécessaires à la métropole pendant presque trois décennies et demi (*Revue internationale...*, 1951). Selon l'époque, les autorités mentionnaient un certain nombre de facteurs pour expliquer ces résultats décevants : variétés à faible rendement, ravageurs du coton, prix bas, concurrence des cultures vivrières, résistance des paysans à la culture forcée. L'existence d'un marché parallèle du coton qui alimentait un artisanat local de tissage était particulièrement frustrante pour les administrateurs. Ce marché parallèle était un obstacle direct à la fourniture de matières premières pour l'industrie textile de la métropole et pour l'exportation de cotonnades vers les colonies. Cette utilisation locale de coton était un « problème » âprement discuté au sein des autorités coloniales. Certains cherchaient à supprimer l'artisanat local, alors que d'autres le défendaient, mais tous s'accordaient à dire que pour augmenter les exportations de coton, il fallait satisfaire d'abord les besoins locaux. Le maintien du libre-échange impliquait que la production de coton devait être augmentée substantiellement pour satisfaire à la fois les besoins des marchés locaux et ceux d'exportation. Par conséquent, les politiques cotonnières visaient à encourager les planteurs à produire plus de coton que les besoins locaux. Les archives montrent que cet objectif a été atteint, mais rarement à des niveaux jugés satisfaisants. Les administrateurs coloniaux ont à plusieurs reprises eu recours à la force pour obtenir plus de coton. Cependant, des contentieux entre administrateurs à propos du caractère approprié, moral et légal de la culture forcée du coton ont abouti à une application inégale et à des politiques changeantes. La production de coton a connu des périodes d'essor et de crise (fig. 10) traduisant des revirements dans les contraintes administratives, des réformes politiques et une résistance paysanne aux politiques cotonnières. Les trois années records dans les exportations de coton (1930, 1938, 1942) correspondent à des périodes de

contraintes et de souffrances accrues dans les régions productrices de coton (fig. 11). En fait, le marché parallèle du coton n'offrait pas seulement un autre débouché aux producteurs de coton, il jouait aussi un rôle dans les politiques agricoles coloniales.



Source : ANCRI.

Fig. 10 - La production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1912 à 1946



Source : ANCRI

Fig. 11 - Les exportations de la Côte d'Ivoire en coton fibre de 1913 à 1947

- 2 La persistance du marché parallèle du coton et son influence sur les politiques coloniales révèlent un certain nombre de problèmes dans l'histoire agraire de l'Afrique. D'abord, son

existence même va à rencontre de l'idée que les importations de textiles bon marché sonnaient le glas de l'artisanat local en Côte d'Ivoire (LAUNAY, 1982). Les importations de tissus français étaient rarement bon marché ; leur prix élevé stimulait souvent le tissage local. En second lieu, la liberté relative dont jouissaient les producteurs ruraux sur les marchés cotonniers empêchait la France de capter le coton produit par les paysans. L'adhésion de l'État colonial au libre-échange a permis aux commerçants locaux dioula de concurrencer les marchands français auprès des producteurs de coton. Les marchands locaux payaient plus cher et offraient des conditions de commercialisation plus souples que les maisons de commerce européennes. Les producteurs de coton tiraient profit de ce marché parallèle lorsqu'il favorisait leurs intérêts. À la grande déception des autorités coloniales, des agents de vulgarisation et de l'industrie textile, le commerce des produits vivriers fournissait également aux producteurs un autre débouché. Cette deuxième possibilité offerte par le marché amenait les paysans à négliger le coton pour l'igname ou le riz lorsque les prix de ces denrées étaient plus intéressants que celui du coton. En fin de compte, la relative autonomie dont jouissaient les paysans pour tirer parti des opportunités du marché contrariait les autorités coloniales dans leur tentative de développer les exportations de coton.

Débats politiques autour du coton

- 3 La liberté des paysans de vendre leurs récoltes à n'importe qui dépendait de l'interprétation et de la mise en application par les administrateurs locaux de la politique du libre-échange. Leur interprétation était influencée en partie par l'ambition d'avancer dans leur carrière en atteignant les objectifs de production et d'exportation fixés par leurs supérieurs hiérarchiques. La mise en œuvre de la politique était également inspirée par les débats au sein des corps administratifs à propos des meilleures méthodes pour approvisionner l'industrie textile française en matières premières. Le coton devait-il être cultivé en monoculture dans des champs collectifs ou en culture associée dans des champs individuels ? Les paiements devaient-ils être effectués aux chefs de villages ou aux personnes qui le cultivaient ? Les paysans devaient-ils être forcés à cultiver et commercialiser le coton pour répondre à d'autres besoins que les besoins locaux ? Le tissage local devait-il être supprimé pour stimuler les importations de tissus français, ou devait-il être encouragé pour stimuler la production cotonnière ? Les habitants des savanes devaient-ils être encouragés à migrer vers la zone forestière pour travailler dans des plantations européennes ou autorisés à rester chez eux pour cultiver le coton ? Comme le montrent ISAACMAN et ROBERTS (1995) dans leurs études de cas sur le colonialisme cotonnier au Soudan français (Mali actuel) et au Mozambique, ces dilemmes centrés sur le coton étalent aussi des interrogations à propos du rôle et des fonctions de l'État colonial, des rapports entre les autorités coloniales et leurs sujets, et des limites du colonialisme en tant que stratégie politico-économique des puissances impérialistes européennes. Ces débats sur les politiques économiques et agricoles appropriées entraînaient des conséquences quant à la liberté des paysans de vendre leurs surplus de coton sur les marchés locaux. Le principe du libre-échange et son application étaient décisifs pour l'autonomie du paysan.
- 4 En fait, l'interprétation et la mise en œuvre du libre-échange furent influencées par diverses conjonctures (guerres mondiales, récessions économiques), les ambitions des administrateurs, les pratiques commerciales des marchands africains et européens, les

critiques des autorités coloniales basées en métropole et la résistance des populations locales. La résistance paysanne à la culture forcée contribua à faire échouer les projets parfois grandioses des planificateurs coloniaux. Les paysans défendaient leurs intérêts en adoptant des formes de résistance sans danger : ils travaillaient lentement et ils négligeaient les champs. Bien que la collaboration des chefs et la brutalité des gardes de cercle chargés d'appliquer les politiques cotonnières limitaient la portée et l'efficacité de ces actes de « résistance quotidienne », des communautés paysannes adoptaient une attitude agressive envers l'État colonial qui entraînait la répression. Ces luttes ouvertes et surtout clandestines contre la corvée du coton servent de fil conducteur à cette histoire.

- 5 En général, les administrateurs s'étaient rendus compte que pour augmenter la production et répondre aux besoins de l'industrie textile de la métropole, trois conditions devaient être remplies : (i) les prix à l'exportation devaient être compétitifs avec ceux du marché local ; (ii) la surface cultivée en coton et les rendements devaient augmenter et les paysans devaient consacrer une plus grande partie de leur travail au coton ; (iii) la qualité du coton local devait être intéressante pour les filateurs et les tisserands français par sa couleur, sa longueur, sa résistance et son prix. Comme ROBERTS (1997) le montre à propos du Soudan voisin, les administrateurs coloniaux français, les conseillers en agriculture et les représentants des compagnies textiles considéraient que l'augmentation des exportations de coton était un problème technique qui pouvait se résoudre de différentes manières. Il adopte l'image d'une trousse à outils avec trois compartiments (production cotonnière, main-d'œuvre, commercialisation et qualité) sur lesquels les responsables politiques sont intervenus pour encourager l'exportation de coton. Penser que le développement du coton pouvait se limiter à une série d'interventions techniques masquait la politique du développement et surtout les désaccords entre les administrateurs, les agronomes et les marchands sur l'éventail des politiques à mettre en œuvre. Les observations de Roberts sur la politique cotonnière coloniale et le discours sur le développement au Soudan font écho à la situation de la Côte d'Ivoire pendant cette période.

« Les débats entre les autorités coloniales, les entrepreneurs et les Africains ne portaient pas simplement sur les méthodes les plus efficaces pour encourager la production cotonnière et contrôler la récolte au Soudan. Ces débats doivent être replacés dans le cadre d'un discours sur le développement colonial. En tant que tel, le colonialisme cotonnier produisait également des représentations culturelles des Africains, de leurs sociétés et économies, de leurs capacités à se conformer aux catégories européennes d'ouvriers et de paysans, et aux fonctions du colonialisme » (ROBERTS, 1997 : 287).

- 6 En réalité, le discours sur le développement colonial n'était pas hégémonique et il n'a pas réussi à atteindre les objectifs qu'il s'était fixé. Les désaccords entre les administrateurs, les marchands et les agronomes quant aux meilleures stimulations à apporter aux agriculteurs pour qu'ils augmentent la production ont abouti à des discours et des politiques contradictoires. Une lecture minutieuse des archives révèle au moins trois discours différents :

- Le discours de développement par des paysans rationnels était basé sur l'idée que les paysans produiraient du coton pour l'exportation si les incitations économiques étaient acceptables. Il considérait les agriculteurs comme des agents économiques rationnels et bien informés qui augmenteraient la production cotonnière si les prix d'achat étaient suffisamment intéressants et si on leur permettait de cultiver le coton avec les méthodes traditionnelles. Il mettait l'accent sur des marchés compétitifs, des paiements aux producteurs eux-mêmes, la

prise en compte des pratiques agricoles indigènes telles que l'association du coton aux cultures vivrières, le respect des savoirs locaux, et une approche évolutive de changement technologique. L'État colonial avait comme rôle de garantir le libre fonctionnement des marchés, des prix compétitifs et de soutenir le développement et la vulgarisation des variétés de coton à haut rendement.

- Le *discours de développement forcé* considérait que les Africains étaient peu disposés à produire pour l'exportation à moins d'y être forcés par l'État colonial. Cette représentation généralement raciste faisait des Africains des êtres apathiques et paresseux de nature, peu enclins à produire au-delà des besoins locaux. Ils répugnaient à travailler dur pour gagner plus d'argent, à moins d'y être contraints. Ce discours mettait l'accent sur les quotas de production, les champs collectifs, la monoculture, les livraisons forcées, les actions rapides et les punitions en cas de non-respect des directives imposées par des administrateurs persévérants. Le rôle principal de l'État colonial consistait à surveiller, à s'assurer que les paysans se conformaient aux ordres et à punir ceux qui ne fournissaient pas les livraisons.
- Un *discours intermédiaire de développement paternaliste* combinait des éléments des deux précédents. Selon les circonstances, il encourageait à la fois les champs collectifs et les champs individuels ; les paiements aux producteurs, et associait culture forcée et vente libre. L'État colonial avait la charge d'imposer la culture cotonnière mais, pour encourager la concurrence commerciale, il devait également promouvoir la recherche et le développement, défendre les populations locales contre les excès de certains administrateurs et marchands et, d'une façon générale, surveiller.

- 7 La coexistence de ces différentes conceptions du développement aboutissait à une grande diversité de situations économiques dans lesquelles les agriculteurs sénoufo et les marchands dioula jouaient un rôle actif. Les contentieux entre les divers agents de l'État colonial, le secteur privé et les populations locales à propos des interventions dans l'économie rurale laissaient aux paysans africains et aux marchands une certaine liberté. La meilleure expression de cette relative autonomie est donnée par la remarquable résistance de l'artisanat face aux pillages coloniaux. Le marché local fournissait un débouché aux paysans et aux marchands que les administrateurs coloniaux ne parvenaient pas à contrôler.
- 8 En même temps, l'intrusion de l'État et des firmes étrangères dans la vie économique et sociale des communautés sénoufo et dioula modifiait la structure de l'économie rurale et la dynamique des institutions sociales. Les réquisitions entraînaient des tensions dans les communautés rurales qui, à leur tour, influençaient les politiques futures. Des conflits éclataient entre les chefs de canton et ceux de lignage à propos des compensations à accorder à la culture forcée, au recrutement de travailleurs et de tirailleurs, et à propos des impôts. Des clivages apparaissaient également au sein des lignages, car les unités de production avaient de plus en plus de difficultés à subvenir aux besoins de leurs membres, compte tenu des réquisitions alimentaires et de main-d'œuvre. Ces tensions sur les plans économique et social ont atteint leur paroxysme après la Seconde Guerre mondiale, mais elles existaient déjà dans l'entre-deux-guerres et elles ont finalement accompagné l'expansion cotonnière après l'indépendance.

La « corvée déguisée »

- 9 Pendant les premières années de la colonisation dans le nord de la Côte d'Ivoire (1898-1912), le caoutchouc de cueillette (*Landolphia heudelotti*) constituait le principal

produit d'exportation. Devant l'effondrement du commerce du caoutchouc en Afrique de l'Ouest en 1913, les autorités coloniales voulurent encourager une autre production de rente. Dès 1898, le ministre des Colonies manifestait un certain optimisme envers l'avenir du coton dans les nouvelles colonies françaises en Afrique de l'Ouest. Dans une lettre au gouverneur général de l'A.-O.F, il déclarait que le caoutchouc et le coton « devaient être les principales sources de richesse » dans la région qui englobait le nord de la Côte d'Ivoire (Ansom, S.G. Soudan 1-9, 1898). Le gouverneur Gabriel Angoulvant avait déjà décidé en 1908, première année de son séjour de huit ans, que le coton pourrait remplacer le caoutchouc. Son optimisme se fondait en partie sur les rapports des botanistes et des administrateurs coloniaux à propos de la culture du coton par les paysans (CHEVALIER, 1904). Par exemple, Maurice Delafosse, le premier administrateur civil de la région de Korhogo, avait fait état « de plantations de coton relativement étendues » lors d'une tournée dans la région de Guiembé en 1907 (Rapport de tournée, 1^{re} partie, Korhogo à Mankono, 1-13 mars 1907). Quelques-unes des premières photographies de la région de Korhogo montrent également la présence remarquable du coton sur les marchés locaux.



Marché local de Niellé (environ 1910). Le coton est apporté dans des paniers et présenté à part des autres produits. (Extrait d'une carte postale, collection M.B.)

- 10 Le gouverneur Angoulvant avait été contacté par des agents de l'Association cotonnière coloniale (ACC) dont la mission était d'encourager le développement du coton dans les colonies françaises pour que l'industrie textile soit moins dépendante des importations de coton américain. L'ACC fut créée en 1902 par des entreprises textiles françaises (filateurs, tisserands) pour encourager le développement du coton dans les colonies outre-mer et principalement en Afrique de l'Ouest (ANRCI, 812, 1902). Après avoir rencontré les représentants de l'ACC, le gouverneur Angoulvant ordonna au service de l'Agriculture de chaque cercle d'étudier la culture du coton indigène et sa commercialisation. Il donna à ses administrateurs et agents les instructions suivantes : « sélectionner les meilleures espèces indigènes, démontrer aux indigènes la supériorité des rendements pour l'égrenage de l'outillage européen, développer les cultures au-delà des besoins locaux, de façon à faire baisser les prix restés jusqu'alors trop élevés pour l'exportation » (Ansom, Aff Pol 3047 bis, 1918).

Le coton dans les systèmes de culture

- 11 De nouvelles variétés hybrides prometteuses furent sélectionnées et échangées d'une station expérimentale coloniale à l'autre. Par exemple, la variété *hirsutum* connue sous le nom de Allen était d'origine américaine et fut acclimatée d'abord en Ouganda puis au Nigeria. Elle fut introduite au Soudan (Mali) en 1925 et en Côte d'Ivoire en 1927 où elle fut largement testée sur le terrain et finit par être sélectionnée pour le nouveau programme cotonnier lancé dans les années 1960. Dès le début, les graines de ce cotonnier furent sélectionnées parce qu'elles convenaient aux machines européennes. Les machines à filer étaient généralement calibrées sur la longueur moyenne de la fibre américaine (ISAACMAN et ROBERTS, 1995). Pour les agronomes, les rendements à l'égreneuse étaient également un critère important de sélection. Le pourcentage de fibre obtenu à partir d'un kilo de coton graine était intéressant pour les acheteurs. Le chef du service de l'Agriculture notait, en résumant le travail de recherche sur le coton effectué au cours des cinq premières années, que ces deux points avaient guidé la recherche agronomique coloniale : « Il faut remarquer que jusqu'à présent on a eu plutôt tendance à faire un type de coton adapté à un genre de machine et donnant le rendement le plus avantageux pour l'acheteur, que de se préoccuper de savoir si la plante productrice était celle qui donnait les résultats les plus économiques pour le cultivateur » (ISAACMAN et ROBERTS, 1995 : 26).



Filage du coton (environ 1902). Une activité réservée aux femmes, surtout aux plus âgées. (Extrait de carte postale, photographe inconnu.)

- 12 À l'époque précoloniale, le coton était cultivé comme culture pérenne intercalée avec l'igname, le riz, le sorgho, ou le maïs, à la fois dans des champs individuels ou appartenant à des familles étendues (*kagon*) et dans des champs relevant de lignages (*segbo*). Dans ces associations, le coton était une culture secondaire qui n'exigeait pas beaucoup de temps de travail. Dans les champs d'igname, par exemple, les paysans

plantaient du coton toutes les quatre buttes. Les variétés pérennes de cotonniers étaient recépées chaque année et produisaient des fibres pendant dix ans. Les rendements en coton atteignaient en moyenne 40 kg par hectare en culture intercalaire (ANRCI, 897 b, 1932). Au moment de la récolte, le coton graine était vendu à des Sénoufo âgés, à des commerçants dioula et à des femmes également dioula. Ces dernières extrayaient les graines, cardaient, puis filaient la fibre. Les techniques décrites par M. DELAFOSSE en 1908 sont encore utilisées aujourd'hui. Le fil était vendu à des tisserands dioula qui troquaient la toile avec les Sénoufo contre des denrées alimentaires et s'engageaient dans un commerce à longue distance. Localement, la toile était utilisée principalement pour les linceuls lors des funérailles sénoufo. Selon leur rang, les morts sont enveloppés dans des douzaines de linceuls avant d'être enterrés. Les gens et surtout les chefs de lignage accumulent les toiles et les stockent dans ce but. L'artisanat se trouvait stimulé par le fait que seules des toiles tissées localement étaient utilisées pour ces cérémonies (LAUNAY, 1982).

- 13 Les longs temps de transport du coton vers les ports constituaient le principal obstacle à l'augmentation de sa production. Maurice Delafosse, le commandant de la région de Korhogo, pensait que : « Lorsqu'une voie ferrée arrivera à proximité du cercle de Korhogo, on pourra songer à faire mettre en valeur, par les agriculteurs Siéna, les vastes terrains inoccupés qui s'étendent entre le Bandama et le Nzi et qui conviendraient parfaitement à la culture du riz et du coton... Pour le moment, les progrès à tenter se réduisent à bien peu de choses, seuls les produits de grande valeur intrinsèque comme le caoutchouc, pouvant supporter les frais de transport de Korhogo à la Côte » (ANRCI, 1 EE79 (2), 1908).
- 14 Lorsque le chemin de fer atteignit Bouaké en mai 1912, le coton et d'autres cultures furent rapidement imposées aux populations de la savane. Suivant les instructions du gouverneur de la colonie et du commandant du cercle de Korhogo, les gardes de cercle obligèrent les paysans à doubler la taille de leurs champs de riz et à planter 500 ha de coton.
- 15 En 1913, certaines autorités pensaient que les paysans pourraient augmenter leur production de coton en intensifiant cette culture intercalée avec des cultures de subsistance. La culture intercalaire présentait plusieurs avantages : (1) les variétés locales résistaient mieux aux maladies parasitaires lorsqu'elles étaient associées à d'autres plantes ; (2) la couverture végétale dense des buttes semées en cultures associées gardait l'humidité du sol ; (3) des denrées alimentaires étaient produites en même temps que du coton et (4) pour augmenter la production de coton, on se servait des techniques culturelles indigènes. Ainsi, dans une lettre au gouverneur Angoulvant en septembre 1913, le chef du service de l'Agriculture suggéra de « conseiller » aux paysans de réserver les deux tiers de chaque butte d'igname aux cotonniers (ANRCI, 1 RR 63 d, 1917). Cette densité de cotonniers était bien plus grande que celle du coton cultivé toutes les quatre buttes à l'époque précoloniale.

De la corvée « déguisée » à la culture forcée

- 16 Célèbre pour son mépris des « coutumes indigènes », Angoulvant pensait que des méthodes de culture « scientifiques » devaient être imposées en Côte d'Ivoire (ANRCI, MiFm 5G 67, 1908). Il avait comme objectif une monoculture du coton en lignes qui permettait aussi aux gardes de cercle de délimiter plus facilement les champs de coton et

de mieux surveiller le travail. Les champs collectifs et les paiements effectués aux chefs de village facilitaient également la tâche des commandants de cercle qui consistait à vérifier que la quantité de coton demandée à chaque village était bien commercialisée (ANSOM, Aff Pol 3047 bis, d.39). La culture forcée du coton était donc pratiquée en monoculture dans des champs dont la taille dépendait du nombre d'imposables dans chaque village. Le champ où se pratiquait la culture forcée fut connu comme le « champ du commandant ». Ce n'était pas un seul grand champ, mais un certain nombre de champs cultivés dans le même secteur, chacun étant entretenu par les membres de plusieurs lignages. Un « garde » relevant du quartier général de Korhogo venait à Katiali pour délimiter le champ du commandant. Il revenait périodiquement pour surveiller le désherbage et la récolte.

Bêh Tuo, un informateur Sénoufo âgé, a raconté comment des châtiments étaient infligés aux villageois qui n'effectuaient pas les travaux agricoles à la satisfaction des gardes de cercle. Les gardes repéraient les chefs de lignage des unités de production, les forçaient à s'allonger sur le sol, et les fouettaient tandis que des joueurs de balafon et de tambour interprétaient de la musique que l'on entendait généralement lors des concours de billonnage/buttage. Certains chefs de lignage étaient forcés de parcourir le village en portant de lourdes pierres sur la tête (entretien avec Bêh Tuo, Katiali, 3 juillet 1981).

Comme le montrent ISAACMAN (1996) et LIKAKA (1997) dans leurs études sur la culture forcée du coton au Mozambique et au Congo pendant la période coloniale, de tels actes de brutalité étaient courants lorsque les États étaient faibles et incapables de surveiller efficacement le travail. Ils visaient essentiellement à intimider les populations rurales pour qu'elles obéissent aux ordres, au risque d'en supporter les conséquences.

- 17 Contrairement à l'opinion selon laquelle l'augmentation de la production de coton nécessiterait peu d'efforts, la culture forcée du coton impliquait davantage de travail et de terres consacrées à cette production pendant la saison des pluies, c'est-à-dire pendant la période de production des denrées alimentaires. En l'absence de toute amélioration des méthodes ou des techniques agricoles, la culture forcée signifiait une réduction immédiate des ressources disponibles pour la production vivrière. Étant donné le faible niveau de productivité et les demandes formulées auprès des familles pour fournir des manœuvres aux projets de travaux publics, un administrateur s'est interrogé sur la pertinence d'une politique d'encouragement de la production du coton : « Cette culture [le coton] n'est encore que relativement développée dans le cercle et il y aura un très gros effort à demander aux indigènes pour qu'elle prenne l'importance qu'elle doit avoir. Les cultures vivrières prenant un temps considérable vu les procédés primitifs employés et d'autre part, le grand nombre d'adultes employés en dehors du cercle privant l'agriculture d'autant de bras solides, [en conséquence] il sera absolument nécessaire d'améliorer [ces méthodes], ainsi que je l'ai déjà écrit, les moyens de transport ; ce qui rendra disponible une grosse part de main-d'œuvre et les moyens de culture : ce qui permettra de mettre en valeur des espaces plus considérables avec une main-d'œuvre égale » (ANRCI, 1 QQ 81 b, 1912).
- 18 Dans l'esprit des administrateurs coloniaux, il existait une différence entre la production cotonnière imposée et surveillée et la culture forcée proprement dite. Le riz, le maïs, le mil, l'igname et les noix de karité étaient les « cultures forcées » officiellement reconnues, alors que le coton était considéré comme une « corvée déguisée » (ANRS, 1 R 108 a, 1931). Au niveau villageois, les chefs de quartiers étaient obligés de remplir un certain nombre de sacs de riz, de maïs, de mil et d'arachide. Le nombre de sacs était

déterminé proportionnellement au chiffre d'imposables dans le village. Le coton n'était pas soumis au même type de contrainte. Contrairement au Soudan français voisin où les paysans sénoufo de la région de Sikasso devaient cultiver 10 kg de coton par imposable au milieu des années 1920 (RONDEAU, 1980), les administrateurs en Côte d'Ivoire ne spécifiaient pas le nombre de balles ou de kilos de coton à produire. Ils ne déterminaient que la superficie à cultiver en coton. En 1916, chaque contribuable devait cultiver 0,08 ha ; en 1918, on atteignait les 0,10 ha (ANRCI, 1 RR 63 c, 1917-18).

- 19 Au début, on laissait les paysans choisir le site et défricher, faire des buttes et y planter le coton. Cependant, une fois les graines semées, il s'ensuivait un contrôle régulier des techniques culturales. Les gardes de cercle et les agents de vulgarisation du service de l'Agriculture se rendaient dans les villages pour apprendre aux paysans à démarier, étêter, désherber et, après la récolte, à brûler les tiges de cotonniers (*idem*). Au cours de leurs tournées, les gardes de cercle inspectaient les champs pour vérifier si les paysans respectaient les ordres. Si la qualité du travail ne leur plaisait pas, ils obligeaient les habitants de tout un quartier à retourner au champ du commandant jusqu'à ce que le travail soit convenablement effectué. Ceux qui refusaient d'obéir aux ordres étaient fouettés en public. Un informateur âgé, Gniofolotien Silué, a rappelé que des chefs de lignage étaient souvent les victimes de ces actes de brutalité pour l'exemple. Pour éviter de voir les anciens humiliés en public, les membres du lignage et leurs familles travaillaient dans les champs du commandant et amenaient les produits jusqu'aux points de vente (entretien avec Gniofolotien Silué, Katiali, 3 mars 1992). Les chefs de village et de canton contrôlaient l'argent gagné grâce à la vente du coton et des autres cultures forcées. Cet argent, lorsqu'il était suffisant, permettait aux chefs à payer directement les impôts des villageois.
- 20 En 1916, la population du cercle de Korhogo cultivait 9600 ha de coton en monoculture (ANRCI, 1 QQ 81 d, 1916) et 600 hommes travaillaient en zone forestière (OUATTARA, 1977). Cette population était également forcée de participer à la campagne d'augmentation des productions agricoles menée dans les colonies françaises pour ravitailler les soldats sur le front européen. Cette « prestation en nature » demandée par le ministre des Colonies a abouti à l'exportation de 300 t de maïs, 150 t de mil, 150 t de riz, 100 t d'arachide, et 30 t de noix de karité par le cercle de Korhogo en 1917. Dans le cadre des réquisitions et des charges supplémentaires constituées par la conscription et le portage à longue distance des productions exigées pour l'effort de guerre, ces demandes opéraient des ponctions sévères sur les ressources locales.



Marché du coton à Tiébissou (environ 1915). Longue file d'attente, pesée, enregistrement : tout un ordre et une bureaucratie différents des marchés locaux... mais des prix dérisoires. (Avec l'aimable autorisation des Archives nationales de France, section d'outre-mer-Ansom.)

Résistance paysanne et coercition

- 21 L'intensification des réquisitions de l'État sous forme de denrées, de coton, de tirailleurs et de main-d'œuvre n'allait pas sans une certaine résistance de la part de la population locale. Dans le rapport politique et économique du Poste de Korhogo en novembre 1915, le commandant du cercle écrivait que « certains chefs ont opposé la force d'inertie » à ses ordres (ANRCI, 1 EE 79 (5)b, 1915). Il constatait que la résistance venait des chefs qui croyaient « posséder » les gens que le gouvernement colonial leur permettait d'administrer. De plus, « les chefs de famille, avec plus de raisons cette fois, pensent que nous diminuons leur force de production en leur enlevant des instruments de travail » (*ibid.*).
- 22 Pour vaincre la résistance des paysans face à la culture forcée, l'État prit trois mesures. La première consistait à offrir des prix intéressants aux producteurs de façon à les inciter à augmenter leur production pour le marché. Le gouverneur général Joost Van Vollenhoven exprima ce raisonnement dans une lettre aux gouverneurs de l'A.-O. F : « L'indigène de l'A.-O. F n'est pas autrement fait que le reste de l'humanité. Il est venu offrir son travail et ses produits chaque fois qu'on lui a offert des prix rémunérateurs. Par contre, il s'est refusé à travailler chaque fois qu'il estimait son salaire insuffisant. On a pu dire, sans exagération, que le rendement des récoltes était en A.-O. F. fonction, non du climat, mais des prix payés à la récolte précédente » (ANRCI, 1 RR 14, 1917).
- 23 Contrairement à cet exemple de discours valorisant la rationalité paysanne, les producteurs de coton étaient rarement rémunérés pour leur travail. L'argent obtenu par la vente du coton allait habituellement aux chefs de village et de canton. Si des prix plus

élevés devaient inciter à augmenter la production, on aurait dû payer les producteurs individuellement. Mais, l'utilisation par l'État des chefs comme intermédiaires et les avantages de la monoculture perpétuaient la pratique des champs collectifs et des paiements aux chefs de canton et de village. Ainsi les relations de production en vigueur exigeaient que les marchands et l'État suivent une deuxième voie qui avait fait ses preuves : inciter les chefs à intensifier la production agricole en leur offrant crédit, primes et commissions.

- 24 Une troisième manière d'augmenter les rendements consistait à accentuer la coercition. Exiger que les producteurs augmentent la surface cultivée devint une pratique courante. Mais l'extension de la surface cultivée en coton ne garantissait pas une augmentation de la production. Une foisensemencés, les champs étaient facilement négligés. Dès lors, l'État devait renforcer ses contrôles de l'agriculture paysanne. Un rapport de 1918 sur la culture du coton en Côte d'Ivoire révèle le degré de contrôle exercé par l'État sur l'organisation de la culture forcée : « c'est un travail continu que font les administrateurs car non seulement il faut obliger les indigènes à défricher, semer, mais il faut tenir la main de l'entretien des champs à la récolte et enfin former les convois pour les lieux de vente » (ANRM, IR-123, 1918). C'était la tâche des gardes de cercle et des agents de vulgarisation du service de l'Agriculture « de suivre la culture et de la contrôler » (*ibid.*).
- 25 Les autorités coloniales furent satisfaites des résultats de leurs efforts. Le chef du service de l'Agriculture, H. Leroide, se plaisait à résumer ce qu'il considérait être à l'origine de l'augmentation des exportations de coton : « Nulle en 1912, la production est passée à 94 tonnes en 1915, 357 tonnes en 1916 et 540 en 1917... Ce résultat est entièrement l'œuvre de l'Administration locale. C'est elle qui, en obligeant les indigènes à étendre leur culture, en organisant l'achat du coton, son pressage et son égrenage, a provoqué les récoltes suffisantes et leur mise sous une forme convenable, pour faire de ce textile un article d'exportation » (Ansom, Aff Pol 3047 bis, 1918).

L'idée d'un « cercle vicieux » du coton

- 26 Les administrateurs de haut rang estimaient jouer un rôle important pour briser ce qu'ils considéraient comme un « cercle vicieux », l'industrie cotonnière hésitant à investir dans l'égrenage et le transport à moins d'être sûre d'avoir des quantités suffisantes de coton à des prix assez bas pour faire des bénéfices. Ils pensaient que « seul un organe puissant et désintéressé » tel que l'État colonial pouvait briser ce cercle vicieux en permettant la « création de ressources nouvelles dans des régions manquant de produits exportables » (*ibid.* : 13, 29) et la commercialisation d'une matière première dont l'industrie textile de la métropole avait grand besoin. Dans la préface au rapport de Leroide, le lieutenant gouverneur Angoulvant soutenait le point de vue du chef du service de l'Agriculture selon lequel il fallait avoir recours à la force pour que les gens produisent du coton en quantités suffisantes pour l'exportation : « Je veux seulement dégager cette conclusion que, dans un pays neuf, aux populations primitives et peu laborieuses, il ne faut pas escompter un succès rapide et que le succès n'est que le fruit d'un long et patient effort. C'est une guerre d'usure qui se poursuit contre l'ignorance et l'inertie des hommes, contre les forces mauvaises de la nature, et la victoire appartient finalement à celui qui a pu durer » (*ibid.* : ii).

- 27 Les principaux éléments du discours sur le développement cotonnier forcé sont discernables dans ces textes coloniaux. Cela commence par des données sur la tendance à la hausse des exportations de coton qui s'explique par des interventions extérieures. Les cultivateurs sont décrits comme pauvres (sans ressources), ignorants, et manquant de savoirs techniques pour améliorer la production. Ils ont besoin de conseils techniques que les services de l'État sont prêts à leur donner, de force si besoin est. Le service de l'Agriculture se considère comme un agent neutre de l'État dont le but est de créer les conditions de développement du coton pour l'exportation. En brisant le soi-disant « cercle vicieux » de la faible production du coton, le service de l'Agriculture est ainsi au service du développement. Mais développement pour qui ? Ce qui distingue cette première expression d'un discours sur le développement de variantes plus tardives, c'est la transparence de ses méthodes et objectifs coloniaux. Il est clair que les principaux bénéficiaires du développement du coton ne sont pas les paysans qui sont contraints à le cultiver. C'est l'industrie textile française et l'État métropolitain qui doivent en bénéficier. La première espère disposer d'une matière première bon marché, alors que le second cherche à se libérer des importations de coton coûteuses et fluctuantes des États-Unis. Comme l'a précisé le chef du service de l'Agriculture, l'objectif premier du développement cotonnier est « d'aider efficacement la métropole » en approvisionnant en matière première son industrie textile (LEROIDE, 1918 ; MONNOYER, 1922).
- 28 En 1918, de nouvelles contraintes furent appliquées lorsque la surface cultivée en coton passa à 0,1 ha (10 ares) par contribuable. Une forte baisse des ventes de coton en 1917 (fig. 11) en fut la cause. Les administrateurs attribuèrent cette baisse à plusieurs facteurs. D'abord, la monoculture a rendu les cotonniers plus vulnérables aux invasions parasitaires. Ensuite, la demande formulée par la métropole d'un approvisionnement illimité en denrées alimentaires à des prix plus rémunérateurs que le coton a abouti à négliger les champs de coton. Le recrutement de main-d'œuvre forcée pour des projets de travaux publics a provoqué l'abandon de certains champs de coton. Enfin, en raison des prix plus élevés des tissus importés pendant la guerre, les tisserands locaux ont augmenté leur production. Les producteurs de coton ont vendu de préférence leur coton aux marchands dioula qui leur offraient des prix plus avantageux (ANRCI, 1 RR 63 c, 1917-18).



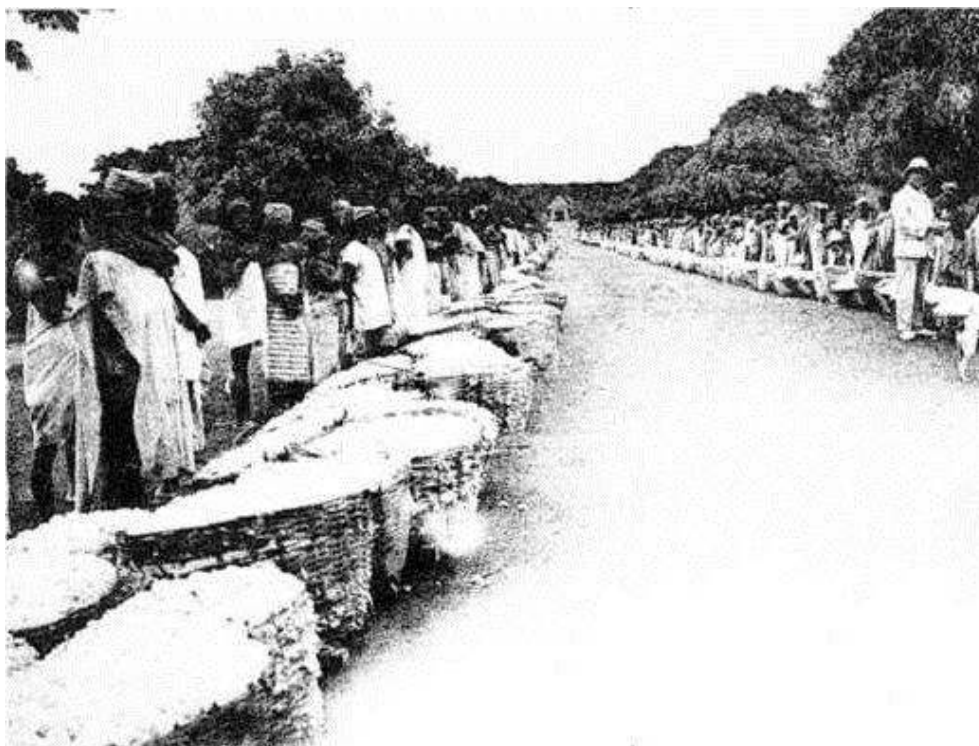
Une égreneuse de coton manuelle en activité (Bouaké, environ 1915). Première mécanisation de la filière du coton. (Avec l'aimable autorisation des Archives nationales de France, section d'outre-mer - Ansom.)

Le marché parallèle du coton

- 29 La concurrence entre les commerçants indigènes et les maisons de commerce européennes dans l'achat du coton local était une préoccupation continuelle des administrateurs et des représentants de l'industrie textile de la métropole. Les autorités ont reconnu l'importance des marchés cotonniers locaux en 1913 lorsque le prix officiel du coton graine a été aligné sur les prix régionaux (ANRCI, 1 RR 63 a, 1913). Pour détourner le coton qui approvisionnait les tisserands dioula et baoulé, l'État s'est efforcé, mais en vain, de supprimer l'artisanat textile indigène. Pour ce faire, il a essayé de limiter l'utilisation des égreneuses manuelles de coton par les commerçants dioula. En 1915, le chef du service de l'Agriculture donnait sans ambiguïté la position officielle : « Si nous cherchons à développer la culture du coton, c'est en vue d'alimenter un commerce d'exportation d'une matière première tout en facilitant l'importation des tissus d'Europe. D'où la nécessité d'habituer dès maintenant l'Indigène à porter son coton au commerce, afin d'aboutir à une suppression graduelle du tissage local. Le but des appareils portatifs est précisément de permettre la préparation sur place du coton brut, sous une forme qui rend le transport économique. Il ne faudrait donc pas que les Indigènes s'habituent à les utiliser uniquement pour préparer du coton qu'ils revendent aux tisserands. Les égreneuses pourront, au contraire, être mises à la disposition des exportateurs européens ou indigènes sur les centres d'achats de la voie ferrée » (ANRCI, 1 RR 63 m, 1915).
- 30 Les archives ne disent pas si le service de l'Agriculture a mis en œuvre cette politique ni comment les planteurs locaux et les marchands ont réagi. Par contre, la demande en coton par des marchands locaux a considérablement augmenté pendant la Première

Guerre mondiale. Une reprise du tissage local intervint en 1917 parce que les prix des tissus importés avaient triplé. La toile européenne qui se vendait généralement deux francs était alors vendue six francs. La demande de toile fabriquée localement était si importante que les tisserands payaient un franc par kilo la fibre de coton dans les villages, alors que les maisons de commerce offraient 0,35 F par kilo à de grandes distances du point de production. Ces prix élevés et des distances plus courtes rendaient les marchés locaux plus avantageux pour les producteurs de coton (ANRS, 1 R 48 a).

- 31 Dans un rapport spécial sur les raisons de la forte baisse des ventes de coton aux maisons de commerce entre 1916 et 1917, le gouverneur Raphaël Antonetti observait que le renouveau de l'artisanat semblait logique dans ces circonstances : « La défense faite aux producteurs de conserver tant soit peu de leur récolte fut surtout néfaste ; elle équivalait à tuer complètement une industrie locale particulièrement prospère et qu'il aurait fallu, au contraire, encourager » (ANRS, 1 R 48, 1918 a).
- 32 En réponse au rapport du gouverneur Antonetti, le gouverneur général Angoulvant a réitéré son désir de supprimer l'artisanat indigène : « Je ne partage pas votre avis au sujet des encouragements à donner à la confection des pagnes par les tisserands indigènes, bien au contraire. Ces petits artisans passent un temps considérable pour confectionner une quantité d'étoffes insignifiantes et les femmes emploient la totalité de leurs journées à filer. Ils emploieraient les uns et les autres beaucoup plus utilement ce temps à leur cultures, à augmenter par exemple, leurs champs de coton. Tout le monde y trouverait son avantage aussi bien eux que le commerce européen » (ANRS, 1 R 48, 1918 b).
- 33 Angoulvant n'avait aucune idée du temps qu'il fallait pour augmenter la production de coton lorsqu'il écrivait à Antonetti « si vous aviez été prévenu... que les résultats ont été et resteront soumis à la pression administrative, vous auriez pu obtenir quelques tonnes de plus » (ANRS, 1 R 48, 1918 c). Au contraire, Antonetti savait parfaitement ce qu'il fallait pour augmenter la production de coton. Ses priorités, cependant, étaient ailleurs. Sa principale préoccupation consistait à maintenir un flux régulier de main-d'œuvre de la savane vers les chantiers européens de bois et les plantations en zone forestière. Selon le président de l'ACC, Antonetti ne voulait pas exercer trop de pression dans les régions cotonnières, de peur d'entraîner une réduction de main-d'œuvre dans les régions forestières (ANRCI, 1 RR 63, 1924).
- 34 Ces contentieux entre administrateurs de haut rang révèlent que les autorités coloniales percevaient différemment leur mission et la place des Africains dans cette mission. Ils mettent également en lumière les dilemmes des autorités coloniales dans leur tentative de concilier les intérêts opposés de l'industrie textile de la métropole et des expatriés avec ceux de la population africaine. Le gouverneur de la Côte d'Ivoire, Antonetti, cherchait un équilibre entre les besoins en main-d'œuvre des investisseurs expatriés en zone forestière et ceux des familles productrices de coton dans la savane. Il se heurtait à un autre dilemme : supprimer ou encourager l'artisanat local et quels seraient les effets de ces politiques sur la production de coton ? Face à de telles interrogations, il n'est pas étonnant que les administrateurs coloniaux aient adopté des politiques contradictoires. Les paysans africains et les marchands y ont parfois trouvé une certaine marge de manœuvre.



Livraison obligatoire de coton (Bouaké, environ 1928). « Alors commence la cérémonie de réception... » (A. LONDRES, 1928). (Carte postale, photo Lauroy.)

- 35 La liberté dont jouissaient les producteurs pour vendre leurs récoltes était un élément décisif pour ce marché parallèle. Les paysans pouvaient vendre du coton à qui ils voulaient. L'État n'intervenait dans le commerce qu'en « situation de carence ou insuffisance du commerce libre » (ANRCI, 1 RR 67 a, 1925). Son rôle était de mettre le producteur indigène en contact avec le commerce « ...afin qu'il n'éprouve pas de difficultés insurmontables pour écouler son coton et qu'il ne soit pas obligé de transporter à de trop longues distances son produit pour le vendre » (ANRCI, 1 RR 67 b, 1925). Le problème de la distance du lieu de production au marché était encore réel en 1922 pour certains villages de la région de Korhogo dont les porteurs devaient acheminer du coton sur la tête pendant 200 km (ANRS, 1 R 48 a). En outre, les prix de cotonnades importées continuaient à être très élevés, car l'économie française sombrait alors dans une profonde récession. Une toile qui se vendait neuf francs en 1918 atteignait quatre-vingts francs en 1920. Les prix du coton à l'exportation diminuaient et le tissage local était en plein essor (*ibid.*).
- 36 La situation resta inchangée au début des années 1920. Au cours d'une tournée dans les régions cotonnières de l'Afrique-Occidentale française en 1924, Arthur Waddington, président de l'ACC, observa que l'artisanat textile absorbait une bonne partie du coton produit dans les colonies. Pour augmenter l'exportation de coton, il suggéra que l'État colonial instaure un impôt payable en coton graine. Il estimait que l'administration n'aurait aucun problème à vendre ce coton et qu'elle obtiendrait un prix d'achat raisonnable (ANRCI, 1 RR 63, 1924). L'impôt en coton de Waddington ne fut jamais appliqué. Le gouverneur Antonetti considérait que l'existence du marché parallèle du coton tenait essentiellement à une question de prix. En 1925, il y eut une reprise vigoureuse du marché à l'exportation lorsque les maisons de commerce offrirent 1,75 F par kilo de coton graine, soit dix fois le prix pratiqué pendant la guerre. Néanmoins, les

producteurs vendaient encore plus d'un tiers de leur coton aux commerçants locaux qui offraient 3,60 F par kilo. Cet écart de prix devait être réduit pour que les exportations de coton augmentent (ANRCI, 1 RR 64 b, 1925-27).

- 37 La figure 12 montre que le marché parallèle du coton s'est développé en Côte d'Ivoire pendant une bonne partie des années 1920 et 1930, comme il l'a fait ailleurs en Afrique-Occidentale française (ROBERTS, 1997). Les données de l'ACC concernant les exportations de coton étaient fiables, mais les administrateurs ne pouvaient qu'estimer les quantités de coton vendues sur les marchés locaux. En se basant sur les densités de population et les niveaux de consommation supposés, les chiffres de ventes locales constituent les meilleures estimations (ANRCI, 598, 1938 ; 813, 1935-36). D'après ces données, on évalue à 37 % du total la production cotonnière écoulée localement. Ces pourcentages étaient plus élevés lorsque le prix des cotonnades européennes augmentait et quand la demande en cotonnades indigènes stimulait les ventes locales.
- 38 En 1928, pour combler la différence de prix, l'État colonial fixa un prix d'achat minimum du coton au-dessous duquel il fut conseillé aux producteurs de ne pas vendre. Certains administrateurs accusaient les acheteurs européens de coton d'être sans scrupules, car leurs prix d'achat étaient bien en dessous du marché mondial. En raison de ces prix bas (par exemple, 0,60 F/kg en 1927), les autorités avaient des difficultés à encourager les paysans à cultiver le coton pour l'exportation. Elles soutenaient que les prix devaient être déterminés par les cours en vigueur au Havre moins les frais d'égrenage et de transport. Malgré des protestations de la Chambre de commerce et de l'ACC qui réclamaient la « liberté du commerce », le prix du coton fut fixé à 1,75 F en 1928 (ANRCI, 3442, 1928).

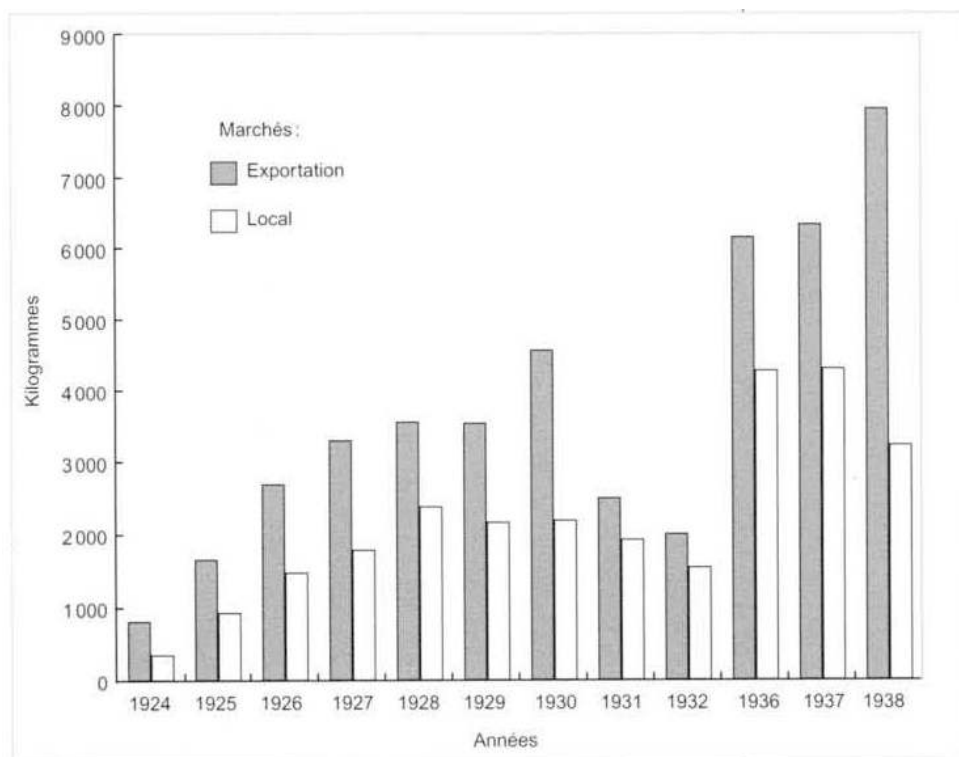


Fig. 12 - Les ventes coton graine sur marchés locaux et à l'exportation de 1924 à 1932 de 1936 à 1938

La pression en faveur des exportations de coton

« Il semble paradoxal que nos filatures du Nord, de la Normandie et d'Alsace puissent manquer de matières premières alors que les cotonniers poussent spontanément dans de nombreuses régions de notre empire colonial.. » La Dépêche, 14 novembre 1928.

- 39 Alors que le débat sur les prix d'achat du coton se poursuivait, les contraintes administratives furent renforcées pour augmenter la production. À partir de 1925, de nouvelles mesures modifièrent profondément la production et les échanges dans les régions cotonnières. Sur l'initiative du gouverneur général Carde à Dakar et du gouverneur Lapalud en Côte d'Ivoire, et sous le contrôle du nouveau service des Textiles, des quotas de production furent fixés pour chaque cercle. Par conséquent, on demanda aux villageois de doubler la surface de leurs champs de coton (ANRCI, 1 RR67 a, 1925 et 64 b, 1925-27). Les chefs reçurent également des primes pour augmenter la qualité et la quantité du coton. Le montant de la capitation passa à 7,50 F par imposable, soit plus du double des prélèvements de 1913. Le gouverneur Lapalud intensifia également le recrutement d'hommes dans le nord pour travailler dans la région forestière. Un petit nombre de femmes furent également recrutées comme cuisinières pour les équipes de manœuvres. Selon un informateur de Katiali, ce fut la pire expérience de travail forcé vécue par les femmes (entretien avec Namwa Koné, Katiali, le 12 mars 1992).

Les foires à coton

- 40 D'autres mesures furent prises dans le cercle de Korhogo par le commandant Lalande qui, en 1927, intervint directement dans la commercialisation de la production. L'administration, en accord avec les maisons de commerce du cercle, créa des « foires » où l'on demanda aux paysans de vendre leurs produits. De telles « foires » furent organisées dans toute la colonie et dans une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest à l'initiative du gouverneur général Carde, pour raccourcir les distances entre le lieu de production et le lieu de vente et pour garantir aux producteurs un juste prix. Richard ROBERTS (1997) décrit en détail l'organisation et les aspects contraignants de ces « foires » au Soudan français pendant cette période. Carde estimait que les foires étaient un moyen d'imposer des normes de qualité en sanctionnant les planteurs qui ne triaient pas le coton en qualités supérieure et inférieure. Bien que l'organisation des foires variait à l'intérieur de la colonie et entre les colonies, elles avaient en commun un aspect coercitif sous le couvert d'une liberté du commerce.



« Aujourd'hui, les porteurs de coton se hâtent vers Bouaké... » (A. LONDRES, 1928). (Photo A. Londres, avec l'aimable autorisation d'Arléa.)

Cette contradiction n'a pas échappé au célèbre journaliste français Albert Londres qui voyagea en Afrique francophone pendant quatre mois en 1928. Il s'arrêta à Bouaké, dans le centre de la Côte d'Ivoire où il rapporta avec beaucoup d'ironie la scène suivante.

« Aujourd'hui, les porteurs de coton se hâtent vers Bouaké. Ils vont d'un pas consentant. Écrasés sous la charge, ils vous sourient. Le tirailleur fait le chien de berger. L'homme, la mouso, l'enfant, tout le monde est de *corvée*. Ils ne reverront plus leur case de quatre jours, mais ils vont contempler la face du commandant ! Ceux qui apporteront du mauvais coton attraperont, comme de juste, quelques jours de boîte. Ils se dépêchent !

La ville est atteinte. Ils s'engouffrent dans la cour de la résidence, déposent leurs sacs, les ouvrent et se rangent. Le tirailleur admire son œuvre et, d'un pas officiel, gagne le bureau du dieu de la brousse. Il se fige dans le cadre de la porte et, la main à la chéchia, lance d'une voix de tonnerre :

- Commandante ! le coton il est aboulé !

Alors commence la cérémonie de la réception. Le commandant sort ; il fouille chaque sac.

- *Atakouré* ! dit-il. *Atakouré* ! C'est bien ! C'est bien ! Va peser.

Les heureux se dirigent vers la bascule *contrôlée*.

- Va trier ! dit-il à celui-là sur un ton courroucé.

L'homme se retire, vide son sac et sépare le bon du mauvais.

À la boîte s'écrie soudain le commandant. À la boîte ! dit-il aussi au suivant.

Le coton de ces deux-là n'est pas joli ; ils s'en vont à la boîte tout seuls.

Comprennent-ils que cela leur est dû ?

À la bascule, on fait les comptes. Aujourd'hui, le coton se vendra deux francs quarante. L'écrivain trace sur un petit papier : vingt-six kilos à deux francs quarante = soixante-deux francs quarante. C'est la somme que devra leur verser l'acheteur. La confiance règne !

Le tirailleur se tient au milieu de la cour, semblant attendre quelque chose.

- Sanna, lui dit le commandant, tu as bien travaillé ; tu auras cinquante francs de

gratification.

Les cinquante francs doivent lui faire plaisir, mais c'est surtout l'honneur qui transporte subitement Sanna. Son cœur lui monte au visage et ses deux joues battent !

– Merci, commandante ! hurle-t-il. Merci ! Merci ! Merci ! »

Le livre de LONDRES (1929) a provoqué tant de remous que le gouverneur général d'Afrique de l'Ouest a convoqué la presse pour rassurer l'opinion publique à propos des conditions scandaleuses dénoncées par Londres. Les photos prises par Albert Londres au cours de sa visite en Afrique en 1928 furent découvertes par Didier FOLLÉAS (1998) dans un marché aux puces de Casablanca et ensuite publiées par Arléa.

- 41 Les marchands sous-estimaient souvent le poids des produits et trompaient les paysans. Ceux-ci n'avaient pas le choix ; ils devaient vendre leur production. S'ils n'avaient pas assez de coton à vendre, ils étaient forcés d'en acheter à d'autres cultivateurs souvent à des prix élevés. Une fois ce coton revendu dans les « foires », les familles déficitaires recevaient généralement juste un tiers du prix qu'elles venaient de payer (ANRCI, 2990, 1931). Les commandants de cercle étaient au courant de ces pratiques, mais ils préféraient fermer les yeux. Dans une lettre au chef du service des Textiles, le commandant du cercle de Baoulé déclarait : « J'ai décidé qu'à moins d'instructions contraires de votre part, je fermerais les yeux sur ce trafic parce que je me suis assuré que si certains indigènes sont dans l'obligation d'acheter du coton à leurs congénères ce n'est pas par suite de circonstances malheureuses indépendantes de leur volonté, telles que des inondations ou des invasions de parasites, mais bien par suite de leur paresse encouragée par l'espoir que l'Administration ne s'en apercevrait pas. J'estime que l'amende qu'ils s'infligent ainsi spontanément constitue la meilleure sanction et que l'an prochain elle portera ses fruits » (ANRCI, 1115, 1928-1937).
- 42 Les mesures de rigueur furent efficaces. La production totale de coton graine dans la colonie a presque quintuplé entre 1924 (1 256 tonnes) et 1928 (6005 tonnes).

L'accentuation de la pression coloniale

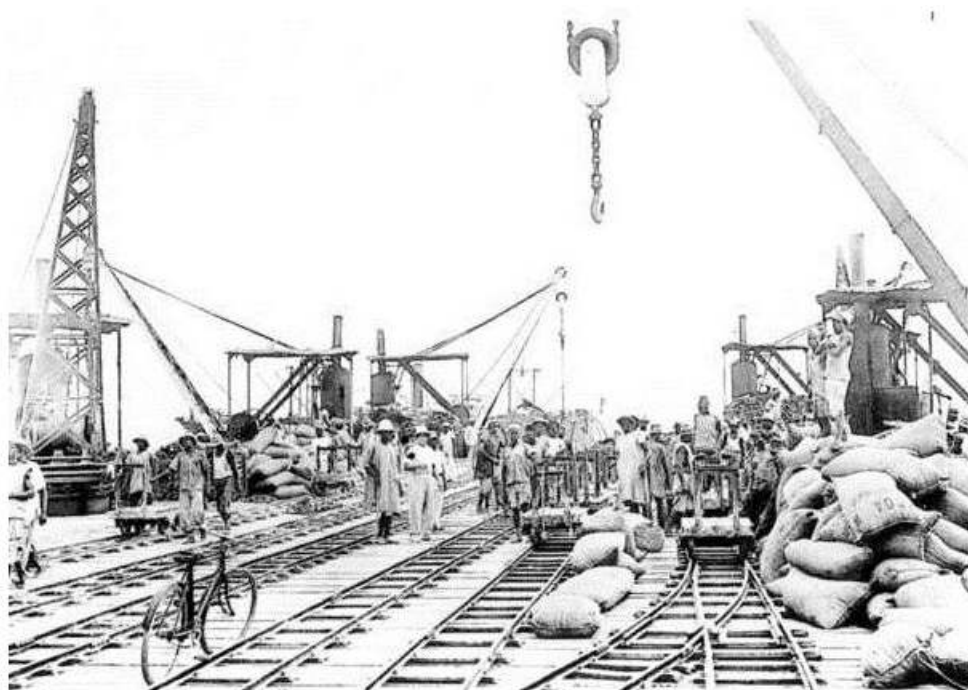
- 43 Les conditions de production et d'échange ont continué à empirer vers la fin de la décennie. En avril 1928, le service des Textiles a donné des instructions aux commandants de cercle pour que les paysans pratiquent non seulement la monoculture du coton dans le « champ du commandant », mais également qu'ils associent la culture du coton dans tous les champs vivriers « sans exception » (ANRCI, 1 RR 65, 1928). Les problèmes de main-d'œuvre rurale furent aggravés par l'arrivée du chemin de fer à Ferkéssédougou en 1928. Un certain nombre d'Européens, découragés d'investir dans le cacao dont le prix était faible, ont laissé de côté la région forestière pour créer des plantations productrices de sisal, de kapok, d'huile de ricin et de sésame dans les régions de Ferkéssédougou et de Korhogo. Ces planteurs du nord qui, dès 1932, s'étaient vu attribuer des concessions sur 12000 ha, ont bénéficié de subventions de l'État sous forme de primes à la production et surtout, d'une main-d'œuvre bon marché recrutée dans le cercle de Korhogo (AUBERTIN, 1980). En 1930, plus d'un millier de manœuvres effectuaient un travail forcé sur ces plantations (Ansom, AP 3066, 1931). De plus, en 1929, les commandants des cercles du nord, poussés par le gouverneur Lapalud, forcèrent la population locale à produire des arachides pour alimenter une huilerie récemment construite dans la région de Ferkéssédougou. À l'instigation de Lapalud, les commandants « poussèrent » les paysans à produire 4000 tonnes d'arachides pour l'usine (ANRCI, 840 a, 1929). Le taux de capitation

augmenta encore à 12 F en 1930. La même année, les prix officiels du coton baissèrent et chutèrent à 0,65 F par kilo en 1931.

- 44 En 1930, la pression extraordinaire sur les ressources familiales dans la région de Korhogo tranchait fortement avec les conditions relativement favorables qui prévalaient au début des années 1920. Au cours de cette décennie, le recrutement de la main-d'œuvre forcée a été multiplié par 13, la capitation est passée de 6 à 12 francs, la surface cotonnière a doublé, la culture de l'arachide est devenue obligatoire dans les régions de Boundiali et de Korhogo. En revanche, les prix du coton et de l'arachide restaient bas et les marchés étaient monopolisés par les marchands européens qui fixaient leurs propres normes.



Travail forcé sur le chemin de fer en Côte d'Ivoire. Des grands travaux presque entièrement manuels mobilisaient des armées de manœuvres. (Avec l'aimable autorisation des Archives nationales de France, section d'outre-mer - Ansom.)



Sacs d'arachide prêts à l'embarquement sur le quai de Grand-Bassam. L'aboutissement d'une production paysanne largement orientée vers l'exportation. (Avec l'aimable autorisation des Archives nationales de France, section d'outre-mer-Ansom.)



Travailleurs forcés chargeant des billes de bois sur un wagon près d'Azaguié, Côte d'Ivoire. Des besoins énormes de manœuvres dans les chantiers et les plantations européennes en Basse-Côte. (Avec l'aimable autorisation de l'Ifan, Dakar.)

La crise alimentaire de 1930

- 45 Un régime de réquisitions sans précédent mettait en grand danger la sécurité vivrière des ménages. Or, une grande sécheresse frappa le nord en août 1930. Une invasion de sauterelles accompagna la sécheresse, diminuant encore plus les rendements des cultures à cycle long : riz, mil et coton. La sécheresse et les invasions de sauterelles, s'ajoutant à la culture forcée du coton et des arachides et à la faiblesse des prix sur le marché, aggravèrent une situation déjà alarmante. De graves disettes frappèrent tout le cercle, mais surtout les subdivisions de Boundiali et de Korhogo. Une assiette de riz se vendait 2 francs en juin 1931 à Kouto, au nord de Boundiali, et on disait que des gens se résignaient à devenir esclaves domestiques pour 100 francs (ANRCI, 2896, 1931). Le chef de canton de Boundiali aggrava la situation en promettant en 1930, la vente à la maison de commerce de Tessière, d'une grande partie du mil et du riz, avant même que les semis ne soient effectués.
- 46 Un rapport d'inspection du ministère des Colonies en 1931 critiquait sévèrement les administrateurs du cercle de Korhogo pour « leur interventionnisme extravagant et leur ignorance des possibilités économiques locales ». Ils étaient également réprimandés pour « avoir supprimé le libre-échange » et « forcé la population indigène à cultiver du coton et des arachides sans jamais se demander si ces cultures étaient réellement adaptées au cercle de Kong ». L'inspecteur Haranger écrivait : « Si l'on voulait entrer dans le détail de toutes les irrégularités et de tous les abus commis dans le cercle de Kong, un simple rapport ne suffirait pas ; il faudrait un volume... Il suffit pour le moment de signaler que l'on a vidé parfois avec effraction tous les greniers de réserves, jusqu'à ce qu'il ne restât plus aux gens que leurs yeux pour pleurer... Ces méthodes, dignes des hordes

impitoyables des anciens conquérants noirs... ont entraîné la famine dans tout le pays » (ANRCI, AP 3066, 1931).

- 47 L'inspecteur Haranger a fourni une quantité de témoignages corroborant ses accusations de « terreur administrative » dans la région (*ibid.* : 38). Il a effectué des enquêtes auprès de plus de quinze communautés dans les subdivisions de Korhogo et de Boundiali dont Katiali.

« Katiali (chef-lieu de canton). Les habitants ont souffert de la faim en 1930. Les sauterelles avaient dévasté les cultures. Le village a dû fournir tout ce qui lui restait. Il a porté aux foires un camion de riz rempli du contenu, vidé de force par les gardes, des greniers de réserve. Le chef de canton [Ténéna Silué] et le nommé Béma Koné ont été frappés, à coups de poings, par le garde Zié Koné. Béma Koné a même été attaché à un arbre pendant qu'on vidait son grenier. Le canton a dû acheter du riz pour se nourrir.

Il a fourni à M. de Chanaud [propriétaire de l'huilerie à Badikaha] 41 sacs d'arachides. Il a reçu, longtemps après, 395 francs. Il a livré aux réquisitions 30 poulets et 80 pintades remis à Malimadou Coulibaly, fils du chef Gbon Coulibaly et lui-même, chef des représentants [jasakuntigi] de Korhogo. Ni les poulets ni les pintades n'ont été payés » (*ibid.* : 40-41).

- 48 La population des villages de Niéné-Nord dans la subdivision de Boundiali avait livré beaucoup de vivres : « Elle n'a jamais été payée, mais elle a été beaucoup battue » (*ibid.* : 49-51). Puis elle résista aux réquisitions. La célèbre « révolte de Tengréla » eut lieu lors de la famine de juillet-août 1930. Un détachement de gardes de cercle et de gouniers fut envoyé le 21 août 1930 pour réprimer cette « manifestation de mauvaise humeur » à l'égard de l'État colonial. Au milieu de la crise politique et sociale, le commandant Lalande fut relevé de ses fonctions et le chef de canton de Boundiali fut publiquement réprimandé ; les deux furent fortement critiqués pour « ne pas s'être intéressés aux gens qu'ils administraient » (ANRCI, 2990, 1931).

- 49 Après la crise alimentaire de 1930, il n'y eut pas de campagne cotonnière « à proprement parler » dans le cercle de Kong, ni en 1931 ni en 1932 (ANRS, 1 R 108 c, 1932). Néanmoins, 125 tonnes de coton furent exportées en 1931 et 75 tonnes vendues sur place. Le tonnage en 1932 fut légèrement plus élevé : 162 tonnes pour l'exportation et 75 tonnes pour les marchés locaux (ANRCI, 1 RR 67 c, 1912-1931). La totalité de la production s'élevait à 1/4 du tonnage vendu en 1927 et 1928. Les prix officiels du marché étaient très bas avec un kilo de coton vendu à 0,65 R Comme l'exprimait avec indignation le gouverneur Reste, dans une lettre au gouverneur général Brevie en août 1932, « les prix de vente actuels sont de véritables prix de famine » (ANRS, 1 R 108 d, 1932).

- 50 En fait, le tonnage vendu sur les marchés locaux est très vraisemblablement sous-estimé. Le service des Textiles pouvait calculer le tonnage exporté à partir des relevés effectués par des personnes intervenant dans l'égrenage pratiqué dans plusieurs cercles. Cependant, comme la plupart du coton vendu localement était égrené manuellement dans les villages, il était difficile de connaître exactement la quantité de coton vendue sur les marchés indigènes. Un rapport de l'ingénieur des Étages, chargé des essais de coton dans le cercle de Kong au début des années 1930, relevait que les deux tiers du coton cultivé par le fils du chef du canton de Korhogo étaient vendus localement à un prix beaucoup plus élevé que le cours officiel (ANRCI, 840 b, 1935). En tant que directeur de la « Ferme modèle indigène » de Korhogo où était cultivé du coton, des Étages a suivi de près la production et la vente des produits de la ferme. Cependant, en dehors de cette ferme, les administrateurs ne connaissaient pas la quantité de coton produite et vendue

localement. Ils estimaient simplement que 1 à 1,5 kg de coton « par habitant » était vendu localement (ANRCI, 861, 1935).

- 51 Dans les fermes cotonnières expérimentales de Ferkéssédougou et de Bouaké, des essais au champ furent entrepris avec une nouvelle variété de coton connue sous le nom de Ishan (*Gossypium vitifolium*) et importée du Nigeria en 1928. En 1933, les moniteurs de coton employés par le service de l'Agriculture commencèrent à remplacer les variétés indigènes par la variété Ishan dans les cercles de Bouaké, de Dabakala et de Séguéla. Alors que Michel PERRON (1933), commandant du cercle de Korhogo, attendait la variété améliorée, il déclarait que « pour le moment, nous devons nous contenter d'empêcher les indigènes de se désintéresser du coton ». En fait, derrière l'attentisme et la prudence de cet administrateur, une politique volontariste en faveur du coton se mettait en place.

Relances de la culture cotonnière

- 52 Entre 1933 et 1935, la production cotonnière augmenta considérablement sous la pression de l'administration dans le cercle de Korhogo. Le tonnage de fibre brute produite en 1935 égalait celui de 1929. L'extension et la culture obligatoires de la variété Ishan à plus fort rendement expliquaient une grande partie de l'augmentation de la production. Des disettes furent à nouveau signalées dans la région de Boundiali en 1933 par M. Bordarier, commandant du cercle de Korhogo. Bordarier manifestait peu de compassion pour les problèmes de subsistance qui frappaient la population locale lorsqu'il écrivait : « J'ouvre ici une parenthèse sur la particulière apathie des indigènes de la subdivision de Boundiali qui "se défendent moins" devant les demandes qui leur sont faites [que] les indigènes des autres subdivisions qui mettent de côté soigneusement les quantités de vivres nécessaires pour la soudure, les dérochant soigneusement à toute investigation administrative » (AUBERTIN, 1980 : 14).
- 53 En 1936, après une ambitieuse campagne visant à étendre les nouvelles variétés dans les régions cotonnières, de lourdes pertes furent enregistrées à cause des insectes nuisibles et des parasites. Cette année-là, plus de 16 tonnes de graines Budi améliorées furent distribuées dans les régions de Korhogo, de Boundiali et de Ferkéssédougou et seulement 20 tonnes de coton furent récoltées, soit 13 % des rendements prévus (ANRCI, 840 b, 1935).

La variété Budi était un croisement entre *Gossypium hirsutum* et *Gossypium arboreum* connu localement sous le nom de Garrah et Karangani. En provenance des Indes, elle fut développée à la station expérimentale de M'Pesoba dans le Soudan français par l'agronome Budichowsky qui travaillait pour l'Office du Niger au Soudan. La variété Budi fut cultivée dans la région au sud de Bamako et surtout dans le cercle de Bougouni (CLERIN, 1949 ; ROBERTS, 1997).

- 54 Après une inspection des zones de culture de la variété Ishan au sud du cercle de Korhogo, l'ingénieur des Étages recommanda que la culture du coton soit intercalée avec des cultures vivrières pour lutter contre les parasites. Il avait remarqué que l'essentiel du coton produit cette année-là provenait de champs de cultures intercalées. Tout aussi important, il recommandait les champs de cultures associées car « Elles (les cultures associées) demandent beaucoup moins de labour aux indigènes en leur donnant ressources vivrières et produits de vente » (ANRCI, 1 RR 67 d, 1936).
- 55 Les économies réalisées en temps de travail consacré à la culture du coton étaient l'un des avantages mentionnés par Marcel de Coppet, le gouverneur général de l'Afrique-

Occidentale française à l'époque du Front populaire, lorsqu'il recommandait un retour à la variété cotonnière pérenne : « Il n'est pas douteux que le coton arbustif peut être cultivé sur de plus grandes surfaces, parce que le cultivateur se trouve en grande partie libéré, pendant plusieurs années, des travaux importants de préparation du sol pour les semailles » (ANRS, 1 R 108 e, 1938).

- 56 Le gouverneur de Coppet, dont la conception du développement admettait une rationalité paysanne, soutenait que pour augmenter la production cotonnière il fallait que le coton devienne autant si ce n'est plus rémunérateur que des cultures comme le riz et le mil. Il préconisait également que les écarts considérables de prix entre les marchés locaux et ceux à l'exportation soient supprimés. Sinon, les paysans commercialiseraient les cultures plus rémunératrices et vendraient le coton sur les marchés locaux. « Avant donc de pouvoir exporter (le coton) », un administrateur soulignait que, « il faut arriver à saturer le marché local » (ANRS, 1 R 108 f, 1938).
- 57 Frederick COOPER (1996) laisse entendre que la position du gouvernement du Front populaire en faveur des paysans en 1936-39 ne faisait pas l'unanimité chez les lieutenants gouverneurs et les commandants de cercle qui continuaient à fermer les yeux sur le recrutement forcé de manœuvres pour les plantations des colons français. Ces désaccords entre les administrateurs coloniaux de haut rang à propos du travail semblent avoir donné encore une fois aux producteurs une certaine liberté pour commercialiser leurs récoltes, au moins pendant une courte période. La reprise de la culture forcée sous le gouvernement de Vichy pendant les premières années de guerre a rapidement effacé ce peu de liberté accordée aux paysans sur les marchés ruraux.

Le déclin du coton

- 58 La période 1938-1946 a marqué à la fois l'apogée et le creux des exportations cotonnières de la Côte d'Ivoire à l'époque coloniale (fig. 11). La variété Ishan est désormais introduite dans la plus grande partie des régions de savane du centre et du nord. Pour maintenir ses rendements relativement élevés et sa qualité et empêcher son hybridation avec des variétés indigènes, les stations d'égrenage et les champs des cultivateurs étaient étroitement contrôlés. Les résultats furent impressionnants. En 1938, 6640 tonnes de coton graine furent récoltées dans les seuls cercles de Bouaké, de Dabakala et de Séguela ; 11219 tonnes dans l'ensemble de la colonie. Les exportations de fibre de coton atteignaient un record (2535 tonnes). Les résultats étaient jugés « très encourageants » ; il semblait qu'un bond en avant avait été effectué (ACCCI, 24, 1951 a). Mais ce ne fut pas le cas.
- 59 Les mesures prises pour contrôler la qualité des graines d'Ishan se relâchèrent lorsque le directeur du service des Textiles, M. Jacquier, partit à la retraite en 1938. La variété dégénéra et la production chuta rapidement les années suivantes pour atteindre son niveau le plus bas en 1946. Plus d'un administrateur fut déçu par cette évolution. J. Lebeuf, ancien directeur de la ferme cotonnière de Ferkéssédougou et chef du service de l'Agriculture, déclara en 1941 que les politiques cotonnières de la Côte d'Ivoire avaient lamentablement échoué. « Il semble en effet qu'une lourde erreur fut commise environ dans les années 1920-1925 qui pèse encore aujourd'hui sur l'orientation de l'économie agricole des régions soudanaises et voltaïques. Du fait que le coton s'y trouvait cultivé partout, on a conclu qu'il pouvait constituer un élément particulièrement important de la production de ces régions. Hypothèse d'autant plus séduisante que ce textile est une des

matières premières pour lesquelles la Métropole dépendait presque exclusivement de l'étranger et payait un lourd tribut. La réalité apparaît, hélas, tout autre » (ANRS, 1 R 125, 1941).

La politique vichyste du coton

- 60 Malgré l'opposition de certains administrateurs et du service de l'Agriculture, une conférence sur le coton s'est tenue à Bouaké en 1940 pour remédier à l'effondrement du coton (ACCCI, 24, 1951 a). La réunion fut organisée par le gouverneur vichyste Horace Crocchia, à la demande d'intérêts français dans le textile et de la Chambre de commerce. Le gouverneur exprima son engagement envers le secteur cotonnier et ordonna un nouvel effort en sa faveur. Malgré son désaccord, le directeur du service de l'Agriculture fut envoyé au Nigeria pour obtenir des graines de coton Ishan qui remplaceraient la variété dégénérée pour la campagne de 1941.
- 61 Les initiatives du gouverneur Crocchia furent complétées par la réorganisation, du fait de temps de guerre, du secteur cotonnier dans toute l'Afrique-Occidentale française. En 1941, Pierre Boisson, haut-commissaire de l'Afrique de l'Ouest sous le régime de Vichy, promulgua une série de lois visant à améliorer la qualité et la quantité du coton en Afrique de l'Ouest (ANRS, 1 R 208, Vers. 158, 1942). Sa « Convention cotonnière coloniale » octroya aux administrations locales de nouveaux pouvoirs de réglementation dans le secteur cotonnier. La convention définit deux objectifs fondamentaux : offrir aux planteurs de coton un prix de vente intéressant et créer un service de vulgarisation qui interviendrait dans la production, l'égrenage et la commercialisation du coton. Pour faire du coton une culture plus rémunératrice, Boisson recommanda de fixer les prix à un niveau compétitif avec d'autres cultures de rente telles que l'arachide. Le Comité d'organisation de l'industrie textile récemment créé consentit à acheter tout le coton livré sur les marchés pour l'exportation.
- 62 L'Union cotonnière de l'Empire français (Ucef) nouvellement créée pour remplacer l'ACC, se vit confier le rôle de diriger les stations expérimentales cotonnières, de sélectionner et de distribuer les semences, d'égrener et de trier le coton. Ses agents devaient servir de conseillers techniques auprès des administrateurs de cercle et des moniteurs formés par le service de l'Agriculture. La Convention décréta que tout le coton destiné à l'exportation devait être vendu et trié sur des marchés spéciaux où un directeur appliquerait les normes de qualité. Elle permettait la vente de coton « entre indigènes » pour l'artisanat local. Tout le coton vendu et égrené dans les marchés officiels devait être exporté. Par conséquent, on refusait aux commerçants dioula l'accès aux égreneuses gérées par l'Ucef s'ils envisageaient de vendre la fibre sur les marchés locaux. Les sociétés de prévoyance de chaque cercle devaient embaucher des moniteurs pour surveiller pratiquement chaque étape du processus de production : sélectionner et mesurer les lieux de culture, surveiller le défrichage et le sarclage des champs, et enfin veiller à ce que la récolte soit effectuée en temps voulu.
- 63 À Katiali, les anciens racontent qu'un garde de cercle se rendait au village pour surveiller ces tâches à la place du moniteur de culture. Il délimitait les champs et surveillait leur préparation. Il revenait plus tard au moment du désherbage et de la récolte. Chaque quartier du village avait son propre champ à cultiver. Tout le monde y travaillait : hommes, femmes, personnes âgées et enfants, généralement, les hommes défrichaient et labouraient les champs. Les femmes et les enfants le plus souvent semailent et

désherbaient. Tous participaient à la récolte. Les lundis et vendredis, jours habituels de repos, étaient consacrés aux champs du commandant. Si le garde décidait que ces champs devaient être mieux entretenus, les gens étaient obligés d'y travailler n'importe quel jour de la semaine.

Gniofolotien Silué se rappelle : « s'il y avait trop de mauvaises herbes, le garde de cercle nous forçait à désherber le champ. Si quelqu'un refusait de désherber, il était fouetté par le garde avec une branche. Je fus battu une fois... Le nom du garde était Tiéba » (entretien avec Gniofolotien Silué, Katiali, le 3 mars 1992).

Nouvelle crise alimentaire

- 64 Le nouvel effort de l'administration pour développer le coton entraîna une augmentation momentanée des exportations avec une pointe en 1942 (fig. 11). L'année suivante, de graves disettes furent signalées dans la subdivision de Boundiali qui relevait du cercle de Korhogo. Un rapport des Affaires administratives en 1943 par l'inspecteur de Gentile donne un aperçu des privations subies par les familles de la région dans le cadre des réquisitions de guerre. Entre 1938 et 1943, les impôts individuels ont quadruplé. Des impôts de guerre spéciaux furent également prélevés en 1943 ; ils s'élevaient à 100 F supplémentaires par contribuable. Plus de 1 800 hommes furent enrôlés, et tous les six mois 6000 jeunes étaient recrutés de force pour travailler dans les plantations européennes de la région forestière. Face à l'arrêt des importations de riz indochinois, la population du cercle de Korhogo dut fournir du riz (3200 tonnes), mais aussi du mil (790 tonnes), du maïs (505 tonnes) et 60 tonnes de caoutchouc de cueillette. 800 hectares de culture de coton furent également imposés dans le cercle. Selon l'inspecteur de Gentile, les surfaces cultivées en riz dans la subdivision de Boundiali n'étaient pas suffisantes pour répondre aux quotas exigés. Certaines familles furent obligées d'échanger une partie de leurs réserves de mil contre du riz du Soudan français pour livrer les quantités demandées. En 1943, la famine était signalée dans tous les cantons de la subdivision (ANRCI 3039, 1943 a). L'État colonial distribua plus de 14 tonnes de mil et de maïs, 37 tonnes de riz, et 40 tonnes d'arachide en aide alimentaire d'urgence (ANRCI, 3039, 1943 b).
- 65 Les commandants de cercle signalaient qu'il devenait de plus en plus difficile de donner des ordres à une population de plus en plus accablée (Ansom, 14 Mi 2696, 1943). Si le rapport de la visite du commandant du cercle de Korhogo à Katiali en mai 1942 est tant soit peu significatif, le mécontentement était extrême.

En arrivant à Katiali, il découvrit que le campement administratif était en mauvais état. Il convoqua immédiatement tout le village à une réunion, mais il dut attendre deux heures avant que le chef dioula et les notables n'arrivent. Le commandant apprit par son interprète que Katiali était en « quasi-insubordination » depuis la fin des années 1920 à la suite de son rattachement au canton de M'Bengué, son ennemi pendant la période précoloniale (jusqu'en 1929, Katiali fut le chef-lieu du canton). Depuis lors, le chef de Katiali ne tenait pas compte des ordres du chef de canton. Le commandant réagit en ordonnant à toute la population de Katiali de remettre son campement en état. Ensuite il ordonna à 30 jeunes de refaire la route reliant Katiali à Korhogo. En dernière punition, il ordonna au chef du village, l'*almani* dioula, et à deux chefs de quartier, de rentrer avec lui à Korhogo pour un « stage de réimprégnation administrative » (ANRCI, 426, 1942).

L'effondrement du coton exporté

- 66 Après 1942, la production et les exportations de coton chutèrent rapidement. De 6134 tonnes en 1941-42, la production de coton tomba à 56 tonnes en 1946-47. Comme la guerre en Europe coupait la France occupée des territoires africains, les importations et les exportations étaient presque nulles. Le représentant de la Chambre de commerce à Bouaké énumérait d'autres raisons à la chute de la production : la baisse des prix du coton, les prix toujours élevés des denrées alimentaires de base, les ponctions de main-d'œuvre agricole s'ajoutant à l'augmentation du recrutement de travailleurs et aux réquisitions de céréales, et les problèmes parasitaires (ACCCI, 24, 1944). On a estimé alors qu'un hectare d'igname était 40 à 50 fois plus rentable qu'un hectare de coton dans la région de Bouaké. Dans ce contexte de concurrence entre les cultures vivrières et le coton, « il est très improbable – même avec une augmentation maximum de rendement en poids – que la culture du coton puisse devenir un jour une culture faite autrement que sous la contrainte administrative, à laquelle beaucoup d'administrateurs répugnent au fond d'eux-mêmes » (*ibid.*).
- 67 La « répugnance » des nouveaux administrateurs de cercle à imposer le coton contribua également en grande partie à la récession. Les partisans de la France libre conduits par Charles de Gaulle considéraient la culture forcée comme incompatible avec leur conception de plus grande démocratie et d'assimilation des colonies africaines.
- La reprise du travail forcé en Côte d'Ivoire sous le règne de Pierre Boisson, le gouverneur général vichyste de l'Afrique-Occidentale française, contraste avec le jugement de Patrick MANNING (1988) pour qui « les impôts étaient faibles et les demandes en travail forcé rares » pendant les premières années de la guerre. Frederick COOPER (1996) démontre qu'à la différence du discours ambigu du Front populaire sur le travail forcé, le gouvernement de Vichy en a débattu ouvertement, mais sans lui trouver d'alternative. Au contraire, le chef du service de l'Agriculture et le gouverneur de la France libre en Côte d'Ivoire en août 1943, André Latrille, étaient opposés à la culture forcée du coton. La conférence de Brazzaville qui réunit les gouverneurs des colonies en janvier 1944 à l'initiative de Charles de Gaulle et de Félix Eboué, le gouverneur général de l'Afrique-Équatoriale française, recommanda de mettre un terme au travail forcé et d'étendre les droits syndicaux dans les colonies. En l'absence de contraintes administratives, la production de coton baissa. Les appels lancés par la Chambre de commerce au milieu des années 1940 pour ressusciter le service des Textiles n'ont pas été entendus par les gouverneurs qui se sont succédé (ACCCI, 24, 1951 a).
- 68 Enfin, la chute rapide des exportations de coton fut également la conséquence d'une reprise pendant la guerre du tissage artisanal. Les difficultés du transport maritime entraînèrent une pénurie dans la colonie de tissus importés. Par conséquent, la toile locale devint très demandée et les commerçants dioula payèrent un kilo de coton le double et même le triple du prix pratiqué à l'exportation (Ansom, 14 Mi 1848, 1943). Dans le rapport du service de l'Agriculture pour l'année 1944, les prix du marché local étaient quatre fois plus élevés que celui à l'exportation. Moins de la moitié du coton produit dans le cercle de Bouaké était vendu sur les marchés officiels (Ansom, 14 Mi 1856, 1944). Le pouvoir des gardes de cercle avait considérablement diminué. Ils pouvaient seulement fournir aux planteurs des paniers, en espérant que cela les inciterait à livrer leur coton aux marchés pour l'exportation. Dès la campagne 1946-47, le travail forcé fut officiellement aboli. Dans le rapport du service de l'Agriculture pour l'année 1946, la description de la commercialisation du coton dans la région de Korhogo montrait que

l'artisanat indigène dominait le secteur cotonnier : « La quantité de coton passée par les marchés a été très faible cette année. L'usine de Korhogo a traité 13 tonnes de coton fibre. Cependant les surfaces cultivées sont toujours assez importantes, les indigènes commercent par divers exutoires une partie importante de la récolte qui est filée par les femmes et dont les artisans locaux fabriquent des bandes utilisées pour la confection de vêtements » (Ansom, 14 Mi 1878, 1946).

Logiques locales de la production cotonnière

- 69 Ce tableau d'un coton cultivé partout et cependant aléatoirement exporté clôt une phase de l'histoire cotonnière en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale. Non seulement il illustre un artisanat florissant et la persistance d'un marché parallèle du coton qu'il approvisionnait depuis la période précoloniale, mais il confirme également le point de vue important de ROBERTS (1997 : 30) : « les Français pouvaient exhorter, flatter, contraindre et punir, mais ils ne pouvaient pas contrôler les Africains qui, paysans ou travailleurs, décidaient de la réussite de la politique coloniale ». L'État colonial n'a pas réussi à accaparer une grande partie de la production cotonnière locale pour les industries de la métropole, par suite de contradictions dans les politiques coloniales qui permirent à l'artisanat local et au marché parallèle du coton de se maintenir. Les planteurs de coton n'ont produit pour l'exportation que lorsqu'ils y étaient forcés par l'administration. Quand les contraintes diminuaient, la production chutait brutalement. La différence de prix entre les marchés locaux et les marchés à l'exportation était décisive. Il était évident pour la plupart des observateurs que l'écart de prix devait diminuer pour que l'exportation augmente. Cependant, les prix à l'exportation dépendaient en partie de l'offre et de la demande sur le marché mondial que les administrateurs coloniaux ne contrôlaient pas. Ils étaient également influencés par les commerçants expatriés et africains qui bénéficiaient largement de faibles prix d'achat. Les grandes différences de prix entre les denrées alimentaires de base et le coton diminuaient encore l'intérêt des paysans pour la culture du coton. Les tensions entre les chefs de village, les chefs de lignage et les familles étendues à propos de la répartition des revenus du coton intervenaient également sur la production et les politiques agricoles. Avant l'existence du « champ du commandant », le coton était cultivé dans les champs des familles étendues (*kagon*) et des chefs de lignage (*segbo*) qui tiraient profit de sa vente sur les marchés locaux. Les rémunérations provenant de la culture forcée du coton allaient directement au chef de village ou de canton après être passées entre les mains du représentant du canton à Korhogo. Les représentants *jasa* avaient la réputation de prélever une partie des maigres profits tirés de la culture forcée. Les administrateurs reconnaissaient que les gens étaient peu enclins à s'adonner aux cultures de rente faute de rémunérations. Cependant, certains administrateurs préconisaient la monoculture du coton dans les champs collectifs en raison des difficultés à surveiller la culture dans des champs dispersés. Les partisans d'une rationalité paysanne souhaitaient plutôt que la culture du coton soit effectuée par des familles et que les paiements soient individuels. Les tensions entre les planteurs et les autorités coloniales qui s'ajoutaient aux prix non compétitifs et à une multitude de problèmes agronomiques (précipitations irrégulières, sols pauvres, parasites, variétés cotonnières à faible rendement) expliquent les aléas des politiques coloniales et de la production à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

70 La réticence des planteurs de coton à consacrer leur production à l'exportation contraignit finalement les autorités à reconnaître la rationalité économique des paysans. Au début des années 1940, on essaya de fixer des prix du coton qui soient compétitifs avec ceux de l'arachide, ce qui montre comment l'autonomie relative des paysans dans la vente du coton influençait les politiques agricoles. L'histoire agraire du coton au cours de la période 1912-1946 montre que le marché parallèle du coton a joué un rôle important dans l'élaboration de ces politiques. Avec la fin du travail forcé en 1946, l'État et l'industrie textile de la métropole durent concevoir de nouvelles stratégies cotonnières qui comportaient des augmentations considérables de prix.

Chapitre 4 : Reformulation du programme cotonnier, 1947-1963

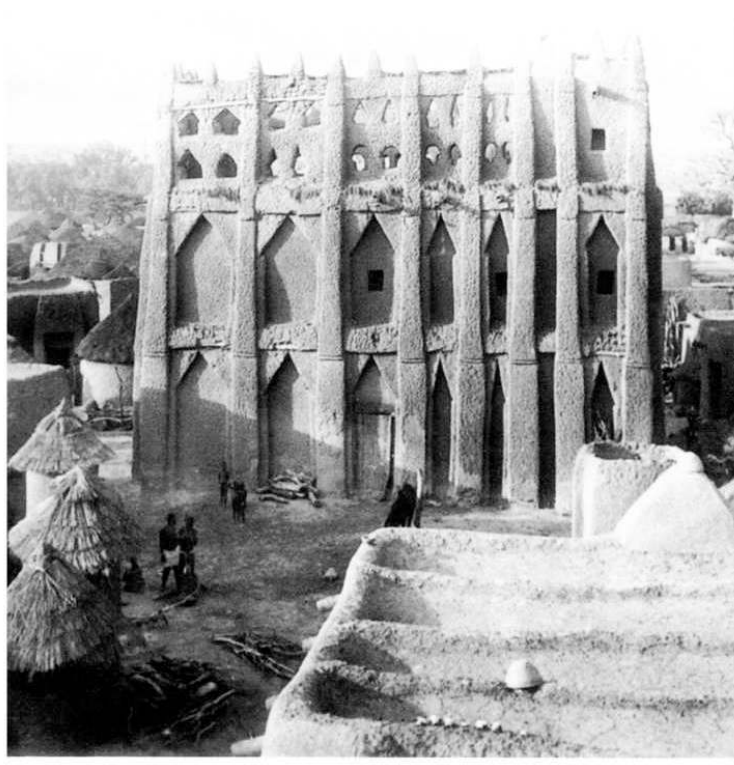


Photo : « Le palais de Gbon Coulibaly. » Éditeur G. Lerat

- 1 Après la Seconde Guerre mondiale, la fin du travail forcé et l'effondrement des exportations de coton obligèrent l'industrie textile et les administrateurs à repenser la politique cotonnière coloniale. Il était évident pour tout le monde que la réforme la plus importante devait porter sur les prix d'achat. Sans une augmentation sensible des prix à la production, on ne pouvait pas s'attendre à ce que les paysans accroissent leur production. Les problèmes de qualité, de rendements et de prix étaient étroitement liés aux cours du marché. Pour obtenir des prix du coton plus élevés, les planteurs devaient produire un produit de bonne qualité que les négociants pourraient vendre aux courtiers

français et aux usines textiles. Avec de meilleurs rendements, les revenus augmenteraient également, même avec des prix d'achat stationnaires.

- 2 La période de l'après-guerre est caractérisée par les efforts entrepris par la métropole et les colonies, avec l'aide de la recherche cotonnière française, des sociétés commerciales et de vulgarisation du coton, pour construire une nouvelle structure institutionnelle et introduire de nouvelles incitations, de façon à venir à bout de la résistance paysanne. La nouvelle politique s'inscrivait dans un discours selon lequel le développement du coton améliorerait le niveau de vie des planteurs et réduirait les inégalités de revenus entre les populations de la savane et celles de la forêt. Faisant écho à des discours antérieurs, le développement cotonnier était largement considéré comme un problème technique qui pourrait être surmonté en réglant des problèmes de qualité, de production et de commercialisation. Les paysans étaient maintenant largement considérés comme des producteurs rationnels qui augmenteraient volontiers leur production cotonnière, une fois ces problèmes résolus. Cependant, les autorités coloniales sous-estimaient la résistance des paysans au coton. Pour eux, la monoculture était synonyme de culture forcée. Il n'est pas étonnant que les paysans aient choisi d'autres sources de revenu telles que le vivrier commercial et le travail dans les plantations de café et de cacao de la région forestière.
- 3 Le développement de la production céréalière pour la vente et les migrations de travail étaient liés à des changements profonds dans les rapports socio-culturels de production. De nouveaux besoins économiques et des conflits entre générations à propos du contrôle des revenus monétaires encourageaient de nombreux jeunes et certaines femmes à émigrer vers les villes ou d'autres zones rurales. L'éclatement des grandes unités de production et l'essor des champs individuels s'accompagnèrent d'une augmentation de la production commerciale. À la veille de la révolution cotonnière, cette réorganisation des unités de production selon des critères plus individuels devint un facteur important de l'intensification du coton.

Régulation du coton par le marché

- 4 Si les paysans devaient augmenter la production cotonnière pour le marché, les prix à l'exportation devaient être aussi compétitifs que ceux du marché parallèle. Cependant, pour obtenir le meilleur prix à l'exportation, la qualité du coton devait être au moins aussi bonne que la fibre standard américaine « *strict middling* » en termes de longueur, de largeur, de résistance et d'homogénéité de la fibre. Au cours de la période de culture forcée, la qualité du coton ivoirien était souvent aussi bonne, si ce n'est meilleure que cette référence américaine. Pour garantir une qualité uniforme, le service de l'Agriculture et les sociétés de prévoyance indigènes distribuaient des graines sélectionnées et décourageaient les agriculteurs de cultiver des variétés locales (Ancrì, 840, 1935).
- 5 On demandait également aux planteurs de trier leur coton avant l'égrenage, de façon à s'assurer que seules les meilleures graines provenant de cotonniers non hybridés étaient utilisées pour la récolte suivante. L'effondrement du marché cotonnier à l'exportation et la fin du travail forcé changèrent du jour au lendemain ce système de multiplication contrôlée des semences. Comme le constatait un responsable colocolonial : « La question semence restera pour 1948 le point délicat, car le régime de liberté totale de la culture, inattaquable dans son principe, est absolument incompatible avec une multiplication

correcte des semences qui, pour le cotonnier particulièrement, doit être très soignée, constamment renouvelée à partir de souches sélectionnées en stations » (ANS-AOF 2 G 47-68, 1947).

- 6 En 1947, le service de l'Agriculture ne distribua aucune semence de coton dans la région de Korhogo. En fait, Jean Lebeuf, chef du service de l'Agriculture, recommandait de « rayer de la zone cotonnière » la savane du nord en raison des mauvaises conditions agro-écologiques et de « la mauvaise volonté des cultivateurs » : « Cette production fait l'objet d'un désintéressement à peu près total, et il n'y a eu aucune commercialisation encore en 1947-48. Soumise à des aléas climatiques qui compromettent au moins une récolte sur deux, n'ayant pas de terrains convenables sauf dans une très petite partie au sud des subdivisions de Korhogo et Boundiali, cette région doit être rayée de la zone cotonnière définitivement. On ne voit pas en effet quelle variété pourrait y donner des rendements intéressants, d'autant que le parasitisme y est très développé » (*ibid.*).
- 7 Lebeuf rapportait que le prix au marché parallèle était le double de celui des maisons de commerce européennes qui s'élevait à 10 F/kg. Il n'était pas étonnant que la plupart du coton cultivé dans la région de Korhogo fût échangé en petites quantités entre les planteurs et les commerçants dioula.
- 8 À l'inverse des régions cotonnières du nord, 50 tonnes de graines furent importées du Togo pour être distribuées dans les cercles de Bouaké, de Katiola et de Séguéla. Cependant, l'opposition au coton était si forte dans ces régions que lorsque les camions arrivèrent, les paysans refusèrent de les décharger (*ibid.*). Au grand dam de ceux qui voulaient une bonne qualité de la graine, les paysans avaient abandonné la monoculture du coton et pratiquaient la culture intercalaire de variétés locales dans leurs champs vivriers. L'Assemblée territoriale qui réduisit le budget du service de Conditionnement, le forçant à diminuer le nombre de ses inspecteurs cotonniers, sapa encore davantage les efforts pour garantir une qualité uniforme du coton. Les quantités de coton à l'exportation étaient si faibles en 1947 que la filature Gonfreville à Bouaké ne put pas fonctionner. Pour concurrencer le marché parallèle florissant, Gonfreville offrit 21 F pour un kilo de coton, d'où une légère augmentation des ventes dans la région de Bouaké. Les planteurs de coton réagirent de façon positive à ce prix plus élevé, ce qui n'est pas passé inaperçu des commerçants et des administrateurs (ANRCI, 598, 1949 b).
- 9 La Chambre de commerce était la première à souhaiter un réajustement des prix au cours de cette période. Elle soutenait que pour maintenir l'intérêt des paysans pour le coton, les prix devaient être aussi élevés, si ce n'est plus élevés que celui offert par Gonfreville en 1947. Le principal problème tenait à la baisse de qualité du coton ivoirien ; dès lors, il ne pouvait être vendu au Havre que dans la catégorie « hors conditionnement ». Quand de nouvelles variétés furent sélectionnées aux stations expérimentales de l'IRCT la Chambre recommanda trois réformes commerciales au gouverneur de Côte d'Ivoire. La première consistait à réduire les taxes à l'exportation et les droits sur le coton, ce qui permettrait aux marchands d'offrir des prix plus élevés aux planteurs. Le gouverneur Péchoux adopta cette réforme. Pour la campagne cotonnière 1948-49, il abaissa les droits de sortie sur le coton de 6 % à 1 % (ACCCI, 24, 1951 a). La deuxième réforme visait à supprimer le monopole du Groupement d'importation et de répartition de coton (GIRC) qui servait d'intermédiaire entre les acheteurs de coton dans les colonies et ceux de la métropole. La Chambre voulait que ses membres vendent directement aux acheteurs de la métropole et réduisent ainsi leurs coûts. En théorie, cela leur permettrait de transmettre aux producteurs une partie de leurs augmentations de bénéfices. Bien que le haut-

commissaire de l'A.-O. F ait apporté son soutien à cette proposition (ANRCI, 598, 1949 a), les ministres de la Production industrielle, des Finances et de l'Économie, et celui de la France d'outre-mer adoptèrent le maintien du statu quo (ACCCI, 24, 1951 a).

« *La culture du coton reste un problème politique et de prix.* » Service de l'agriculture, rapport annuel 1948.

- 10 La troisième recommandation de réforme commerciale fut discutée à la conférence sur le coton tenue à Bouaké en 1949. Avec l'appui manifeste des marchands, des administrateurs de cercle et des chefs de canton, le gouverneur Péchoux proposa un retour aux trop célèbres foires de la fin des années 1920 pour réglementer la qualité du coton et les prix. Malgré le « refus systématique » du Conseil général et de la Chambre d'agriculture d'intervenir sur les marchés cotonniers et le manque d'inspecteurs cotonniers depuis les licenciements au service du Conditionnement, le gouverneur Péchoux pensait que les foires rendraient « les producteurs libres de vendre leur coton sur les lieux de production » (ANRCI, 598, 1949 b). Il envisageait également les foires comme un endroit de surveillance, si ce n'est de réglementation des pratiques des commerçants indigènes. Contrairement aux témoignages présentés à la conférence sur le coton, le gouverneur Péchoux estimait que les marchands dioula « achèteront à des prix très inférieurs » en l'absence de marchés contrôlés, ce qui découragerait les paysans de cultiver du coton. Jean Lebeuf, chef du service de l'Agriculture en Côte d'Ivoire, était sceptique à propos du développement cotonnier et il déclara à la conférence de Bouaké que les commerçants dioula de la région de Boundiali étaient aussi « exigeants sur la qualité que les commerçants européens » et payaient 30 F le kilo de coton, soit 9 francs au-dessus du cours d'alors (ACCCI, 24, 1951 a). L'accusation officielle des marchands dioula doit être considérée comme une partie du discours sur le développement colonial qui privilégiait les négociants européens et l'industrie textile sous le prétexte des réformes de prix et de qualité qui seraient censées profiter aux producteurs paysans.
- 11 La production cotonnière diminua brutalement en 1950-51. Presque la totalité fut achetée localement par des marchands et tisserands dioula. Cependant, des prix intéressants conduisirent à une augmentation de la surface plantée en coton en 1949 et à celle des ventes de coton.
- 12 Les foires cotonnières n'eurent lieu qu'à partir de la récolte 1950-51. Elles favorisèrent l'introduction d'autres réformes commerciales dans le secteur cotonnier. La plus importante de ces innovations fut l'introduction d'un système de prix selon deux barèmes au cours de la saison 1951-52. Pour vendre du coton, les planteurs devaient le classer en deux catégories : blanc et propre ; décoloré et sale. Le classement avait deux avantages. D'abord et surtout, il facilitait grandement la sélection et la multiplication des semences. Le prix maximum n'était accordé qu'au coton graine de qualité supérieure dont les graines pouvaient être utilisées l'année suivante. Par ce simple mécanisme de prix, les planteurs de coton se trouvaient impliqués dans l'amélioration de la multiplication et de la sélection des semences. Le système à deux prix était également une solution au délicat problème de l'exportation de coton non homogène. En triant le coton au moment de la récolte, puis une seconde fois au moment de l'égrenage, les paysans devenaient les principaux garants d'une qualité uniforme du coton pour l'exportation.
- 13 Le système de prix à deux barèmes s'est presque effondré au bout d'un an. Les exportateurs et les responsables de l'égrenage se plainquirent que certains commerçants

les avaient trompés en mélangeant du coton de qualité supérieure et inférieure et en le vendant comme coton de qualité supérieure. En raison de ces pratiques frauduleuses, la filature de Gonfreville décida d'acheter du tout venant au cours de la saison 1952-53 (ACCCI, 324, 1952). La Chambre de commerce continua à soutenir le système à deux barèmes et réclama des contrôles plus stricts sur les marchés cotonniers. Elle préconisa une réorganisation du secteur cotonnier où des agents de la nouvelle compagnie cotonnière française, la CFDT, contrôlèrent le marché.

Réformes institutionnelles et d'organisation

- 14 L'intérêt continu de la France pour la production cotonnière dans ses territoires outre-mer était lié, comme par le passé, à la fluctuation des approvisionnements mondiaux et des prix qui rendait son industrie textile vulnérable. Au début des années 1950, les besoins de la métropole en fibre de coton s'élevaient à 300 000 tonnes. Ses colonies n'en fournissaient qu'1/10, la majorité provenant de l'Afrique-Équatoriale française. Par conséquent, la France était obligée de dépenser 150 milliards de francs par an pour importer principalement du coton américain (ACCCI, 24, 1951 b). Une mauvaise récolte de coton aux États-Unis en 1950 et la décision américaine de stocker les approvisionnements au début de la guerre de Corée entraînèrent des pénuries mondiales de coton en 1951. La France fut obligée d'acheter du coton de qualité inférieure à la Syrie, à la Turquie et au Brésil et de le payer deux fois plus cher que le coton américain (ANRS, 1 R 208, 1951). Pour enrayer la sortie de ses devises à l'étranger, la France reprit ses efforts pour encourager la production de coton dans ses colonies en contexte de libre-échange. Les marchands et les représentants de l'industrie textile en Côte d'Ivoire exercèrent également de fortes pressions pour qu'un nouveau programme de développement cotonnier garantisse une régularité des approvisionnements en coton de qualité supérieure à des prix qui seraient intéressants pour le producteur. La filature Gonfreville située à Bouaké était à la tête de cette coalition locale qui réclamait des réformes institutionnelles et d'organisation.

Cette usine fut créée en 1919 par Robert Gonfreville, un ancien administrateur colonial. Comme d'autres industries coloniales, elle bénéficia des politiques économiques et agricoles telles que la culture et le travail forcé. Par exemple, le Rapport social et politique du cercle de Bouaké de 1941 signalait que la filature Gonfreville employait 800 personnes en travail forcé (ANRCI, 852, 1941). Gonfreville devint une société anonyme en 1943 et, des années 1950 jusqu'au début des années 1970, elle fut contrôlée par deux groupes français, Optorg et Texunion. La Compagnie employait 3285 personnes au milieu des années 1970 et bénéficiait de la protection gouvernementale pour la vente de cotonnades sur le marché intérieur, de subventions pour le coton graine, de franchises d'impôt et d'importations exemptées de droits de douane (World Bank, 1976). Les besoins de la filature s'élevaient en 1949 à 1 400 tonnes de coton graine, soit la quantité vendue cette année-là dans le cercle de Bouaké. Son projet d'agrandir son unité de filage et de tissage dans les années 1950 nécessitait des approvisionnements encore plus importants.

- 15 En accord avec les propriétaires des usines d'égrenage, la Chambre de commerce et la Chambre d'agriculture, les représentants de Gonfreville ont fait pression sur les administrateurs de haut rang et le service de l'Agriculture pour créer une « Commission du coton » chargée d'étudier les problèmes de la sélection et de la répartition des graines, de leur vulgarisation et de leur commercialisation. Un grand nombre des réformes proposées à la conférence sur le coton à Bouaké en 1949 seront adoptées dans les années

1950 et 1960. Certaines de ces initiatives furent facilitées par des investissements sans précédent du gouvernement français dans deux sociétés ayant pour mission d'encourager le développement du coton dans ses territoires outremer : l'Institut de recherche du coton et des fibres textiles et la Compagnie française pour le développement des fibres textiles.

L'IRCT et la recherche cotonnière

- 16 L'IRCT a été fondé en 1946 avec des fonds de développement outremer (Fonds d'aide de coopération, FAC et Fonds d'investissement pour le développement économique et social, Fides). En Afrique de l'Ouest, il a créé trois stations de recherche : M'Pesoba (Soudan français), Anie-Mono (Togo) et Bouaké (Côte d'Ivoire). En Côte d'Ivoire, la mission principale de l'IRCT fut de développer une variété de coton de qualité supérieure qui pousserait dans des régions caractérisées par une pluviométrie variable et un risque de maladies parasitaires. Il cherchait une variété avec une longueur de fibre minimale de 7/8" qui conviendrait en culture intercalaire et donnerait encore de meilleurs rendements en monoculture. En dessous de cette longueur, le coton perdait un tiers de sa valeur (ANRS, 1 R 212, 1949).
- 17 Entre 1946 et 1952, l'IRCT concentra ses activités de recherche et de développement sur une variété appelée N'kourala découverte dans la région de Sikasso au Soudan au début des années 1920. Le directeur de l'IRCT pensait que N'kourala était un croisement entre une variété *punctatum* locale et une variété américaine du delta du Mississippi introduite par l'Association cotonnière coloniale en 1904. Il a également conduit des expérimentations sur un certain nombre de variétés *barbadense*, ainsi qu'avec *G. peruvianum* et *G. hirsutum*, de type Allen. Finalement, la variété Allen cultivée en monoculture fut à l'origine de la spectaculaire augmentation des rendements cotonniers dans les années 1960.

La naissance de la CFDT

- 18 La CFDT, une société mixte de l'État français et d'intérêts textiles privés, fut créée en 1949 sous le nom de la Compagnie des textiles de l'Union française (CTUF). Le soutien du gouvernement français provenait de deux ministères : celui de la France d'outre-mer qui allouait des fonds par son programme Fides, et celui de l'Économie qui subventionnait par des taxes prélevées sur les compagnies textiles françaises le développement du coton dans les territoires d'outre-mer (Fonds d'encouragement à la production textile) (ANRS, 1 R 208, 1951 b). Un grand nombre de ces firmes devinrent également des actionnaires de la nouvelle compagnie cotonnière. La CTUF changea son nom en CFDT en 1950 et, après deux ans de « prospections » en Afrique de l'Ouest, elle entama ce qui allait devenir une longue et fructueuse collaboration avec l'IRCT, le service de l'Agriculture de Côte d'Ivoire, et les administrateurs coloniaux pour promouvoir le coton dans le territoire (MARTIN, 1952).
- 19 La CFDT fut chaleureusement accueillie en Côte d'Ivoire non seulement parce qu'elle était financée par des fonds extérieurs, mais également parce qu'elle s'était engagée à traiter des grands problèmes pour lesquels l'industrie textile locale, les marchands et la Chambre de commerce avaient exercé des pressions sur le gouvernement territorial dans les années 1940. Dans une circulaire aux commandants de cercle, le chef du service de

l'Agriculture parlait avec beaucoup d'optimisme de sa collaboration avec la CFDT pour un nouveau programme de développement du coton. « Tous les espoirs sont permis en Côte d'Ivoire » écrivait-il en ce qui concerne les projets de la CFDT pour le développement et la vulgarisation du coton dans le pays (ANRS, 1 R 208, 1951 a). À la différence des tensions signalées dans les années 1940 entre les intérêts textiles locaux, le lieutenant gouverneur et le directeur du service de l'Agriculture à propos de l'avenir du coton dans l'économie coloniale, l'accueil chaleureux réservé à la CFDT exprime un rapprochement entre les marchands, les firmes textiles locales et les administrateurs de haut rang pour soutenir la société d'économie mixte française et ses projets de restructuration du secteur cotonnier. L'optimisme des autorités coloniales fut cependant tempéré par la perspective d'une résistance paysanne à la culture du coton après la période du travail forcé. De fait, le directeur du service de l'Agriculture déclarait dans sa circulaire, « je suis persuadé qu'il faut être prudent, patient, persuasif auprès de nos cultivateurs qui... ont déjà souffert de l'extension de cette culture » (ibid.). La mise au point du système de la CFDT refléta les interactions de ces multiples acteurs dans la situation sociale, économique et politique des années 1950 et 1960.

- 20 L'IRCT a conduit des expérimentations sur la sélection des plantes et la lutte antiparasitaire, et il a entrepris des recherches agronomiques visant à « améliorer les techniques culturales » des planteurs de coton (ANRS, 1 R 208 d, 1952). La mission de la CFDT consistait à étendre et à intensifier la culture du coton en introduisant les nouvelles variétés et les techniques culturales mises au point par l'IRCT. Ses tâches comprenaient la distribution des semences, le remplacement du coton indigène par des variétés sélectionnées dans les stations expérimentales de l'IRCT, le développement de la zone cotonnière, les conseils aux planteurs à propos des meilleures techniques culturales pour augmenter la qualité et les rendements du coton, et l'égrenage du coton.
- 21 En définissant sa mission et en particulier les moyens de la mettre en œuvre, la CFDT s'est tournée vers l'Afrique-Équatoriale française où la culture du coton connaissait un succès relatif. Là, des moniteurs de culture appelés « *boys coton* » et des « surveillants africains » servaient d'agents de vulgarisation pour diffuser les nouvelles techniques et variétés (*Revue internationale...*, 1953). La CFDT pensait que ce contact étroit entre les agences de vulgarisation et les planteurs était une condition nécessaire à l'augmentation de la production cotonnière. En 1951, la CFDT employait 28 agents de vulgarisation africains pour contrôler ses essais au champ et les parcelles de multiplication des semences répartis à travers toute la région des savanes. En matière d'éducation agricole ou de « propagande », la CFDT a remarqué l'utilisation de « manuels du coton » au Tchad et en Oubangui-Chari (République centrafricaine) par les moniteurs de culture africains et même les maîtres d'école, de façon à répandre les nouvelles techniques et calendriers culturels pour le coton. Enfin, dans le domaine de la commercialisation, le directeur de la CFDT en Côte d'Ivoire a remarqué que la qualité du coton restait élevée au Tchad en raison du tri effectué par les paysans dans leurs champs au moment de la récolte et du système de prix à deux barèmes qui récompensait les paysans : « C'est ainsi qu'au Tchad, le coton produit par les cultivateurs sans pression administrative, sous la surveillance d'un moniteur de culture cotonnière, dirigé par un agronome spécialisé, est ramassé à la base de 2 qualités. Dans leurs champs de coton, hommes et femmes récoltent avec la main gauche les capsules tachées de jaune ou de noir, et de la main droite les capsules saines, le produit allant, suivant la qualité, dans deux paniers différents. Le cultivateur cotonnier [en Côte d'Ivoire], s'il y trouve un intérêt, agira de même » (ACCCI, 24, 1951 b).

L'introduction du coton Mono

- 22 En 1953, l'IRCT commença des expérimentations avec une variété *barbadense* appelée Mono qui fut obtenue dans une autre station expérimentale de l'IRCT au Bénin (ancien Dahomey) (ROMUALD-ROBERT, 1962). En 1954 et 1955, le service de l'Agriculture et la CFDT organisèrent des essais au champ dans des villages sélectionnés de la région de Bouaké. Des pesticides furent utilisés pour la première fois sur le coton ivoirien au cours des essais au champ du Mono. Les champs en monoculture et en culture associée furent traités. Les champs qui avaient eu des pulvérisations en 1955 obtinrent des rendements doubles de ceux qui n'avaient pas été traités. L'année suivante, les rendements cotonniers dans les champs traités étaient quatre fois plus élevés que ceux des champs non traités (ANS-AOF 14 Mi 2033, 1956).

M. Cluchier, un expert-conseil français engagé pour trois ans par le service de l'Agriculture entre 1955 et 1958, a raconté son expérience de promotion des pesticides dans la région de Katiola au nord de Bouaké : « Le service de l'Agriculture et l'IRCT ont essayé d'augmenter les rendements cotonniers en pulvérisant des pesticides dans des parcelles pilotes et en cultures paysannes... En 1955, ils m'ont donné un tracteur, des pesticides et des pulvérisateurs, et nous avons traité les champs de ceux qui le désiraient. Parfois il fallait discuter pendant toute une journée avec un « type » avant de lui faire accepter les applications gratuites de pesticides. Vous voyez, cela créait des problèmes. Il y avait des gens qui acceptaient puis qui, ensuite, ne voulaient plus. Car... dans leurs champs de coton, ils faisaient également pousser toutes les plantes pour confectionner des sauces : gombo, piment, tous leurs condiments... et à cause des pesticides, nous disions, « attention, vous ne pouvez plus utiliser ces plantes », ce que les femmes n'aimaient pas. Cela créait des problèmes » (entretien avec M. Cluchier, Bouaké, le 21 mars 1992).

- 23 Dans la région de Korhogo, le Mono était cultivé principalement comme culture associée sans pesticides. Les rendements du Mono avec des cultures vivrières intercalaires étaient considérablement plus élevés que ceux des autres variétés. En 1955, le rendement moyen du Mono 54 avec du maïs en culture intercalaire dans la région de Katiali s'élevait à 216 kg/ha sous le contrôle d'un moniteur de la CFDT (RAINGEAD et ROMUALD-ROBERT, 1956). En l'absence de moniteurs de culture, il tombait à 100 kg/ha dans la région (Sedes, 1965). Néanmoins, le rendement moyen du coton Mono était plus du double de celui d'autres variétés *barbadense*. L'augmentation de 10 % des rendements du coton Mono à l'égrenage était également significative (ROMUALD-ROBERT, 1962). Elle était due en partie à la rusticité de la variété, celle-ci supportant mieux la culture associée et les pestes végétales que les variétés introduites précédemment. Les rendements plus élevés étaient également liés à la densité plus grande des plants.

Bernardin Ouattara, un encadreur/moniteur employé par la CFDT en 1957 pour promouvoir le coton dans la région de Dikodougou, a donné des détails sur la différence du Mono par rapport au système « traditionnel » du coton avec des cultures vivrières intercalaires : « Avant le programme Mono, ils faisaient d'abord traditionnellement un poquet par butte. Pour eux, c'était pour sauvegarder les plantes, parce que s'ils mettaient les deux poquets, ça étouffait leurs plants. C'était du coton qui grandissait beaucoup, et les feuilles étaient larges. Pour avoir plus de rendements, nos patrons nous ont dit de leur faire planter deux poquets par butte... Ils plantaient des ignames à peu près trois mois d'avance et après le coton vient. Alors, nous avons vu, en mettant les deux poquets par butte, que ça n'empêche pas l'igname... Ils l'ont accepté mais difficilement. Il fallait avoir une philosophie dure vers le planteur... Le paysan réellement était méfiant. La culture cotonnière les a

vraiment fatigués à l'époque coloniale. Alors, quand nous venions, certains nous disaient même : « Ça, ils sont en train de nous tromper, eh ? C'est le travail forcé qu'ils veulent renouveler ». Nous leur avons dit que ça ne revient plus. Mais quand même, ils restaient méfiants » (entretien avec Bernadin Ouattara, Korhogo, le 23 août 1995).

- 24 Bien que le Mono fut sélectionné pour remplacer toutes les autres variétés de coton en 1956 (ANRS, 1 R 187 b, 1956), la CFDT n'était pas très satisfaite du rendement obtenu.
- 25 Cluchier rappelle que « Le Mono présentait de gros problèmes car s'il était planté sur de bons sols et qu'il pleuvait abondamment, il poussait jusqu'à ce plafond (il montre le plafond de sa maison). Certaines années, la couverture végétale était si dense que l'IRCT devait arracher une rangée de cotonniers sur deux pour traiter le champ. Et souvent, on devait pulvériser tout en reculant car on ne pouvait pas avancer dans ce genre de champ... De plus, les capsules étaient petites, de qualité médiocre... et les investissements réalisés dans la pulvérisation n'étaient pas valorisés par une augmentation du rendement... Ce fut à ce moment-là que l'IRCT commença ses essais au champ sur l'Allen » (entretien avec M. Cluchier, Bouaké, le 21 mars 1992).
- 26 Alors que l'IRCT la CFDT et le service de l'Agriculture effectuaient leurs expérimentations dans la région de Bouaké, le coton continuait à être cultivé comme culture secondaire dans les champs des paysans de la région de Korhogo. En 1962, le coton était cultivé comme culture intercalaire sur 21 % de la surface cultivée. Seul 1 % de cette surface était en monoculture. La dominance des cultures vivrières dans le système agricole sénoufo était en partie liée à la demande en produits vivriers dans les villes et la région forestière. En effet, ce qui est le plus frappant dans la période de l'après-guerre, c'est le rôle de la savane du nord comme réserve de main-d'œuvre et de céréales pour l'économie de plantation en zone forestière. Ce rôle du nord était étroitement lié à l'émergence en 1946 d'un groupe organisé de planteurs africains de café et de cacao dont les possibilités d'accumulation dépendaient de leur accès à une abondante main-d'œuvre de migrants.

Migrations de travail et « climat de liberté »

- 27 La conférence sur l'économie à Dakar en 1945 a décidé que la Côte d'Ivoire se spécialiserait dans la production de café, de cacao et de caoutchouc, ce qui s'est traduit par l'octroi d'une part prépondérante des fonds de développement économique à la zone forestière (AUBERTIN, 1980). Cette différence dans le développement régional a abouti à de grandes inégalités dans les revenus régionaux. En 1956, les revenus annuels moyens des familles dans le nord étaient de 15 000 F CFA contre 100 000 F CFA dans le sud. L'Industrie textile ivoirienne et la Chambre de commerce rappelaient ces différences lorsqu'elles faisaient pression auprès du gouvernement pour obtenir des investissements plus importants dans les zones cotonnières. Au cours des années 1950 et 1960, les cultivateurs du nord avaient peu de possibilités sur le plan économique d'améliorer leurs niveaux de vie. Les populations du nord, et en particulier les jeunes, cherchaient à atténuer leur situation économique médiocre en migrant vers les villes et la zone forestière.

Les migrations de travail vers le sud

- 28 La fin du travail forcé en 1946 a abouti à réorganiser le recrutement de la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire. Pour maintenir la migration saisonnière de la main-d'œuvre du nord

vers la zone forestière, les planteurs de café et de cacao, de concert avec l'État, ont imaginé de nouvelles méthodes de recrutement et offert de nouvelles incitations. À l'instigation du gouverneur Latrille, l'État colonial de l'après-guerre a facilité le déplacement des ouvriers de plantations en leur offrant un transport gratuit en camion et en train de Ouagadougou, de Korhogo et de Bouaké vers la zone forestière. En augmentant les salaires journaliers de 3,50 F à 20 F et en encourageant le partage de la production avec 1/3 de la récolte pour les ouvriers, les planteurs africains voulaient diriger le flot de la main-d'œuvre migrante vers leurs propres plantations (GBAGBO, 1982). Ces mesures incitatives étaient spécialement destinées aux Mossi de Haute-Volta (Burkina Faso) qui, pendant des années, avaient évité la Côte d'Ivoire pour aller travailler dans les plantations de café et de cacao de Gold Coast (Ghana) où les salaires étaient plus élevés et les conditions de vie meilleures (LABOURET, 1941).

Un « Comité expérimental pour la mécanisation de l'agriculture » fut créé en 1946 par la Chambre de l'agriculture pour étudier la mécanisation de la culture du café et du cacao et limiter les besoins en travail manuel. La Commission, cependant, reconnut son échec en 1950 et elle fut dissoute en 1952. Les principaux obstacles à la mécanisation tenaient à des coûts trop élevés pour la majorité des planteurs, et au faible espace entre les arbres pour le passage des machines. La seule solution consistait à arracher les arbres et à créer de nouvelles plantations, ce qui aurait entraîné un bouleversement total (GBAGBO, 1982 : 117-118).

- 29 Pour recruter de la main-d'œuvre, les planteurs et les professionnels du recrutement se déplaçaient dans le nord et essayaient d'attirer des jeunes vers le sud forestier en leur faisant des descriptions alléchantes du travail dans les plantations. En 1950, lorsque le gouvernement colonial cessa de subventionner le transport des travailleurs migrants, les employeurs africains et européens de Côte d'Ivoire créèrent le Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre (Siamo). L'association fut créée pour continuer à subventionner le transport gratuit des ouvriers en train et par la route.

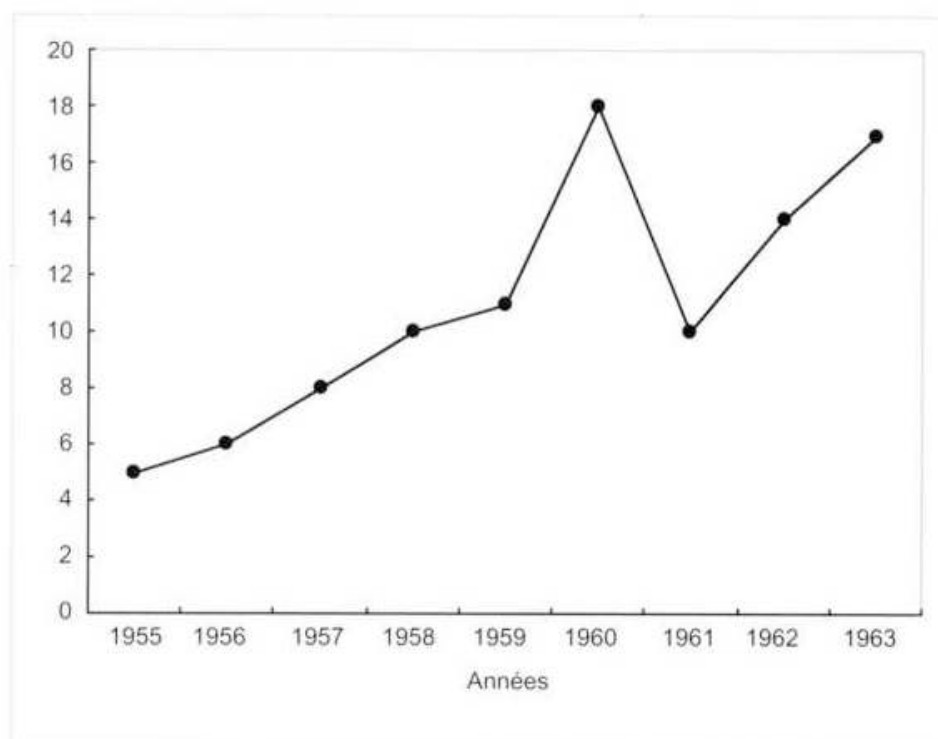
Les revenus de l'association provenaient des taxes prélevées sur les planteurs et les bûcherons ainsi que des contributions des syndicats professionnels et du gouvernement colonial. En 1955, l'organisme de commercialisation du café et du cacao a versé 10 % de la totalité des fonds redistribués au Siamo (AUBERTIN, 1980 ; GBAGBO, 1982 ; NYONG'O, 1978). Les centres Siamo ont été créés essentiellement pour guider et coordonner le déplacement des ouvriers migrants vers la zone forestière. Ils cherchaient également à éliminer les pratiques déloyales de professionnels du recrutement en normalisant les procédures.

- 30 L'importance de la main-d'œuvre migrante dans l'économie de la zone forestière est suggérée par Samir Amin qui relève les changements démographiques importants survenus en Côte d'Ivoire entre 1950 et 1965. Au cours de cette période, le nombre d'immigrants africains travaillant dans le pays a augmenté de 100 000 en 1950 à 950 000 en 1965. Les deux tiers des immigrants se sont installés dans la zone forestière où ils constituaient 22 % de la population rurale en 1965 contre 2,5 % en 1950. Cette main-d'œuvre migrante composée en majorité de jeunes de Haute-Volta et du Mali, représentait 35 % de la population rurale masculine du sud en 1965.
- 31 L'afflux de main-d'œuvre migrante dans le sud de la Côte d'Ivoire a entraîné un changement majeur dans la répartition régionale de la population rurale du pays. En 1950, le nord représentait 34 % de la population rurale de Côte d'Ivoire. Dès 1965, ce pourcentage était tombé à 27 % (AMIN, 1967). La migration des populations du nord vers les plantations du sud a également contribué à ce changement dans la répartition de la population du pays. Bien que les immigrants Mossi de la Haute-Volta voisine aient

représenté la principale force de travail dans les plantations, la part des « Korhogo » du nord de la Côte d'Ivoire a augmenté pendant cette période.

Changements sociaux et migrations des Sénoufo

- 32 Dans la décennie qui suivit la loi Houphouet-Boigny de 1946 supprimant le travail forcé, l'émigration à partir de la région de Korhogo a diminué de façon remarquable. Malgré les propositions intéressantes faites aux « Korhogo » (salaires plus élevés, meilleures conditions de travail et gratuité des transports vers le lieu de travail) et les efforts de recrutement consentis par les planteurs du sud, les responsables du recrutement et le Siamo, il semble que peu d'hommes aient quitté leur village pour aller travailler dans le sud pendant la période de l'après-guerre (Sedes, 1965, tome 1 : 74-81 ; tome 2 : 84-92).
- 33 Une étude rétrospective sur la migration, entreprise à Katiali en 1982 et portant sur un échantillon de 35 ménages pris au hasard, confirme que les paysans du nord ne voulaient pas aller travailler dans la zone forestière à la fin des années 1940 et au début des années 1950. Seul un tiers des migrations à l'extérieur du village entre 1946 et 1965 a eu lieu entre 1946 et 1954. Tous ces migrants étaient des Dioula. 60 % d'entre eux travaillaient dans le nord où plus de la moitié étaient employés dans le commerce et le tissage. Quant aux autres migrants, un quart seulement travaillait dans le sud en zone forestière : une moitié était engagée dans des plantations de café et de cacao appartenant à des parents et l'autre moitié avait créé ses propres plantations.



Source : Sedes 1965.

Fig. 13 - Évolution du nombre des migrants (en %) dans la région de Korhogo de 1955 à 1963 au cours des années 1950.

- 34 Les populations du nord qui répugnaient à émigrer ont changé d'attitude à la fin des années 1950. Comme le montre la figure 13, le nombre de migrants travaillant en dehors de la subdivision de Korhogo a doublé entre 1957 et 1963. Un certain nombre de facteurs

aide à expliquer cette reprise de la migration de travail. Premièrement, après que Houphouët-Boigny et le parti PDCI-RDA aient cédé aux intérêts politiques et économiques coloniaux au début des années 1950, les décisions discriminatoires en matière d'agriculture et de main-d'œuvre initiées par l'administration de Péchoux en faveur des planteurs français de café et de cacao ont été progressivement supprimées. Encouragés par des politiques plus favorables et des prix mondiaux plus élevés, les planteurs africains ont développé leurs plantations dans la zone forestière. Au milieu des années 1950, les plantations africaines de café et de cacao avaient considérablement augmenté. Il faut souligner que ce développement dépendait des migrations de travail des savanes du nord de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso (Haute-Volta). La surface cultivée en café et cacao par les planteurs africains est passée de 273000 ha en 1950 à 540000 ha en 1956. Dès 1959, à la veille de l'indépendance, cette surface avait atteint 733 000 ha (BAULIN, 1982).

- 35 Un deuxième facteur en faveur de la migration de main-d'œuvre au milieu des années 1950 était lié aux effets différés de la fin du travail forcé sur la libération des esclaves domestiques. Bien que la capture et le commerce des esclaves aient cessé avec l'installation de l'administration coloniale dans le nord de la Côte d'Ivoire, celle-ci n'a pas libéré les captifs de case (en sénoufo : *koulon pigue* ; en dioula : *woroso*) pour des raisons de stabilité économique et politique.

Dans une lettre adressée au lieutenant gouverneur Marie François Joseph Clozel en 1904, le lieutenant Schiffer, commandant du cercle de Kong, exposait les principales raisons du maintien du statu quo. Sans accès aux moyens de production, les captifs de case libérés auraient des difficultés à payer la capitation ; la libération de captifs de case surtout ceux d'un âge moyen provoquerait un traumatisme et ébranlerait la société ; le commerce européen en souffrirait puisque la production de denrées dépendait des captifs de case ; et l'État risquait de mécontenter les propriétaires d'esclaves sans en tirer aucun profit apparent. Pour toutes ces raisons, Schiffer concluait « il ne semble pas raisonnable d'espérer de la libération d'office de tous les captifs de case, des conséquences avantageuses pour eux, ou pour les exploitations et établissements européens » (ANRCI, MiFm 63-K21, 1904).

- 36 Les captifs de case étaient les descendants des captifs de guerre ou de traite nés dans une famille d'esclaves. Ils recevaient de la nourriture, un logement, des vêtements et des épouses en échange de leur travail et de leur bonne volonté. Ils avaient également le droit de cultiver des champs personnels et de s'adonner au commerce, bien qu'on leur demandait en général de verser un pourcentage (pas plus d'un cinquième) de leurs gains à leurs maîtres. Pendant la période de travail forcé, les chefs de famille envoyaient généralement les captifs de case travailler sur des chantiers de travaux publics ou en zone forestière plutôt que d'y envoyer l'un de leurs enfants. Albert LONDRES (1928) a également relevé le pourcentage élevé de captifs de case dans les équipes de travail forcé.
- 37 Selon des informateurs à Katiali, avant 1946, les esclaves travaillaient assidûment pour éviter d'être envoyés en zone forestière une année après l'autre. Il était fréquent que des captifs de case travailleurs restaient au village alors que leurs homologues plus paresseux partaient au sud. Dès lors qu'ils n'étaient plus menacés par le travail forcé, les esclaves ne plus travaillaient plus aussi dur. En outre, ils devinrent une charge pour les chefs de famille qui devaient les nourrir et les habiller (notes de terrain, Katiali, 7 mai 1982). Beaucoup de ces esclaves libérés rejoignaient les migrants pour accéder à une certaine sécurité économique. En effet, 39 % des migrations à partir de Katiali entre 1946 et 1965 étaient le fait d'esclaves domestiques libérés.

- 38 Une troisième raison explique la migration des jeunes : leur désir d'acheter des biens de consommation, par exemple des bicyclettes. Certains quittaient leurs villages à l'insu de leur famille pour aller travailler dans le sud.

Kaléléna Silué, chef de Katiali entre 1983 et 1996, fait un récit de cette émigration clandestine : « Pour acheter une bicyclette, je suis allé vers le sud travailler au chargement des trains à Ferké. Partir était le seul moyen de gagner de l'argent pour acheter une bicyclette. J'ai également travaillé dans la région de Bouaké à faire des buttes dans les champs. Au village, on devait travailler pour les aînés et on ne gagnait pas assez... Les aînés n'étaient pas contents que nous partions. Nous devions le faire en secret tôt le matin lorsque tout le monde dormait. Nous disions à quelqu'un que nous allions partir de sorte que le matin lorsque les aînés ne nous trouvaient pas, ils savaient où nous étions. Nous allions souvent à Pitiengomon (un village voisin) où les planteurs baoulé et bété envoyaient des camions pour transporter les ouvriers vers le sud... Lorsque nous revenions au village avec nos bicyclettes, tout le monde était content. Les aînés étaient heureux de notre retour et nous étions heureux d'avoir des vélos pour aller aux champs » (entretien avec Kaléléna Silué, Katiali, le 12 mars 1992).

Katiéniéngolo Silué se rappelle que beaucoup de jeunes allaient à Korhogo où ils rencontraient des « patrons » qui les emmenaient vers le sud pour travailler dans les plantations de café : « Nous partions pour six mois, parfois un an, et revenions avec une bicyclette. Chacun voyait qu'on pouvait gagner de l'argent si on quittait le village, aussi les gens partaient travailler pour avoir une bicyclette. Ce n'était pas comme ça pendant la période de travail forcé ; quand les ouvriers revenaient, ils étaient en mauvaise santé » (entretien avec Katiéniéngolo Silué, Katiali, le 13 mars 1992).

- 39 Une étude de budgets familiaux entreprise dans la région de Korhogo en 1962 a montré que les ménages ruraux avaient besoin de revenus monétaires, car ils étaient impliqués dans l'achat et la vente de denrées. Les postes où ils dépensaient le plus par personne étaient la nourriture (38 %), les boissons, le tabac et les excitants (19 %) et les vêtements (11 %). Les ventes de récolte et de bétail représentaient plus des trois quarts des revenus monétaires par habitant (Sedes, 1965, tome 5 : 24-35).

Conflits sociaux et mouvements culturels

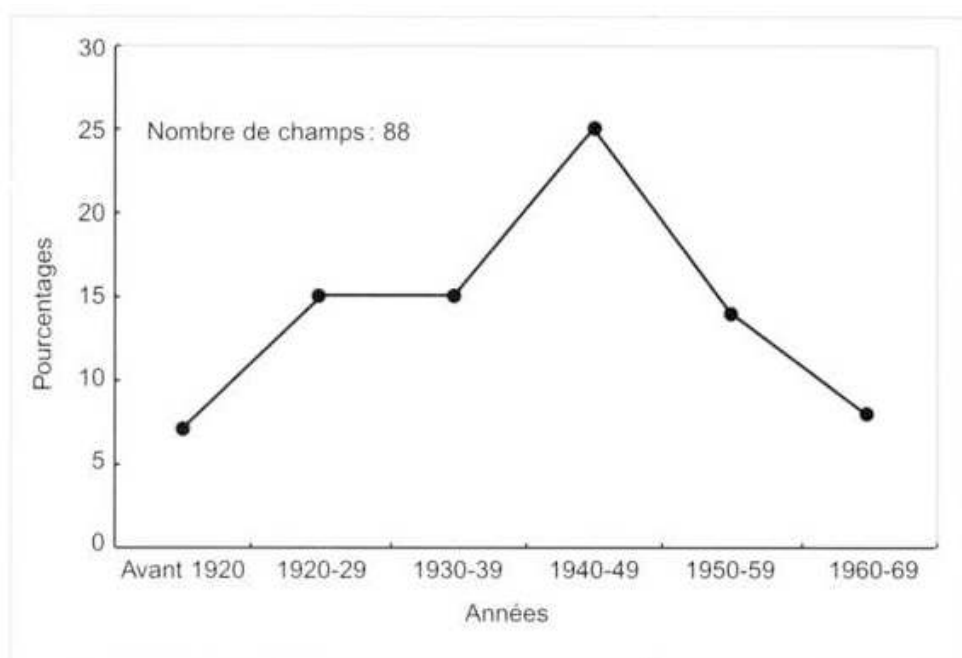
- 40 Les tensions et les conflits entre les jeunes et les aînés au sujet des migrations de travail ont entraîné des changements de grande envergure dans l'organisation socio-culturelle de la production agricole. Ce phénomène s'est traduit le plus fréquemment par l'éclatement des grandes unités de production et des champs collectifs (*segnon* ou *segbo*) des Sénoufo.

Remise en cause d'institutions socio-culturelles

- 41 Au cours de la période précoloniale et au début de la période coloniale, les rapports de production agricole chez les Sénoufo étaient gérés au niveau du lignage. Chaque lignage résidait dans le même quartier (*katiolo*) d'un village. L'homme le plus âgé du lignage portait le titre de *katiolofolo*, ou chef de quartier. Les membres de chaque *katiolo* travaillaient dans un champ collectif (*segnon*) quatre jours par semaine (*noupka*, *tori*, *kali* et *tiefonon*). Le fait de travailler dans le grand champ collectif du chef de village ou dans son propre *segnon* dépendait des relations avec le matrilignage fondateur. Pendant les deux autres jours de la semaine (*koundiali* et *kong*), les résidants de ces quartiers travaillaient

soit dans les champs des chefs de familles (*kagonbile*), soit, moins souvent, dans les champs individuels (*kagon*) (entretien avec Bêh Tuo, 3 juillet 1981 ; 22 juin 1982).

- 42 Les jeunes travaillaient généralement pour le *katiolofolo* jusqu'à ce qu'ils soient des initiés (*tyolobélé*) au stade final de la société *poro*. Au cours de cette période d'initiation de six ans, le *tyolo* travaillait également dans les champs du chef de village trois jours par semaine (*noupka*, *tori* et *kali*). Les trois autres jours (*tiefonon*, *koundiali* et *kong*) étaient généralement consacrés à travailler dans les champs des chefs de lignage.
- 43 Les mariages étaient généralement arrangés soit par le chef de village, soit par le chef de lignage. Si un jeune travaillait dans le champ collectif d'un chef de village ou dans un *segnon* particulier, on le récompensait en lui donnant une *segnontio*, « une femme du champ collectif ». Les jeunes qui passaient la plupart de leur temps à travailler à l'extérieur d'un *segnon* avaient trois possibilités pour obtenir une fiancée. Un oncle maternel pouvait récompenser son neveu en lui accordant une « femme du lignage » ou *nerbatio*. Un père pouvait céder à son fils une femme qu'un autre lignage lui avait donné, un arrangement connu sous le nom de *tofotio* ou « femme du fils ». Enfin, si un jeune travaillait avec 10 à 20 amis un jour par an pendant 15 à 20 ans dans les champs d'un autre lignage, il pouvait recevoir une « femme pour avoir fait une bonne action » ou *katienetio* (Sedes, 1965 : 36-45).



Source : Sedes 1965.

Fig. 14 - Chronologie de l'éclatement des champs collectifs chez les Sénoufo.

- 44 Toutes ces institutions liées à la production agricole et à la reproduction sociale ont subi de graves tensions à l'époque du travail forcé. Le *segnon*, en particulier, devint le lieu de relations tendues entre les chefs de quartier et les chefs de famille, et entre les jeunes et leurs aînés. Nombre de ces champs collectifs ont éclaté avant 1945 (fig. 14).
- 45 La figure 14 est basée sur des entretiens rétrospectifs menés au début des années 1960 par l'équipe de recherche de la Sedes. Quarante-huit communautés furent interrogées sur la date de l'éclatement de leurs champs collectifs. La figure indique un niveau record après la « Loi Houphouët-Boigny » mettant fin au travail forcé, ce qui suggère que « le

climat de liberté » de l'époque a permis à certains groupes de cesser de travailler dans les champs collectifs de chefs de village et de lignage impopulaires pour cultiver leurs propres champs. Dans certaines communautés, le changement ne fut pas aussi brutal. Par exemple, les Dioula de Katiali (quartiers de Traoréra, de Konéra et de Diabatera) travaillaient trois à cinq jours par semaine dans leur champ collectif de quartier (*forobaforo*) avant 1946. Après cette date, ils ne travaillèrent que deux jours par semaine dans ces champs de quartier.

- 46 Le « climat de liberté » qui dominait dans la région de Korhogo à la fin du travail forcé était, selon Roussel, « souvent utilisé dans les villages pour supprimer une institution ressentie comme inadaptée depuis un certain temps mais qui ne pouvait être abolie facilement » (Sedes, 1965, tome 2 : 26). Des conflits entre jeunes et aînés à propos du contrôle du travail devinrent si aigus que même les sociétés *poro* commençaient à se dissoudre. Dans certains villages, le *poro* fut complètement aboli. Dans la plupart des cas, les initiations au *poro* et les responsabilités furent considérablement modifiées. Dès le milieu des années 1940, par exemple, la période au cours de laquelle les initiés au *poro* (les *tyolobélé*) à Katiali devaient se retirer dans le bois sacré était raccourcie de trois mois à un mois. Néanmoins, les *tyolobélé* continuaient à travailler deux jours par semaine dans les champs du chef de village.

Effervescences religieuses

- 47 Une effervescence religieuse joua également un rôle dans la dissolution des sociétés d'initiation chez les Sénoufo et les Dioula. En 1949, un marabout musulman de Guinée du nom de Sekou Sangaré commença à faire du prosélytisme dans le nord. Trois ans plus tard, les aînés Sénoufo du quartier *Pkeenébélé* de Katiali brûlèrent les masques sacrés de leur société *poro* et se convertirent à l'islam. Les Dioula de Katiali commencèrent à réduire les activités de leur société secrète *Ion* aux environs de 1946. Cependant, le *Ion* fut réactivé quelques années plus tard lorsqu'un notable dioula mourut à Korhogo. En 1949, un autre groupe d'initiation *Ion* entra dans le bois sacré dioula, mais il ne fut jamais consacré. Les aînés dioula décidèrent de dissoudre le *Ion* en 1955.
- 48 Ces changements généraux dans les pratiques religieuses étaient interprétés par l'administration coloniale comme une menace pour la stabilité politique. Le gouverneur Péchoux, en particulier, considérait que Sekou Sangaré menaçait le statu quo à une époque où les colons français luttèrent pour défendre leurs privilèges (BAULIN, 1982) : « L'action de ce marabout est dangereuse au double point de vue religieux et social : disparition brutale de centres fétichistes séculaires et extension rapide de l'islam intolérant d'une part, menace de destruction des sociétés rituelles formant l'armature de l'organisation hiérarchisée de la société autochtone d'autre part. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le RDA (Rassemblement démocratique africain) appuie résolument le mouvement de Sekou Sangaré » (ANRCI, 57, 1948).
- 49 Les administrateurs coloniaux étaient particulièrement préoccupés par la perte de prestige des chefs sur lesquels ils comptaient pour soutenir et appliquer leurs politiques. L'autorité des chefs loyalistes indigènes commença à décliner avec la fin du travail forcé en 1946 lorsqu'ils perdirent leur pouvoir de recourir au travail forcé et d'obliger la population à pratiquer certaines cultures. Leur statut se détériora encore lorsque le RDA, dans ses efforts pour obtenir l'adhésion des paysans à son programme politique anti-colonial, essaya de discréditer les chefs qui avaient collaboré avec les Français. Pour

préserver leur position, beaucoup de chefs eurent recours à la sorcellerie de façon à inspirer la peur et le respect de la population. De fait, les autorités coloniales constatèrent une « recrudescence du fétichisme ». Comme le gouverneur Péchoux le fit remarquer en août 1949 dans son Rapport politique annuel au gouverneur général de l'A.-O. F, « il est curieux de constater qu'à l'heure actuelle les chefs africains qui ont encore quelque autorité ne la tiennent que de leur appartenance à des sectes fétichistes et à leur degré d'élévation dans ces sectes ; on comprend facilement qu'ils aient eu recours à leurs pouvoirs religieux pour compenser la perte de prestige et d'autorité subie sur le plan administratif » (*ibid.*).

- 50 Une seconde manifestation de la crise politico-économique et de l'agitation religieuse à cette époque-là fut le bref, mais très populaire « culte de la corne » ou « culte massa ». Introduit dans la région de Korhogo en 1952, le culte massa apparut comme une réaction au nouvel essor de la sorcellerie et du fétichisme. Pour se protéger des sorciers, on cherchait habituellement des remèdes de spécialistes, ce qui était « parfois compliqué et presque toujours coûteux » (HOLAS, 1957 : 157). Selon Holas, un des principaux attraits du culte massa tenait au pouvoir qu'avait son dieu de protéger ses adeptes de tous les types de sorcellerie - et à un prix beaucoup plus faible. On ne devrait cependant pas trop insister sur cet aspect fonctionnel du culte massa pour expliquer sa large influence chez les Sénoufo de la région de Korhogo. Comme l'observe Holas « il serait parfaitement injuste de nier au massa des aspirations plus profondes venues d'un besoin religieux sincère. À cette époque, le Sénoufo, consciemment ou non, cherchait un chemin vers l'unification de ses sentiments spirituels dispersés, poussé dans cette direction par le relâchement progressif du *lõ*, le rythme des initiations devenant trop lent pour le rythme du monde moderne dont il est désormais appelé à faire partie » (*ibid.*).

Enjeux autour du mariage et de la force de travail

- 51 Les changements auxquels Holas fait allusion dans le « rythme des initiations » étaient décisifs dans les relations de travail entre les jeunes et les aînés. La modification la plus significative dans la société *poro* au cours de cette période fut l'âge d'initiation des jeunes. Dans le passé, les hommes qui avaient atteint l'étape *tyolo* avaient généralement entre 30 et 35 ans. Dès 1962, l'âge d'initiation était plus proche de 20 que de 30 ans (Sedes, 1965, tome II). Dans le cadre de la société sénoufo, cette réduction de dix ans de la période de l'« adolescence » entraînait de profondes implications sur les rapports de production et d'échange entre les jeunes et les aînés. Étant donné que l'appartenance au *poro* marquait le rite de passage des jeunes vers l'âge adulte et l'indépendance économique, l'abaissement de l'âge d'entrée dans la société *poro* signifiait que les aînés perdaient dix ans de travail de ce groupe particulièrement vigoureux. Cette perte fut surtout ressentie par les chefs de famille pour qui les jeunes travaillaient jusqu'à ce qu'ils appartiennent au *poro*. Les chefs de lignage et les chefs de village pour qui les jeunes du village travaillaient 3 à 4 jours par semaine jusqu'à ce qu'ils appartiennent au *poro*, ont également vu leur collectif de travail diminuer considérablement. Ces changements dans l'organisation du travail ont accru les tensions entre les aînés et les jeunes.
- 52 On comprend facilement la frustration et l'amertume des aînés. Jeunes, ils avaient travaillé dur pour leurs aînés, tout en croyant que leurs efforts seraient récompensés lorsqu'ils seraient vieux. Maintenant que c'était « leur tour » de profiter du travail des jeunes dans le village, ces derniers se rebellaient. Un aîné sénoufo a exprimé avec

éloquence le changement dans les rapports de force entre les jeunes et les vieux lorsqu'il a déclaré que « ce sont les jeunes qui commandent les aînés aujourd'hui » (entretien avec Bêh Tuo, Katiali, 4 avril 1982).

- 53 La transformation des rapports de production par suite des changements dans le *poro* et l'effondrement du *segnon* s'accompagnent d'une évolution des contrats matrimoniaux vers de nouvelles bases pour remplacer les mariages *segnontio*. Il n'est pas étonnant que les deux types de mariage, le *kékourougou* et le *katientio*, qui ont progressivement remplacé le modèle *segnontio*, permirent aux chefs de famille de récupérer une partie de la force de travail perdue au cours des changements sociaux et culturels de cette époque.
- 54 Le mariage *kékourougou* impliquait que la famille de la fiancée bénéficie de prestations en travail. L'équivalent de 25 journées de travail par an était exigé, et cela commençait plusieurs années avant le mariage et continuait indéfiniment après. De plus, la femme continuait à résider chez son frère ou son oncle maternel. Si les prestations en travail effectuées après le mariage étaient jugées insuffisantes, le frère de la femme ou son oncle pouvaient mettre fin au mariage. Dans le mariage *kékourougou*, le mari qui pouvait vivre dans un autre village, rendait quelques visites à sa femme dans la semaine pour le repas du soir ou pour passer la nuit. Les enfants issus de ce mariage appartenaient au frère de la femme ou à son oncle maternel, bien que le mari puisse demander qu'une de ses filles lui soit donnée (Sedes, 1965, tome 2 : 37-39).
- 55 Dans le mariage *katientio*, un jeune homme devait travailler dans les champs de ses futurs beaux-parents avec 10 à 20 de ses amis une fois par an et ceci jusqu'à vingt années de suite. Dans de nombreux cas, des hommes jeunes commençaient à travailler pour de futurs beaux-parents avant même qu'une fille ne soit née dans la famille. Dans ce contrat, la femme vivait chez son mari. Cependant, le fils et la fille aînés issus de ce mariage appartenaient à la famille maternelle de la femme. Les autres enfants restaient avec le mari. Il existait deux variantes au *katientio* : le *tofotio* et le *nerbatio*. Si un fils se montrait respectueux et restait attaché à l'unité de production de son père ou de son oncle maternel, on pouvait lui donner en récompense une femme qui avait été fiancée soit à son père (*tofotio*) soit à son oncle (*nerbatio*) (*op. cit.* : 39-40, 57-59).
- 56 Dans tous ces contrats matrimoniaux, « l'atout principal des aînés est qu'ils contrôlent encore la circulation des femmes » (*op. cit.* : 57), c'est-à-dire que les jeunes femmes étaient utilisées par les chefs de famille pour obtenir des jeunes qu'ils fournissent du travail agricole. Cette domination des chefs de famille sur les jeunes contrastait avec les anciennes formes de contrôle quand les chefs de quartier et de village arrangeaient les mariages selon le système *segnontio*. Le contrôle exercé maintenant par les chefs de famille sur les jeunes femmes reflétait la plus grande autonomie de ces familles par rapport aux cadres lignagers.
- 57 Les aînés essayaient de récupérer le travail des jeunes en contrôlant les mariages, ce qui se reflétait également dans la durée de travail des hommes avant le mariage. Bien que l'âge d'entrée dans la société *poro* ait été abaissé, l'âge au mariage pour les hommes restait très tardif. En 1962, 50 % des hommes sénoufo dans les zones rurales âgés de 35 à 39 ans étaient encore célibataires ! À la même époque, 70 % des femmes qui avaient atteint 20 ans étaient déjà mariées. Il était fréquent, comme le faisait remarquer Roussel, que des sexagénaires aient deux ou trois femmes alors qu'un homme de 30 ans était encore célibataire. Cette « monopolisation » des jeunes femmes par les aînés accentuait les tensions entre les générations (*op. cit.* : 59).

- 58 Bien que les aînés détenaient un « atout » sur les jeunes, ces derniers avaient la possibilité de migrer vers la « Basse-Côte » pour travailler comme salariés dans les nouvelles plantations de café et de cacao. Dans de nombreux cas, des compromis étaient conclus entre les aînés et les migrants potentiels. Par exemple, certains aînés offraient des champs individuels (*kagon*) aux jeunes qui pouvaient y travailler 1 à 2 jours par semaine. Les propriétaires de ces champs avaient le droit de disposer de leurs récoltes comme ils l'entendaient, ce qui était très important pour permettre un développement du coton.
- 59 Les données fournies par la Sedes concernant la subdivision de Korhogo indiquent qu'en 1962-1963, 2200 personnes étaient absentes de la région. 50 % étaient considérés comme « définitivement » partis et les autres classés comme « temporairement » absents. Une migration temporaire durait en moyenne 20 mois. 25 % des hommes âgés de 20 à 24 ans étaient absents en 1962, ce qui illustre la tension entre les jeunes et les aînés.
- 60 Que la migration vers d'autres régions soit motivée par le désir d'indépendance économique des jeunes par rapport aux aînés ou des esclaves par rapport à leurs maîtres, l'inégalité du développement régional stimulait largement cette mobilité. Les revenus personnels procurés dans le nord par la production agricole commercialisée étaient sept fois plus faibles que les revenus moyens en zone forestière (AMIN, 1967 : 99-103). La priorité absolue donnée au développement du sud, particulièrement en termes de fonds de développement rural alloués entre 1946 et 1965, a poussé les populations du nord à travailler en dehors de chez eux pour satisfaire leurs besoins d'argent et améliorer leur niveau de vie. C'est dans ces conditions sociales et économiques que le nouveau programme cotonnier fut introduit par la CFDT dans les années 1960 avec un fort soutien du nouvel État indépendant.

Le système de la CFDT

- 61 Alors que des autorités coloniales considéraient la savane comme une réserve de main-d'œuvre pour l'économie de plantation en zone forestière, ou jugeaient plus prudent d'encourager des cultures plus rentables comme le riz et l'igname, les négociants en coton, les firmes textiles et la Chambre de commerce exercèrent de fortes pressions pour que le secteur cotonnier soit réorganisé. Des réformes techniques, structurelles et fiscales permettraient l'adoption de variétés de coton à plus haut rendement et offriraient des prix plus élevés aux producteurs. Les efforts aboutirent en 1955 à la création par le gouvernement général d'une Caisse de stabilisation des prix du coton en A.-O. F. (ACCCI, 1956). Cette réforme institutionnelle a réglé l'éternel problème de la fluctuation des prix du coton au producteur.

L'introduction d'un nouveau coton : la variété Allen

- 62 La découverte de loin la plus significative a été faite dans les fermes expérimentales de l'IRCT où une nouvelle variété de coton *hirsutum* à haut rendement (Allen 333) a été sélectionnée après de nombreuses années de recherche. Allen avait été introduit à l'origine du Nigeria en Côte d'Ivoire en 1927.

Le coton « Allen à fibres longues » (*G. hirsutum*, variété *latifolium*) fut sélectionné par l'Américain J. B. Allen aux environs de 1896. Il était largement cultivé dans la région du delta du Mississippi puis il y fut remplacé par des variétés plus précoces. Importé

- en Ouganda vers la fin du XIX^e siècle, Allen fut introduit au Nigeria en 1912 (IRCT, 1976).
- 63 Après quelques années d'essais aux champs entrepris à la ferme cotonnière de Bouaké, Allen fut éliminé des expérimentations suivantes. Son extrême sensibilité aux maladies parasitaires était la principale raison de cet abandon (ANRCI, 897 a 1928). Au cours des années 1950, Allen était cultivé au Soudan français et en Haute-Volta. La filature Gonfreville importait de la fibre d'Allen de ces pays pour la mélanger avec le coton Mono dont la fibre n'avait pas la finesse nécessaire pour fabriquer une toile de haute qualité (RCI, 1960 : 57).
- 64 En 1959, Allen a été réintroduit grâce à l'utilisation de nouveaux pesticides (DDT Enrin et Lindane) utilisés dans les champs en monoculture. Outre les nouveaux pesticides, le « paquet cotonnier » lancé par l'IRCT et la CFDT comprenait également des engrais et un calendrier cultural strict où la date de semis était de la plus haute importance. En 1960, année de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, la CFDT a formé 600 agents de vulgarisation pour promouvoir la nouvelle variété de coton. Elle a travaillé en étroite collaboration avec le service de l'Agriculture qui a également formé des agents de vulgarisation pour le programme Allen. En 1961-62, 257 ha étaient cultivés avec cette variété. Le service de l'Agriculture contrôlait 73 ha et la CFDT, 184 ha (RCI, 1962 : 57).
- 65 Après trois ans d'essais aux champs très prometteurs (les rendements étaient en moyenne de 800 à 900 kg/ha dans les régions de Bouaké et de Béoumi), la CFDT a conclu un accord en 1962 avec le gouvernement ivoirien pour promouvoir le coton Allen dans les savanes du centre et du nord. La CFDT n'était pas seulement responsable du développement de la culture cotonnière, elle avait également le privilège de contrôler tous les aspects de l'égrenage et de la commercialisation du coton (HERMANN, 1981). On se souvient que dès les années 1940 la « Commission cotonnière » dirigée par les négociants et l'industrie textile avait depuis longtemps défendu l'idée de monopoles d'achat et d'égrenage attribués par secteurs, de façon à garantir la qualité des graines et les prix (ACCCI, 24, 1949). Ce monopsonne sur le marché cotonnier a donné à la CFDT un énorme avantage stratégique pour restructurer le secteur cotonnier colonial durant la première décennie de l'indépendance.
- 66 D'abord, il a empêché complètement les commerçants dioula de concurrencer la CFDT. Comme le précédent chapitre l'a montré, le marché parallèle du coton dominé par les marchands dioula avait donné aux planteurs une certaine liberté dans la commercialisation du coton au cours de la période coloniale. Les planteurs paysans ont perdu cette petite autonomie à mesure que la CFDT consolidait ses pouvoirs de monopsonne au début des années 1960.
- 67 En second lieu, le contrôle exclusif de la CFDT sur le marché lui a permis d'ériger une structure verticale recherche-production-commercialisation que beaucoup considéraient comme le fondement du succès du coton en Afrique de l'Ouest (Groupe de Travail..., 1991 : 204-205 ; LELE *et al.*, 1989). De la même façon que l'agriculture sous contrat, la CFDT par le contrôle qu'elle exerçait sur le marché, pouvait effectuer des interventions sans précédent au niveau de la production (LITTLE et WATTS, 1994 : 9). Par exemple, le système de la CFDT permettait d'avancer des crédits aux planteurs. Ce sont les agents de vulgarisation qui déduisaient des gains des planteurs la somme due à la compagnie. Ce moyen de remboursement simple et efficace facilitait l'introduction rapide de nouvelles technologies agricoles. Enfin, la mesure la plus importante consistait à fixer des prix

intéressants à la production qui permettaient aux planteurs d'acheter ces nouvelles technologies et d'autres biens de consommation.

Un système de ponctions sur l'agriculture

- 68 Les caisses de soutien de l'époque coloniale devinrent des institutions ivoiriennes après l'indépendance. Le gouvernement ivoirien prit le contrôle de la Caisse de soutien en 1962 et en 1964, il la transforma en un organisme public appelé la Caisse de stabilisation et de soutien des prix et des productions agricoles (CSSPPA ou Caistab) (FAURÉ, 1982 : 28). La même année, la Caistab commença à protéger les prix du coton des fluctuations du marché mondial en offrant aux producteurs 33,50 F CFA/kg de coton graine. En réalité, le fonds de soutien fonctionna en ponctionnant régulièrement les producteurs puisque les prix mondiaux étaient en moyenne plus élevés que les prix de soutien. Selon les estimations de la Banque mondiale, les revenus des planteurs entre 1987 et 1997 furent diminués de 40 % en raison de la « stabilisation » (AMPROU *et al.*, 1998 : 7-8). L'originalité de l'institution ivoirienne tenait à son association avec des sociétés privées qui servaient d'intermédiaires dans la commercialisation pour l'exportation (CAMPBELL, 1985 : 277). Dans le cas du coton, la CFDT reçut le droit d'être le seul acheteur et le seul vendeur. Un accord a également été conclu entre la Caistab et la CFDT selon lequel cette dernière serait remboursée de plus d'une douzaine de « frais » de commercialisation et de production encourus pendant l'année (CAMPBELL, 1984). Si le prix mondial du coton fibre était plus élevé que les frais de fonctionnement de la CFDT, la Caistab gardait la différence pour créer un fonds de stabilisation des prix à la production les années où les prix mondiaux seraient bas. En fait, lorsque les prix mondiaux chutèrent à la fin des années 1980 et au début des années 1990, la CIDT baissa les prix à la production (voir chapitre 6).
- 69 Comme Robert Bates l'a souligné, les organismes de commercialisation comme la Caistab avaient un objectif beaucoup plus vaste que la stabilisation des prix, quand encore ils jouèrent ce rôle. Ils servirent aux nouveaux gouvernements africains indépendants à obtenir des devises pour investir dans des programmes de développement industriel et social. Cependant, « l'impératif des revenus » pour les gouvernements africains allait bien au-delà du développement économique (BATES, 1981 : 12-19). Des fonds étaient également nécessaires à des fins politiques pour récompenser les cadres loyaux et convaincre l'élite de soutenir les politiques du parti dirigeant. Au cours des années 1970 et 1980, la Caistab a rempli cette double fonction. Le gouvernement détournait régulièrement des fonds de la Caistab vers son Budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) pour financer le développement du secteur industriel et de nombreuses sociétés d'État et d'économie mixte dont les directeurs avaient des liens avec les milieux politiques (WATTS et BASSETT, 1985 : 11-12 ; LEE, 1980 ; BATES, 1981 : 17). L'étude de Bonnie CAMPBELL (1985 : 294-95) sur l'industrie textile ivoirienne au cours des années 1970 montre un niveau élevé de protection et d'importantes subventions sous la forme de fibre à faible coût livrée aux usines textiles par l'intermédiaire de la Caistab. Bien que 60 % des revenus de la Caistab étaient supposés soutenir les prix à la production, en fait la majorité était transférée vers le ministère des Finances ivoirien pour financer de grands projets d'investissement dans les secteurs industriel et agricole. En 1978, les transferts effectués par la Caistab représentaient 79 % du budget d'investissement du gouvernement ivoirien (FAURÉ, 1982 : 29).

Des investissements de l'État ivoirien dans le secteur agricole par l'intermédiaire de ces sociétés d'État et d'économie mixte portaient sur le développement du riz (Soderiz), le sucre (Sodesucre), l'élevage (Sodepra), le coton (CIDT), le café et le cacao (Satamaci), et l'huile de palme (Sodepalm). L'essor et la chute de ces fameuses sociétés d'État (les Sode) sont bien étudiés par CONTAMIN et FAURÉ (1990) et CONTAMIN (1997).

- 70 Pour que la Caistab remplisse ces fonctions politico-économiques, le monopsonne était à la fois nécessaire et efficace dans le transfert des fonds du secteur agricole vers l'État. Cependant, à la différence des pays anglophones où des organismes publics remplissent ce rôle, la Caistab passe par l'intermédiaire d'agents privés et semi-publics comme la CFDT pour acheter et vendre des produits agricoles. La position intermédiaire de ces firmes leur permet de faire des bénéfices en surfacturant leurs coûts de fonctionnement qui sont réglés par la Caistab à la fin de l'année. Ainsi, la création du « système de la CFDT » était tout autant liée à l'impératif de revenus du gouvernement ivoirien qu'à la solution du « problème » du marché parallèle du coton. L'alliance du gouvernement avec la CFDT a marqué un changement important dans la collaboration entre l'État ivoirien et les intérêts commerciaux privés au moment de l'indépendance. À la différence de la période coloniale quand l'État maintenait (au moins dans le principe) une politique de libre-échange, le nouvel État indépendant accorda à une société textile d'économie mixte étrangère (la CFDT) un monopsonne sur le secteur cotonnier. Ces nouveaux rapports promettaient de servir aussi bien les intérêts politico-économiques du gouvernement ivoirien que ceux de l'industrie textile française et du gouvernement français qui cherchait à maintenir des liens économiques avec ses anciennes colonies. Ainsi est né le « système de la CFDT ». Cette interprétation diffère de celle de Bonnie CAMPBELL (1985 : 277) selon qui les rapports de la CFDT avec l'État « maintiennent pratiquement intactes les structures de commercialisation héritées de la période coloniale ». Il reste à savoir si les paysans allaient ou non adopter le nouveau « paquet technique » cotonnier. En 1964, la CFDT était prête à en faire l'expérience.

Chapitre 5 : L'essor laborieux du coton, 1964-1984

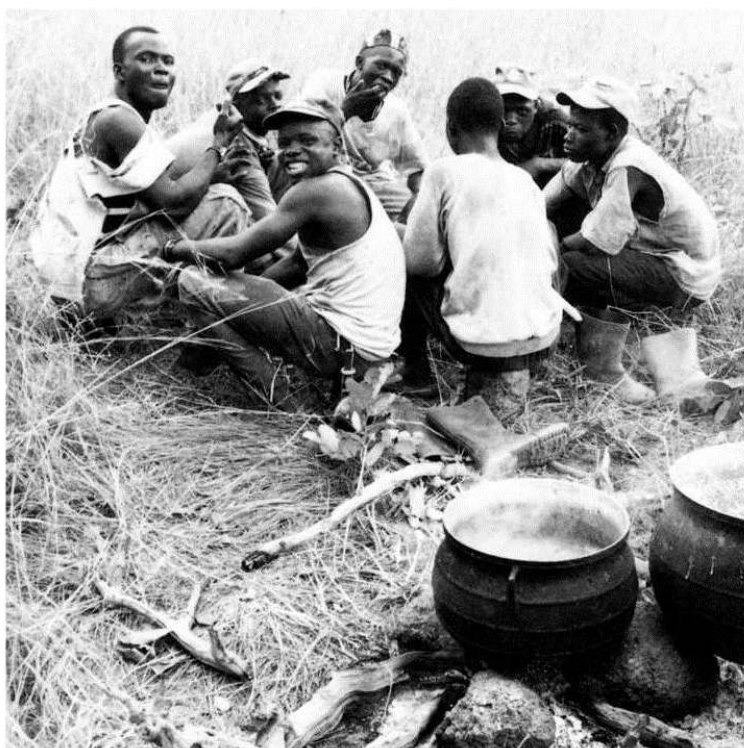


Photo : « Les groupes d'entraide réciproque constituent une part importante de la main-d'œuvre extérieure. »

- 1 L'intensification de la culture du coton de 1964 à 1984 est habituellement considérée comme l'aboutissement des innovations techniques et institutionnelles introduites par la CFDT. Cette interprétation occulte le rôle joué par les agriculteurs dans l'évolution des systèmes agricoles. Au contraire, les agriculteurs ont joué un rôle fondamental dans la transformation de leurs systèmes de production. Ils ont fait preuve dans les domaines social et technique d'une grande souplesse et de capacités d'innovation qui furent décisives pour la révolution cotonnière.

- 2 Ce chapitre montre comment le processus d'intensification agricole est issu de l'interaction des innovations, les unes dirigées et les autres induites. Il commence par des témoignages sur la résistance des paysans au programme de la CFDT et la tactique adoptée par la compagnie cotonnière et l'État pour encourager les agriculteurs à tester le nouveau paquet technique. Ce paquet qui demandait beaucoup de travail et de capitaux posait de gros problèmes aux familles qui en manquaient. Une grande place est accordée aux stratégies adoptées par les familles de Katiali à statut social inégal pour gérer des goulets d'étranglement en travail. L'innovation induite est le fait de familles qui essaient de résoudre des contraintes de travail dans le calendrier agricole. Si les données relatives à la production cotonnière et au rendement sont représentatives, les agriculteurs réussirent remarquablement à intensifier leurs systèmes agricoles. Ils jouèrent également un rôle capital dans la modification structurelle de l'économie rurale et de la société, avec des rapports de travail totalement changés entre les jeunes et les aînés, les hommes et les femmes et entre les familles à niveaux économiques différents. En résumé, les agriculteurs furent les principaux acteurs du nouveau paysage social et agricole de cette période.

Les débuts difficiles du nouveau programme cotonnier

Le rôle des moniteurs agricoles

- 3 Persuadée que son « paquet technique » serait bien accueilli par les paysans, la CFDT a dépêché des agents de vulgarisation pour lancer le nouveau programme cotonnier. À leur grand regret, les moniteurs n'ont pas été reçus favorablement par la population.

Navigué Soro, un moniteur de la CFDT embauché en 1964 pour introduire le coton Allen dans les régions de Guembé et de Nafoun au sud de Korhogo, rappelle la forte résistance qu'il a rencontrée de la part des agriculteurs sénoufo pour appliquer les nouvelles techniques :

« Les paysans autour de Korhogo, où j'ai commencé mon encadrement comme moniteur stagiaire [avec la CFDT], faisaient du Mono. Le Mono était acheté par Monsieur Escarré ; il avait une usine ici à Korhogo et cette usine actuellement qui est là qu'on appelle usine Korhogo 1... Et ensuite, la CFDT quand elle est arrivée il y a Monsieur Laroche [de la CFDT] qui a acheté ce Mono. Et parallèlement à l'achat du Mono qui ne recevait pas des traitements insecticides pour cultiver le coton, disons le rendement c'était dans l'ordre de 100 à 150 kg à l'hectare. Quand j'étais embauché, c'était pour vulgariser le coton Allen. Nous avons eu une formation à Bouaké à l'IRCT pendant près de 10 à 15 jours, et nous sommes revenus sur le terrain. Ce n'était pas facile de pénétrer ! Nous avons passé par les collectivités villageoises. Quand nous arrivions dans des villages, on leur a dit : "Bon, le Mono que vous cultivez actuellement ne peut pas faire de bons rendements. Nous avons un autre type de coton que nous voulons vous faire voir" Et là, on prend le nom du chef du quartier... et le soir, après la réunion, on dit "Bon, on va vous donner une parcelle." Ils disent qu'ils sont d'accord, mais ils nous posent la question : "Est-ce que ce n'est pas l'esclavage qui revient ?" parce qu'ils font allusion un peu au Mono qui se faisait par la force.

« Quand ils acceptent, nous, on va leur délimiter une parcelle... avec des cordes de 100 mètres. Une fois on passe et deux fois, alors le type dit que le champ est trop vaste. On leur donne, soit un hectare dans un village, par quartier eh ! Chaque quartier avait au moins un hectare. S'il y avait cinq quartiers dans un village, on avait au moins cinq hectares pour le village. Et ils travaillent ensemble. Des fois, c'était même difficile. On nous a obligé s'il y avait au moins 15 à 20 jeunes dans le

village, pour bien faire le coton, on était obligé de leur donner, chacun, au moins 10 billons, 5 billons ou 6 billons dans l'hectare, et ils le font ensemble. Pour répandre l'engrais, chacun assurait sa partie, et le traitement, aussi, ils le faisaient ensemble. Et quand ils font la récolte, la récolte était rassemblée chez le chef du quartier. À la vente, une fois qu'on retire le montant des intrants, l'argent était immédiatement versé au chef du quartier. Et lui aussi, bon, il en fait ce qu'il veut.

« Il arrive des fois, quand les gens travaillaient mal, pour les faire venir, c'était difficile. On était obligé de passer des fois par le sous-préfet pour qu'il fasse pression, pour les faire travailler. Et là, les gens n'étaient pas du tout contents... Les autorités administratives les emmenaient et les gardaient deux ou trois jours, même quatre jours à la sous-préfecture. Et quand ils sont là-bas, ceux qui sont restés au village, dès qu'ils finissent de travailler la parcelle, on va le signaler, on dit : "Bon, la parcelle est prête" et on libère les autres » (entretien avec Navigué Soro, Korhogo, 23 août 1995).

Le rôle coercitif joué par l'administration locale dans la campagne Allen ne se limitait pas à la région de Korhogo. Les sous-préfets de la région de Bouaké imposèrent également le coton à la population locale (Sedes 1965 : 166-69).

- 4 Une des principales raisons de la résistance des paysans au coton tenait à la menace qu'il représentait pour la production vivrière. Contrairement au Mono qui était associé aux cultures vivrières, le coton Allen devait être cultivé en culture pure. Sachant que les paysans répugnaient à abandonner la variété Mono, la CFDT eut recours à un subterfuge pour éliminer des champs. En accord avec l'usine d'égrenage privée de Korhogo où la majorité du coton Mono de la région était traitée, la CFDT fit en sorte que les graines Mono soient tellement chauffées que la germination fût impossible.

« Puis, bien séchées, on leur retourne les graines ; ils sèment et ça ne pousse pas. Il fallait détruire ça pour promouvoir Allen. Mais on avait quand même un peu de mal parce qu'il y avait des femmes qui vendaient par tasse [le coton graine] sur le marché [local]. Et quand d'autres femmes en achètent, elles vont enlever les graines (avant de filer la fibre)... et elles revendaient ça à un prix aux paysans qui vont faire leur champs. Mais nous, comme on achète en gros, on va directement à l'usine et la graine qui sort après le germe est tuée et on leur a envoyé ça, ça ne marche plus et c'est Allen qui a pris la place » (entretien avec Navigué Soro, Korhogo, 23 août 1995).

- 5 La résistance au nouveau programme prit plusieurs formes ; outre le manque de soins apportés au champ, sorts, sorcellerie et sabotage étaient également pratiqués. Un mécontentement symbolique s'exprimait ainsi, comme le raconte un agent de vulgarisation pris au piège :

« C'est des sorts que nous avons vécus. Vous arrivez dans un village, les gens prenaient des graines de coton, on vous prépare bien ça : on pile avec une bonne pintade. On vous dit, "Bon, comme le coton on mange, il faut manger"... Il ne faut pas voir cette sauce là ; quand vous la voyez, il ne faut pas la manger. C'était pour nous dire qu'ils ne veulent pas le coton... Moi, il m'ont préparé ça plusieurs fois. En 1964, c'était vraiment des palabres quand j'ai commencé » (entretien avec Navigué Soro).

- 6 Les moniteurs étaient également victimes de la sorcellerie :

« J'avais un ami, tellement il a chauffé les gens dans la région de Karakoro, lui il a été empoisonné. On lui a lancé un sort, peut-être vous ne croyez pas aux sorts, mais il a perdu un œil. Il est là en ville ; il s'appelle Basile. Et, j'ai connu un [autre moniteur], il a reçu une plaie incurable. On lui a lancé un sort et, jusqu'à sa mort, la plaie n'a jamais guéri. Il a traîné ça des années et des années sur lui. On l'a soigné avec les antibiotiques n'importe comment. Tout ça parce que cet agent leur a envoyé le coton dans le village. Il va leur envoyer la famine » (entretien avec Navigué Soro).

- 7 Le sabotage se traduisait par le déversement de l'engrais en brousse. Lorsque les moniteurs de la CFDT venaient visiter les champs, les paysans expliquaient que le mauvais état de leur coton prouvait que l'Allen ne donnerait rien là. Les moniteurs de la CFDT ne se découragèrent pas. Chacun avait sa propre méthode pour persuader les gens de cultiver le coton. La tactique habituelle d'un moniteur consistait à contacter la personne la plus récalcitrante du village pour la convaincre d'expérimenter les nouvelles techniques cotonnières. Les moniteurs amadouaient souvent ces personnes en leur parlant gentiment et en leur offrant de petits cadeaux comme des noix de kola et du pain. Au bout de quelque temps, la personne acceptait de planter un quart d'hectare de coton en collaboration avec le moniteur. Chacun au village pensait que c'était le champ de l'agent de la CFDT Mais lorsque cet « ami planteur » était payé après la récolte, les gens se mettaient à parler Ils disaient qu'il avait commencé par jurer qu'il ne cultiverait jamais de coton, mais qu'il avait changé d'avis. Ils en concluaient que ce devait être rentable et certains commençaient à réclamer un quart d'hectare qu'ils cultiveraient la saison suivante.
- 8 La cohésion encore forte des unités de production lignagères et l'institution du champ collectif (*segbo, segnon*) surtout chez les sous-groupes sénoufo au sud de Korhogo constituaient les plus grands obstacles au programme cotonnier. Dès le début du programme Allen, les agents de vulgarisation se rendirent compte que l'accaparement des revenus du coton par les chefs de quartier et de village faisait obstacle à son adoption. Dans la ligne des politiques coloniales préconisant la culture individuelle du coton, les moniteurs concentrèrent leurs efforts sur les jeunes qui voulaient gagner de l'argent pour s'acheter des biens, par exemple, des bicyclettes, des chaussures et des vêtements. Ainsi, la CFDT poursuivit une politique d'émiettement des champs collectifs comme condition préalable au succès de son nouveau programme cotonnier.
- « La collectivité n'avancait pas notre opération. Donc, au fur et à mesure que nous avons réussi un peu à défaire les jeunes des vieux, on a commencé à voir que le coton Allen a commencé à prendre un peu de l'ampleur... C'est le fait qu'on a réussi à casser la collectivité... Il y a le champ collectif qui est là. Mais, on disait aux jeunes : "au lieu de faire pour le patron il faut faire un petit champ à côté, un quart d'hectare, pour toi-même. Comme le chef du quartier ne vous donne pas de l'argent, si tu fais le quart [d'hectare], le deux ou quatre milles ou les cinq milles que tu vas avoir, c'est pour toi que personne ne viendra enlever." Donc, c'est par là que nous avons réussi, et avec le temps, le champ du chef du quartier ne marchait plus, et c'est le champ du jeune qui marche. Et c'est ainsi que nous avons réussi à introduire Allen » (entretien avec Navigué Soro).
- 9 Habituellement, les moniteurs délimitaient un champ d'un quart d'hectare à proximité du champ collectif. Cela permettait aux jeunes de travailler dans leurs champs personnels tôt le matin avant de commencer dans le champ collectif. S'ils avaient du temps à la fin de la journée, ils pouvaient continuer à travailler dans leurs champs de coton. En plaçant les champs de coton à côté du champ collectif, les planteurs pouvaient mieux contrôler leur nouvelle culture en même temps qu'elle servait de parcelle pilote pour les autres membres de la collectivité. Une fois le coton vendu, les moniteurs payaient les planteurs en petites coupures pour faire croire qu'ils gagnaient beaucoup d'argent.

L'introduction forcée du nouveau coton

- 10 Des informateurs à Katiali ont décrit l'introduction de la variété Allen dans la région en 1964 comme culture pilote dans les champs du chef. Pendant trois ans, le chef, N'crin'golo Silué, a cultivé en culture pure sur 1/4 d'hectare la nouvelle variété connue localement sous le nom de *kolochan* c'est-à-dire « vous avez besoin d'un petit tabouret », ce qui fait allusion à la petite taille de la variété Allen par rapport à la variété Mono à longues tiges (entretien avec Kaléléna Silué, Katiali, 12 mars 1992). En 1967, on a demandé à chaque quartier du village de planter du coton dans une grande plantation un peu semblable au « champ du commandant » de la période coloniale. Les chefs de famille devaient planter 1/2 hectare chacun sous la surveillance d'un moniteur cotonnier. Les noms des chefs de famille provenaient d'un « recensement forcé » effectué pour déterminer la taille des unités de production - et en particulier le nombre (et les noms) des hommes mariés et des femmes et enfants âgés de 15 à 20 ans (entretien avec Bernadin Ouattara, Korhogo, 23 août 1995). Si quelqu'un refusait de planter du coton, le moniteur le signalait aux autorités locales. Dans certains cas, le sous-préfet organisait des réunions dans des villages choisis pour promouvoir le coton.

À l'une de ces réunions à Katiali en février 1968, le sous-préfet demanda à la population rassemblée qui envisageait ou non de planter du coton cette année-là. Bazoumana Diabaté, un tisserand et cultivateur dioula, fut le premier à répondre. Il avait cultivé du coton l'année précédente, mais il n'envisageait pas de recommencer : « Je lui ai dit que je n'en retirerai rien et que je n'avais aucun intérêt à en planter. Le sous-préfet était furieux. Il dit que ce n'était pas bien de répondre de cette façon à une autorité. Il dit que si j'avais dit : oui, je pensais faire du coton, mais je ne l'ai pas fait, alors il aurait compris que je n'avais pas eu assez de temps ; mais le fait de dire non comme je l'ai fait devant tout le monde ne faisait qu'anéantir l'objectif du gouvernement qui était que chacun plante du coton » (entretien avec Bazoumana Diabaté, Katiali, 28 février 1992).

Quatre autres cultivateurs rejoignirent Bazoumana en déclarant leur intention de ne pas planter de coton cette année-là. Le sous-préfet mécontent leur ordonna de se présenter à son bureau le lendemain. Lorsque le groupe arriva le lendemain matin, le sous-préfet leur ordonna de débroussailler et de désherber autour de sa résidence. Ils travaillèrent pendant deux jours. Le troisième jour, il les convoqua et leur demanda : « Allez-vous planter ou non du coton cette année ? » Ils répondirent, « Oui, nous allons le faire car nous y sommes forcés ; sinon, nous ne le ferions pas ». Le groupe partit pour Katiali et cultiva du coton.

- 11 Ce ne fut pas la dernière fois que le sous-préfet utilisa la force pour promouvoir la nouvelle culture du coton. D'autres chefs de famille subirent la même humiliation quand leur nom fut donné au sous-préfet par le moniteur agricole. Le moniteur habitait à Korhogo, mais il séjournait à Katiali quelques jours aux périodes décisives du calendrier agricole. C'était au cours de ses visites qu'il notait les noms des planteurs récalcitrants, les cultivateurs réfractaires convoqués à la sous-préfecture recevaient des houes avec ordre de désherber. Lorsqu'ils disaient qu'ils acceptaient de cultiver du coton, on leur permettait de retourner au village. Beaucoup de gens retournaient à Katiali le jour même (entretien avec Katiénié'golo Silué, Katiali, 28 février 1992).

D'après Katiénié'golo Silué, après cinq ans de culture forcée, les gens commencèrent à cultiver du coton de leur plein gré. Il explique ce revirement de la façon suivante : « Il n'y avait pas d'autre moyen de gagner de l'argent. Vous ne pouviez rien gagner en vendant des produits vivriers. Cinq épis de maïs se vendaient 5 F CFA. Lorsque le prix d'achat du coton grimpa à 40 F CFA le kilo pour le

coton blanc, et à 30 F CFA pour le coton jaune, nous avons décidé d'en cultiver »
(*ibid.*).

- 12 Les migrations de l'après-guerre vers la zone forestière ont montré aux Sénoufo la relative prospérité des plantations de café et de cacao. Les terres disponibles et les marchés à l'exportation florissants ont encouragé beaucoup de gens à s'installer en Basse-Côte pour y créer leurs propres plantations. Pour ceux qui retournaient au nord ou qui ne l'avaient jamais quitté, cultiver du coton était un autre moyen de gagner de l'argent. La possibilité d'acheter davantage de biens tels que des bicyclettes, des lampes à pétrole et des outils avec les revenus du coton encourageait les paysans à participer au programme du coton Allen.

Les blocs cotonniers

- 13 Pour répondre au nombre croissant de gens qui demandaient à cultiver du coton, la CFDT défrichait et labourait de grands blocs (10 ha) où les familles pouvaient délimiter leur propre parcelle. Les tailles maximales et minimales des parcelles délimitées par les agents de vulgarisation et les cultivateurs étaient respectivement de 100 ares et de 25 ares. La politique des blocs cotonniers rappelait les « champs du commandant » de la période coloniale quand chaque quartier cultivait une parcelle donnée dans un grand bloc. Cependant, dans les blocs cotonniers de la CFDT, les parcelles étaient cultivées par des familles, en conformité avec la politique cotonnière de la compagnie visant à promouvoir une production « individualisée ». Les cultures pour la consommation familiale étaient effectuées dans un endroit différent et souvent éloigné.
- 14 Les blocs cotonniers permettaient aux agents de vulgarisation d'apprendre aux planteurs comment obtenir les rendements les plus élevés et de surveiller des tâches spécifiques. Par exemple, en 1967, les agents ont encouragé les paysans à faire des billons tous les mètres et à espacer les cotonniers tous les 20 cm sur chaque billon. Les planteurs devaient avoir semé avant le 30 juin pour bénéficier d'insecticides pour la première pulvérisation. La période et le nombre des traitements insecticides et des doses d'engrais étaient également réglementés. En 1967, les insecticides étaient pulvérisés 2,5 fois en moyenne sur les champs de coton et 160 kg d'engrais NPK étaient appliqués (PELTRE-WURTZ et STECK, 1991 : 20-23). Les doses et la période de traitement ont varié avec le temps. La formule et la dose d'engrais ont changé en 1972 lorsque les planteurs ont répandu sur leurs champs 200 kg d'engrais NPK plus 100 kg de sulfate d'ammoniaque.
- 15 Au grand dam de la CFDT, le pourcentage de champs de coton regroupés en blocs de 10 ha a régressé de 50 % à 43 % et ensuite à 30 % entre 1967 et 1970. L'envahissement par les mauvaises herbes et la diminution des rendements cotonniers ont conduit les cultivateurs à abandonner ces blocs et à mettre après le coton des cultures vivrières telles que le sorgho, le mil et l'arachide qui pouvaient profiter de l'engrais résiduel dans le sol. De plus en plus, les paysans défrichaient pour planter du coton à côté des cultures vivrières. La politique des blocs cotonniers a été abandonnée en 1974 en faveur de champs individuels dispersés dans un secteur (PELTRE-WURTZ et STECK, 1991).

Premières réussites

- 16 Le nombre de planteurs de coton et la surface cultivée augmentèrent rapidement dans les années 1960. Entre 1963 et 1965, la surface a presque quintuplé, en passant de 2518

hectares à 11 768. Dès 1968, 68 000 planteurs environ cultivaient 48 000 hectares en coton. Les prix à la production sont passés de 30 F CFA/kg en 1960, à 33,50 F CFA en 1964 et à 40 F CFA/kg en 1970. D'un côté, cette participation et cette production sans précédent ont ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire du coton en Côte d'Ivoire. De l'autre, cette nouvelle phase ne peut pas être pleinement évaluée sans comprendre les changements intervenus dans la société agraire et l'économie au cours des cinquante précédentes années.

- 17 Premièrement, le nombre de planteurs engagés dans le programme du coton Allen reflétait une histoire sociale de gestation puis d'émergence d'une paysannerie orientée vers la production et l'exportation de denrées. L'effondrement du *katiolo* dans le pays sénoufo, la création de nouveaux besoins économiques et la formation de nouvelles unités de production et de consommation durant la période coloniale furent des conditions préalables au développement du coton Allen. La différence par rapport à la période coloniale tenait au type d'intervention des capitaux étrangers et de l'État dans la production familiale à travers le système de la CFDT. Les régiments d'agents de vulgarisation qui fournissaient des conseils techniques et des intrants agricoles, ainsi que le partenariat entre la CFDT et l'organisme de commercialisation (Caistab) représentaient une nouvelle forme institutionnelle et organisationnelle de production et d'échange. La coordination et la surveillance du processus de production étaient similaires à une agriculture contractuelle dans le sens où une agence centrale (CFDT) exerçait un contrôle considérable sur les diverses phases de production et de commercialisation.
- 18 Deuxièmement, les Sénoufo et les Dioula étaient ouverts aux nouvelles techniques agricoles en partie en raison de leur expérience cotonnière préalable. Ils avaient modifié leurs pratiques dans le passé lorsque les agents du service de l'Agriculture et les gardes de cercle avaient imposé de nouvelles variétés de coton et des changements de techniques culturales dans le « champ du commandant ». L'arrivée des agents de vulgarisation de la CFDT avec un nouveau paquet cotonnier n'était pas une totale innovation. La différence tenait à des dispositions institutionnelles attrayantes et à des rendements plus élevés qui offraient de meilleures opportunités économiques. Les planteurs de coton étaient également devenus sensibles à l'alternance d'essor et de faillite des marchés à l'exportation pendant la période coloniale. La garantie des prix à la production a, par conséquent, introduit une certaine sécurité économique qui n'existait pas dans le passé.
- 19 Troisièmement, le discours sur le développement cotonnier en Côte d'Ivoire après l'indépendance comportait des composantes idéologiques, économiques et politiques à forte référence nationale qui étaient passées sous silence dans les interventions de l'État colonial. Contrairement aux politiques cotonnières coloniales qui étaient largement élaborées dans l'intérêt de l'industrie textile de la métropole, celles de la période postcoloniale avaient le double objectif de réduire des disparités régionales dans les revenus et de fournir de la fibre de coton à l'industrie textile nationale. La continuité entre les périodes coloniale et postcoloniale explique la participation et les rendements des planteurs de coton dans le cadre du programme Allen à partir du milieu des années 1960. Les différences entre ces deux périodes sont en revanche significatives des conditions différentes de production d'excédents agricoles par les producteurs ruraux et de leur ponction. La coordination et la surveillance du processus de production par la CFDT et l'État contrastaient nettement avec le régime colonial de réquisitions.
- 20 La stratégie de diffusion de la variété à haut rendement qui a été si vigoureusement appliquée par l'État après l'indépendance semblait logique compte tenu de l'échec des

politiques agricoles coloniales à produire suffisamment de coton pour l'exportation. Cependant, le modèle d'intensification agricole de la CFDT représenté par le programme Allen reflétait les objectifs de contrôle de la qualité et de maximisation des rendements définis par les agronomes de la station expérimentale de l'IRCT, les agents de vulgarisation et l'État sans tenir compte des risques de pénuries et des intérêts des paysans. La tendance du programme Allen à augmenter les rendements à l'hectare était plus appropriée à des situations de densité de population élevée et de pénurie relative en terres. Technique exigeante, l'intensification ne s'intégrait pas facilement aux systèmes agricoles de la région de Korhogo qui étaient déficitaires en travail et en capitaux. En bref, les paysans avaient besoin de techniques économes en travail et non en terres, contrairement à ce que proposait la CFDT.

- 21 Cet exemple de politique d'« intensification » diffère considérablement du modèle d'innovation induite (LELE et STONE, 1989 : 5). Les agriculteurs n'ont pas fait pression sur les agents de vulgarisation pour mettre en œuvre le paquet du programme Allen à hauts rendements. Comme nous venons de le voir, ce sont la CFDT et l'État qui ont contraint les paysans à expérimenter la variété à haut rendement. Le but des politiques ultérieures a consisté à susciter des adhésions et à rendre la culture du coton plus intéressante sur le plan économique. Au cours de cette seconde phase d'innovations dirigées, que j'appelle innovation par séduction, l'État a offert des avantages aux planteurs sous forme de prix fixés pour les produits à l'importation et à l'exportation. Cependant, le développement du coton n'a pas tenu seulement à ces incitations, mais également à la capacité des paysans à gérer efficacement des goulets d'étranglement en travail dans leur système agricole. Pour ce faire, les paysans ont été amenés à chercher de nouvelles techniques et à modifier certaines dispositions sociales et institutionnelles. Comment cette contradiction fondamentale entre les partis pris du programme Allen et les préférences des paysans a-t-elle été résolue dans le cadre plus large des politiques agricoles ivoiriennes ?

La révolution cotonnière

Les données

- 22 La qualité des données sur les économies rurales africaines est indiscutablement médiocre (BERRY, 1984). Cela étant, certaines sources sont meilleures que d'autres. Les indicateurs de production cotonnière en Afrique de l'Ouest sont assez bons en raison du monopsonne détenu par les sociétés d'économie mixte dans la commercialisation et la vulgarisation du coton. La qualité d'autres indicateurs tels que la surface cultivée, le nombre de planteurs et par conséquent les rendements à l'hectare est variable. En Côte d'Ivoire, ces indicateurs sont assez fiables pour la période 1970-1985. Les données étaient alors relevées par des agents de vulgarisation qui résidaient dans les communautés rurales et contrôlaient les activités des planteurs de coton. Jusqu'en 1985, ils conseillaient les planteurs sur les nouvelles techniques, mesuraient leurs champs et répartissaient les engrais, les insecticides et les semences. En 1984 par exemple, un agent de vulgarisation de la CIDT à Katiali contrôlait environ 80 planteurs et 100 hectares de coton. Selon un ancien agent, un nombre peu élevé de planteurs et une surface limitée, permettaient de contrôler efficacement la culture au champ.
- 23 Cependant, à la suite d'une compression du personnel de la CIDT en 1985 dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel de la Banque mondiale, les agents de

vulgarisation ne furent plus capables de contrôler efficacement les activités des paysans. Le nouveau système de vulgarisation promu par la Banque mondiale et adopté par la CIDT (« La quinzaine du moniteur ») força les agents à travailler avec davantage de planteurs (300 au maximum) et à couvrir des surfaces plus vastes.

Un agent de Katiali fait la remarque suivante : « Avant 1985, il y avait un moniteur pour 100 hectares. Après 1985, il y en avait un pour 428 ha. La différence (dans les activités de vulgarisation) est qu'avant 1985, nous contrôlions des champs ; aujourd'hui nous contrôlons des personnes » (entretien avec M. Zahouri, agent de vulgarisation de la CIDT, Katiali, 27 février 1992).

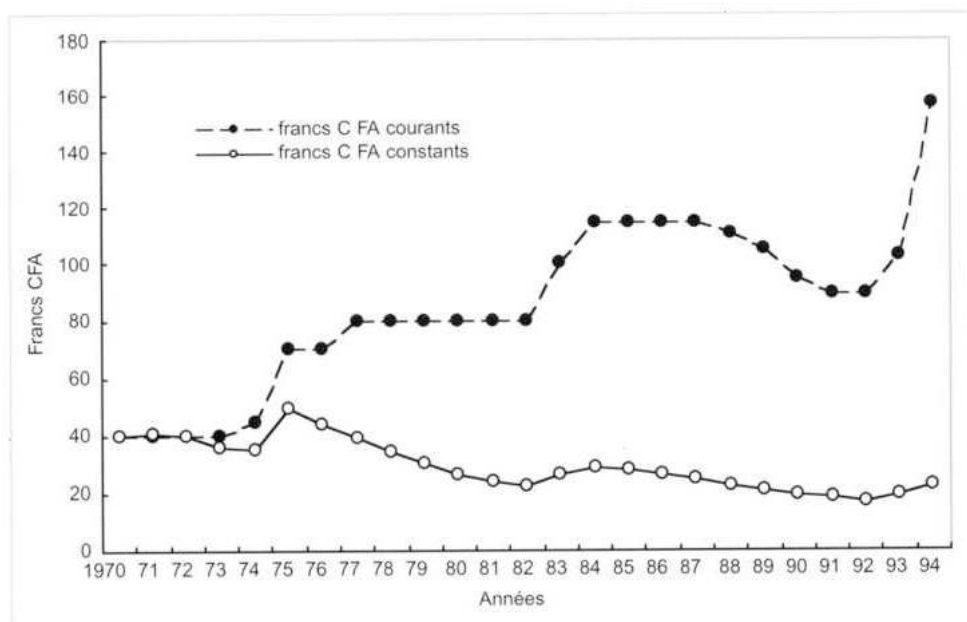
- 24 Au lieu de rendre visite aux paysans dans leurs champs, les agents devaient dès lors rencontrer des groupes à des jours fixés régulièrement et en un seul endroit. Par conséquent, les agents de vulgarisation n'exerçaient plus un contrôle efficace sur les modalités et l'extension de la culture du coton. Ils avaient même plus de difficultés à relever avec précision le nombre de planteurs et la surface cultivée en coton puisque la distribution des engrais était assurée par des coopératives villageoises. C'est pourquoi les données de la CIDT portant sur le coton après 1985 devraient être interprétées comme des tendances et non comme des réalités. Des enquêtes menées sur les familles à Katiali au cours des années 1980 et 1990 et concernant quatre systèmes agricoles différents suggèrent que les données de la CIDT après 1985 sous-estiment fortement le nombre de planteurs et la surface cultivée. Par conséquent, la compagnie surestime les rendements.
- 25 La majorité des données relevées par la CIDT sur la production vivrière « améliorée » sont particulièrement inexploitable. Alors que ces données sont censées enregistrer la surface vivrière qui a bénéficié d'une certaine « modernisation » sous forme de variétés de maïs hybride, apport d'engrais, ou traitement d'herbicides, les agents demandent simplement aux planteurs leur surface en maïs ou en riz. Ils l'enregistrent alors comme « améliorée » en se fondant sur l'hypothèse que les paysans cultivant du coton feront également la culture vivrière intensive (en appliquant des engrais, des herbicides, etc.). C'est pourquoi, les statistiques de la CIDT concernant l'intensification des cultures vivrières ne sont pas exploitées dans cette étude. Seules les surfaces vivrières relevées dans les enquêtes à Katiali sont utilisées.

L'énoncé classique de la réussite cotonnière

- 26 Les données de la CIDT concernant la période de 1970 à 1984 montrent qu'en termes de rendements, de surface cultivée et de production totale de coton graine, le programme de développement cotonnier de la Côte d'Ivoire a réussi de façon remarquable. La production de coton graine est passée de 50 000 tonnes en 1971 à 212 070 tonnes en 1984-85, soit sept fois plus (fig. 1). Cette croissance impressionnante est due à un quadruplement de la surface cultivée en coton et à une augmentation des rendements. La surface en coton est passée de 35 868 ha en 1970 à 146 400 ha en 1984 et les rendements de 0,82 t/ha en 1970 à 1,45 t/ha en 1984 (voir annexe). L'augmentation de la surface est largement due à un doublement du nombre des planteurs et à un quasi-doublement de la surface moyenne cultivée par planteur. Les rendements du coton ont fluctué pendant cette période, mais en étant généralement supérieurs à 1 t/ha. Les rendements à l'égrenage sont également passés de 39 % en 1970 à 41 % en 1984.
- 27 Lorsque les paysans commencèrent à se désintéresser du coton, la CIDT leur offrit un certain nombre d'avantages économiques pour les empêcher de s'orienter vers d'autres

cultures commerciales comme le riz. Par exemple, vers 1970, l'inflation avait considérablement érodé le pouvoir d'achat des planteurs de coton (HERMANN, 1981 : 144). Avec l'augmentation des besoins en travail pour le sarclage et le tri du coton en deux qualités imposé aux planteurs en 1969 par la CFDT, enfin par suite de pluies tardives en 1969 et 1970, les producteurs se sont rendus compte des inconvénients du programme cotonnier. En 1968, la production de coton graine atteignait le chiffre record de 41 739 tonnes puis elle chuta de 23 % en 1969. La production cotonnière totale baissa encore de 7 % en 1970 (fig. 1). Selon les rapports annuels de la CFDT pour 1969 et 1970, les paysans de la région de Korhogo consacraient plus de temps aux cultures vivrières qu'au coton.

- 28 Pour que les producteurs s'intéressent davantage à la culture du coton, l'État augmenta considérablement le prix d'achat du coton dans les années 1970. Une augmentation de 15 % en 1970 fut suivie d'une autre de 75 % en 1975 et de 14 % en 1977. En francs courants, les prix du coton de premier choix étaient alors le double du prix à la production en 1970 (80 F CFA contre 40 F CFA). Cependant, en tenant compte de l'inflation, les prix à la production ont en réalité baissé de 25 % en francs CFA constants au cours des années 1970. En prenant 1970 comme année de référence, la figure 15 montre que les prix à la production en F CFA constants ont atteint un maximum en 1975 (44 F CFA/kg), ce qui ne s'est pas reproduit ensuite. La tendance à la baisse des prix réels a brisé l'intérêt des paysans pour le coton. Le nombre de planteurs a chuté de presque 10 % entre 1975 et 1976.
- 29 Pour empêcher une désaffection encore plus grande envers la culture du coton, la CIDT a non seulement augmenté les prix à la production de 70 à 80 F CFA lors de la campagne de 1977, mais elle a également fourni gratuitement des engrais aux planteurs jusqu'en 1983. Ces mesures eurent pour effet d'encourager les paysans à cultiver du coton. Selon les données de la CIDT, le nombre de planteurs a augmenté de 25 % et la surface totale cultivée a presque doublé entre 1976 et 1980 (fig. 1). L'augmentation de la surface cultivée a résulté d'une part du nombre croissant de planteurs de coton et, d'autre part, de l'accroissement de la surface cotonnière par planteur. La surface moyenne cultivée par planteur est passée de 0,99 ha en 1975 à 1,16 ha en 1979, soit une augmentation de 18 %. La production de coton graine a plus que doublé dans la deuxième moitié des années 1970. L'intensification du coton au cours de cette décennie est caractérisée par la généralisation des engrais et des pesticides. En 1980, selon la CIDT, les engrais (NPK) étaient appliqués sur 99 % de la surface cultivée et les pesticides sur la totalité. L'urée était appliquée sur 80 % de la surface totale. Comme les connaissances des agriculteurs et l'utilisation d'intrants ont progressé, les rendements cotonniers sont passés de 820 kg/ha en 1970 à 1160 kg/ha en 1979, soit une augmentation de 30 %.



Source : CIDT.

Fig. 15 - Évolution des prix du coton à la production en Côte d'Ivoire de 1970 à 1994

- 30 L'introduction de la culture attelée a joué un rôle primordial dans l'augmentation de la production cotonnière. Dès le début, le programme de mécanisation agricole de la CFDT s'efforçait de réduire les besoins en travail pour le coton et les cultures vivrières en améliorant la productivité. La traction animale promettait de réduire les goulets d'étranglement en période de semis et de sarclage. En 1970, lorsque la CIDT commença à encourager la traction animale, moins de 1 % de la surface cotonnière était labourée par des bœufs. Dix ans plus tard, la culture attelée était pratiquée sur plus de 20 % de la surface cotonnière et, en 1989, sur près de 40 %. Le développement de la culture attelée dans les secteurs cotonniers fut largement soutenu par la CIDT qui servait d'intermédiaire entre les planteurs et la Banque nationale du développement agricole (BNDA). Les planteurs bénéficiaient de prêts de la BNDA pour acheter des bœufs et des charrues qu'ils remboursaient sur trois ans.



Donisongui Silué et son fils, Ténéna, labourent un champ (Katiali, juin 1986). La culture attelée, innovation technique décisive pour l'agriculture cotonnière

- 31 La CIDT fournissait les charrues alors que les paysans se procuraient les bœufs auprès des éleveurs locaux. L'immigration de nombreux éleveurs peuls dans les années 1970 et 1980 augmenta le nombre de bêtes disponibles sur le marché local (BASSETT, 1993). Chaque année, au marché du coton, la CIDT déduisait simplement des gains du planteur le remboursement du prêt et virait la somme à la BNDA. La surface cotonnière cultivée en culture attelée a presque triplé par rapport à la surface cultivée en culture manuelle.

L'augmentation de la productivité du travail par cette forme de mécanisation en Côte d'Ivoire est cependant un sujet quelque peu controversé. Le ministère de l'Agriculture (RCI, 1990) affirme que la productivité a triplé alors que Yves BIGOT (1979), Jacqueline PELTRE-WURTZ et Benjamin STECK (1991) soutiennent que la production par actif n'a pas nettement augmenté dans les familles pratiquant la culture attelée.

- 32 La production et les rendements cotonniers ont également enregistré l'introduction de nouvelles variétés hybrides et l'emploi de pesticides. Le programme de sélection mis en œuvre par la station IRCT de Bouaké s'efforçait de sélectionner des hybrides à qualité de fibre supérieure (longueur, résistance) et bons rendements à l'égrenage. La variété Allen fut remplacée au début des années 1970 par un hybride HAR444-2 qui fut lui-même remplacé par une succession d'hybrides (voir annexe). Les rendements à l'égrenage se sont régulièrement améliorés, en passant de 39,2 % en 1967 pour le coton Allen à 43,5 % en 1985 pour le ISA205. Cependant, c'est la pulvérisation de pesticides à très faible volume (ULV) qui eut l'effet le plus positif sur les rendements (entretien avec François Bérout, directeur du développement rural, CFDT, Paris, 16 avril 1996. Voir également ROUPSARD, 1987 : 339-40, 354).

Un pulvérisateur ULV typique comporte un disque rotatif alimenté par batteries. Le nuage fin est diffusé par le vent sur les cotonniers. Étant donné que les pesticides et le pulvérisateur ULV étaient subventionnés à 100 % dans les années 1970 et 1980, les

planteurs ne payaient que les batteries de type D. Les pulvérisateurs utilisés à Katiali nécessitaient huit batteries pour traiter 1 hectare. Avec six applications par hectare, le coût des batteries s'élevait à 2800 F CFA.



Donisongui Silué prépare son pulvérisateur portable (Katiali, juin 1986). La maîtrise de compétences pour utiliser des produits chimiques fait maintenant partie du métier de cultivateur de coton

- 33 À la différence du pulvérisateur à pompe manuelle beaucoup plus lourd qui nécessite de grandes quantités d'eau (jusqu'à 300 litres par hectare) (MUNRO, 1987 : 195-196) pour traiter un champ, le pulvérisateur ULV léger fonctionnant sur batteries nécessite seulement 1 à 2 litres par hectare. Ainsi les agriculteurs peuvent traiter 2 à 6 rangées de coton à la fois, selon la hauteur de la végétation. D'après les responsables de la CFDT la diffusion de la technique ULV a « révolutionné » la culture du coton (entretien avec François Bérout, 16 avril 1996). Sa plus grande efficacité intéressa les agriculteurs qui étaient débarrassés de la corvée de transporter de grandes quantités d'eau dans les champs. Rappelons qu'en Côte d'Ivoire, les nouveaux pulvérisateurs et les pesticides étaient fournis gratuitement aux planteurs. En dix ans (1975-1984), le pulvérisateur ULV a complètement remplacé la pompe manuelle classique. En 1975, 99,7 % de la surface cotonnière étaient traités avec la pompe manuelle « classique ». Dès 1984, les paysans utilisaient la technique ULV sur 99 % de la surface (CIDT, 1985 : 57).

Premières retouches au modèle

- 34 Dans les années 1980, le secteur cotonnier fut touché par une série de mesures d'austérité prises par le Fonds monétaire international (FMI) et par les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale. Un accord avec le FMI en 1981 (sur trois ans) fut suivi de six plans de soutien entre 1984 et 1991. La Banque mondiale accorda trois prêts d'ajustement structurel (1981, 1983, 1986) et six prêts d'ajustement sectoriel entre 1989 et 1991 (DEMERY, 1994).

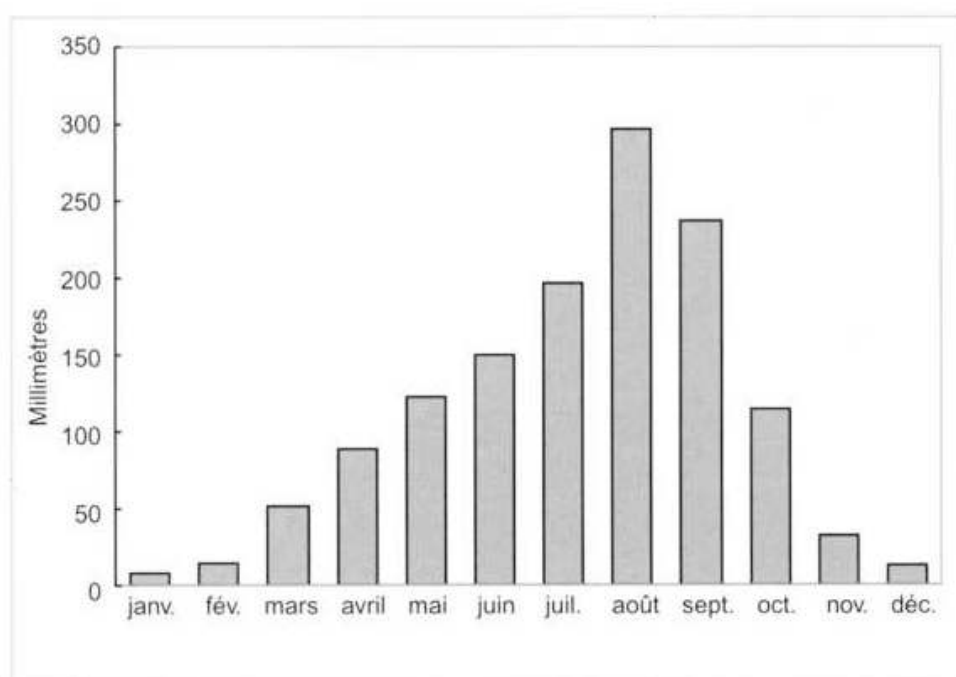
- 35 Ces interventions visaient à réduire le déficit budgétaire du gouvernement et le gonflement de la dette extérieure grâce à plusieurs réformes (*ibid.*). Le prêt d'ajustement structurel en 1983 introduisit des réformes spécifiques visant à augmenter les incitations à la production agricole et à accroître la compétitivité à l'exportation des principales cultures ivoiriennes. À la suite de ces programmes, la CIDT supprima les subventions aux engrais et augmenta les prix à la production. Une deuxième augmentation des prix d'achat en 1984 visait également à accroître la production pour l'exportation. Malgré la baisse régulière des prix à la production en valeur constante, les paysans réagirent favorablement à ces hausses de prix en valeur nominale. Après avoir chuté de 8 % entre 1979 et 1982, le nombre de planteurs augmenta de 15 % entre 1982 et 1984. Les autres principaux paramètres du coton indiquèrent également une amélioration entre 1979 et 1984 : la surface par planteur passa de 1,25 ha à 1,40 ha alors que les rendements, quoique fluctuants, atteignaient un niveau record de 1 450 kg/ha en 1984, en hausse par rapport au chiffre de 1 160 kg/ha en 1979. La production de coton graine atteignit un record en 1984 avec 212070 t, soit une augmentation de 49 % par rapport à la production de 1979. Malgré la chute des prix d'achat en valeur réelle, les paysans restaient attirés par le coton car il permettait de bénéficier de crédit et de subventions pour les intrants. Faute d'autres cultures commerciales et d'autres sources de crédit, les paysans continuaient à s'investir dans la production cotonnière.
- 36 En résumé, la croissance agricole impressionnante entre 1970 et 1984 accrédite l'idée d'une révolution agricole axée sur le coton en Côte d'Ivoire. Au cours de ces quinze années, la production de coton graine a été multipliée par sept, à raison de 17 % par an. Les rendements cotonniers ont augmenté en moyenne de 5 % par an. La surface en culture cotonnière a progressé encore plus rapidement, soit 11 % par an. Cet accroissement de surface a tenu à un doublement du nombre de planteurs et à une extension de la surface cultivée par planteur. Celle-ci a presque doublé, en passant de 0,77 à 1,44 hectare par planteur. Les améliorations de rendement ont participé à raison de 38 % à l'augmentation de production au cours de ces quinze années. 62 % de la croissance étaient dus à l'accroissement de la surface cotonnière, elle-même étroitement liée à la diffusion rapide de la culture attelée dans les années 1970 et 1980.

Surcharges en travail et changements agricoles

- 37 L'intensification du coton à l'échelle du village a reposé sur la capacité des paysans à résoudre le délicat problème des goulets d'étranglement dans un calendrier agricole qui se modifiait. Des données relevées au village de Katiali montrent comment les cultivateurs de ce village ont innové pour intégrer le coton dans un système agricole où le travail est une contrainte.
- 38 Les données de base de cette analyse furent recueillies à partir de deux échantillons à Katiali. Les données sur la répartition du travail furent relevées hebdomadairement en 1981-82 sur un petit échantillon de 26 actifs (14 hommes, 12 femmes) faisant partie de 7 familles. Les données sur la population, les modes de culture, la surface cultivée et les techniques agricoles proviennent d'un échantillon de 38 familles qui furent systématiquement étudiées en 1982, 1988, 1992 et 1994. Le nombre total d'actifs dans ces échantillons plus larges était de 183 en 1982, 308 en 1988, 305 en 1992 et 290 en 1994.

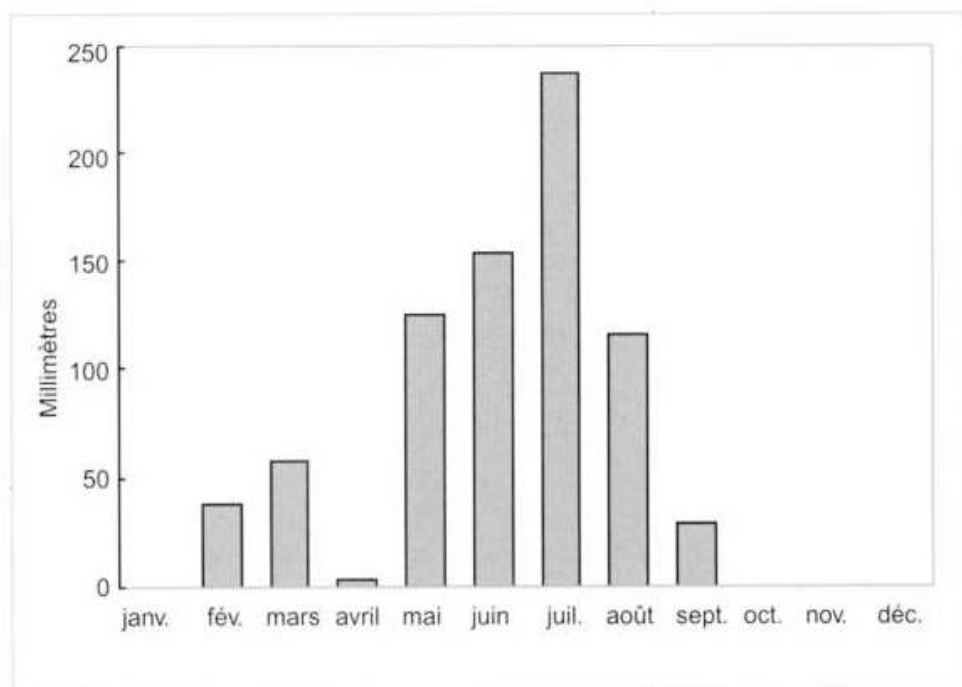
Saisons et travail agricole

- 39 L'organisation du travail agricole est surtout influencée par la pluviométrie. Le service météorologique de Côte d'Ivoire possède un poste d'observation à Korhogo où les précipitations sont enregistrées depuis 1945. La station météorologique de Ferkéssédougou, à 55 km à l'est de Korhogo, dispose depuis 1927 d'informations plus complètes concernant non seulement les précipitations, mais également la température, l'humidité, l'évaporation et les vents. Ces deux sources d'informations sont utilisées ci-dessous pour décrire les effets de la saisonnalité sur le travail agricole dans la région de Korhogo. La saison pluvieuse, caractérisée par des précipitations mensuelles supérieures à 50 mm, dure cinq à six mois (mai à octobre) pendant lesquels il tombe plus de 80 % des pluies de l'année. La majorité des travaux agricoles tels que le labour, le semis, le sarclage et le repiquage sont effectués pendant cette période. Un nombre plus limité de tâches (le défrichage, la majorité des récoltes) a lieu pendant les six mois de saison sèche (novembre à avril).
- 40 Pendant la période 1945-1962, les précipitations annuelles s'élevèrent en moyenne à 1 403 mm dans la région de Korhogo. Pour la période 1945-1980, la moyenne était de 1 104 mm. La figure 16 représente la répartition mensuelle des précipitations dans la région de Korhogo pendant la période 1945-1980. Ces données moyennes cachent de fortes variations interannuelles. Cependant, elles montrent bien que les activités agricoles sont tributaires du caractère saisonnier des précipitations. Comme les autres paysans des tropiques, les Sénoufo échelonnent les tâches agricoles, emploient de la main-d'œuvre non familiale et testent des techniques peu exigeantes en travail pour répondre à leurs objectifs de production. Une comparaison entre les figures 17 et 18 indique une correspondance générale entre les précipitations et le travail agricole à Katiali en 1981.



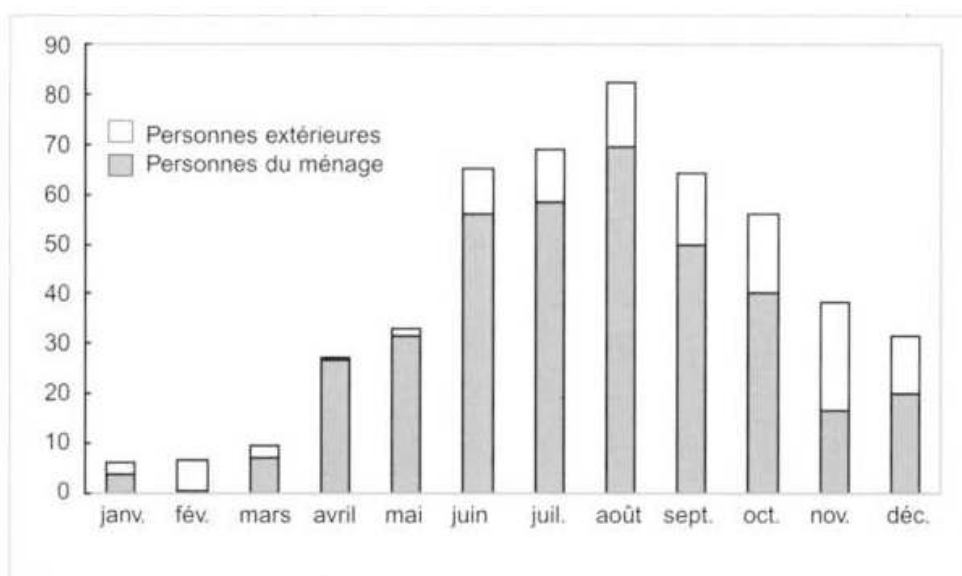
Source : DIBI, 1998.

Fig. 16 - Moyenne des précipitations mensuelles à Korhogo de 1945 à 1980



Source : CIDT.

Fig. 17 - Précipitations mensuelles à Katiali en 1981



Source : données de terrain

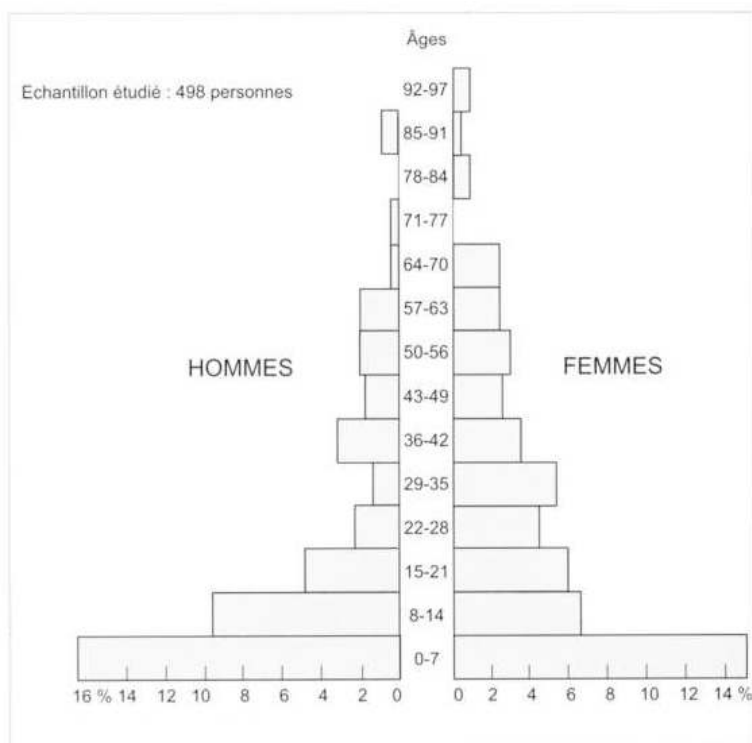
Fig. 18 - Répartitions mensuelles du travail pour les cultures vivrières et le coton (Katiali, 1981)

- 41 La répartition des précipitations pendant la saison pluvieuse entraîne des répercussions importantes sur les dates des travaux agricoles. Par exemple, si les pluies sont tardives, les agriculteurs doivent retarder le labour et le semis, d'où l'aggravation des goulets d'étranglement, car le temps de préparation des champs pour le semis s'en trouve réduit. Selon le cycle de culture, une sécheresse de courte durée au milieu de la saison pluvieuse peut entraîner des effets néfastes sur la culture. De telles « sécheresses relatives » se produisent lorsque les précipitations sont inférieures à l'évapotranspiration potentielle.

Au contraire, une quantité trop importante de pluies à n'importe quelle période peut arrêter les travaux, accélérer l'érosion et entraîner des effets néfastes sur les rendements.

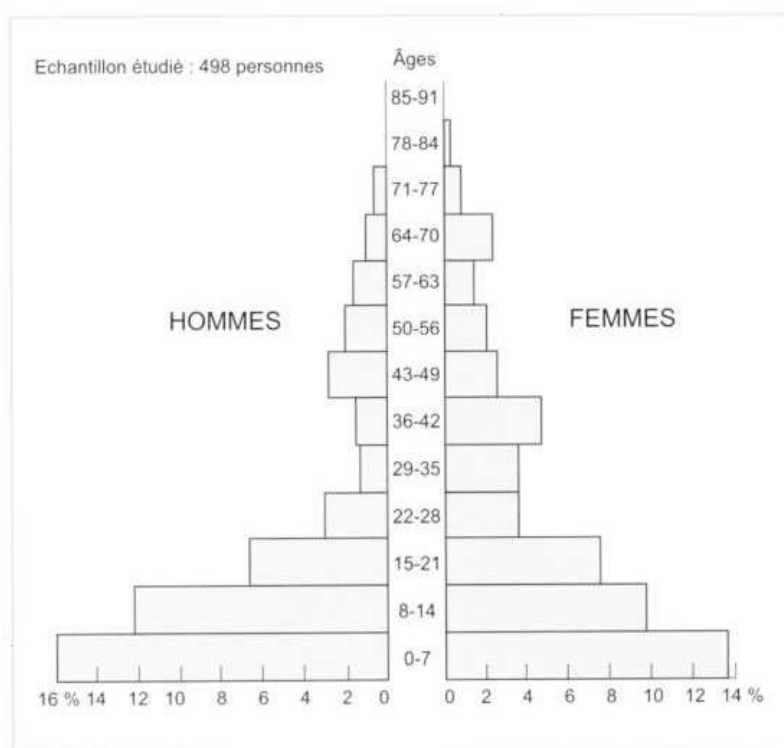
Population et contraintes de travail

- 42 Les paysans peuvent faire face plus ou moins facilement à des périodes de pointe en travail selon le nombre d'actifs présents dans la famille. Dans les villages où l'émigration des jeunes hommes et femmes est élevée, les périodes de pointe en travail sont plus éprouvantes que dans les communautés où la main-d'œuvre est abondante. Les pyramides des âges à Katiali en 1981-82 et 1991-92 montrent l'absence au village d'un grand nombre de jeunes actifs masculins et féminins (fig. 19 et 20). Ce fort pourcentage de jeunes émigrants est fréquent dans la région de Korhogo. Selon les estimations de FARGUES (1983), presque la moitié des hommes de 20 à 29 ans avait émigré des zones rurales du nord au cours de la période 1975-1980. Généralement les émigrants font des études secondaires, cherchent un emploi à Korhogo, ou vont travailler dans des plantations de café et de cacao aux environs de Séguéla, Bouaflé et Daloa. Leur absence augmente les pressions saisonnières sur la main-d'œuvre familiale et la charge qui pèse sur ceux qui restent, surtout sur les femmes.



Source : données de terrain

Fig. 19 - Pyramide des âges à Katiali en 1981



Source : données de terrain

Fig. 20 - Pyramide des âges à Katiali en 1992

- 43 Les différences socio-économiques entre les familles de Katiali impliquent qu'elles ne sont pas toutes touchées de la même façon par la pénurie de main-d'œuvre. D'après le tableau 2, les familles relativement riches (groupe de revenus I) ont presque deux fois plus d'actifs que les familles à revenus moyens (groupe II), et quatre fois plus que celles à revenus faibles (groupe III).
- 44 Les actifs familiaux fournissent la part la plus importante du travail sur l'exploitation. Sur un échantillon de 7 familles en 1981-82, plus des trois quarts du travail fourni provenaient de la famille. Le reste du travail était le fait d'ouvriers journaliers (8 %) et de groupes d'entraide réciproque (15 %). Les familles disposant d'un grand nombre d'actifs sont plus à même d'accomplir leurs tâches en temps voulu que les familles à faible main-d'œuvre. Elles peuvent également participer plus facilement aux groupes d'entraide qui impliquent qu'un actif familial travaille dans les champs d'autres familles. Il est évident que la perte d'un actif dans des familles à faible main-d'œuvre est plus durement ressentie que dans des familles à main-d'œuvre abondante.

Tableau 2 - Nombre moyen de personnes et d'actifs par famille selon les groupes de revenus (Katiali, 1994-95).

Groupe de revenus	Nombre de personnes	Nombre d'actifs
I	25	13
II	13	7
III	7	3
Moyenne	14	8

Source : données de terrain ; N = 38 familles

Tableau 3 - Dépenses moyennes (en F CFA) par famille pour la rémunération de la main-d'œuvre, la location des tracteurs et des charrues

Groupe de revenus	Sénoufo	Dioula	Village
I	22835	96600	68490
II	4105	28550	15685
III	9820	22 710	15680
Moyenne	8 865	44920	26 895

Source : données de terrain ; N = 28 familles

- 45 Le tableau 3 indique les dépenses engagées par les familles relativement riches pour le recrutement de la main-d'œuvre et la location de tracteurs et de charrues en 1981-1982. Les familles dioula dépensaient, en moyenne, cinq fois plus que les familles sénoufo.
- 46 En 1994-95, les paysans continuaient à compter sur la main-d'œuvre extérieure à la famille pour les travaux agricoles. Les familles à revenus moyens et élevés employaient, en moyenne, deux fois et demi à trois fois et demi plus d'ouvriers que les familles à faibles revenus. Les groupes d'entraide réciproque (en sénoufo : *n'golon*) fournissaient encore la plus importante source de main-d'œuvre extérieure à l'exploitation. Les familles à revenus élevés et moyens qui ont un nombre plus élevé d'actifs (tabl. 2) pouvaient s'engager plus facilement dans cette forme d'entraide que les familles à revenus faibles. Le tableau 4 suggère que les différences entre les familles à revenus élevés et celles à revenus moyens étaient relativement faibles, ce qui se remarque également dans le nombre d'attelages (tabl. 6) et l'utilisation d'herbicides (tabl. 8). On employait plus de main-d'œuvre extérieure pour la culture du coton (55 %) que pour les cultures vivrières (45 %). Deux tiers de cette main-d'œuvre (61 %) étaient engagés au moment des pointes de travail pour la récolte et 25 % lors des sarclages.

Tableau 4 - Nombre moyen d'ouvriers extérieurs à l'exploitation, selon les groupes de revenus (Katiali, 1994)

Groupe de revenus	<i>N'golon</i>	Ouvriers	Moyenne totale
-------------------	----------------	----------	----------------

I	180	33	214
II	133	33	167
III	44	15	59
Moyenne	124	29	133

Source : données de terrain : N = 38 familles

Les périodes de goulets d'étranglement dans le travail

- 47 Chaque fois que les membres d'une famille effectuent du « surtravail » pour accomplir une tâche (par exemple, le sarclage du maïs) ou une série de tâches (par exemple, le billonnage et les semis), on estime que c'est une période de goulet d'étranglement dans le travail. Les conséquences sont souvent graves lorsqu'une famille ne réussit pas à accomplir une tâche donnée à temps. Par exemple, le coton doit être semé pour le 30 juin, sinon les agents de vulgarisation de la CIDT et les coopératives de producteurs ne fourniront pas de pesticides aux planteurs. Cependant, la stratégie « manger d'abord » des Sénoufo les conduit à donner la priorité à la préparation et au semis de champs vivriers avant le coton. Par conséquent, une série d'activités doit être effectuée avant la fin juin pour ne pas compromettre les productions en cultures vivrières et en coton.
- 48 La saison des pluies et une bonne partie de la saison sèche sont des périodes de pointe de travail. Elles peuvent être caractérisées à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs (BASSETT, 1988 d). Les Sénoufo qualifient les goulets d'étranglement par l'expression *falou nehin* qui veut dire « il y a beaucoup trop de travail ». Ils distinguent trois périodes de ce type. La première correspond au début de la saison pluvieuse quand les agriculteurs manquent de temps pour labourer, faire les billons et pratiquer les semis. La deuxième période de surcharge en travail survient quand le maïs atteint 1 m de haut et que les paysans procèdent au démariage, au sarclage et au rebillonnage du riz, du maïs et du coton. La troisième période correspond à la fin de la saison pluvieuse et au début de la saison sèche quand le coton et le riz inondé doivent être récoltés avant de perdre de leur qualité. Outre ces trois périodes de pointe en travail, les femmes sénoufo en identifient une quatrième qui correspond au repiquage du riz inondé en août et septembre. Comme mentionné ci-dessus, la variabilité des précipitations réduit ou accentue l'intensité de ces périodes. Si le début de la saison des pluies est tardif, la préparation et le semis des champs s'effectuent dans un laps de temps plus court. Lorsque la saison des pluies se termine tôt, le riz inondé doit être récolté plus tôt que d'habitude pour éviter que la teneur en eau des grains ne soit trop faible. Si le riz est trop sec au moment de la récolte, il sera réduit en poudre par le pilon.



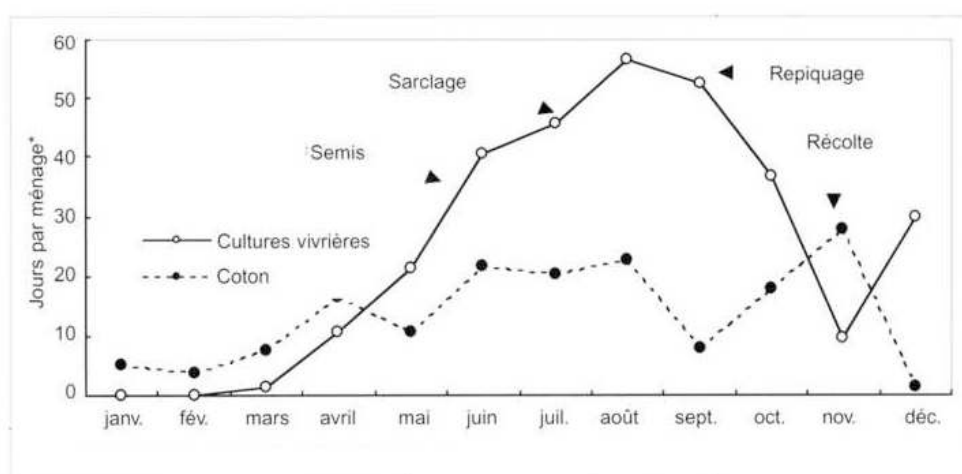
Un jeune sarcle une parcelle de maïs (Katiali).
Le sarclage correspond à une période de surcharge de travail, l'une des plus intenses et des plus difficiles à réduire

« Si je pouvais me partager en six, ce serait beaucoup plus facile. » Katienu'golo Silué,
Katiali, 1986.

- 49 L'absence presque totale de gens au village est le signe d'une période de pointe de travail. Il est fréquent dans ces moments-là que les villageois partent aux champs entre 6 heures et 7 heures du matin et ne reviennent qu'à 20 heures à la nuit. Ils travaillent sans s'arrêter jusqu'au repas qu'ils prennent vers 15 heures. Si les champs sont éloignés du village, le chef de famille construit un campement où la famille passe la nuit. Ainsi, les membres de la famille gagnent du temps sur les déplacements et ils peuvent mieux surveiller leurs cultures contre des prédateurs (oiseaux, singes et animaux errants). Ceux qui rentrent au village chaque soir prennent leur repas entre 21 heures et 22 heures et vont ensuite dormir. À la fin de ces longues journées de travail, les Sénoufo déclarent : *min bara n'solo*, ce qui veut dire « nous avons travaillé trop dur ». Ces données qualitatives sont corroborées par les données quantitatives de la figure 21. Le graphique montre les quatre périodes de surcharge en travail définies par le nombre de jours que chaque famille consacre par mois aux cultures vivrières et au coton. Comment des familles de niveau économique différent ont-elles cherché à atténuer ces périodes de pointe dans le calendrier agricole ?



La récolte du riz de bas-fond à Katiali : une tâche longue et minutieuse



Source : données de terrain. * Jours de 8 heures
Fig. 21 - Les périodes de pointe de travail à Katiali (1981-82)

Solutions paysannes aux périodes de pointe

- 50 Des entretiens individuels et collectifs, des visites aux champs et des questionnaires auprès de 38 familles en 1981-82, 1986, 1988, 1992 et 1995 ont permis d'appréhender les efforts effectués par les planteurs de coton pour faire face aux périodes de surcharge en travail. La mobilisation de la main-d'œuvre, les pratiques agricoles et le changement culturel sont les trois stratégies adoptées. Avant d'analyser ces stratégies, il est important de souligner deux points. D'abord, ces surcharges de travail ne sont pas un phénomène nouveau pour les agriculteurs sénoufo et dioula. Dès 1912, les autorités coloniales avaient constaté que les Sénoufo auraient des difficultés à développer la culture du coton sans augmentation de la productivité du travail. Ils n'avaient tout simplement pas assez de temps s'ils continuaient à privilégier les cultures vivrières.



La charrette, utilisée pour l'enlèvement de la récolte sur le champ, supprime une tâche autrefois pénible : le transport du coton à tête d'homme

- 51 Au début des années 1960, la Sedes (1965, tome 4:131) signalait également que « le calendrier des travaux est très serré au milieu de la saison des pluies » et qu'il ne pouvait pas y avoir une augmentation de la production sans une augmentation de la productivité du travail. Les données de la Sedes sur les systèmes agricoles en 1962, reprises au chapitre suivant, offrent un repère pour évaluer les adaptations des familles à l'intensification du coton.
- 52 En second lieu, l'accès aux facteurs de production, en particulier à la main-d'œuvre et au capital, détermine largement la capacité d'une famille à faire face aux périodes de surcharge en travail. Comme nous le verrons plus loin, les familles aux revenus élevés et moyens sont mieux placées face à cette contrainte que celles à faibles revenus. Cependant, les différences semblent avoir diminué avec le temps à mesure que les familles les plus pauvres ont eu accès à des techniques moins exigeantes en travail.

Réorganisation des productions agricoles

- 53 Avant l'intensification cotonnière, le système agricole à Katiali ressemblait à celui de la « zone du mil », concernant toute la région de Korhogo, décrit dans l'étude de la Sedes pour l'année 1962. À la différence des années 1980, les cultures vivrières étaient dominantes. Le tableau 5 énumère les cinq principales cultures et les associations culturales dans la zone du mil en 1962 et à Katiali dans les années 1980 et au début des années 1990. La prédominance du maïs et du mil dans le système agricole en 1962 montre que les agriculteurs de la savane privilégiaient alors les cultures vivrières. La prédominance du coton dans les années 1980-1990 traduit une réorientation spectaculaire de la production vers le marché. Trois évolutions ressortent de ce tableau.

- 54 Le changement le plus frappant est l'augmentation du coton et du riz pluvial et le déclin du mil. La culture la plus représentative de la région de Korhogo au début des années 1960 était difficile à repérer vingt ans plus tard dans le nouveau paysage agraire. Le mil (*Pennisetum typhoides*) est originaire d'Afrique et vraisemblablement de la savane d'Afrique de l'Ouest (KOWAL et KASSAM, 1978 : 253). Le petit mil chandelle (*Pennisetum americanum*) figure en bonne place dans l'histoire culturelle sénoufo comme la céréale la plus cultivée dans les champs collectifs (Sedes, 1965, tome 4). COULIBALY (1978 : 148-150) l'appelle la « céréale noble » car dans le passé elle était contrôlée par les aînés. La récolte était stockée dans des greniers *segnon* contrôlés par le *katiolofolo* qui assurait sa répartition. Elle était servie comme boisson à la main-d'œuvre extérieure qui travaillait dans le *segnon* ainsi qu'aux visiteurs à leur arrivée dans le village. Elle était également consommée sous forme de « pâte » assaisonnée d'une sauce piquante par les membres de la famille lorsqu'ils travaillaient dans le *segnon*. Les femmes sénoufo faisaient fermenter les grains pour fabriquer de la bière (*soum* ou *chapalo*). La culture du petit mil était interdite dans les champs individuels (*kagon*) des membres de la famille. Cette interdiction renforçait la hiérarchie sociale par laquelle la gérontocratie contrôlait, grâce à diverses formes de rapports de force, les moyens de production et de reproduction.

Le mil avait également un caractère « sacré ». Au cours du rituel des funérailles sénoufo, le chef du lignage du défunt offre du mil « sous la forme d'un repas » aux fossoyeurs (*ibid*). Le mil était si important que son nom apparaît dans un certain nombre de calendriers sénoufo. Chez les Sénoufo Kasambélé, *Koromonon* est le mois de juillet ou « le moment de semer le mil » ; chez les Kiembara, *Sounirou* (« le mil est mûr ») ou *Soukayègue* (« le mois de la récolte du mil ») est le mois de janvier (notes de terrain, Katiali, 2 mai 1982 ; COULIBALY, 1978 : 150).

- 55 Le recul spectaculaire du mil représente un changement significatif dans la production. Les cultures telles que le mil dans les champs *segnon* qui exprimaient des relations de pouvoir ont progressivement changé tout comme les moyens de production et de reproduction qui sont devenus plus individuels. La culture du mil a perdu son importance matérielle et symbolique avec le déclin de l'autorité des aînés, alors que les jeunes s'engageaient dans la culture du coton et du maïs pour assurer leur autonomie. Cela renvoie à la question de savoir aussi pourquoi le maïs « la culture du peuple » a supplanté le mil comme culture vivrière principale dans la région de Korhogo (COULIBALY, 1978 : 152). Répondre à cette question entraîne vers l'un des thèmes centraux de l'intensification agricole depuis le début des années 1960 : comment résoudre le problème des goulets d'étranglement en travail dans un système agricole ?

Tableau 5 - Les cinq principales cultures et les associations culturelles : zone du mil (1962) et Katiالي (1981, 1988, 1991, 1994)

Année/ Ordre	1962	1981	1988	1991	1994
1	Maïs-mil (48 %)	Coton (44 %)	Coton (47 %)	Coton (40 %)	Coton (34 %)
2	Maïs-sorgho (8 %)	Riz inondé (16 %)	Maïs (19 %)	Maïs (20 %)	Maïs (24 %)
3	Riz inondé (7 %)	Maïs (14 %)	Riz-maïs (8 %)	Riz-maïs (10 %)	Riz-maïs (15 %)
4	Maïs-coton (4 %)	Maïs-mil (5 %)	Riz inondé (6 %)	Riz inondé (7 %)	Riz inondé (6 %)
5	Maïs-mil- arachide (4 %)	Arachide (4 %)	Arachide (4 %)	Arachide (6 %)	Riz pluvial (4 %)

Sources : Sedes, Rapport agricole, p. 181 ; données de terrain

- 56 Le mil est une culture de second cycle qui est semée, démarrée et transplantée en juillet-août et récoltée en décembre-janvier. Donc, son cycle de culture correspond aux périodes de pointe pour le sarclage et la récolte du coton. Le maïs offre, quant à lui, une alternative intéressante pour trois raisons. Premièrement, il est semé en tant que culture de premier cycle en mai-juin et il peut être récolté en août lorsque les réserves vivrières sont épuisées. Ainsi les paysans sont mieux armés pour affronter la « soudure » et réduire le goulet d'étranglement que représente la récolte. Deuxièmement, d'un point de vue agro-écologique, les rendements du maïs sont supérieurs à ceux du mil dans la savane soudanienne humide de la région de Korhogo, ce qui est dû à une meilleure adéquation entre les besoins du maïs et la pluviosité (KOWAL et KASSAM, 1978 : 252-257). Troisièmement, les spathes du maïs assurent une meilleure protection contre les dégâts causés par l'eau, les oiseaux et les insectes que l'épi nu de mil dont les grains sont plus exposés. Pour expliquer le déclin du mil, les agriculteurs mentionnent également les troupeaux transhumants qui provoquent des dégâts aux cultures. Le mil est laissé à sécher sur pied dans les champs en décembre et janvier au moment où les troupeaux des Peuls parcourent la région en quête d'eau et de pâturage. La majorité des dégâts se produit en ce début de saison sèche quand la qualité des pâturages baisse rapidement (BASSETT, 1988 a).
- 57 Une autre caractéristique frappante du tableau 5 est l'augmentation de la monoculture et le déclin des associations culturelles. C'est le cas pour le coton, mais aussi pour le maïs et le riz.
- 58 La Sedes avait relevé 86 associations de cultures dans la région de Korhogo en 1962. Dans la zone du mil, dix-huit associations de cultures couvraient 80 % de la surface cultivée. Les quatre principales associations figurent dans le tableau 5. Les associations de deux cultures représentaient 71 % de la surface cultivée et celles de trois cultures 8 % (Sedes, 1965 : 87-89).
- 59 En 1962, les cultures associées concernaient 82 % de la surface cultivée, et la monoculture, 18 %. En 1994, c'est l'inverse : la monoculture couvre 82 % de la surface cultivée. Le déclin des associations culturelles est largement dû à l'introduction par les agents de

vulgarisation de variétés de coton à haut rendement et de cultures vivrières (maïs, riz). Ces agents conseillent aux agriculteurs de planter les variétés à haut rendement en monoculture suite à des essais effectués dans les stations expérimentales. Les agriculteurs donnent une autre explication au déclin des cultures intercalaires : le manque de temps.

- 60 Une dernière caractéristique qui concerne surtout la période 1981-1994 tient à l'augmentation de la surface cultivée en riz pluvial et au déclin du riz inondé. De nouvelles variétés précoces de riz pluvial (par exemple, Iguapé) sont cultivées à la fois en cultures intercalaires (riz-maïs) et en monoculture. Leur développement est lié à la généralisation de la culture attelée et surtout, à une meilleure adéquation au calendrier agricole. Le riz pluvial est récolté en octobre bien avant le coton, alors que le riz inondé est récolté en même temps que le coton.
- 61 Ces principaux changements ne représentent que quelques-uns des nombreux ajustements effectués par les planteurs de coton pour faire face aux périodes de surcharge en travail dans le calendrier agricole. Comment les familles à niveaux économiques différents abordent-elles ce problème chronique des goulets d'étranglement et comment les stratégies mises en œuvre ont-elles contribué à l'intensification du coton dans le nord de la Côte d'Ivoire ? Les stratégies les plus habituelles impliquent le recours à une main-d'œuvre non familiale, la modification des pratiques agricoles et l'ajustement des calendriers des rituels.

Mobilisation de main-d'œuvre

- 62 Pour effectuer une série de tâches agricoles concurrentes, une solution consiste à engager de la main-d'œuvre supplémentaire aussi bien dans la famille qu'à l'extérieur. Dans le passé, la main-d'œuvre était mobilisée dans le cadre de l'unité lignagère de production (*katiolo*) et l'institution du poro, mais cette mobilisation a de plus en plus cédé la place à des accords entre les ménages. Aujourd'hui, l'appel le plus habituel de main-d'œuvre prend la forme de participation à des groupes d'entraide (*n'golon*), d'ouvriers engagés à la journée (*tiowa*) et de groupes de travail formés par des prétendants (*léhééré*). Pour éviter une diminution des actifs par suite de migrations et de divorces, les chefs de famille incitent également leurs fils et leurs épouses à rester dans leurs unités de production.
- 63 Avant l'éclatement des unités de production *katiolo* au début des années 1940, la main-d'œuvre était mobilisée au niveau lignager (*narigba*). Les grands champs collectifs (*segnon* ou *segbo*) cultivés par les membres du lignage et leurs dépendants bénéficiaient de nombreux travailleurs. Le chef du *katiolo* (*katiolofolo*) incitait les jeunes à travailler dans le *segbo* en promettant de leur donner une femme appelée *segbotio*, ou « femme du *segbo* ». Avec l'éclatement du *segnon*, un homme en quête d'une épouse est de plus en plus obligé de gagner la faveur des chefs de famille. Il est fréquent qu'il travaille dans les champs de ses futurs beaux-parents avec l'espoir de se voir attribuer en récompense une femme *katienetio*. Les groupes de travail *léhééré* sont composés d'une dizaine de jeunes qui interviennent un jour par an sur les champs des beaux-parents de l'un d'eux. Grâce à ces groupes de travail suscités par des alliances matrimoniales, le chef d'une unité de production parvient partiellement à résoudre le problème de surcharge.
- 64 Les groupes de travail *n'golon* sont semblables aux groupes *léhééré* puisqu'ils sont basés sur le principe de la réciprocité. Un chef de famille impatient d'accomplir une tâche spécifique recrutera des gens en dehors de la famille pour travailler chez lui tel jour. Il offrira un déjeuner copieux à ce groupe qui travaillera de 9-10 heures du matin jusqu'en

début de soirée. Celui qui a constitué ce groupe de travail est obligé de rembourser, en allant travailler dans les champs de chacun des membres du groupe de travail *n'golon*. Le travail *n'golon* offre un apport de main-d'œuvre à la famille. En 1981-82, le travail extérieur à l'exploitation représentait un quart du temps de travail agricole total pour les sept familles étudiées. Les deux tiers de ce travail étaient fournis dans le cadre des groupes *n'golon*. Le tiers restant provenait de journaliers (*tiowa*), principalement des femmes et des enfants, qui généralement travaillaient à côté des groupes *n'golon* pour l'équivalent de 500 francs CFA par jour. Les dépenses familiales pour la main-d'œuvre *tiowa* ont quadruplé entre 1962 et 1982. En général, la main-d'œuvre extérieure est souvent recrutée pour préparer les champs de riz inondé et récolter les cultures vivrières et le coton pendant les périodes de pointe de travaux.



Un groupe de travail *n'golon* renforcé de journaliers récolte le coton (Katiali, janvier 1982). La haute qualité du coton ivoirien tient largement à une récolte manuelle, exigeante en travail

- 65 Les femmes organisent également des groupes de travail *n'golon* dans leurs champs. Si elles en ont les moyens, elles emploient aussi des journaliers. Un cas particulier de recrutement effectué par les femmes est celui de leurs maris pour labourer leurs champs. Comme les hommes, les femmes forment aussi des groupes de travail *tiowa* dont elles bénéficient à tour de rôle, de la même façon que fonctionnent les groupements d'épargne et de crédit. Un groupe se loue pour une certaine somme à une famille en quête de main-d'œuvre extérieure. Mais seule une personne du groupe reçoit la totalité de la rémunération. Le jour suivant, c'est un autre membre du groupe qui est payé. Chaque membre du groupe est obligé de travailler à des dates fixées par contrat jusqu'à ce tous les participants aient touché une somme. L'intérêt des groupes de travail *tiowa* est double : ses membres disposent immédiatement d'une somme d'argent assez importante et les familles en quête de main-d'œuvre gagnent du temps en contactant la responsable de ces groupes au lieu de recruter individuellement des journaliers.
- 66 Les chefs de famille qui recrutent de la main-d'œuvre extérieures cherchent aussi à garder leurs actifs familiaux. Une préoccupation majeure concerne le départ éventuel des

filis ou des neveux. Pour les inciter à rester dans l'unité de production, des chefs de famille permettent à des migrants potentiels de cultiver un champ de coton à titre individuel. L'effort pour garder un contrôle sur cette importante capacité de travail prit un caractère critique au début des années 1970 quand les chefs de famille apportèrent leur soutien aux initiés du *poro* (*tyolobélé*) en révolte contre les exactions commises par le chef de village, Zanapé Silué. La révolte des *tyolobélé* montre comment les agriculteurs sénoufo remodelent des traditions culturelles pour faire face au problème des surcharges en travail.

La révolte des *tyolobélé*

- 67 Dans les années 1960, les initiés du *poro* ou *tyolobélé* travaillaient deux jours par semaine dans les champs du chef de village, Ncrin'golo Silué. Selon N'golofaga Silué, un initié du *poro* à l'époque, si Ncrin'golo Silué était satisfait du travail des *tyolobélé* le premier jour, il ne leur demandait pas de travailler le deuxième jour (entretien avec N'golofaga Silué, Katiali, 4 mars 1992). Lorsque Zanapé Silué accéda à la chefferie en 1970, il continua à bénéficier de la main-d'œuvre gratuite des *tyolobélé* dans ses champs personnels. Pendant trois années (1970, 1971 et 1972), ils travaillèrent deux jours par semaine dans ses champs en saison des pluies. En juillet 1972, Zanapé rompit avec la tradition en demandant que les *tyolobélé* travaillent plus de deux jours par semaine. Dès lors, il fit appel à eux chaque fois qu'il y avait trop de travail dans ses champs. Zanapé convoquait ainsi le chef des *tyolobélé* le soir précédant le jour où il voulait que les jeunes travaillent dans ses champs. Cet intermédiaire informait alors chaque *tyolo* des travaux du lendemain. Les *tyolobélé* et leurs aînés critiquaient de plus en plus les exactions de Zanapé.

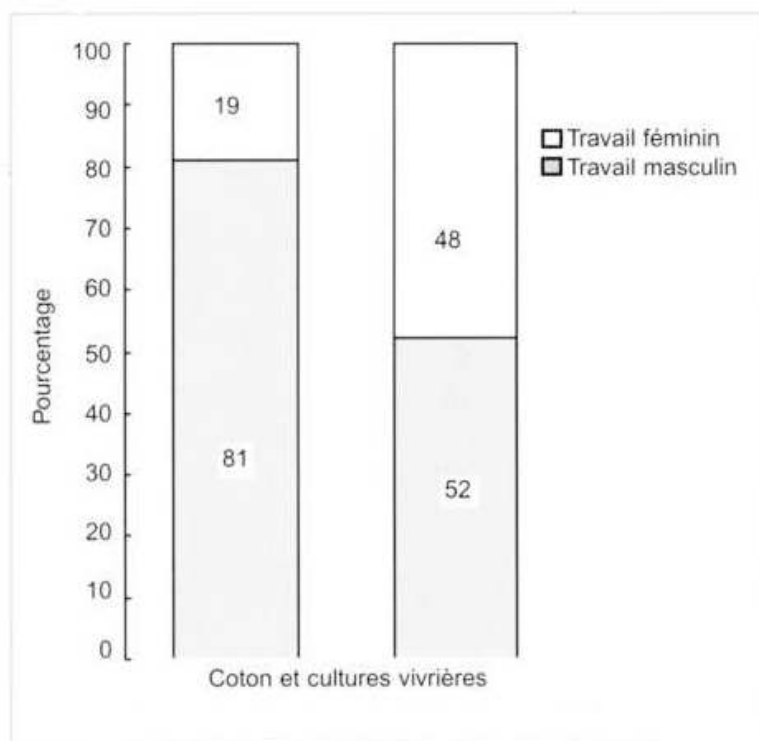
N'golofaga Silué a expliqué les raisons de leur mécontentement : « En travaillant tout le temps dans les champs de Zanapé, nous n'avions pas assez de temps à consacrer aux champs de nos aînés. Si un jour nous voulions voyager, nous devions avertir le chef que nous ne pouvions pas travailler ce jour-là ; sinon il nous infligeait une amende. Un jour, nous avons décidé de ne pas travailler plus de deux jours par semaine dans les champs de Zanapé. Nous l'avons décidé quand Setionwanzié (le chef des *tyolobélé* et l'intermédiaire du chef) n'était pas là car nous savions qu'il n'aurait pas été d'accord. Ainsi, nous nous sommes réunis en secret et nous avons décidé de ne pas aller travailler dans le champ de riz inondé du chef. Setionwanzié se rendit au champ du chef le lendemain et il fut seul jusqu'à midi. Il y travailla jusqu'au soir. Nous avons informé les *tyolobélé* qui furent initiés avant nous et ils étaient d'accord avec nous, ce qui nous encouragea... » (entretien avec N'golofaga Silué, 4 mars 1992). Quatre jours plus tard, Wamana (le représentant des *tyolobélé* dissidents) se rendit à Korhogo pour informer le « chef de canton » (Berna Coulibaly) de ce qui s'était passé. « Zanapé n'était pas content et nous ne voulions pas qu'il soit le premier à envoyer quelqu'un. Berna convoqua Megnergué (le chef des *tyolobélé* précédents), Setionwanzié, Zanapé et Wamana. Berna n'était pas d'accord avec Zanapé pour que nous travaillions plus de deux jours par semaine. Il dit que les *tyolobélé* ne devaient travailler que deux jours sinon le *poro* serait trop dur et les autres ne voudraient pas s'initier. Nous étions d'accord pour travailler deux jours par semaine mais à notre retour, Zanapé était découragé et il dit que peu lui importait qu'on travaille ou non dans ses champs. Nous en sommes restés là. Setionwanzié ne vint plus la veille au soir pour nous dire de travailler le lendemain dans les champs du chef » (entretien avec N'golofaga Silué).

- 68 Zanapé n'était pas populaire. Mais ce récit dénote davantage qu'une simple aversion envers un despote. Il montre comment le contrôle de la force de travail des jeunes est devenu un sujet de discorde entre le chef de village et les aînés des *tyolobélé* qui ont

soutenu leur lutte. En arrière-plan à la révolte des *tyolobélé*, les aînés estimaient comme les initiés que ceux-ci passaient trop de temps dans les champs du chef au détriment des champs familiaux. Selon l'expression de N'glolofaga : « nous n'avons pas assez de temps ». La fin de la corvée des *tyolobélé* dans les champs du chef de village doit être interprétée comme une victoire des chefs de famille pour canaliser le travail des jeunes actifs masculins vers les champs familiaux. Ce changement culturel spectaculaire qui permet aux familles de faire face aux surcharges de travail s'accompagne d'autres stratégies plus subtiles qui libèrent de la force de travail lorsque le besoin s'en fait le plus sentir.

Le travail agricole des femmes

- 69 L'augmentation du travail des femmes dans les champs familiaux constitue un changement plus subtil, mais tout aussi important de la répartition de la main-d'œuvre vers la production familiale. Les résultats d'une étude entreprise sur la répartition de la main-d'œuvre en 1981-82 et portant sur neuf hommes et douze femmes établissent que les femmes consacrent plus de temps à l'agriculture que vingt ans auparavant. La différence la plus remarquable concerne le nombre total de jours consacrés aux travaux agricoles. En 1962, il s'élevait à 90 jours par an pour les femmes de la région de Korhogo et, en 1982, à 145 pour les femmes de Katiali, soit une augmentation de presque 60 %. L'augmentation a atteint 29 % pour les hommes. Cet accroissement des activités agricoles chez les femmes s'ajoute au temps énorme qu'elles consacrent aux enfants et aux travaux ménagers (146 jours contre 5 pour les hommes). La généralisation de la féminisation dans l'agriculture à Katiali est confirmée par d'autres recherches effectuées dans la région (BIGOT, 1981 ; PELTRE-WURTZ et STECK, 1991 ; LE ROY, 1980 ; KIENZT, 1985).
- 70 La figure 22 indique la répartition du temps consacré par les femmes et les hommes aux cultures vivrières et commerciales. Les femmes fournissent 42 % du total du temps de travail familial. Les femmes sénoufo consacrent plus de temps aux cultures vivrières que les hommes sénoufo. La culture du tabac en saison sèche, spécialité des Dioula de la région, est pratiquée surtout par les femmes. Les hommes des deux ethnies consacrent la majorité du temps de travail familial (81 %) à la culture du coton. Alors que les femmes n'y interviennent que pour 19 %, elles représentent un tiers de la main-d'œuvre extérieure qui est très impliquée dans la culture cotonnière.



Source : données de terrain. N 21 : 9 hommes, 12 femmes

Fig. 22 - Répartition de la main-d'œuvre familiale pour les cultures vivrières et le coton (Katiali, 1981).

- 71 L'augmentation du temps consacré à l'agriculture par les hommes et les femmes résulte en partie de l'accroissement des surfaces cultivées depuis le début des années 1960. L'étude entreprise par la Sedes dans la région de Korhogo en 1962 relevait une surface cultivée moyenne de 3,27 ha pour les familles pratiquant la culture manuelle. Selon T. EPONOU (1983), la surface cultivée à M'Bengué au début des années 1980 était passée à 5,2 ha pour les familles qui pratiquaient la culture manuelle, à 8,8 ha pour celles travaillant en culture attelée et à 35,3 ha pour celles qui avaient adopté la culture motorisée. Les données d'Eponou montrent également que la surface cultivée moyenne par actif est passée de 0,9 ha en 1962 à 1,27 ha (en culture manuelle), à 1,5 ha (en culture attelée) et à 3,75 ha (en culture motorisée). Comme la culture motorisée ne concerne que moins de 1 % des familles de la région de Korhogo, on peut en conclure que l'augmentation du travail des femmes a été associée au développement du coton dans les familles où se pratiquent la culture manuelle et la culture attelée.



Femmes dioula en train de sarcler une parcelle de coton (Katiali).
Une solidarité féminine qui s'exprime par le travail en commun

- 72 Le nombre de jours où les femmes sont autorisées à travailler dans les champs individuels (par opposition aux champs familiaux) varie selon les groupes ethniques et parfois selon les familles. Les femmes sénoufo ont le droit de travailler dans leurs propres champs deux jours (*koundiali et kong*) sur les six que compte la semaine sénoufo. La plupart des femmes mariées âgées ont également un jour de repos, généralement le vendredi. Les autres jours, elles travaillent sur les champs de la famille. Les jours où elles travaillent dans leurs propres champs, les femmes sénoufo doivent assurer leur subsistance. Le chef de famille est chargé d'assurer la nourriture des membres de la famille seulement les jours où ils travaillent dans les champs familiaux. Les femmes dioula, à l'inverse, n'ont pas de jour fixe de travail. Elles travaillent dans les champs familiaux lorsque le chef de famille (généralement leur mari) le demande, sinon elles sont libres de travailler dans leurs propres champs ou de ne pas cultiver.
- 73 Les femmes des deux ethnies n'ont pas de libre accès à la main-d'œuvre familiale. Si les mères veulent que leurs enfants travaillent dans leurs propres champs, elles doivent en demander l'autorisation à leurs maris. La seule exception concerne les mères allaitantes qui sont normalement autorisées à emmener une de leurs filles aux champs pour les aider à s'occuper de l'enfant. Cette restriction concernant l'accès à la main-d'œuvre familiale conduit à l'emploi fréquent de main-d'œuvre extérieure sur les champs des femmes.
- 74 En 1981-82, les femmes cultivaient généralement un champ d'arachide en interfluve et une rizière de bas-fond. Seules quelques femmes cultivaient du coton, parfois avec des co-épouses, en recourant à de la main-d'œuvre extérieure. Les terres cultivées par les femmes représentaient 14 % de la totalité de la superficie cultivée. Ce pourcentage diminua lorsque la superficie cotonnière par actif augmenta au sein de la famille.
- 75 En résumé, au début des années 1980, les effets combinés des migrations de travail, de l'intensification du coton et du développement limité des techniques peu exigeantes en travail entraînèrent une augmentation absolue du temps consacré à l'agriculture à la fois par les hommes et les femmes. Cette surcharge de travail a pesé surtout sur les femmes.

Les données de 1981-82 suggèrent que l'augmentation du temps de travail consacré à l'agriculture a poussé les femmes à délaisser leurs propres champs pour travailler dans les champs familiaux et extérieurs. C'est un changement complet par rapport à la situation du début des années 1960 quand les femmes avaient beaucoup plus d'autonomie et dominaient le marché (Sedes, 1965, tome 2 : 48-50, 63).

Manipulation des calendriers culturels

- 76 Pour faire face aux périodes de surcharge en travail, les paysans sénoufo assouplissent les prescriptions culturelles de calendriers telles que le respect des jours de repos, les cérémonies funéraires et les jours de travail des femmes. Les Sénoufo respectent deux sortes de jours de repos : les jours de repos personnels (*tiandin*) et les jours de repos des champs (*segu tiandin*). Les jours de repos personnels sont fixés par un devin (*sando*) qui informe l'agriculteur qu'il ou elle ne doit pas travailler tel jour.
- 77 Les gens consultent souvent les devins pour identifier la cause de problèmes spécifiques (par exemple, maladies, fausses couches, récoltes médiocres) et savoir ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats voulus. Au cours d'une séance de divination, un *sando* communique avec les esprits de la brousse (*tugubele* ou *madebele*) qui peuvent signifier au consultant d'observer un jour de repos (par exemple *tori*).
- Anita Glaze décrit les liens entre les esprits de la brousse, la divination et les rituels. « On pense que les esprits de la brousse sont la source principale du pouvoir du *sando* et la cause première des problèmes de ses patients. Les *madebele* sont des esprits animés qui vivent dans la brousse, les champs et les rivières autour du village. Pour être heureux, il faut leur offrir des présents, les adorer et les commémorer. Si on les dérange sans le vouloir ou si on manque à une promesse à leur égard, leur colère peut les pousser à tuer. Cultiver un champ où se trouvent d'« anciens villages » de *madebele* risque d'être très dangereux. Les agriculteurs consultent généralement les devins *sando* de façon préventive. Les devins leur conseillent de sacrifier un poulet et de « parler avec les *madebele* » dans leurs champs » (GLAZE, 1981 : 62).
- 78 Un agriculteur consulte également un devin avant d'ouvrir un nouveau champ dans la brousse pour éviter tout problème. Le *sando* l'informe alors des jours de repos obligatoires du champ ou *segu tiandin*. Ce repos concerne des endroits où les agriculteurs n'ont pas le droit de travailler tel jour. Un paysan peut être informé des jours de repos du champ par un chef de lignage ou le chef de terre (*tarfolo*) qui effectue régulièrement des sacrifices aux esprits habitant le secteur du nouveau champ. Respecter ce repos est supposé apaiser les puissants esprits de la brousse qui y habitent. Une malédiction risque de s'abattre sur celui qui ignore ces interdits ou qui ne fait pas de sacrifices.
- 79 Ces interdictions de travailler à certains moments et en certains lieux posent des problèmes aux agriculteurs qui croulent sous leurs charges de travail. Cependant, les Sénoufo les interprètent de façon souple ; pour eux, un jour de repos n'est pas un jour de travail en moins. Par exemple, si des gens n'ont pas le droit de travailler dans leurs champs pendant leurs jours personnels de repos, cela ne signifie pas que les autres membres de la famille soient obligés d'en faire autant. L'interdiction s'applique à la personne en question, mais pas aux autres membres de la famille ou aux personnes extérieures. On peut même engager des ouvriers et être présent au champ pour les approvisionner en nourriture et boisson pendant ses jours personnels de repos.

- 80 La même souplesse d'interprétation s'applique aux restrictions liées aux jours de repos d'un champ. Les paysans qui observent les pratiques religieuses traditionnelles ne travailleront pas un champ pendant son *segui tiandin*. Cependant, il est fréquent que des paysans aient des champs en plusieurs endroits avec des jours de repos différents. Par exemple, dans le secteur agricole connu sous le nom de Nafoulagba, le jour de repos est *kali* alors que dans le secteur dit de Planigué, le vendredi est *segui tiandin*. Par conséquent, le vendredi, le paysan peut travailler dans les champs de Nafoulagba et le *kali*, dans les champs de Planigué. La conversion (en l'occurrence à l'Islam) est la pratique la plus spectaculaire et non la moins fréquente qui libère le converti de ses obligations à respecter les jours de repos personnels et propres au champ. C'est le cas des Dioula musulmans qui ne tiennent pas compte dans leur calendrier hebdomadaire du *segui tiandin*.
- 81 Le report de funérailles à la saison sèche est un autre exemple de la souplesse d'interprétation des Sénoufo en matière de calendrier rituel. Les funérailles sont des cérémonies très importantes qui durent au minimum trois jours. Pour un bon déroulement des rites funéraires, il faut disposer de beaucoup de temps et d'argent, ce qui n'est généralement pas le cas pendant la saison des pluies. Les décès survenant pendant cette saison donnent lieu à un enterrement solennel, mais les rites funéraires se déroulent en saison sèche lorsque les conditions de temps et d'argent sont réunies (GLAZE, 1981 : 153-156.).
- 82 La même souplesse est affichée par les femmes lorsqu'elles choisissent de travailler dans les champs familiaux les jours de repos pour le champ personnel. Comme les autres, les femmes font face à d'importantes contraintes de temps pour cultiver leurs champs. À la différence des chefs de famille, elles ne disposent pas de moyens qui pourraient leur permettre de palier les surcharges de travail dans le calendrier agricole. Cependant, lors des périodes de travail supplémentaire, il est fréquent que des femmes travaillent sur des champs familiaux les jours *koundiali* et *kong*. C'est surtout le cas dans les familles où le mari et la femme s'entendent bien. Les femmes qui choisissent de passer leurs jours de travail individuels dans les champs familiaux reçoivent une certaine compensation. En plus d'être nourries à partir des greniers familiaux (et non personnels), les femmes peuvent bénéficier de l'attelage familial pour labourer leurs champs individuels, recourir davantage à l'aide de leurs enfants ou de personnes extérieures.
- 83 Tous ces exemples montrent que les paysans réajustent constamment leurs emplois du temps, qu'ils assouplissent les règles culturelles du calendrier agricole pour faire face aux goulets d'étranglement dans le travail. La souplesse manifestée dans le domaine culturel s'accompagne d'une série d'innovations agricoles impressionnantes. Finalement, la combinaison de toutes ces initiatives et leur dynamisme visant à briser les contraintes culturelles ont permis l'adoption du coton et son développement dans les systèmes agricoles villageois.

Pratiques agricoles

- 84 Les paysans atténuent les pointes de travail en adoptant des techniques peu exigeantes en main-d'œuvre, en se tournant vers des cultures précoces et moins intensives et en laissant de côté certaines tâches faute de temps.

85 La culture attelée et les herbicides sont les deux innovations techniques les plus fréquemment mises en œuvre pour augmenter la productivité du travail. La culture attelée, en particulier, s'est largement développée dans les années 1980. Le tableau 6 montre l'augmentation du pourcentage des familles possédant des charrues à Katiali au cours des années 1980. Cette forte augmentation des attelages a aidé les planteurs à intégrer le coton dans leur système agricole. L'emploi d'attelages pour labourer et billonner a permis aux paysans de libérer du temps lors des semis. Les agriculteurs estiment qu'un attelage de bovins permet de labourer et de billonner un champ de un hectare en 5 à 6 jours alors qu'il faut 30 jours pour le faire manuellement (PELTRE-WURTZ et STECK, 1991 : 258-259). Lorsqu'on prend en compte le temps gagné dans le labour encore plus pénible des rizières de bas-fond, la culture attelée permet d'économiser 38 jours par actif pour la préparation des champs. En 1981, on labourait à la charrue seulement 5 % des rizières de bas-fond à Katiali. La surface cultivée à la charrue est passée à 68 % en 1988 pour rebaisser à 64 % en 1991.

Tableau 6 - Pourcentages de familles possédant des bœufs, par groupes de revenus (Katiali : 1981, 1985, 1988, 1991)

Groupe de revenus	1981	1985	1988	1991	1994
I	63	86	100	100	100
II	37	63	89	95	100
III	18	36	75	82	75
Ensemble	37	61	87	92	95

Source : données de terrain ; N = 38 familles

86 Cependant, pour utiliser efficacement les charrues, il faut dessoucher les champs, ce qui est une tâche nouvelle et longue, effectuée pendant la saison sèche. J. PELTRE-WURTZ et B. STECK (1991 : 258-259) estimaient qu'il fallait 30 jours par actif pour dessoucher, c'est-à-dire enlever les souches des arbres qui ont été abattus lors de la préparation du champ pour le semis. Ainsi, avec la traction animale, 30 jours de travail sont transférés de la saison pluvieuse à la saison sèche, et 8 jours de travail (masculin) ont été économisés. Les charrues ont considérablement réduit le temps de préparation du champ lors de la première surcharge.

87 Ces résultats confirment que la productivité du travail augmente lorsqu'on passe de la culture manuelle à la culture attelée, au moins pour la préparation du sol (PINGALI *et al.*, 1987 : 105-108). Cependant, il y a de bonnes raisons de penser que les besoins en travail à l'hectare ne diminuent pas avec la charrue. En complément aux observations de Peltre-Wurtz et de Steck sur le dessouchage, BIGOT (1981) pense que le temps économisé dans la préparation du champ est perdu par davantage de temps consacré au sarclage et à la récolte, ce qui semble être le cas lorsque ces tâches continuent à être effectuées manuellement. Des témoignages provenant de Katiali le confirment : la surface cultivée par actif stagne malgré le passage de la culture manuelle à la culture attelée. Comme nous le verrons plus loin, l'utilisation croissante des herbicides indique que les agriculteurs cherchent continuellement à alléger la charge de travail au moment du sarclage.

- 88 Même les familles ne possédant pas de bœufs peuvent utiliser un attelage dans certains de leurs champs. En 1981, 13 % des familles étudiées louèrent un attelage et son conducteur pour labourer, sarcler et billonner. Le coût moyen s'élevait à 12 000-15 000 F CFA par hectare. En 1991, les trois familles qui ne possédaient pas de bœufs s'arrangeaient pourtant pour qu'au moins un de leurs champs soit labouré à la charrue. Une veuve a fait labourer gratuitement sa rizière de bas-fond. Une femme divorcée a également fait labourer gratuitement un hectare de coton par un propriétaire d'attelage. Cependant, son demi-hectare de maïs et de sorgho a été labouré par un autre propriétaire d'attelage qui, en échange, lui a demandé de travailler 15 jours à la récolte du coton. La troisième famille a conclu un arrangement avec un propriétaire d'attelage dont le fils n'était pas assez grand pour conduire les bœufs ni s'en occuper pendant la saison sèche. Elle a obtenu le labour de son champ de 2 hectares et demi ; en échange, son fils a travaillé toute l'année pour le propriétaire de l'attelage.
- 89 Le tableau 7 montre que les agriculteurs utilisent plusieurs techniques de culture. Les familles à hauts revenus louent très souvent un tracteur. En 1981, les tracteurs étaient utilisés sur 10 % de la surface cultivée pour un coût de 20 000-30 000 F CFA à l'hectare selon les travaux effectués. Les deux tiers des familles qui louaient des tracteurs appartenaient au groupe des hauts revenus et le tiers restant à celui des revenus moyens. En 1991, environ 8 % de la surface cultivée étaient labourés avec des tracteurs loués. Les familles à hauts revenus représentaient à nouveau les trois quarts des utilisateurs de tracteurs et les familles à revenus moyens le quart restant. Après 1991, la diminution de la surface labourée par les tracteurs est liée à l'aggravation de la situation économique.

Tableau 7 - Les superficies cultivées (%) selon les techniques de culture (Katiali : 1981, 1988, 1991, 1994)

Techniques de culture /Année	1981	1988	1991	1994
1. Manuelle	41	4	6	2
2. Attelée	46	96	86	97
3. Motorisée	6	-	1	1
4. Manuelle-attelée	1	<1	1	<1
5. Manuelle-motorisée	<1	-	-	-
6. Attelée-motorisée	4	-	7	-
7. Manuelle-attelée-motorisée	2	-	-	-

Source : données de terrain : N = 38 familles

Tableau 8 - Pourcentages de familles utilisant les herbicides, par groupes de revenus (Katiali : 1986, 1988, 1994)

Groupe de revenus	1986	1988	1991	1994
I	63	100	100	100
II	32	95	95	82
III	36	73	73	50
Moyenne (%)	40	89	89	79

Source : données de terrain ; N = 38 familles

- 90 L'utilisation croissante des herbicides allège le travail du sarclage aux mois de juillet et d'août. Leur application aux champs labourés et semés supprime les mauvaises herbes pendant 60 jours. Ensuite, les agriculteurs sarclent manuellement leurs champs (entretien avec Donisongui Silué, Katiali, 30 juin 1986). Le tableau 8 montre que dans les années 1980 les familles traitaient leurs champs avec des herbicides quel que soit leur niveau de revenu. Le tableau mentionne toute famille traitant à l'herbicide au moins un champ dans l'année. Le pourcentage de familles utilisant des herbicides a augmenté au cours des années 1980 et au début des années 1990. Il commence pourtant à baisser en 1994 avec la détérioration de l'économie cotonnière qui affecte les familles à revenus moyens et surtout celles à revenus faibles.
- 91 Lorsqu'on mesure la surface réelle traitée avec des herbicides, la variation entre les familles à situation économique différente est encore plus évidente. Le tableau 9 montre que les familles à hauts revenus traitent en moyenne une surface trois fois et demi plus grande que les familles à faibles revenus. Les familles à revenus moyens utilisent des herbicides sur une surface presque trois fois plus grande que celle traitée par les familles à revenus faibles. En 1994, 31 % de la surface cultivée (47 % en coton et 53 % en cultures vivrières) sont traités avec des herbicides. Les trois cultures principales traitées avec des herbicides sont le coton (47 %), le riz-mais (27 %) et le maïs (18 %). Ces trois cultures ou associations culturales représentent 92 % de la surface totale traitée. Dans les années 1990, les coopératives villageoises seront mandatées pour fournir à crédit des herbicides aux agriculteurs. Elles déduisent le crédit des revenus de coton, à condition que les ventes soient suffisantes. Les firmes internationales, Ciba-Geigy et Rhône-Poulenc, sont les principaux fournisseurs des coopératives villageoises en produits agrochimiques.

Tableau 9 - Surface moyenne traitée avec des herbicides, par groupes de revenus (Katiali, 1994)

Groupe de revenus	Surface moyenne traitée (en hectares)
I	3,28
II	2,56
III	0,90
Moyenne	2,37

Source : données de terrain ; N = 38 familles

- 92 Les paysans ont également recours à un ensemble de pratiques agricoles pour réduire les besoins en travail quand ils sont les plus aigus. Par exemple, un billonnage plus systématique des champs peut alléger le travail de sarclage, car les mauvaises herbes sont recouvertes de terre retournée par le billonneur. Elles sont également supprimées par les cultures intercalaires dont le couvert végétal dense et les systèmes racinaires sont en concurrence avec elles pour la lumière, l'eau et les nutriments. Mais le déclin des cultures intercalaires associé au développement de variétés à haut rendement comme le coton, le maïs et le riz signifie que cette pratique locale de contrôle des adventices perd de son importance. Une troisième technique pour réduire les dépenses en travail de sarclage consiste à adopter une succession culturale judicieuse. Par exemple, un champ cultivé pendant cinq ans a généralement plus de mauvaises herbes qu'un champ récemment mis en culture. Comme le sorgho tolère mieux les mauvaises herbes que d'autres cultures comme le riz, les agriculteurs en feront sur des parcelles plus anciennes qui produiront, même si le champ n'est pas sarclé régulièrement.
- 93 Les pratiques agricoles actuelles stimulent la croissance des mauvaises herbes, ce qui tend à exacerber la charge de travail au moment du sarclage. La monoculture accélère la croissance des mauvaises herbes en réduisant la concurrence entre elles et les cultures secondaires (BIGOT, 1979 : 19). De plus, les mauvaises herbes posent plus de problèmes dans les champs ayant reçu de l'engrais les années précédentes. Les rendements vivriers peuvent être plus élevés grâce aux engrais résiduels dans le sol, mais ils souffrent également d'une prolifération de mauvaises herbes due à l'acidification du sol. SEMENT (1990) montre que l'acidification du sol est liée à l'interaction entre l'utilisation d'engrais et la diminution de la matière organique. Enfin, PELTRE-WURTZ et STECK (1991 : 258-259) soulignent que le développement de la culture attelée a conduit à une diminution de la durée des jachères, car il est relativement plus facile de dessoucher les jeunes jachères que les anciennes. Or les mauvaises herbes posent plus de problèmes dans les champs qui ont eu une jachère plus courte. L'utilisation croissante des herbicides est donc liée à ces changements environnementaux provoqués par l'intensification du coton.

La révolution cotonnière, une transformation globale

- 94 La période 1970 à 1984 est caractérisée par une intensification due à l'interaction entre des innovations dirigées, des changements socioculturels et des innovations induites localement et liées aux efforts des paysans pour libérer du temps lors des périodes de travail intensif. Les innovations dirigées sont intervenues sous forme de prix fixés qui

étaient attractifs aussi bien à l'importation qu'à l'exportation, de subventions accordées au producteur (engrais, pesticides, semences) et de nouvelles variétés de semences. À la différence de la coercition caractéristique des innovations dirigées pendant les années 1960, cette phase d'innovation par séduction a attiré davantage de paysans vers la culture du coton. Pour que les variétés à haut rendement réussissent à s'imposer, il fallait que les agriculteurs modifient leurs pratiques socioculturelles et agricoles. L'adoption de nouvelles techniques (traction animale, herbicides), les changements d'organisation culturelle (augmentation de la monoculture, diminution du mil), la souplesse d'interprétation des jours de repos réglementaires et des périodes de funérailles, les nouvelles formes de mobilisation de la main-d'œuvre à la fois par contestation (révolte des *tyolobélé*) et par négociation (augmentation du travail féminin) ont été au centre de l'intensification agricole. Ces innovations induites localement proviennent surtout du souci des paysans d'atténuer les pics de travail dans le nouveau calendrier agricole. Cette thèse confirme l'idée de S. BERRY (1993 : 188) selon laquelle l'intensification agricole en Afrique subsaharienne est souvent « une réponse à l'augmentation des contraintes de temps imposées aux paysans, plutôt qu'à une plus grande rareté de terres ».

- 95 L'étude de Katiali montre que l'essor du coton a changé en profondeur la structure économique et sociale du nord de la Côte d'Ivoire dans au moins trois domaines. Premièrement, l'augmentation de l'intérêt pour la culture du coton a provoqué des tensions au sein et entre les générations à propos du contrôle de la main-d'œuvre, comme en témoigne la révolte des *tyolobélé*. La fin de la corvée des *tyolobélé* dans les champs du chef de village a accentué la dégradation d'institutions villageoises et lignagères de contrôle de la main-d'œuvre, institutions qui commençaient à se dissoudre dans le courant des années 1930 et 1940. De plus en plus, le ménage conjugal les a remplacées comme principale unité de production au cours de cette période. Deuxièmement, le travail agricole féminin a augmenté davantage que le travail masculin. L'étude de répartition du temps a montré que le lissage des pointes de travail a augmenté l'engagement des femmes. À la différence du début des années 1960, les femmes consacrent plus de temps aux champs familiaux contrôlés par les hommes et moins de temps à leurs champs personnels.
- 96 Troisièmement, l'inégalité de l'intensification agricole entre les familles est due à des différences dans l'accès aux moyens de production. Les familles plus riches sont mieux placées que celles à revenus faibles pour faire face aux problèmes de main-d'œuvre liés à l'essor du coton et aggravés par une forte émigration. Elles ont été les premières à adopter la traction animale et les herbicides et elles ont employé des ouvriers plus souvent que les familles à faibles revenus. Les familles ne possédant pas de bœufs ont dû troquer leur main-d'œuvre ou celle de leurs enfants contre le labour de leurs champs. Les familles à hauts revenus ont beaucoup plus les moyens de louer des tracteurs que les familles à revenus moyens et faibles. Par conséquent, les actifs des familles plus riches cultivent une surface plus grande que ceux des familles plus pauvres (BASSETT, 1984 : 237). Un plus grand nombre d'actifs permet aux familles à revenus plus élevés d'avoir recours aux groupes d'entraide pour des champs de coton qui s'agrandissent. La situation économique s'aggravant dans la deuxième moitié des années 1980 et le début des années 1990, elles sont également mieux armées pour ne pas s'endetter.
- 97 Le déclin régulier des prix à la production en F CFA constants au cours de cette période n'a pas empêché les agriculteurs de continuer à cultiver du coton. Faute de l'alternative d'une autre culture commerciale, le coton les intéresse par de multiples subventions, la

fourniture d'intrants en temps voulu et le paiement rapide des ventes de coton, enfin un système de crédit leur permettant de transformer leurs pratiques agricoles. En obtenant des charrues, un nombre croissant d'agriculteurs ont pu non seulement accroître leur surface en coton, mais également en cultures vivrières. En fait, beaucoup d'agriculteurs, surtout ceux des familles à faibles et moyens revenus, ont été attirés par la culture du coton car c'est leur seul moyen d'avoir accès aux innovations de l'intensification agricole (par exemple, engrais, herbicides, charrues). Bien que ces nouvelles techniques aient été utilisées d'abord pour le coton, les agriculteurs s'en sont de plus en plus servis pour les cultures vivrières (BASSETT, 1988 b ; DEMONT et JOUVE, 1999). La dynamique cotonnière a pris un nouveau tournant dans la seconde moitié des années 1980 lorsque les réformes macro-économiques ont fait porter aux paysans une part de plus en plus lourde et disproportionnée du fardeau de l'ajustement structurel. Le modèle d'intensification agricole présenté dans ce chapitre cédera la place à une extensification de plus en plus grande entre 1985-86 et 1994-95 à mesure que la situation de la production et des échanges s'aggraverait et que les agriculteurs modifieront leurs pratiques agricoles pour faire face à l'augmentation des coûts de production du coton.

Chapitre 6 : « Semer ou ne pas semer », 1985-1999



Photo : « Les femmes sont autorisées sous certaines conditions à cultiver le coton dans leurs champs personnels. »

- 1 La production mondiale pléthorique de coton en 1985-86 a marqué un tournant pour le secteur cotonnier en Côte d'Ivoire. La production chinoise fut la plus importante jamais observée alors que celle des États-Unis reprenait après avoir chuté brutalement en 1983 (Usda, 1988). Le prix mondial du kilo de coton fibre a chuté de 16,55 FF en mai 1984 à 5,50 FF en août 1986. Le prix de revient de la CIDT étant de 10,32 FF par kilo, la compagnie a commencé à s'endetter de façon massive. La Banque mondiale et les bailleurs de fonds bilatéraux ont fait pression sur la CIDT pour qu'elle réduise ses frais d'exploitation et

augmente sa marge bénéficiaire. Dès lors, elle a systématiquement baissé les prix à la production, supprimé ses subventions aux pesticides, restructuré son système d'encadrement et transféré les responsabilités importantes d'accorder des crédits et de répartir les intrants aux coopératives villageoises de commercialisation.

- 2 Au risque de simplifier une structure commerciale complexe, il convient de rappeler que les ventes de coton sont négociées en dollars sur le marché mondial. Au début de 1985, le dollar était fort sur les marchés mondiaux, s'échangeant à 10,1 FF. Cependant, en même temps que les prix du coton s'effondraient, le dollar chutait fortement, d'où l'aggravation de la crise du coton en Côte d'Ivoire. La comptabilité des coûts de revient de la CIDT complique encore davantage la situation. Bonnie CAMPBELL (1984) a montré que la firme gonfle systématiquement ses coûts industriels et commerciaux pour augmenter ses marges bénéficiaires.
- 3 En réponse aux mesures draconiennes de la CIDT les paysans ont adopté trois attitudes. D'abord, ils ont modifié leurs systèmes agricoles en misant sur l'extensification et la diversification agricoles. Cette option, aussi vieille que la culture forcée du coton, remonte aux années 1920. Ensuite, un contrôle plus strict a été établi sur la main-d'œuvre familiale, surtout sur la main-d'œuvre féminine, ce qui a conduit les chefs de famille à décourager les femmes de cultiver le coton. Des tensions au sein des familles à ce sujet ont abouti non seulement à l'abandon de la culture du coton par les femmes, mais également à une réduction du nombre de jours où elles sont autorisées à travailler dans leurs champs personnels. Enfin, les planteurs de coton se sont mobilisés comme ils ne l'avaient jamais fait et ont boycotté les marchés locaux du coton. La « grève » est organisée par l'intermédiaire des coopératives commerciales et de production au niveau local et régional qui se sont développées depuis le milieu des années 1970. Toutes ces stratégies ont en commun la défense des revenus des planteurs (les hommes) en réduisant les coûts des intrants agricoles (engrais, insecticides), en augmentant les prix à la production et la contribution de la main-d'œuvre féminine aux champs familiaux contrôlés par les hommes. Le choix de l'extensification agricole s'est opposé au modèle d'intensification des deux décennies précédentes. Les succès économiques des coopératives de planteurs ont été rendus possibles en partie grâce aux opportunités offertes par l'ajustement structurel (libéralisation du marché, décentralisation) et la démocratisation (multipartisme). La création de petites organisations agricoles dynamiques est un nouveau volet du rôle des paysans en tant qu'acteurs de la politique agricole. Avec la nouvelle politique agraire, les paysans ont reçu une part plus grande des profits, à la suite du démantèlement du système de la CFDT en Côte d'Ivoire.

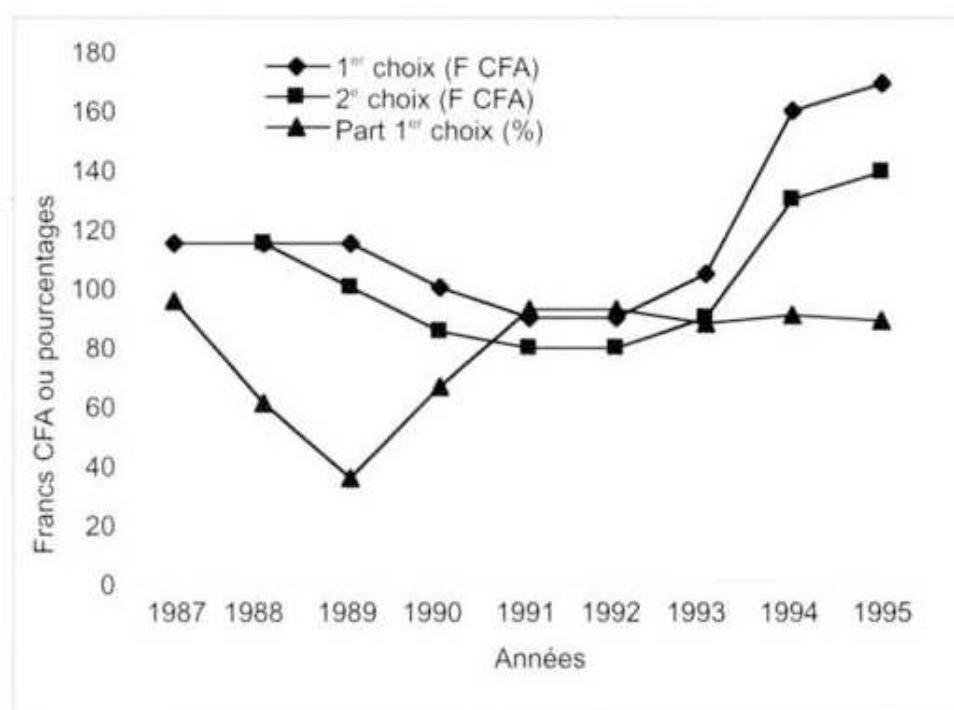
Les difficultés économiques des cultivateurs

L'érosion des revenus agricoles

- 4 Les prix à la production commencèrent à baisser en 1989 lorsque le prix d'achat fixé pour le coton-graine de deuxième choix passa de 105 à 100 F CFA. En 1990, les prix du coton de premier choix chutèrent de 115 à 100 F CFA et le second choix de 100 à 85 F CFA (fig. 23). Les prix continuèrent à baisser en 1991 quand la CIDT fixa à 90 F CFA le prix du coton de premier choix et à 80 F CFA celui de second choix. Cette troisième baisse des prix suivit la signature d'une nouvelle convention-cadre entre la CIDT et l'État ivoirien en 1991 selon laquelle la CIDT devait fonctionner comme une entreprise privée et équilibrer ses

comptes sans l'aide de la Caistab. Les baisses de prix successives exprimaient la stratégie de la CIDT consistant à réduire ses coûts de revient et à dégager des bénéfices.

- 5 Les revenus des paysans baissèrent à nouveau par suite d'une application stricte des normes de qualité du coton par les agents vulgarisateurs de la CIDT, ce qui entraîna une diminution brutale des quantités de coton de premier choix achetées par la compagnie. Pendant la période 1970-1987, plus de 95 % du coton vendu à la CIDT était du premier choix ; au contraire, en 1988 il n'y en avait plus que 61 % et, en 1989, seulement 36 %. En 1990, le coton de premier choix représenta 66 % de la totalité des achats puis, entre 1991 et 1995, il oscilla entre 88 et 93 %. Les planteurs ont pensé que la politique draconienne de la CIDT en matière de qualité était une façon cachée d'opérer une coupe dans le prix garanti à la production (République de Côte d'Ivoire, 1990). Ces mesures furent efficaces puisque le prix de revient de la CIDT est passé de 12,58 FF le kilo de coton fibre à 9 FF entre 1985 et 1992.

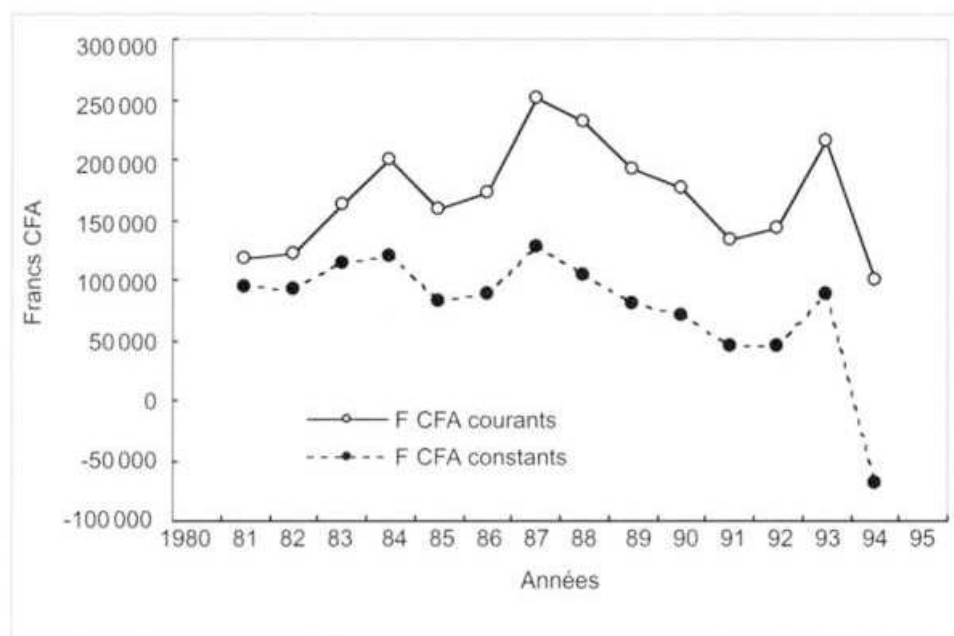


Source : CIDT.

Fig. 23 - Évolution du prix d'achat du coton à la production selon les qualités

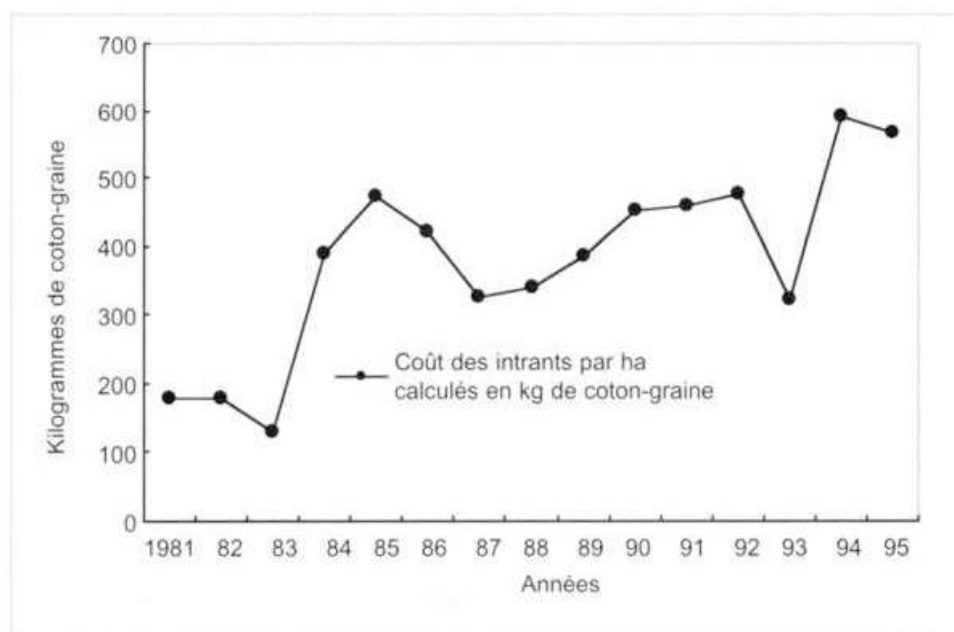
- 6 D'autres baisses de prix étaient prévues pour la campagne de 1993-94 avec des prix pour le coton-graine de premier choix diminuant de 90 à 70 F CFA et, pour celui de second choix, de 80 à 60 F CFA. Cependant, en janvier 1994, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a cédé à la pression du Fonds monétaire international et du gouvernement français en acceptant une dévaluation de 50 % du franc de l'Afrique de l'Ouest (F CFA) (*African Confidential*, 1994 : 7). La dévaluation aurait dû profiter aux planteurs dont le coton est négocié en dollars américains sur le marché mondial. Au lieu de cela, les producteurs ont perdu de 25 % à 15 % après la dévaluation (HERBEL, 1995 : 76). La CIDT n'a augmenté (à titre rétroactif) les prix à la production que de 14 %, en les portant à 105 F CFA pour le coton de premier choix et entre 80 et 90 F CFA pour le coton de second choix. En 1994, l'État a supprimé sa subvention de 100 % aux pesticides, ce qui, à la suite de la dévaluation, a augmenté de façon considérable les coûts de production du coton par les

paysans. La figure 24 montre que les revenus du coton à l'hectare ont augmenté en francs constants et courants en 1993 quand la subvention aux pesticides était encore en vigueur et que les prix à la production étaient révisés à la hausse. Cependant, les revenus ont recommencé à baisser en 1994, les paysans étant contraints, pour la première fois, de payer les pesticides. La figure 25 illustre la distorsion entre coût et prix pour les planteurs de coton ; elle montre qu'après 1994, les producteurs ont à vendre beaucoup plus de coton pour payer les intrants nécessaires à la culture d'un hectare.



Source : données de terrain et CIDT.

Fig. 24 - Évolution des revenus du coton à l'hectare (région de Korhogo, 1981-1994).



Source : données de terrain et CIDT.

Fig. 25 - Évolution des quantités de coton nécessaires pour amortir le coût d'achat des intrants recommandés pour un hectare (1982-1995)

L'introduction du coton sans gossypol

- 7 Outre la baisse des prix à la production, la CIDT s'efforça d'augmenter ses profits en améliorant les rendements à l'égrenage et en développant les débouchés des produits cotonniers. La compagnie cotonnière (ré)introduisit sans concertation une variété sans gossypol (GL-7) dans la région de Korhogo en 1988 dans le but de vendre cette graine non toxique comme aliment pour la volaille.

Les graines des variétés Allen et ISA sont toxiques et ne peuvent être consommées que par le bétail (CIDT 1990). Deux variétés sans gossypol (ISA BC2 et BC4) furent déjà cultivées en 1984 sur 23 700 hectares (soit 16 % de la surface cotonnière du nord). Cependant, des rendements à l'égrenage plus faibles que prévus avaient amené la CIDT à abandonner cet essai l'année suivante (Groupe de travail, 1991 : 150)

- 8 La CFDT le partenaire étranger de la société d'économie mixte ivoirienne CIDT était intéressée par des rendements à l'égrenage plus élevés (jusqu'à 47 %), car elle recevait une commission de 6 % sur les exportations (LELE *et al.*, 1989 : 10). Dans les stations expérimentales, la variété GL-7 atteignait des rendements de 3 t/ha contre 2 à 2,5 tonnes pour la variété ISA. Selon ses habitudes de diriger l'innovation, la CIDT commença à remplacer systématiquement la variété ISA plus rustique par des variétés sans gossypol à la fin des années 1980. La surface cultivée en coton sans gossypol augmenta rapidement dans le nord, en passant de 3 % en 1988 à 96 % en 1993.

Tableau 10 - Surface cultivée en coton sans gossypol, Côte d'Ivoire, 1984-1996

Année	Surface (ha)	% dans le nord ¹	% de la surface totale de
1984	23700	16	16
1985	995	1,4	0,7
1986	-	-	-
1987	-	-	-
1988	3095	3	1,5
1989	9465	9	5
1990	20013	17	10
1991	80568	70	42
1992	71886	59	32
1993	128043	96	58
1994	133999	96	55
1995	100660	92	49

Source : Rapports annuels de la CIDT : groupe de travail, *Coton*, 150

- 9 Contrairement à la CIDT les planteurs n'étaient pas enthousiasmés par la variété GL-7. Pour eux, les critères les plus importants d'une variété performante concernent sa résistance à la variabilité pluviométrique, aux parasites, aux mauvaises herbes, à la baisse de fertilité du sol et au semis tardif. Les décideurs et les chercheurs en stations expérimentales auraient dû se poser la question suivante : « Comment se comportera cette variété dans des systèmes agricoles caractérisés par des pénuries chroniques en travail et en capital ? ». Étant donné les fréquentes surcharges en travail dans

l'agriculture paysanne, les agriculteurs se préoccupent de savoir si les besoins d'une nouvelle variété sont compatibles ou non avec ceux des cultures vivrières, plutôt que de se poser les questions des rendements à l'égrenage ou des marchés secondaires pour le coton-graine. Plus une variété à haut rendement tolère des applications irrégulières d'engrais, de pesticides et (ou) un semis et un sarclage tardifs, plus elle est intéressante pour les planteurs.

- 10 Comme la variété GL-7 s'est révélée intolérante à des conditions qui n'étaient pas idéales, elle a donné des résultats médiocres en culture paysanne. Sa période de végétation (120 jours) étant plus longue que celle de la variété ISA (90 jours), elle doit être semée plus tôt (dès le 20 juin contre le 30 juin pour ISA), ce qui exacerbe la surcharge en travail au moment des semis. Elle est également plus exigeante que la variété ISA en ce qui concerne les besoins en humidité, les dates de traitements pesticides et de sarclage. Avec l'élimination du gossypol toxique, la plante présente une résistance naturelle moindre aux maladies et devient donc plus vulnérable à toute une série d'agressions. L'un des grands atouts de la variété ISA est sa rusticité ; elle supporte mieux des traitements et des sarclages tardifs. Il faut dire également que les agents de vulgarisation n'ont pas informé suffisamment les planteurs des exigences de la variété GL-7, surtout des risques de faibles rendements si le calendrier culturel rigoureux de la CIDT n'est pas respecté à la lettre. En raison des difficultés rencontrées par la culture de la variété GL-7 dans les associations cultures vivrières/coton, les rendements et les revenus nets en coton se sont effondrés. Se rendant compte qu'elle avait très mal évalué l'adaptation de la variété GL-7 aux systèmes agricoles paysans, la CIDT a décidé de l'abandonner au profit de la variété ISA après la campagne 1995-1996.
- 11 Le directeur général de la CIDT a expliqué pourquoi la variété GL-7 fut supprimée du programme HYV en 1996. « L'introduction, en 1991-1992, de la variété, peu rustique, mais très intéressante pour sa productivité et son rendement égrenage, puis sa généralisation sur les régions CIDT du Nord, ont été mal acceptées par les producteurs qui l'ont trouvée fragile, difficile à cultiver et sensible au parasitisme. Ce rejet s'est traduit par une baisse des superficies cultivées et des rendements et, à plusieurs reprises, on s'est trouvé devant une situation tout à fait anormale où les rendements observés sur les régions CIDT du Centre et de l'Ouest étaient supérieurs à ceux enregistrés dans le Nord. Devant ce problème et ne voulant pas compromettre la reprise de la production, la CIDT a décidé de mettre un terme à l'expérience *glandless* à l'issue de la campagne 1995-1996 » (COULIBALY, 1997 : 6).
- 12 En résumé, la production de coton à haut rendement est devenue de moins en moins intéressante pour les planteurs aux points de vue économique et agronomique pendant cette décennie d'ajustement structurel. En 1991, au milieu de la période d'ajustement, les prix réels à la production n'atteignaient pas la moitié de ceux pratiqués au début des années 1970. Selon la CIDT, les rendements du coton à l'hectare étaient également au plus bas cette année-là, alors que la nouvelle variété sans gossypol occupait 42 % de la surface cultivée. La baisse des rendements aggravait celle des revenus agricoles. La suppression de la subvention aux pesticides s'ajoutant à la dévaluation du F CFA a considérablement augmenté les coûts de production.

Logiques agricoles et économiques des paysans

- 13 Comment ces conditions de plus en plus défavorables ont-elles affecté le modèle d'intensification des années 1970 à 1984 ? Les données de la CIDT par leur caractère très général et leur moins bonne qualité, ne permettent pas de saisir la diversité des stratégies paysannes pour faire face à la situation. Ces stratégies seront analysées en détail avec l'exemple de Katiali. Cependant, les données de la Compagnie cotonnière indiquent une tendance générale également observée à Katiali : la surface cultivée par planteur a augmenté alors que les intrants agricoles (par exemple les engrais et les pesticides) diminuaient au cours de cette période. Les paysans ont répondu à l'aggravation de la situation économique par une extensification de la production, en utilisant des intrants devenus plus chers de façon allégée sur une plus grande surface.
- 14 Cette stratégie d'extensification est conforme à la théorie de BERNSTEIN (1979) de la « pression d'une reproduction simple » selon laquelle, en contexte de détérioration des termes de l'échange, les paysans réduisent leurs niveaux de consommation en intrants ou intensifient la production (ou les deux simultanément), de façon à conserver les mêmes revenus. Les paysans du nord de la Côte d'Ivoire ont effectivement vécu cette « pression résumée en termes d'augmentation des coûts de production/diminution des revenus du travail » et ils y ont fait face (BERNSTEIN, 1979 b : 427). Ils se sont efforcés de maintenir leurs revenus en réduisant simultanément les coûts de production et en augmentant la productivité du travail. Les données concernant des pays voisins suggèrent que cette stratégie d'extensification ne s'est pas limitée aux zones cotonnières du nord de la Côte d'Ivoire.
- Par exemple, la superficie en coton non déclarée oscille de 25 % à 40 % au nord de la Guinée au début des années 1990 (GEAY et KONOMOU, 1993 : 3-4). Au Mali, le pourcentage de la superficie non déclarée varie selon les régions, mais la moyenne nationale s'élève à 10 % (GIRAUDY, 1995 : 7). Les experts du développement rural à la CFDT estiment que cette superficie « non déclarée » est un indicateur d'extensification (entretien avec François Geay, CFDT, 16 avril 1996, Paris).
- 15 À Katiali, l'extensification n'est, en fait, que l'une des nombreuses stratégies adoptées par les paysans pour faire face à la régression de l'économie cotonnière.

L'extensification du coton

- 16 Deux composantes de l'extensification ont été relevées à Katiali pendant la période 1985-1995 : une augmentation de la surface cultivée par planteur et une réduction des intrants (capital, travail) par unité de surface. Après la suppression de la subvention aux engrais en 1984, les planteurs de coton décidèrent de réduire la dose préconisée en la répandant sur une surface plus grande que celle recommandée.
- 17 Le tableau 11 évalue les deux éléments d'extensification en comparant la superficie cotonnière déclarée par les 38 familles de Katiali avec celle relevée par la CIDT pour les mêmes familles. La différence varie de 4 à 36 %. Cette superficie non déclarée démontre que les taux d'intrants recommandés par la CIDT n'ont pas été respectés dans le village. Le sous-dosage des produits peut être calculé en divisant la superficie non déclarée par la superficie déclarée à la CIDT II atteignant 57 % à Katiali en 1988. Par conséquent, la quantité d'intrants (engrais, par exemple) appliqués aux champs de coton était inférieure

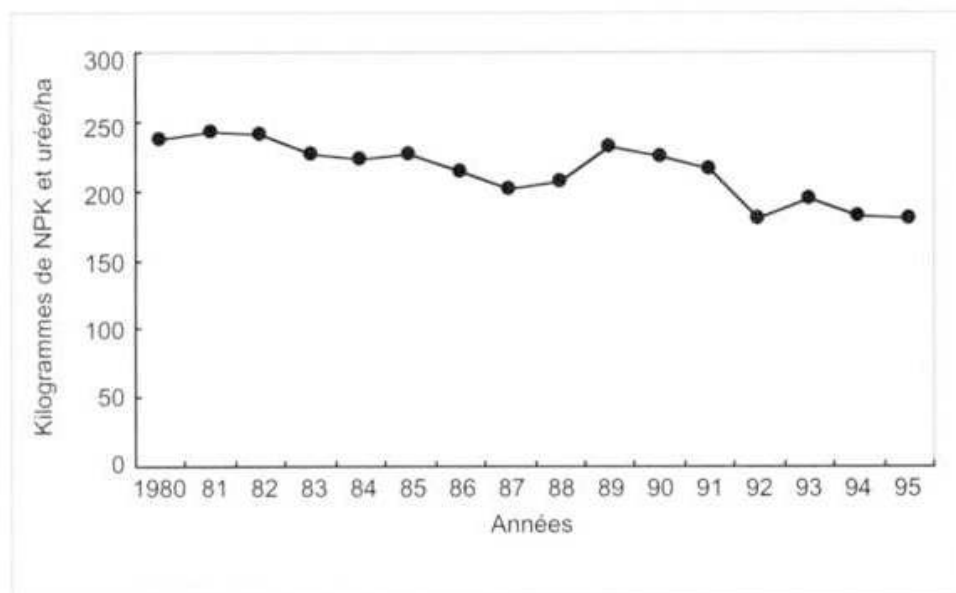
de 57 % à celle préconisée parce qu'ils étaient épandus sur une surface plus grande. Les agriculteurs qui adoptent une stratégie d'extensification cherchent à augmenter leurs revenus en diminuant les coûts de production de chaque kilo de coton, ce qui semble rationnel. D'après les recherches conduites dans les zones cotonnières du Mali, les revenus nets tendent à augmenter bien que les rendements à l'hectare chutent avec l'extensification (FOK, 1994 : 178). En Côte d'Ivoire, la réforme du système de vulgarisation cotonnière, avec des moniteurs CIDT qui rencontrent des planteurs en groupes et non plus individuellement, a permis à ces derniers de jouer plus facilement sur les taux d'intrants et la surface cotonnière. Dès lors, les agents de vulgarisation ne peuvent plus contrôler la production de façon aussi serrée que dans le passé. Mais finalement, la stratégie d'extensification a échoué (les revenus nets agricoles n'ont jamais été aussi bas) à cause des mauvais rendements de la variété GL-7, une fois qu'elle est soumise à une réduction d'intrants.

- 18 Ce sous-dosage évalue par défaut l'ampleur de l'extensification, car il suppose que les paysans achètent les quantités d'engrais (NPK et urée) conseillées pour la superficie cotonnière qu'ils déclarent : 200 kg de NPK et 50 kg d'urée à l'hectare. Même les données de la CIDT montrent que ce n'est pas le cas. La figure 26 indique que la quantité d'engrais appliquée à la surface cotonnière relevée par les agents de vulgarisation a diminué nettement depuis le début des années 1980. La quantité d'engrais achetés pour le coton (mais pas nécessairement appliquée) est passée de 243 kg/ha en 1981-82 à 180 kg entre 1993 et 1995, soit une baisse de 25 %. Tous les villageois et les agents de vulgarisation savent que les planteurs détournent des engrais pour leurs cultures vivrières et qu'ils en vendent (entretien avec un moniteur de la CIDT Katiali, 19 août 1995). Le sous-dosage des engrais est une pratique habituelle dans toutes les zones cotonnières d'Afrique de l'Ouest.

Tableau 11 - Superficies cotonnières et extensification à Katiali

Année	Données d'enquête à Katiali (ha)	Données de la CIDT à Katiali (ha)	Superficie non déclarée (%)	Taux de sous-dosage des intrants (%)
1981	73,25	70,50	+ 4	4
1985	79,50	58,50	+ 26	36
1988	153,75	97,75	+ 36	57
1994	86,75	60,85	+ 30	42

Source : données de terrain ; N = 38 familles



Source : données de terrain et CIDT.

Fig. 26 - Évolution de la quantité d'engrais utilisés à l'hectare (Côte d'Ivoire, 1980-1995)

Cette pratique est aussi répandue au Nord-Cameroun (SIGRIST, 1992 : 107), au Burkina Faso (LENDRES, 1993 : 53), au Sénégal (CUZON, 1993 : 51), au Bénin (COLNARD, 1995 : 74) et en Guinée (GEAY et KONOMOU, 1993 : 9-12).

- 19 Il est également notoire qu'un trafic frontalier de pesticides s'est développé pendant de nombreuses années. Jusqu'en 1994, des pesticides provenant de Côte d'Ivoire sont vendus régulièrement au Burkina Faso et au Mali qui cultivent les mêmes variétés à haut rendement, mais sans subvention (COULIBALY, 1997). Les planteurs ivoiriens vendent également des pesticides sur place aux éleveurs peuls qui les utilisent pour détiquer leur bétail. Ces ventes de pesticides signifient que certains agriculteurs ne respectent pas les recommandations de la CIDT. La conséquence de ces pratiques agricoles sur les rendements cotonniers dépend en partie de la tolérance de la variété cultivée. La variété ISA plus résistante tolère assez bien des conditions agronomiques imparfaites. Au contraire, les rendements de la variété GL-7 chutent si les dates et les doses d'engrais prévues ne sont pas respectées. La mauvaise récolte de coton en 1994 est largement due à l'irrégularité des traitements pesticides. Le rapport annuel de la CIDT pour cette année signale que « la protection phytosanitaire a été fortement réduite. Avec la suppression de la gratuité des insecticides pour le coton, les paysans voulant réduire leur niveau d'endettement, ont réduit le nombre des traitements et, dans certains cas, les doses recommandées n'ont pas été respectées » (CIDT, 1995 : 2).
- 20 En résumé, une extensification du coton a commencé dans la seconde moitié des années 1980 comme le montrent le pourcentage élevé de superficie cotonnière non déclarée et le sous-dosage largement adopté pour les engrais et pesticides. Cette stratégie apparaît comme rationnelle, étant donné les conditions de plus en plus mauvaises du marché, surtout pour les familles à faibles revenus qui manquent de capitaux et de main-d'œuvre. L'ampleur de la superficie cotonnière non déclarée a d'importantes implications pour la qualité des données de la CIDT. Les données concernant Katiali suggèrent que les rapports annuels de la CIDT pour la deuxième moitié des années 1980 sousestiment le nombre de planteurs et la superficie cotonnière. Dès lors, ils surestiment les rendements et les

revenus nets. Étant donné l'importance capitale de ces paramètres pour évaluer les résultats agricoles, on pourrait en conclure que la révolution cotonnière a été de courte durée. Cependant, une production sans précédent pendant la deuxième moitié des années 1990 indique que les années 1985 à 1995 furent plutôt une période transitoire importante, caractérisée par le démantèlement du système de la CFDT et l'essor d'une nouvelle économie cotonnière auquel participèrent des dizaines de milliers de petits cultivateurs.

Conflits conjugaux autour du coton

- 21 De plus en plus de femmes ont commencé à cultiver le coton dans la seconde moitié des années 1980. Dès 1988, le coton était devenu la plus importante culture commerciale pratiquée par les femmes dans un tiers des 38 familles de Katiali ; elles cultivaient en moyenne un demi-hectare. La plupart des femmes n'étaient inscrites ni à la CIDT ni à la coopérative locale de production et de commercialisation pour bénéficier de subventions aux intrants et de crédits. Le plus souvent elles devaient acheter les graines, les engrais et les pesticides à des revendeurs. Ce type de culture cotonnière informelle était devenu possible grâce à la surveillance moindre exercée par les moniteurs du coton dans le cadre du nouveau système de vulgarisation, à la création d'un marché de location de charrues attelées et à la commercialisation informelle des intrants pour le coton. Les champs de coton des femmes étaient généralement semés tardivement parce qu'elles devaient attendre la fin des travaux dans les champs des propriétaires d'attelages. Les intrants étant aussi généralement insuffisants, les rendements restaient faibles (396 kg/ha). Néanmoins, les femmes étaient attirées par la culture du coton car elles pouvaient obtenir en une fois des sommes d'argent assez importantes, contrairement aux maigres gains procurés par la vente de petites quantités de riz ou d'arachide sur les marchés villageois (BASSETT, 1991).
- 22 Malgré les mauvaises conditions agronomiques et macro-économiques du début des années 1990, beaucoup de femmes s'efforcent encore de pratiquer cette unique culture commerciale. Cependant, elles sont de plus en plus contrées dans leurs efforts par les hommes, surtout leurs maris. D'après l'enquête menée auprès des 38 familles à Katiali, le nombre de femmes cultivant le coton a diminué de 31 à 4 entre 1988 et 1994. Lorsqu'on leur demande pourquoi elles ne possèdent plus de champ de coton, plus d'un quart des 24 femmes interrogées en 1994 mentionnent des conflits conjugaux liés au désir des chefs de famille de contrôler leur travail. Ces femmes déclarent clairement que leurs maris s'estiment menacés par la liberté qu'elles acquièrent grâce aux revenus du coton. Nombre d'entre elles affirment que leurs maris souhaitent qu'elles restent dépendantes et qu'elles soient contraintes de supplier « pardon, pardon, peux-tu me prêter cinq centimes... ? » (entretien avec Gniré Tuo, Katiali, 10 août 1995).
- 23 Un deuxième groupe de réponses (22 %) explique le déclin de la culture féminine du coton par une main-d'œuvre insuffisante aux moments décisifs du calendrier agricole. Cette situation est due non seulement à un accès limité à la main-d'œuvre familiale, mais aussi au manque de moyens pour payer une main-d'œuvre extérieure à la famille. Des femmes assez riches paient fréquemment en espèces des gens pour labourer leurs champs. Les femmes moins riches troquent souvent leur travail (ou de la nourriture) contre de la main-d'œuvre extérieure. Un arrangement habituel consiste à travailler 10 à 20 jours au moment de la récolte du coton d'un propriétaire d'attelage en échange du labour d'un demi-hectare. En général, les femmes sénoufo rendent habituellement des services pour

obtenir des intrants agricoles, contrairement aux femmes dioula qui paient plus souvent en espèces.

- 24 Un quart des réponses met en avant l'absence des femmes sur le marché local du coton. Les femmes disent qu'elles doivent « se cacher derrière quelqu'un » pour vendre leur coton. C'est surtout le cas des femmes sénoufo qui ne sont pas membres de coopérative. Elles dépendent de leur mari, de leur fils ou d'un proche pour amener le coton au marché, le vendre et le charger dans des conteneurs de camion. Les femmes estiment qu'elles ne reçoivent pas l'argent qui devrait leur revenir ; elles déclarent ouvertement que leurs maris gardent une partie de leurs gains.



Le chargement du coton dans une remorque (Katiali).
Une tâche masculine et un travail de force qui empêchent les femmes d'être des productrices autonomes

- 25 Enfin, 19 % des réponses mettent en cause l'absence de bénéfices tirés du coton, en mentionnant les résultats médiocres de la variété GL-7 ainsi que l'augmentation des coûts de production à la suite de la dévaluation et de la suppression de la subvention aux pesticides.
- 26 Les hommes se plaignent que leurs épouses sollicitent trop souvent des ressources familiales limitées et qu'elles ne passent pas assez de temps dans les champs familiaux.

Lorsqu'on demande à Zanabêh Silué pourquoi des planteurs comme lui n'acceptent plus que leurs épouses cultivent du coton, il répond : « Les femmes n'ont pas de bœufs. Aussi nous devons labourer leurs champs. C'est trop ! De plus, elles ne vont pas au magasin chercher des engrais. Elles les prennent à leurs maris. Si elles ne gagnent pas beaucoup d'argent avec le coton, elles ne sont pas contentes... Aujourd'hui, les femmes veulent travailler pour elles ; elles veulent engager d'autres personnes pour labourer leur champ, le sarcler, le récolter. Mais lorsqu'elles arrivent avec leur coton au marché, les jeunes refusent de le charger sur le camion. Ils disent que leurs mères ne travaillent pas dans les champs familiaux comme autrefois parce qu'elles cultivent le coton. Ils ont décidé de mettre fin à cette situation en refusant de charger le coton des femmes... Si vous voulez connaître la vérité, les femmes ont moins de respect pour leurs maris. Elles veulent cultiver du riz, de l'arachide, du coton et ensuite travailler avec leurs maris. Mais peuvent-elles vraiment travailler régulièrement dans les champs de leurs maris ? » (entretien avec Zanabêh Silué, Katiali, 29 juin 1998).

- 27 Zanabêh poursuit en disant que dans le passé, les femmes ne travaillaient que deux jours par semaine dans leurs champs - *koundièle* et *kong*. Ces dernières années, elles travaillent dans leurs champs chaque fois qu'elles le désirent. Les hommes sénoufo « ont remarqué » que leurs épouses ne travaillent pas dans les champs familiaux le vendredi, jour de repos de nombreux hommes ni le samedi, jour de marché à Katiali. Pour certains musulmans sénoufo, le vendredi est un jour de prière et de repos. En brousse, beaucoup d'endroits ont des jours de repos ; le travail agricole est alors interdit pour apaiser les esprits de ces lieux. Les vendredi et lundi sont les jours de repos des lieux habituels (*seguitiandin*). Si l'on ajoute les jours traditionnels (*koundièle* et *kong*) de travail féminin sur les champs personnels, les hommes « ont découvert » que leurs épouses ne travaillent que deux à trois jours par semaine dans les champs familiaux.
- 28 Katiéné'golo Silué, un musulman sénoufo respecté qui a cinq femmes, a décidé de réagir. Un jour de 1995, il a informé ses épouses qu'elles peuvent travailler dans leurs propres champs le vendredi et le samedi, mais plus les jours *koundièle* et *kong*. D'autres hommes sénoufo ont suivi son exemple. Brutalement, le travail des femmes n'a plus été organisé d'après la semaine sénoufo de six jours, mais celle de sept. En procédant ainsi, les hommes sénoufo ont obtenu que les femmes travaillent deux semaines de plus dans les champs familiaux pendant la saison des pluies. Bien que le calcul soit simple, les implications culturelles sont profondes. Avec une semaine de six jours, les femmes disposaient de dix jours par mois pour leurs propres champs. Avec une semaine de sept jours, elles n'y travaillent que 8 jours. Ainsi, les chefs de famille espèrent gagner deux jours de travail supplémentaires par mois et par épouse. En se basant sur le calendrier agricole (de juin à décembre), chaque femme perd 14 jours de travail dans ses champs. Cette règle n'est pas appliquée aux femmes âgées. Bien que cela dépende toujours de l'entente entre mari et femme, les chefs de famille permettent habituellement à leurs premières femmes, surtout à celles qui n'ont plus l'âge d'avoir des enfants, de travailler dans leurs champs personnels à leur convenance. Le nouveau règlement a surtout touché les femmes jeunes. Ainsi, Katiéné'golo Silué a obtenu de 4 épouses (sur 5) qu'elles travaillent 56 jours de plus (4 x 14 jours) dans les champs familiaux.
- 29 La logique du chef de famille qui essaie de limiter la culture du coton par les femmes illustre ce que Judy CARNEY, Michael WATTS (1990) et Donald MOORE (1996) ont mis en évidence en divers contextes. Les luttes pour l'accès aux moyens de production font partie d'« une politique culturelle » qui restructure et redéfinit le contenu et le sens de catégories culturelles, par exemple les jours de travail personnel des femmes dans les calendriers traditionnels. Le travail féminin dans les champs personnels est dissocié du calendrier sénoufo de six jours. Ce changement marque une étape de plus dans la remise en cause de l'organisation sénoufo des activités, commencée par l'éclatement du *segbo* dans les années 1920 (figure 14).
- 30 En résumé, l'essor du coton dans les années 1970 et 1980 a offert aux femmes l'occasion d'augmenter leurs revenus et d'acquérir une certaine indépendance économique au sein de la famille. La location d'attelages et l'obtention d'intrants agricoles sur les marchés informels leur ont permis de cultiver de petits champs de coton (d'un quart à un demi-hectare). Cependant, l'aggravation du contexte économique due à l'ajustement structurel des années 1990 et aux bénéfices considérables encaissés par la CIDT ont créé des tensions au sein des familles pour accéder aux moyens de production, surtout à la main-d'œuvre. Les différends entre les hommes et les femmes au sein de la famille ont conduit à limiter le coton cultivé par les femmes et à redéfinir, à travers les catégories culturelles locales,

les jours de travail féminin dans les champs personnels. Les développements qui vont suivre – à propos des conséquences des dettes familiales sur les institutions communautaires et les fédérations paysannes – entraînent vers d'autres négociations. Ces négociations à plusieurs niveaux serviront de fil conducteur à l'histoire sociale et agraire.

Manœuvres de gestion de la dette

- 31 Le non-remboursement des prêts constitue une autre façon pour les familles de faire face aux mauvaises conditions économiques et agronomiques, tout en minimisant les pertes personnelles. Le tableau 12 montre qu'un fort pourcentage de familles cultivant du coton à Katiali n'a pas remboursé la fourniture d'intrants au cours de la période 1989-1995. Les planteurs s'endettent car ils ne peuvent pas ou ne veulent pas rembourser leurs créances au moment de la vente du coton. Jusqu'en 1986, la CIDT traitait directement avec les planteurs pour le remboursement des dettes. À partir de 1987, la compagnie cotonnière a transféré aux Groupements à vocation coopérative (GVC) la responsabilité de rembourser les prêts. Si les planteurs ne paient pas, la coopérative doit elle-même rembourser à la CIDT les livraisons d'engrais. Pour récupérer les impayés, la CIDT retient une partie de la ristourne qu'elle verse aux coopératives pour leurs opérations de commercialisation et de fourniture d'intrants.

Tableau 12 - L'endettement des planteurs (Katiali, 1989-1996)

Année	Échantillon		Village	
	Nombre	%	Nombre	%
1989-90	2/38	5	17/170	10
1990-91	5/38	13	60/193	31
1991-92	19/38	50	57/157	36
1992-93	13/38	34	66/150	44
1994-95	14/38	37	54/121	45
1995-96	16/34	47	42/123	34

Source : Enquêtes auprès des familles (N = 38) ; GVC & Coopag-GI, Katiali

Le GVC de Katiali est représentatif de la situation en 1990-91. Le GVC devait toucher une ristourne de 2494000 F CFA pour ses activités en matière de production et de commercialisation, mais la CIDT a retenu 1 495000 F CFA car quarante-cinq planteurs (20 % des membres du GVC) ne pouvaient pas rembourser les prêts qui leur avaient été accordés pour les engrais. Le GVC devait également rembourser à la Société chimique suisse, Ciba Geigy, la somme de 887000 F CFA, car quarante-quatre membres n'avaient pas remboursé les prêts accordés pour les herbicides. Après ces deux déductions, il ne restait au GVC que 112000 F CFA (GVC de Katiali, *Campagne 1991/92*). Les membres du GVC devaient encore la somme de 645000 F CFA à Rhône-Poulenc pour des herbicides et 208 000 F CFA à la Banque nationale du développement agricole pour des prêts à l'achat de charrues. Les prévisions d'une récolte de coton particulièrement mauvaise compromettaient le remboursement de

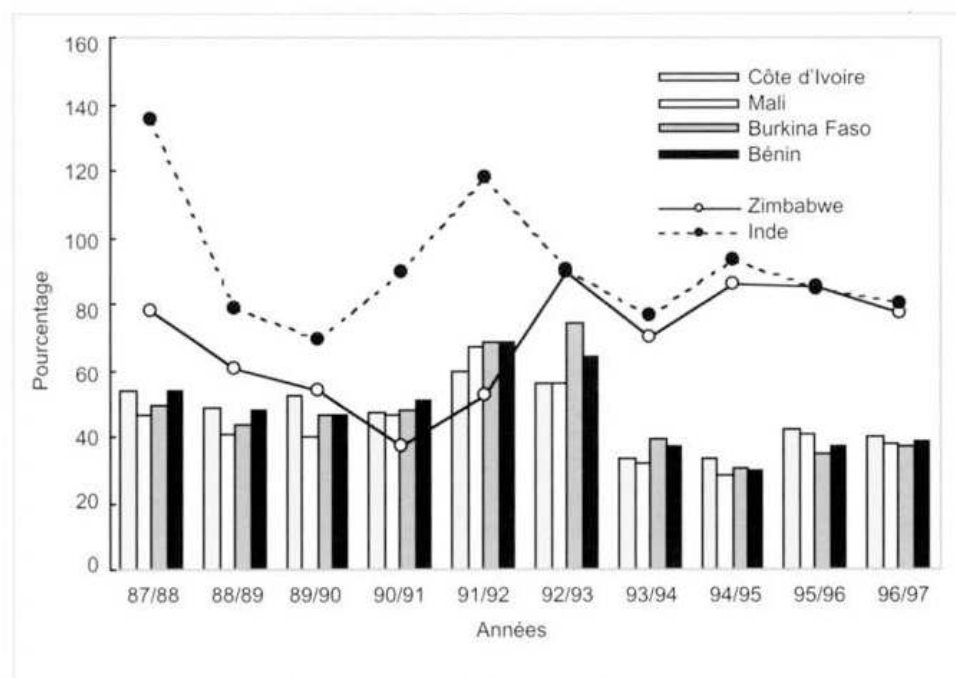
ces dettes au cours de la saison 1991/92 (entretien avec M. Zéha Silué, 14 février 1992).

- 32 Il faut souligner que la structure coopérative permet des comportements opportunistes : c'est la collectivité et non l'individu qui est pénalisée pour le non-remboursement des prêts personnels. À court terme, un chef de ménage peut ainsi échapper à des contraintes qui menacent son exploitation, par exemple l'hypothèque sur les récoltes ou la vente de productions vivrières juste après la récolte (BERNSTEIN, 1979 a : 428-429). Les mauvais payeurs habituels ne vendent qu'une partie de leur récolte sous leur nom à la coopérative, ce qui généralement ne suffit pas à éponger leur dette. Pour être sûrs d'obtenir quelques revenus, ils vendent la majorité de leur coton sous le couvert d'un ami ou d'un parent qui leur reverse ensuite l'argent. Comme le nombre de coopératives de producteurs a augmenté dans les années 1990, certains paysans en ont profité pour se procurer des intrants auprès d'une coopérative et vendre leur coton à une autre, en évitant ainsi de rembourser leurs dettes. Ce fut le cas de la plupart des planteurs à l'époque, quel que soit leur statut social.
- 33 Le tableau 13 montre que l'endettement était largement réparti entre les groupes de revenus pendant la période 1991-94. Il y avait cinquante-six cas d'endettement dans les trente-huit familles étudiées. Le tableau indique le pourcentage de familles endettées par groupe de revenus. Par exemple, quatre des huit familles à hauts revenus étaient endettées en 1991 (soit 50 %). Les familles à revenus moyens étaient les plus endettées ; quarante-trois l'étaient sur les cinquante-six pendant les quatre années, soit 77 %. Les Dioula étaient en tête, représentant 63 % des familles endettées. Parmi les Sénoufo, seules les familles à revenus moyens étaient endettées au cours de cette période.
- 34 L'endettement chronique des paysans est lié en grande partie à la part très faible qu'ils reçoivent par rapport aux prix du coton sur le marché mondial. La figure 27 révèle qu'à la fin des années 1980 et dans les années 1990, les planteurs en Afrique de l'Ouest touchaient moins de la moitié du prix FOB pour le coton fibre. Les principaux bénéficiaires du coton paysan étaient la CIDT, la CFDT et sa filiale commerciale, la Copaco ainsi que l'industrie textile ivoirienne qui obtenait du coton subventionné au cours de ces années. Contrairement aux planteurs en Inde et au Zimbabwe, ceux d'Afrique de l'Ouest étaient continuellement sous-payés pour le produit de leur travail. Leurs efforts pour que le coton soit une culture viable aux points de vue agronomique et commercial n'ont pas été récompensés comme ils auraient dû l'être. Avec le système de la CFDT/CIDT la contribution des paysans à la révolution cotonnière a en fin de compte profité aux firmes industrielles et commerciales françaises et ivoiriennes sous la bannière idéologique du développement agricole et régional. Les paysans étaient bien conscients que l'accumulation du capital se faisait à leurs dépens. En réplique à la CIDT, ils ont innové en utilisant les coopératives pour capter une part plus importante du prix du coton sur le marché mondial. Étant donné l'importance des coopératives villageoises de production et de commercialisation du coton dans les stratégies paysannes de résistance, leurs origines et leur évolution récente méritent d'être étudiées plus en détail.

Tableau 13 - Pourcentage des familles endettées par groupes de revenus (Katiali, 1991-1994)

Groupe de revenus	Nombre échantillonné	1991 %	1992 %	1993 %	1994 %
I	8	50	25	13	13
II	22	64	45	36	50
III	8	13	13	13	25
Moyenne		50	34	26	37

Source : données de terrain ; N = 38 familles



Source : AMPROU *et al* 1988

Fig. 27 - Évolution de la part du prix mondial du coton revenant aux producteurs dans quelques pays

Koronden sene banzal ! (en dioula : « La culture du coton est un cadeau (pour la CIDT) ! »)
Bema Koné, Katiali, 21 août 1995.

Organisation et défense des intérêts paysans

La naissance du mouvement coopératif

- 35 Le mouvement coopératif actuel date du milieu des années 1970 quand les planteurs ont remplacé les agents de vulgarisation de la CFDT/CIDT pour commercialiser le coton au niveau villageois. Selon Adama Koné, le comptable du GVC de Katiali entre 1975 et 1980, les pratiques frauduleuses dont étaient soupçonnés de plus en plus les agents de la CFDT/

CIDT sur les marchés locaux (par exemple, balances truquées, comptabilité falsifiée) ont stimulé le mouvement coopératif.

« Les paysans pensaient que la CFDT les volait de beaucoup d'argent au début des années 1970. Ils cultivaient du coton mais ils ne connaissaient pas le poids, ils ne savaient pas ce que l'agent notait dans son carnet, et ensuite ils touchaient l'argent. Ils pensaient qu'ils perdaient de l'argent. La DMC (direction de la Mutualité et de la Coopération) vint au village et fit une réunion avec les secrétaires du PDCI (Parti démocratique de la Côte d'Ivoire), les chefs de quartiers et de village. La DMC leur dit : "vos fils achèteront le coton et vous expliquerez comment le système fonctionne. Vous devez mettre au GVC vos fils qui savent lire et écrire". Après 1 à 2 ans, les tensions s'aggravèrent entre la CIDT et le GVC parce que la CIDT pensait que nous étions contre eux. Ils ne nous fournissaient plus ni machine à calculer ni matériel. "Vous n'avez qu'à vous débrouiller" nous dit le chef de zone [CIDT] » (entretien avec Adama Koné, Katiali, 7 mars 1992).

D'après M. Koné, le coton fut commercialisé à la fois par la CIDT et le GVC à Katiali pendant quelques années. À mesure qu'il connaissait mieux le processus de commercialisation pendant cette période transitoire, lui-même en vint à douter que la CIDT trompait systématiquement les paysans.

- 36 Aidés par la direction de la Mutualité et de la Coopération du ministère de l'Agriculture, les agriculteurs s'organisèrent en Groupements à vocation coopérative ou GVC pour collecter le coton au niveau villageois. Cette première étape de commercialisation comprend la pesée et l'enregistrement de la récolte de chaque producteur, le chargement du cotongraine dans de grands containers et éventuellement son paiement après déduction des prêts.



Pesée du coton à la bascule du GVC (Katiali, janvier 1981). L'aboutissement d'une année d'efforts... mais pour quels gains ?



Trésorier du GVC répartissant l'argent du coton entre les membres de la coopérative (Katiali, mars 1982). L'acquisition d'une maîtrise de gestion financière au niveau local.

La demande locale d'une autre organisation commerciale illustre le caractère endogène d'une innovation institutionnelle au niveau villageois. Cette observation ne concorde pas avec celle de Xavier LE ROY (1999 : 203) qui décrit le GVC comme « totalement exogène ». Selon l'argumentation déjà exposée au chapitre 1, ces innovations émergent des interactions entre des forces exogènes et endogènes dans le cadre de changements sociaux et économiques..

- 37 En échange de ses activités de commercialisation, le GVC touche une ristourne pour chaque tonne de coton-graine collectée. En 1994, elle s'élevait à 4 002 F CFA par tonne. Ces fonds ont été utilisés pour cofinancer des projets d'infrastructures sociales telles que des écoles primaires, des cliniques et des pompes dans les communautés rurales. En 1975, 13 coopératives ont commercialisé 2462 tonnes de coton. En 1982, 192 coopératives étaient responsables de 52 % de la production. Dès 1989, 99 % du coton produit dans le pays étaient gérés par 634 coopératives représentant plus de 130 000 agriculteurs résidant dans 3 500 villages. Les GVC auraient touché plus de 1 milliard de F CFA cette année-là (CIDT, 1990 : 100).

Un grand nombre de planteurs de coton sont membres des GVC dans la zone des savanes, alors que seul un tiers des producteurs de café et de cacao le sont en zone forestière. Des conflits entre les membres et les non-membres à propos de l'utilisation de la ristourne provoquent des tensions qui rendent les GVC moins efficaces dans la vie politique et économique en zone forestière (AFFOU, 1997 ; WIDNER, 1993 a).

- 38 Les GVC les plus expérimentés fonctionnent également comme des coopératives de production qui approvisionnent leurs membres en intrants (engrais, herbicides) pour le coton et les cultures vivrières. Ce système de crédit permet aux membres d'obtenir des intrants au début de la saison des pluies et de rembourser le GVC au moment de la vente du coton. Les membres des GVC ont également eu accès à des prêts de la Banque nationale du développement agricole pour l'achat de bœufs et de charrues jusqu'en 1991, date où la banque a fait faillite. Les prêts étaient accordés aux planteurs qui avaient de bons

résultats. Le remboursement des prêts s'étalait généralement sur trois ans avec un taux d'intérêt de 12 %.

- 39 À partir de 1982, certaines coopératives se regroupèrent au niveau des districts en Unions des groupements à vocation coopérative (UGVC) pour mieux représenter les intérêts de leurs membres lorsqu'elles négociaient avec les fournisseurs d'intrants agricoles, la CIDT, la DMC et d'autres organismes. Comme pour les GVC, les responsables des Unions de coopératives reçurent une formation par la DMC. En 1992, il y avait vingt-deux unions représentant 40 % des GVC dans les zones cotonnières. Les unions et les GVC se regroupèrent pour former une fédération en 1991. La nouvelle organisation appelée l'Union régionale des entreprises coopératives de la zone des savanes de Côte d'Ivoire (Urecos-CI) s'efforça de coordonner les activités et de défendre les intérêts des coopératives et des unions en matière de politique agricole et, surtout, de prix à la production (entretien avec M. Mamadu Dosso, Urecos-CI, Korhogo, 2 février 1992). Les administrateurs de l'Urecos-CI reçurent une formation de la part du Bureau international du travail des Nations unies. La fédération entretenait également des relations étroites avec le PDCI, le parti politique dirigeant (AFFOU, 1997 : 568). Cette structure en plein développement servit de tremplin à la mobilisation des planteurs qui prit la CIDT par surprise au cours de la récolte 1991/92. L'Urecos-CI a ouvert son bureau en novembre 1991 en même temps qu'éclatait la première « grève » du coton.
- 40 L'Urecos représente les membres des GVC aux niveaux local, régional, national et international, rend aux GVC des services qui vont de la négociation avec les fournisseurs d'intrants à la formation de leurs dirigeants et cherche à jouer un rôle plus actif dans la commercialisation du coton. Le rapport annuel de l'Urecos de 1993-94 enregistre l'affiliation de 759 coopératives villageoises dont 300 sont organisées en 34 unions. Le rapport indique que nombre de ces GVC n'ont pas payé leurs cotisations et que de fortes tensions existent entre l'Urecos et certains de ses membres à propos de la gestion financière de l'Union et des marchandages avec la CIDT (Urecos-CI, 1995 a et b).

Les grèves des marchés du coton

- 41 Dès 1989, quand la CIDT baissa de 105 à 100 F CFA les prix à la production du coton de second choix, les représentants des unions de GVC commencèrent à parler d'une grève du marché (entretien avec Brahim Coulibaly, M'Bengué, 29 février 1992). La tension entre les planteurs et la compagnie cotonnière continua de monter à mesure que les revenus nets diminuaient régulièrement. La chute des revenus était liée non seulement à la baisse des prix et à l'inflation, mais également aux résultats médiocres obtenus par les paysans avec la variété GL-7. En 1991, la variété sans gossypol très exigeante occupait 70 % des surfaces cotonnières du nord. Les rendements à l'hectare étaient les plus bas enregistrés par la CIDT depuis 1975. Vu le degré d'extensification, on peut supposer que les rendements moyens étaient même plus faibles. De plus, au cours des trois années précédentes, la CIDT avait classé une grande partie du coton en qualité inférieure, réduisant ainsi davantage les revenus. En résumé, après presque trois décennies caractérisées par une stabilité des prix et des augmentations périodiques, les planteurs assistaient maintenant à l'écroulement du « système de la CFDT ». La Caistab était lourdement endettée auprès d'agents d'exportation et les retards de paiement aux producteurs devinrent habituels (DEMERY, 1994 : 98).

- 42 En même temps, la Banque mondiale faisait pression sur le gouvernement ivoirien pour qu'il adopte une politique de libéralisation économique, et pour que l'État se désengage d'activités du secteur privé. Par conséquent, la CIDT fut restructurée en 1991 par une convention-cadre négociée entre la CIDT et le gouvernement ivoirien. Cet accord impliquait un désengagement de l'État des activités de la compagnie, la CIDT devant fonctionner davantage comme une compagnie privée. Plus important pour l'avenir de la CIDT et le « système de la CFDT », le gouvernement décida également pendant les négociations de la convention-cadre que la CIDT serait par la suite privatisée (Usda, 1995 a : 1). La CIDT commença à gérer son propre fonds de garantie de la filière coton auquel contribuèrent les producteurs, la CIDT et l'État. Une commission spéciale tripartite fut également créée pour fixer les prix à la production. Elle comportait six membres dont deux représentaient le ministère de l'Agriculture, deux la CIDT et deux les organisations de planteurs. La majorité relative suffisait pour fixer les prix.
- 43 Lors de la réunion de la commission tripartite pour fixer les prix de 1991, la CIDT aurait fait peu d'efforts pour négocier un prix acceptable par tous les membres. Elle recommanda que les prix du coton-graine soient réduits de 10 % et que les prix des intrants soient augmentés. Malgré les objections formulées par les deux représentants des planteurs, la proposition de la CIDT fut approuvée à la majorité. Les représentants des planteurs déclarèrent que « la CIDT était allée trop loin dans l'escroquerie » et, de retour à Korhogo, ils organisèrent un mouvement d'opposition sans précédent grâce à l'organisation coopérative des producteurs (entretien avec Brahim Coulibaly, M'Bengué, 29 février 1992).
- 44 Les dirigeants des unions de GVC s'étaient déjà concertés après la première baisse des prix en 1990 pour créer l'organisation Urecos-CI concurrente de la CIDT en matière de fourniture d'intrants et de commercialisation. Outre la baisse des prix en 1990, les membres des GVC étaient mécontents des prix plus élevés des engrais, du classement croissant du coton en qualité inférieure, de l'endettement des paysans et du musellement de la direction de la Mutualité et de la Coopération par la CIDT (RCI, 1990 b : 14 ; CIDT, 1990 : 101-102).
- 45 Au cours des premiers mois de commercialisation du coton, les représentants des planteurs à la commission des prix tinrent des réunions avec les dirigeants des GVC et des unions pour les inciter à retirer le coton du marché. Le boycott des livraisons, populairement appelé la « grève du coton », aboutit à la fermeture effective de toutes les usines d'égrenage de la CIDT en novembre et décembre 1991. Les camions circulaient dans les secteurs cotonniers et déposaient les conteneurs qui devaient être remplis par les coopératives. Lorsqu'ils revenaient les chercher, ils étaient vides.



Chargement d'un camion : la vente du coton mobilise les planteurs et crée une solidarité qui s'exprime dans les mouvements coopératifs.

- 46 La grève cessa fin décembre 1991 après que la commission des prix à la production, réunie à nouveau, ait décidé pour la saison 1991 et 1992 d'augmenter le prix d'achat du coton de second choix de 75 à 80 F CFA et de réduire le prix des engrais NPK de 10 % par rapport au prix de 1990, soit une économie de 4775 F CFA/ha (Urecos-CI, 1995 b : 5). La commission décida également d'augmenter le prix d'achat de l'urée de 20 % pour la période 1991-1992, ce qui était cependant inférieur de 20 % au prix initial recommandé par la CIDT.
- 47 Surtout, la grève du marché du coton manifesta de façon inédite le pouvoir des paysans qui défiaient le contrôle exercé par la CIDT sur l'intégration verticale du secteur cotonnier. Le succès de la grève signifia à la CIDT qu'elle ne pourrait plus imposer sa loi aux planteurs, mais qu'elle devrait négocier avec eux en toute bonne foi et dans la transparence (entretien avec Patrick Bisson, CIDT-Bouaké, 22 janvier 1992). La grève marqua un tournant dans les relations entre la CIDT et les planteurs.
- 48 Deux ans plus tard (1993), les agriculteurs refusèrent à nouveau de charger les camions de la CIDT après l'annonce par celle-ci (au moment de la récolte !) d'une nouvelle baisse des prix d'achat. Pendant que les représentants des planteurs et la CIDT négociaient, les usines d'égrenage furent à l'arrêt pendant presque deux mois (CIDT 1994 : 14, 17). Dans la perspective de la dévaluation du franc CFA, la compagnie décida finalement une augmentation modérée des prix à la production. En termes absolus, plus de 10 millions de dollars furent distribués aux planteurs après l'augmentation des prix. Cependant, la part allouée aux producteurs sur la totalité de la valeur ajoutée dans le secteur cotonnier baissa de 25 % à 15 %. Les principaux bénéficiaires de la dévaluation furent entre autres les firmes textiles locales : Gonfreville, Citovo et Utexi. En 1994, le gouvernement ivoirien (l'actionnaire majoritaire de la CIDT) ordonna à la compagnie de leur vendre des balles de coton en dessous du prix de revient (SOLO, 1995 : 4). Les six millions de dollars de

subventions récupérées par ces compagnies textiles correspondaient à 12 F CFA par kilogramme de cotongraine (HERBEL, 1995).



Les balles de coton à l'usine d'égrenage. Le coton des paysans entre dans un autre monde, celui du commerce international

- 49 Sous la pression des planteurs et de la Banque mondiale (1994 : 23) qui critiquait le prix mesquin à la production pratiqué par la CIDT après la dévaluation, cette dernière porta à 150 F CFA le prix d'achat du coton de premier choix pour la saison 1994. Mais les agriculteurs, confrontés à une inflation de 35 % et à des prix élevés pour les pesticides, refusèrent de vendre à ce prix. À partir de novembre 1994, les marchés cotonniers locaux furent inactifs et les dix usines d'égrenage de la CIDT tournèrent bien en dessous de leur capacité si tant est qu'elles fonctionnèrent. Au début de janvier 1995, la CIDT finit par céder aux paysans et augmenta le prix à la production de 10 F CFA (HERBEL, 1995 : 119). Les planteurs ne furent pas les seuls gagnants. Les firmes textiles ivoiriennes firent pression sur le gouvernement ivoirien pour obliger la CIDT à leur transférer une subvention de 12 millions de dollars à la production locale de fibre de coton (SOLO, 1995 : 4). Le directeur général de la CIDT souligna la contradiction de la politique gouvernementale dans une interview accordée à un journal local : « Nous avons dit au gouvernement qu'on ne peut pas nous demander de faire des résultats et, dans le même temps, de subventionner une industrie locale » (SOLO, 1995 : 4).
- 50 Selon le rapport d'un conseiller agricole de l'ambassade américaine à Abidjan, cette subvention s'élevait à 200 FCFA par kilo de fibre de coton (Usda, 1995 b : 2). Les ventes de coton subventionné continuèrent en 1996-97 avec 19000 tonnes de coton-fibre vendues par la CIDT aux usines textiles locales à 665 FCFA le kilo (Usda, 1995 c : 6).
- 51 La convention-cadre conclue en 1991 entre la CIDT et l'État était supposée accorder à la Compagnie cotonnière un contrôle absolu de la commercialisation du coton. Les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas appliqué cette réforme nous conduisent aux

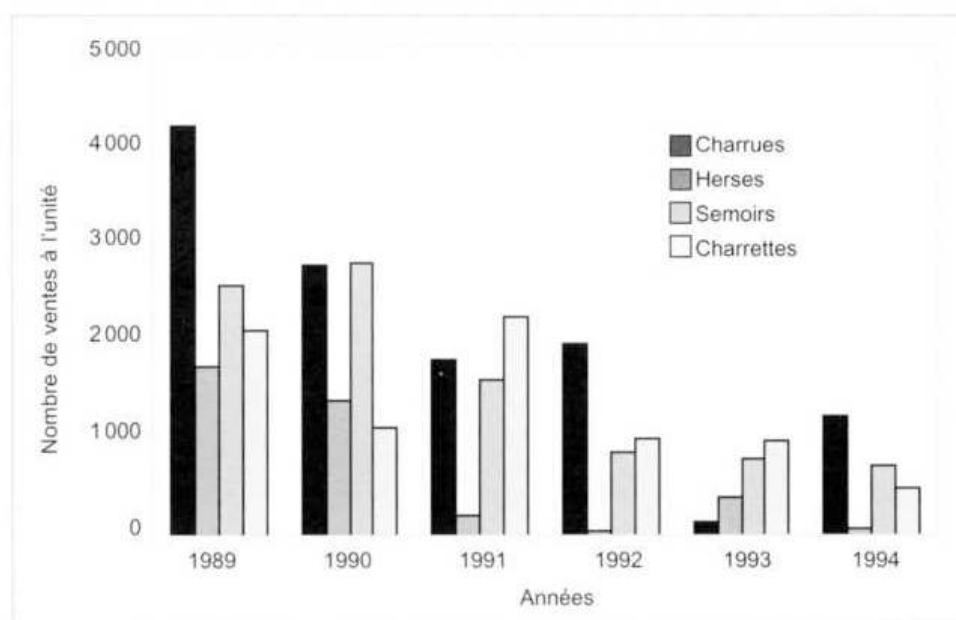
logiques patrimoniales du système politique ivoirien. L. Demery décrit ainsi la dynamique politique et économique : « En période de récession, le contrôle politique exercé sur l'économie devient encore plus important : les mécanismes qui renforcent la recherche de bénéfices et le paternalisme deviennent décisifs au maintien de l'appui politique... Toute tentative pour dégager l'économie du contrôle gouvernemental (conformément au paradigme du libre-échange) est susceptible d'être incompatible avec l'économie politique et donc d'être repoussée » (DEMERY, 1994 : 128-129 ; VAN de WALLE, 1991).

- 52 En dépit des efforts des paysans pour alléger le fardeau de l'ajustement structurel dans le secteur cotonnier, ils eurent de plus en plus de difficultés à participer au programme des variétés de coton à haut rendement qui exigeaient des capitaux et de la main-d'œuvre. D'après une enquête sur le niveau de vie en Côte d'Ivoire, la pauvreté a augmenté de façon significative dans les zones rurales au cours de la deuxième moitié des années 1980. Comme les revenus nets continuèrent à chuter dans la première moitié des années 1990, les investissements dans les techniques visant à économiser la main-d'œuvre et à augmenter les rendements commencèrent manifestement à baisser.

Ajustements dans le système de production

La modernisation en question

- 53 Les données de la CIDT relatives aux ventes d'équipement en culture attelée suggèrent que les agriculteurs ont de plus en plus de difficultés à investir dans les nouvelles techniques agricoles (fig. 28). Elles montrent une diminution générale du nombre de charrues, de herSES, de semoirs et de charrettes achetés par les agriculteurs entre 1989 et 1994 (HERBEL, 1995 : 153). Les ventes de charrues sont passées de plus de 4000 en 1989 à environ 1 000 en 1993 et 1994. Cette interruption dans la modernisation agricole indique que l'ajustement structurel dans le secteur cotonnier a introduit une récession économique.
- 54 Presque la moitié (48 %) de la surface cotonnière est labourée avec des charrues, ce qui prouve l'importance de la traction animale dans le programme cotonnier (CIDT) 1995 : 41). De fait, il y a une forte corrélation entre l'expansion de l'aire cotonnière et la diffusion des charrues. L'augmentation la plus importante survient lorsque les paysans passent de la culture manuelle à la culture attelée. Une autre augmentation provient de l'extension de la surface cultivée par les familles possédant des charrues. Cependant, moins d'un quart (23 %) des planteurs utilisent la traction animale en 1994-95. La majorité d'entre eux recourent à la culture manuelle. Les charrues ont joué également un rôle essentiel dans le processus d'extensification mentionné plus haut. Comme les planteurs n'ont plus les moyens d'acheter un équipement de culture attelée, ils cherchent à atténuer la dégradation des termes d'échanges en se tournant vers la diversification des cultures. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les paysans commencent à investir leurs maigres moyens dans d'autres cultures commerciales.

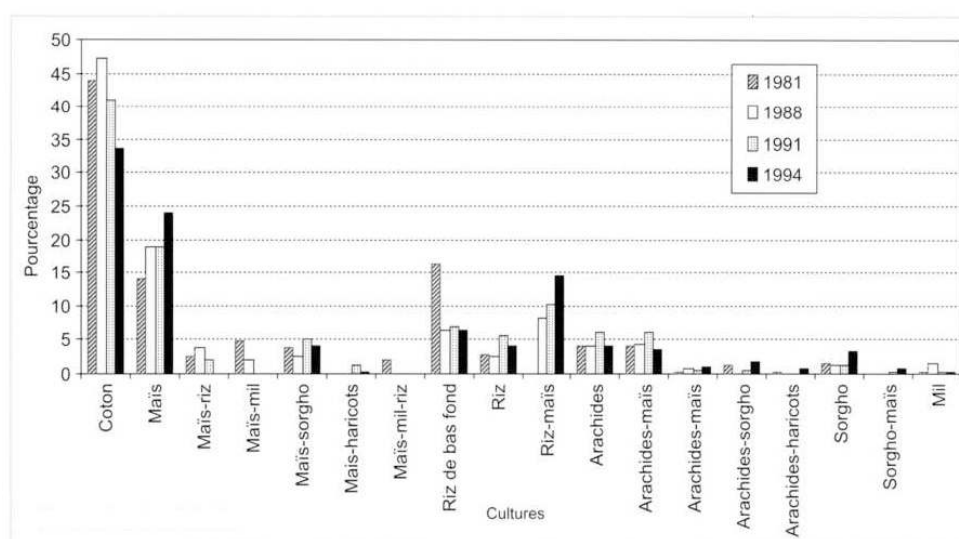


Source : CIDT.

Fig. 28 - Évolution des ventes d'équipement pour la culture attelée (Côte d'Ivoire, 1989-1994).

La diversification des cultures

- 55 Dans l'histoire du coton en Côte d'Ivoire, l'abandon de cette culture pour d'autres cultures commerciales ou d'autres investissements a constitué une stratégie classique des paysans. Traditionnellement, ils se tournaient vers les cultures vivrières quand leurs prix étaient comparativement plus intéressants. La dévaluation du franc CFA en 1994 a encouragé la production vivrière car les importations de céréales devenaient plus chères et la demande en vivres produits sur place augmentait (CHALÉARD, 1996).



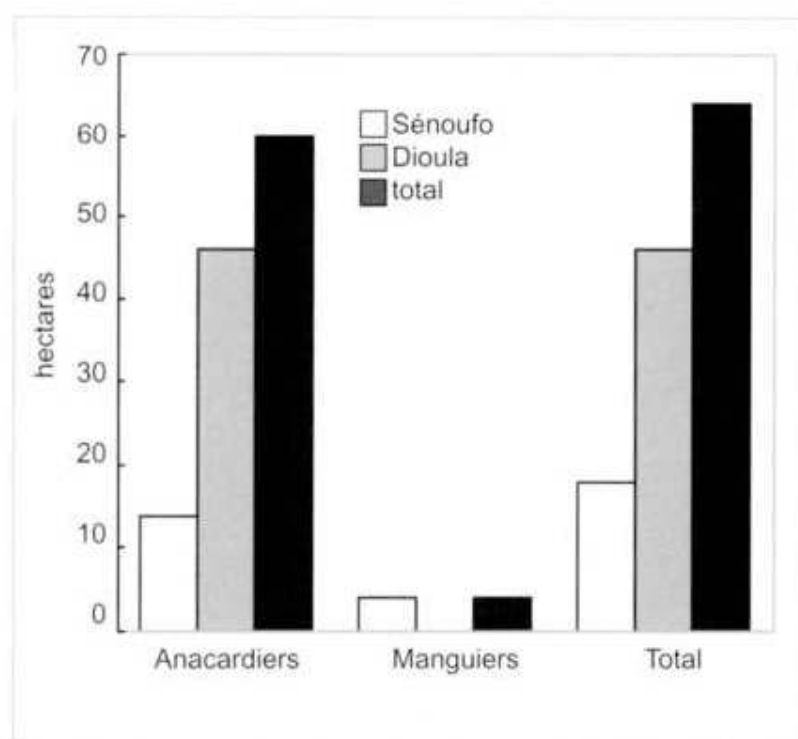
Source : données de terrain.

Fig. 29 - Évolution des cultures à Katiali de 1981 à 1994.

- 56 Cette tendance s'observe à Katiali où la surface cotonnière a diminué par rapport aux cultures vivrières de 1988 à 1994 (fig. 29). En 1988, elle représentait 47 % de la totalité des

surfaces cultivées, 41 % en 1991 et 34 % en 1994. La surface cultivée en riz et en maïs a augmenté pendant la même période. Les femmes planteurs se sont tournées en particulier vers le riz pluvial après s'être rendues compte que la culture de la variété GL-7 très exigeante n'était pas rentable.

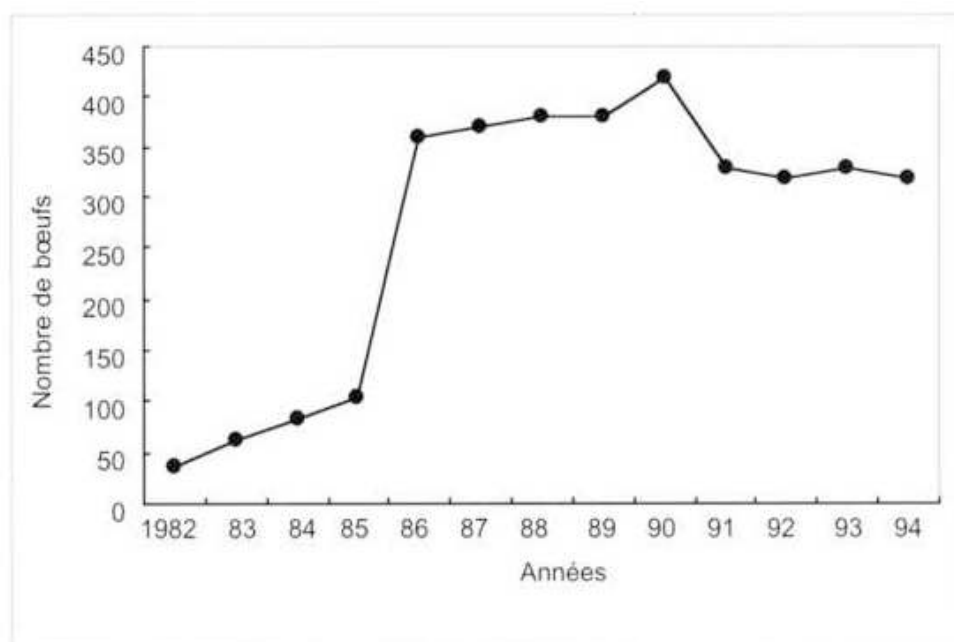
- 57 En même temps que les paysans commencent à se consacrer davantage aux cultures vivrières, ils s'intéressent également à d'autres cultures commerciales comme la noix de cajou et la mangue. Dès 1988, des agriculteurs commencèrent à planter des arbres dans leurs champs vivriers. Une fois ces champs mis en jachère, les arbres furent taillés et protégés des feux de brousse. La figure 30 montre le développement des vergers d'anacardiés et de manguiers entre 1988 et 1995. Jusqu'en 1995, les noix de cajou sont achetées par des marchands locaux et régionaux basés à Korhogo. En 1996, une nouvelle coopérative se spécialise dans la commercialisation des noix de cajou dans le secteur de Niofouin. Cette coopérative « Womiengnon de Niofouin » achète les noix de cajou à 250 F CFA le kilo. Les cultivateurs de Katiali lui en vendent plus de trois tonnes la première année.
- 58 Certains agriculteurs, au lieu de cesser complètement de cultiver du coton, ont fait pression sur la CIDT pour qu'elle retire les variétés sans gossypol et qu'elle revienne à la variété ISA plus souple. Par exemple, les planteurs de la région de Ferké ont refusé de planter la variété GL-7 en 1992-93 (CIDT 1993 : 3). Les planteurs de Côte d'Ivoire n'étaient pas les seuls à rejeter le coton sans gossypol. Selon des rapports de la CFDT des groupes de planteurs au Mali, au Burkina Faso, au Bénin et au Togo ont également refusé d'en planter (entretien avec M. François Bérourd, directeur du Développement rural à la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), Paris, 16 avril 1996).



Source : données de terrain.

Fig. 30 - Étendue des vergers à Katiali par groupe ethnique, en 1995.

59 Pour les familles à hauts revenus, investir dans le bétail s'est révélé une option intéressante de diversification, surtout entre les années 1980 et le début des années 1990. Entre 1982 et 1992, l'effectif de cheptel sédentaire a presque triplé à Katiali, en passant de 578 à 1 417 têtes. Ce cheptel s'ajoute aux 380 bœufs de labour dont disposent les agriculteurs de Katiali en 1992. Ces chiffres sont cependant minimisés par l'augmentation spectaculaire des troupeaux transhumants des Peuls dont le cheptel est passé de 3 310 en 1982 à 7 033 têtes en 1992. Elle est due principalement à l'immigration de nouveaux éleveurs. Les dégâts provoqués aux cultures par les troupeaux des Peuls sont la cause principale de tensions entre les agriculteurs et les éleveurs (BASSETT, 1988 a et 1994). Malgré les conflits parfois violents entre les deux communautés, les cultivateurs achètent des bovins surtout auprès des Peuls. La figure 31 montre une augmentation régulière des bœufs possédés par les gens de Katiali entre 1982 et 1990. Cependant, après 1990, une nette diminution est due, selon l'agent de vulgarisation de la CIDT soit à des ventes ou des pertes de bœufs, soit à la décision des agriculteurs de ne plus cultiver de coton. Dans ce dernier cas, les bœufs ne sont plus recensés par l'agent de la CIDT.



Source : données de terrain.

Fig. 31 - Évolution des effectifs de bœufs à Katiali (1982-1994).

L'essor des coopératives

Prolifération d'organisations paysannes

60 Les « grèves » des marchés à coton et la restructuration de la CIDT au début des années 1990 ont montré aux paysans et également aux responsables de la compagnie que le modèle de développement cotonnier géré depuis trente ans en économie mixte aborde une période importante de transition. Les planteurs non seulement se font entendre par l'intermédiaire de la commission tripartite mais surtout, ils se sont organisés pour engager des actions collectives qui leur donnent encore plus de poids. Les activités en coopérative sont élargies (par exemple diffusion des intrants, recouvrement des crédits),

car la convention-cadre négociée avec la Banque mondiale exige que la CIDT transfère au secteur privé certaines de ses anciennes activités commerciales. La structure institutionnelle des GVC évolue également avec la formation de l'organisation paysanne au niveau régional, l'Urecos-CI.

- 61 Une deuxième organisation paysanne régionale, créée à la fin de 1992, s'adresse aux agriculteurs désireux de s'attaquer aux mauvais payeurs qui constituent une plaie pour le mouvement coopératif. La Coopérative des agriculteurs de Côte d'Ivoire ou Coopag-CI commence à rassembler des adhérents en 1993-94 en promettant d'exclure les mauvais payeurs habituels, de diminuer le prix des intrants en supprimant des intermédiaires et de payer rapidement les agriculteurs. Elle est considérée populairement comme une coopérative « de parti d'opposition » (associée au Front populaire ivoirien ou FPI) dans cette période d'aspiration démocratique avec un multipartisme qui commence à se manifester dans les communautés rurales. Sa capacité à tenir ses trois promesses a conduit de nombreux planteurs de coton à passer du GVC/Urecos-CI à la Coopag-CI.

Selon AFOU (1997 : 568), c'est le Front populaire ivoirien (FPI), le principal parti d'opposition, qui a « créé » la Coopag-CI. WIDNER (1993 a : 323) rapporte que le FPI participa également activement à l'organisation du premier congrès du Syndicat national des agriculteurs de Côte d'Ivoire (Synagci) où le leader du FPI, Laurent Gbagbo, informa ses partisans que les syndicats devaient être indépendants des partis politiques. Gbagbo aurait déclaré : « Il n'y a pas le coton PDCI ou le coton FPI. Il y a juste le coton. » Mais le fait que des comités locaux sur les dégâts aux récoltes soient créés dans le cadre des partis atteste l'influence du multipartisme sur les institutions communautaires. Par exemple, en 1992, il existe deux comités de ce type à Katiali, l'un étant apparenté au parti dirigeant, le PDCI, et l'autre au FPI. Les indemnités accordées aux agriculteurs ont sensiblement augmenté, par suite de la concurrence entre les deux partis (BASSETT, 1994).

- 62 Une troisième organisation paysanne, la Coopérative des exploitants agricoles de Côte d'Ivoire ou Ceaci, est créée en 1995 et concurrence les deux précédentes. Cependant, l'Urecos-CI rassemble le plus grand nombre de planteurs comme le prouvent les ventes de coton effectuées par son intermédiaire. Pendant la saison 1995-96, 79 % de la récolte totale ont été produits et commercialisés par ses membres, alors que 16 % l'ont été par la Coopag-CI et 5 % par la Ceaci (CIDT, 1996 a : 43).

Enjeux locaux des coopératives

- 63 La nouvelle concurrence entre coopératives au sujet des adhérents et des ristournes de marché a obligé les GVC à s'attaquer au comportement opportuniste (*the free-rider problem*). Certains ont rayé de leurs listes les mauvais payeurs habituels. Mais, pour de nombreux membres, cela n'était pas suffisant. À Katiali, certains membres évincés du GVC ont cherché à rejoindre les coopératives des communautés voisines (par exemple, M'Bengué) pour obtenir des crédits agricoles. Dans des communautés comme Katiali, des planteurs ont commencé à se séparer de leur GVC initial pour former des coopératives plus petites, parfois au niveau du quartier. Ils déclarent que les « bons agriculteurs » (c'est-à-dire ceux qui remboursent leurs prêts) formeront le noyau des nouvelles coopératives. La prolifération des associations de producteurs reflète une différenciation sociale croissante entre les agriculteurs riches ou « bons » et les pauvres, les mauvais payeurs habituels. Cependant, la généralisation de la pauvreté dans le village (contrairement à la zone forestière où il existe une grande différenciation sociale, les planteurs de coton étant de petits exploitants qui, en 1995, icultivaient 1,5 ha en

moyenne) et le non-remboursement des prêts même par les bons agriculteurs lors des mauvaises années suggèrent que l'éclatement des GVC est dû à d'autres raisons.

- 64 Le nombre de coopératives commercialisant le coton dans la région de Korhogo a augmenté de 43 %, en passant de 171 en 1994-95 à 245 en 1995-96 (CIDT, 1996 a : 1). Les responsabilités des GVC augmentaient en même temps que le nombre des ristournes de marché. Outre la ristourne que les coopératives touchaient pour commercialiser le coton, elles ont commencé à en recevoir pour la diffusion des engrais et des pesticides.
- 65 La prolifération des organisations de producteurs est en partie liée au désir des différentes communautés de s'approprier les ristournes touchées par les coopératives pour la commercialisation du coton et la diffusion d'intrants tels que les engrais. Ces sommes ne sont pas insignifiantes par rapport aux faibles revenus des agriculteurs. La ristourne accordée aux coopératives villageoises pour commercialiser et charger le cotongraine dans les conteneurs s'est montée à 1 368 millions F CFA en 1995. Elles ont reçu une commission supplémentaire de 58 millions FCFA pour gérer la diffusion des engrais de la CIDT (CIDT, 1996 a : 43).
- 66 Le GVC de Katiali, qui auparavant incluait des planteurs habitant les communautés voisines plus petites de Gbodonon, Komon et Lygnoublé, a utilisé ses ristournes pour investir dans des infrastructures sociales telles que l'école élémentaire, le dispensaire et l'entrepôt de la coopérative. À la fin des années 1980 et au début des années 1990, les villages voisins de Katiali ont formé leurs propres coopératives pour contrôler et investir les commissions et ristournes dans leurs propres communautés. L'éclatement des GVC et l'apparition de nouvelles organisations agricoles comme la Coopag-CI sont également liés dans certains cas à un mécontentement paysan vis-à-vis de la gestion opaque des chefs des GVC (*Coton Magazine*, 1998 b, 3 :14-15). Des planteurs mécontents souhaitent de meilleurs services, des revenus plus élevés et une meilleure assistance technique et se plaignent de la corruption, des retards dans les paiements et du problème des mauvais payeurs.

Enjeux nationaux et internationaux

- 67 Le changement institutionnel local et régional doit également être resitué dans le cadre plus large de la libéralisation politique et économique des années 1980 et 1990 insérée elle-même dans le contexte d'une crise fiscale (WIDNER, 1994). En 1990, le multipartisme a permis l'expression d'une grande diversité d'opinions et d'institutions. Avant ces réformes politiques, le mécontentement était étouffé par le parti unique, le PDCI. Dans le nouveau contexte politique, les partis d'opposition et les groupes d'intérêt sont prompts à s'exprimer et à défier les politiques gouvernementales, bien que certains craignent encore des représailles. Un porte-parole de la Coopag-CI estime que son organisation est la cible d'une campagne de déstabilisation menée par des anonymes parce qu'« ils ne veulent absolument pas que les paysans deviennent des professionnels » (*Coton Magazine*, 1998 c, 3 : 18). L'implication des partis politiques dans la création d'organisations agricoles témoigne de l'importance des rivalités politiques en agriculture.
- 68 La libéralisation économique a également permis aux paysans de redéfinir leurs rapports avec la CFDT et l'État ivoirien et d'influencer les politiques agricoles. Le gouvernement de la Côte d'Ivoire, frappé par l'un des plus forts endettements par habitant au monde, a été forcé d'accepter les mesures d'ajustement structurel imposées par le FMI et la Banque mondiale pendant les années 1980 et 1990 pour continuer à bénéficier d'une aide

financière. Bien que le néo-libéralisme économique n'ait pas conduit à la « privatisation totale » (WATTS, 1993), les politiques de privatisation du gouvernement ont entraîné le démantèlement progressif de la CIDT et la constitution de coopératives agricoles. De fait, l'une des missions principales de l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader), créée en 1993, est d'encourager les associations de producteurs au niveau villageois (GVC et unions de GVC) et de contribuer ainsi au développement d'organisations agricoles professionnelles. Ces institutions, stimulées par les producteurs ruraux, les bailleurs de fonds et l'État, ont entraîné une restructuration de l'économie rurale et la création de nouvelles instances dans lesquelles les paysans peuvent participer à l'élaboration de la politique agricole nationale.

- 69 Malgré la restructuration et la privatisation des entreprises publiques et d'économie mixte dans les années 1980 et 1990, B. CONTAMIN (1997 : 98) estime que la privatisation n'a été « ni massive ni linéaire ». J. WIDNER (1994) en tire une conclusion analogue tout en estimant que cette restructuration comprime les revenus de l'élite et, finalement, conduit à une réforme politique.
- 70 En résumé, un mouvement coopératif paysan vigoureux a profondément modifié le fonctionnement de la CIDT de 1991 à 1995. Bien que la compagnie, propriétaire des dix usines d'égrenage dans le pays, conserve en 1995 son monopole sur les marchés cotonniers nationaux, les planteurs commencent à exercer une plus grande influence sur la fixation des prix et la livraison du coton et donc sur les opérations d'égrenage. La privatisation de la CIDT imposée par la Banque mondiale pour l'octroi d'un prêt de 100 millions de dollars destiné à financer le programme d'ajustement agricole de la Côte d'Ivoire, promet de miner encore davantage le système de la CFDT. La compagnie française a exercé une forte pression pour éviter le démembrement de la Compagnie cotonnière ivoirienne dont elle détient alors 30 % des actions. Elle n'a pas voulu créer un précédent pour le démantèlement d'autres compagnies cotonnières de la zone franc dont elle est également un actionnaire minoritaire, mais important.
- 71 Les responsables de la compagnie se sont efforcés de convaincre la Banque mondiale que l'avenir du secteur cotonnier en Afrique de l'Ouest et le bien-être des paysans sont liés au système de la CFDT (FICHET, 1997 : 2-3 ; DUPONT, 1996 a : 50-51). Selon François Bérout, directeur du développement rural de la CFDT les agriculteurs dépendent de l'intégration verticale des sociétés cotonnières pour avoir accès au crédit, aux intrants et à l'équipement. Si cette structure est démantelée, il redoute que le secteur cotonnier soit anéanti et les niveaux de vie ruraux menacés. Le fait que les organisations des planteurs de coton sont d'accord pour casser le monopole de la CIDT et que la CFDT a un intérêt financier majeur à se maintenir dans la zone franc productrice de coton est laissé de côté.

*« Très souvent analphabètes et pauvres, les paysans ne seraient pas en mesure de faire jouer la concurrence entre les fournisseurs et les acheteurs en cas de libéralisation de la filière. »
François Bérout, directeur du Développement rural, CFDT cité par Dupont, 1996 b : 51.*

- 72 Parmi les dix usines d'égrenage de la CIDT six ont été mises en vente en deux blocs au printemps et à l'été 1998. Le bloc du nord-est comprend les usines de Korhogo I, Korhogo II et Ouangolodougou dont la capacité totale d'égrenage s'élève à 119000 tonnes. Le bloc du nord-ouest comporte les usines de Boundiali I, Boundiali II et Dianra avec une capacité d'égrenage de 101 000 tonnes. Le bloc du nord-ouest est alors vendu à Ivoire Coton qui appartient à Industrial Promotion Services du groupe Aga Kahn, alors que le bloc du

nord-est est acheté par La Compagnie cotonnière ivoirienne (LCCI) qui dépend de la compagnie suisse Aiglon. Les quatre usines situées au centre du pays, à Séguéla, Bouaké, Zatta et Mankono (capacité de 103000 tonnes), n'ont pas été mises en vente. Elles appartiennent à la « nouvelle CIDT » dont les actions sont détenues à 30 % par la CFDT et à 70 % par le gouvernement ivoirien.

- 73 Deux usines d'égrenage seraient construites au cours des prochaines années, dans le cadre de la privatisation de la filière cotonnière, ce qui montre que les nouveaux actionnaires se positionnent pour profiter de l'essor de cette activité. La première usine est située à M'Bengué. Construite par La Compagnie cotonnière ivoirienne qui fait partie de l'empire cotonnier fondé par l'entrepreneur béninois Cheickna Kagnassy, c'est la plus grosse usine d'égrenage de l'Afrique de l'Ouest, avec une capacité de 100000 tonnes (Jeune Afrique L'intelligent, 2001). La seconde serait financée par la Société industrielle cotonnière des Savanes (Sicosa), en partenariat entre l'Urecos-CI (60 %), le groupe français Louis Dreyfus et la firme américaine Continental Eagle. Dès lors, la fédération des producteurs de coton s'introduit dans les alliances financières des groupes industriels, en bénéficiant de l'appui de l'État pour prendre des participations dans les usines privatisées.

Une décennie de remises en cause

- 74 La crise cotonnière de 1985-86 a contraint la CIDT à entreprendre une série de réformes dont les conséquences furent considérables pour la culture paysanne du coton. Poussée par la Banque mondiale à prendre des mesures libérales, la société d'économie mixte contrôlée par le gouvernement a tenté de réduire ses frais de fonctionnement en opérant des amputations dans les prix à la production, en supprimant les subventions aux engrais et aux pesticides et en restructurant son système de vulgarisation. L'aide qu'elle a apportée aux coopératives de producteurs pour la commercialisation, la fourniture d'intrants et le remboursement des crédits visait également à réduire ses frais de fonctionnement. La CIDT s'est efforcée en même temps d'augmenter ses profits en adoptant une variété de coton sans gossypol qui promettait des rendements à l'égrenage plus élevés et de nouveaux créneaux commerciaux. Après la dévaluation de 50 % du F CFA, la situation financière de la CIDT a connu une amélioration spectaculaire. Dans l'ensemble, ces changements dans les contextes de la production et la commercialisation se sont traduits pour les paysans par une aggravation des termes de l'échange et une réduction des revenus. Ces changements dans l'économie rurale ont entraîné une nouvelle vague de remises en cause agricoles et socio-culturelles par suite de conflits à propos de l'accès aux ressources aux niveaux de la famille, de la communauté et du pays. L'une des conséquences de cette dynamique agraire fut l'inversion du processus d'intensification agricole qui avait fait du coton l'une des rares réussites en Afrique de l'Ouest dans les années 1970 et le début des années 1980. L'extensification et la diversification devinrent des réponses logiques à la détérioration des conditions économiques dans le contexte de pénuries en main-d'œuvre et en capitaux. La réduction spectaculaire des rendements en coton qui s'ensuivit était liée davantage à la mauvaise adaptation de la variété GL-7 aux systèmes agricoles des paysans qu'à des pratiques agricoles déficientes.

« Nous n'avons pas droit à l'erreur parce que pendant longtemps les paysans ont été considérés comme des analphabètes, incapables de gérer quoi que ce soit ; alors, nous voulons

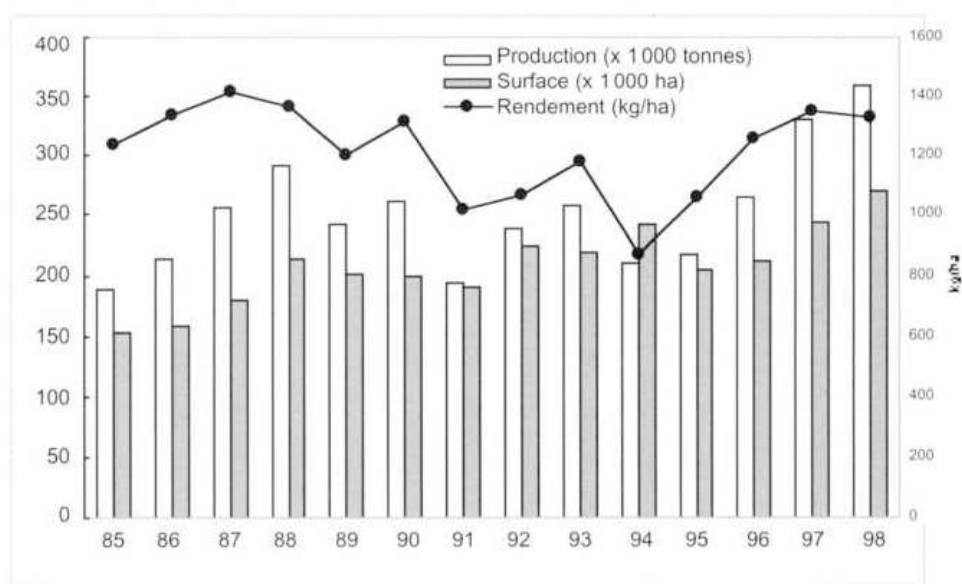
prouver à nos détracteurs que le producteur d'aujourd'hui dispose des compétences nécessaires pour analyser ses problèmes et trouver des solutions durables... » Martin Yao, vice-président du conseil d'administration, Coopag-CI, cité dans Afrique Agriculture, 1999 a, n° 271 :27.

- 75 L'étude sur Katiali montre que les données de la CIDT ont fortement sous-estimé l'ampleur de l'extensification de 1985 à 1995. Par conséquent, la CIDT a beaucoup surestimé les rendements moyens et les revenus pendant cette période. La question de la qualité des données est très importante pour le discours sur le développement du coton à la fin du XX^e siècle. « Le système de la CFDT » est contesté par la Banque mondiale qui considère le monopsonne des compagnies cotonnières de la zone franc comme un obstacle à la croissance économique et une cause de la baisse des revenus agricoles. Des données artificiellement gonflées ont servi à renforcer l'intégration verticale de la CIDT contre les attaques des partisans de la libéralisation du marché en faisant croire que le secteur cotonnier était prospère grâce au « système de la CFDT ».
- 76 Au moment même où ce système est attaqué par les « ayatollahs du libéralisme » selon l'expression du président de la compagnie Michel FICHET (1997 : 2-3), il est aussi contesté par les organisations de planteurs qui prennent un pouvoir sans précédent pour fixer les prix et commercialiser le coton. Le nouveau rôle joué par les agents locaux sur les structures institutionnelles se manifeste par l'évolution rapide des organisations agricoles, la mobilisation répétée de dizaines de milliers de petits agriculteurs pendant les grèves des marchés à coton et leur participation nouvelle à l'activité industrielle dans la filière, autrefois monopolisée par la CIDT. Les planteurs élaborent de nouvelles institutions coopératives et, en même temps, ils refaçonnent le système de la CFDT en s'affrontant entre eux (hommes contre femmes) comme à la Compagnie cotonnière et à l'État à propos de la répartition des revenus cotonniers.
- 77 L'influence constante des paysans sur les politiques agricoles et les innovations se manifeste également dans le domaine de la production. La décision de la CIDT d'abandonner le programme du coton sans gossypol et de revenir à la variété ISA plus souple montre que les décisions des agriculteurs peuvent orienter et contraindre les politiques de recherche et de développement de la compagnie. Contrairement aux années 1960 quand la CFDT pouvait compter sur le pouvoir de coercition des nouveaux États africains indépendants pour imposer ses nouvelles variétés (Allen) en cas de résistance, dans les années 1990, la firme française et ses partenaires africains doivent tenir compte des objectifs et des moyens des planteurs (FICHET, 1997). L'échec de la variété GL-7 a révélé les limites du développement dirigé. Son rejet a montré également que la CIDT est vulnérable aux décisions des agriculteurs « de semer ou de ne pas semer » comme l'a reconnu le directeur général de la CIDT au cours d'un entretien en 1995 (SOLO, 1995 : 4). La CIDT propriétaire de dix usines d'égrenages d'une capacité de 300000 tonnes, avait les moyens de rendre la culture du coton et sa commercialisation aussi intéressantes que possible aux agriculteurs. Dans les domaines où la CIDT n'a pas voulu bouger, les agriculteurs ont exercé une pression à deux niveaux : par leurs décisions individuelles de gestion et par leurs organisations professionnelles.
- 78 L'expansion du coton ivoirien pendant la seconde moitié des années 1990 montre que la période 1985-95 ne fut pas un aboutissement de l'histoire du coton, mais une période de transition importante. Sur la figure 32 on constate une tendance à la hausse de la production, des surfaces cultivées et des rendements entre 1994 et 1998. La production de

coton-graine s'est accrue, passant de 217000 tonnes en 1995-96 à 265000 tonnes en 1996-97. L'année suivante (1997-98), la production atteint un nouveau record de 338000 tonnes de coton-graine ; le précédent record était de 291 000 tonnes en 1988-89. Au cours de la saison 1998-99, un autre record de 360000 tonnes est atteint.

- 79 Ces années-là ont été de bonnes années agricoles. Lorsque je me suis rendu à Katiali pendant l'été 1998, les agriculteurs étaient très satisfaits des résultats obtenus lors de la saison 1997-98. Beaucoup disaient qu'ils n'avaient pas eu autant d'argent depuis de nombreuses années. Certains posaient de nouveaux toits en tôle sur leurs maisons. D'après les archives des coopératives, le nombre de planteurs endettés était descendu à son niveau le plus bas en une décennie.

« La CIDT obtient de meilleurs résultats mais elle est encore fragile car elle dépend d'un grand nombre de planteurs, environ 150000 chaque année. Leur décision de semer ou de ne pas semer peut entraîner de très graves conséquences pour l'entreprise. » Coulibaly Samba, directeur général, CIDT cité dans *Fraternité Matin*, 9 juillet 1995.



Source CIDT.

Fig. 32 - Évolution de la production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1985 à 1998

- 80 L'augmentation de la production peut s'expliquer par une augmentation des prix du coton-graine, des variétés plus performantes, une meilleure répartition des précipitations, une amélioration des rendements et une plus grande surface cotonnière (USDA, 1999 : 2). Les prix du coton-graine de premier choix ont augmenté de 160 à 200 F CFA entre 1995-96 et 1997-98, bien que les producteurs reçoivent toujours moins de la moitié du prix pratiqué sur le marché mondial. Malgré la hausse des prix, le prix d'achat réel a stagné autour de 99 F CFA/kg entre 1988 et 1997. Selon un rapport de la Banque mondiale, « les avantages de la dévaluation de 1994 n'ont pas été répercutés sur les producteurs » (AMProu *et al.*, 1998 : 1). Le coton sans gossypol a été retiré en 1996-97 et remplacé par la variété plus résistante et à rendement plus élevé N^oTA 88.6 importée du Mali et par la variété ISA déjà connue. Bien que les données concernant les rendements ne soient pas fiables en raison d'une sous-estimation de la surface cultivée et du nombre de planteurs, les chiffres officiels montrent une augmentation approximative de 300 kg/

ha entre 1995 (1 063) et 1998 (1 327). Mais seulement 58 % de la récolte ont été classés en premier choix par suite de taux d'humidité élevés au moment de la récolte, d'un mauvais tri et de la teinte jaunâtre de la variété N'TA (*ibid.* : 3). Le record de production est également dû à une augmentation de 25 % de la surface cultivée (204380 à 270000 ha). La reprise est amorcée. Pour l'ensemble des pays africains francophones, les exportations n'ont jamais été aussi élevées qu'en 1997-98, faisant d'eux le troisième exportateur de coton dans le monde (*Afrique Agriculture*, 1998 : 18)

NOTES DE FIN

1. Comprend la variété GL-7 plantée dans les cercles de Korhogo, Boundiali, Ferké et Bondoukou ; le cercle d'Odienné est mentionné pour la période 1993-95.

Conclusion générale

- 1 Dans les études consacrées au développement rural en Afrique, à la fin du XX^e siècle, rares sont les exemples de réussites agricoles. Lorsqu'une telle réussite se présente (cas du maïs au Zimbabwe et du coton en Afrique de l'Ouest), il est important d'en connaître l'origine et de restituer sa dynamique et les récits que l'on en fait (WEINER *et al.*, 1985 ; BYERLEE et EICHER, 1997). À propos de la révolution cotonnière en Côte d'Ivoire, le rôle des experts étrangers dans la dynamique du changement agricole a souvent été exagéré. En écrivant une autre histoire sociale et agricole, je conteste cette conception par la mise en évidence des principaux caractères africains et ruraux de la révolution cotonnière. La conclusion résumera d'abord les principaux thèmes abordés. Ensuite, il s'agira de revenir à la question soulevée en introduction : en quoi l'histoire du coton en Côte d'Ivoire peut être considérée comme une révolution agricole ? Enfin quelques enseignements tirés de l'exemple ivoirien seront mis en lumière. En effet, pour de nombreux observateurs, la révolution cotonnière était improbable dans le contexte d'une agriculture paysanne qui restait apparemment enfermée au niveau local.

Supprimer l'écart de prix : marchés parallèles et origines du système de la CFDT

- 2 À l'époque coloniale, les autorités déploraient qu'une grande partie du coton paysan ne soit pas exportée. Les tisserands locaux offraient aux planteurs un débouché régulier et plus intéressant. Sur les marchés locaux les prix payés étaient plus élevés que ceux offerts par les maisons de commerce françaises. À part quelques exceptions (foires, livraisons forcées, avantages en faveur des marchands français), les autorités adoptaient généralement une politique de libre-échange selon laquelle les producteurs pouvaient vendre leurs produits à qui ils voulaient. Lorsque les prix des cultures vivrières étaient compétitifs, les paysans négligeaient le coton pour d'autres cultures comme l'igname et le riz. Au niveau de la région, les administrateurs coloniaux et les agents agricoles commentaient fréquemment l'écart entre les prix « officiels » et ceux offerts par les commerçants locaux pour le coton et les produits vivriers. Le fait que le coton soit en concurrence avec d'autres cultures commerciales poussait les autorités coloniales à conseiller des prix plus élevés à l'exportation afin de récupérer une part plus importante

du coton commercialisé. Lorsque cette stratégie échouait, l'État faisait à nouveau pression en adoptant une politique coercitive qui était à courte vue et moralement ruineuse. Avec l'abolition du travail forcé en 1946, les options politiques s'orientèrent vers des mécanismes plus proches du marché.

- 3 Les autorités coloniales, sans cesse confrontées à des dilemmes importants, ont mené des politiques incohérentes. Fallait-il écarter les marchands dioula et condamner le tissage local ou adopter le principe du libre-échange ? Fallait-il recruter un grand nombre de jeunes sénoufo pour travailler dans le sud ou les maintenir dans le nord pour cultiver le coton ? L'obligation de choisir entre la culture intercalaire du coton dans de nombreux petits champs ou la monoculture du coton dans de grands champs collectifs était liée à des problèmes de surveillance et d'incitation. Cette forme de monoculture permettait aux administrateurs locaux, aux moniteurs agricoles et aux gardes de cercle d'imposer plus facilement la culture forcée. Mais cette solution conduisait à payer directement les chefs de village ou de cantons alors qu'il était bien reconnu que, si les paysans étaient payés individuellement, cela les inciterait davantage à augmenter la production. Face à ces dilemmes, les administrateurs coloniaux interprétaient très différemment les politiques agricoles et économiques, ce qui entraînait des applications variées et permettait aux paysans de se dérober au contrôle colonial.
- 4 Les administrateurs, l'industrie privée et les entreprises commerciales reconnaissaient que les paysans produiraient plus de coton pour l'exportation s'ils y trouvaient leur intérêt. Il y avait alors deux solutions. Soit les prix du coton exporté devaient être plus élevés que ceux pratiqués localement pour le coton et les cultures vivrières, soit les rendements du coton devaient nettement augmenter de sorte que les agriculteurs puissent tirer des profits en vendant de plus grandes quantités, même à des prix assez bas. L'État, les marchands et les usines textiles désirant maintenir le coton-graine à un prix bas penchaient volontiers pour la deuxième solution. Par conséquent, les politiques de développement du coton dans la période de l'après-guerre optèrent pour des variétés à haut rendement qui ont pu être diffusées grâce à l'emploi de nouveaux pesticides comme le DDT. Ces politiques ont été couronnées de succès. Le programme du coton Allen, à intrants et rendements élevés, mis au point par l'IRCT, imposé par l'État et vulgarisé par la CFDT entraîna une forte augmentation de la production au cours des années 1970 et au début des années 1980. Il faut souligner que cette technique peu exigeante en terres découlait du désir de l'État de maintenir le coton à un prix bas et, en même temps, d'augmenter la production pour satisfaire les besoins à la fois des marchés locaux et d'exportation. Ainsi, la pression du marché parallèle ressentie par l'industrie textile française et les administrateurs coloniaux les obligea à choisir la politique la plus adaptée à leurs intérêts.
- 5 Outre l'influence qu'il exerçait sur la recherche et le développement pendant la période d'après-guerre, le marché parallèle incita également les décideurs à intervenir sur les marchés cotonniers pour supprimer la concurrence locale. Les Dioula ont de tout temps offert aux planteurs des prix plus élevés que ceux des maisons de commerce françaises. Ce comportement ne correspondait pas à l'image des Dioula comme marchands rusés ni à celle des Sénoufo comme paysans travailleurs mais facilement trompés (LAUNAY, 1999). Si l'on arrivait à exclure les Dioula des marchés cotonniers, les marchands français pourraient collecter une quantité plus importante de coton paysan à des prix bas. L'attitude paternaliste qui consistait à vouloir protéger les planteurs des Dioula peu scrupuleux et, en même temps, à préserver la qualité des graines au nom du

« développement » fut un bon prétexte pour que la CFDT réussisse à s'imposer comme le seul acheteur du coton ivoirien. Ce monopsonne a permis à la compagnie cotonnière de se rembourser des coûts (exagérés) de diffusion du nouveau programme cotonnier et de tirer profit du contrôle de l'égrenage et de la vente de coton à l'exportation. L'émergence du monopsonne de la CFDT a marqué de nouvelles relations entre l'État et les entreprises commerciales privées.

- 6 Contrairement à la politique française menée pendant la période coloniale qui consistait à encourager le libre-échange et la concurrence entre les maisons de commerce, le nouveau gouvernement indépendant entérina une situation de monopole. Comme le montre BATES (1981), ces monopsonnes facilitent le transfert des capitaux, des producteurs ruraux à d'autres secteurs économiques ou à l'étranger, généralement par l'intermédiaire d'organismes de commercialisation gouvernementaux. En se basant sur des institutions créées à la fin de la période coloniale (la Caisse de soutien, la Caisse de stabilisation), l'organisme de commercialisation ivoirien s'est allié à des établissements privés et semi-publics comme la CFDT pour intervenir différemment dans l'économie rurale. Cette relation entre les États ivoirien et français et les compagnies privées s'est maintenue pendant une quarantaine d'années après l'indépendance en 1960. Le système mis en place par la CFDT fut ainsi conçu au cours des débats politiques de la fin de la période coloniale. Il s'agissait de concurrencer le marché parallèle et, en même temps, de générer des capitaux à investir dans des projets pour lesquels le nouvel État indépendant avait besoin de financement. Le soutien apporté au développement du coton par le gouvernement français avait pour objectifs économique et politique de maintenir des liens étroits entre les anciennes colonies africaines et la métropole en finançant des programmes de stabilisation des prix et de développement des produits d'exportation. Les compagnies textiles françaises étaient spécialement attachées à la reconstruction de leur industrie ruinée par la guerre et espéraient obtenir leurs matières premières des colonies africaines (MICHELIS, 1999 : 32). De leur côté, les paysans voyaient la production de coton comme une culture forcée car le gouvernement a dû les contraindre à expérimenter le nouveau programme cotonnier au cours de la première décennie de l'« indépendance ».

Le succès du coton par des innovations locales

- 7 Un deuxième ensemble de contributions apportées par les paysans à la révolution cotonnière concerne les innovations induites localement dans un contexte de changements sociaux et économiques. L'intégration du coton dans les systèmes agricoles de la savane a impliqué de grands changements sociaux, culturels et techniques. Alors que les innovations provoquées par la CFDT/CIDT portaient sur l'augmentation de la production par unité de surface, de nombreuses innovations locales ont visé à réduire les périodes de surcharge en travail, à contrôler la main-d'œuvre familiale et à augmenter les revenus. Les changements socio-culturels les plus importants ont consisté à interpréter avec plus de souplesse les jours de repos prescrits par la coutume, à adopter de nouvelles formes de recrutement de la main-d'œuvre et à accorder une place plus importante au travail des femmes dans les champs familiaux. Les tensions et conflits suscités par ces changements et leurs interprétations ont été un thème récurrent de l'histoire cotonnière. L'émergence des ménages conjugaux en tant que principale unité de production, la révolte des *tyolobélé* à Katiali dans les années 1970 et le passage du calendrier sénoufo au calendrier romain pour fixer le travail des femmes dans leurs champs personnels au

cours des années 1990 illustrent les négociations parfois tendues qui ont caractérisé la révolution cotonnière.

- 8 Ces changements socio-culturels fondamentaux étaient liés à des transformations de l'économie rurale et à une série d'innovations techniques dans les pratiques agricoles. L'occupation du sol a complètement changé entre le début des années 1960 et le milieu des années 1990. Le recours à la charrue et l'emploi d'herbicides ont permis à de nombreux agriculteurs d'augmenter la surface cultivée à la fois en produits vivriers et en coton. Mais l'extension des surfaces a considérablement augmenté les besoins en main-d'œuvre pour effectuer les semis, les sarclages et les récoltes, ce qui eut pour conséquence d'exercer une forte pression sur le calendrier agricole. La diminution spectaculaire des associations de cultures exprimait concrètement les transformations des pratiques agricoles. Le rêve des planificateurs coloniaux était devenu réalité. De plus en plus de paysans consacraient davantage de moyens à la production cotonnière et celle-ci augmentait.
- 9 Cependant, les mauvaises conditions économiques dues à la suppression des subventions aux engrais et aux pesticides, la chute des prix à la production, l'introduction d'une variété de coton plus exigeante et la dévaluation de la monnaie ont forcé les paysans à mieux répartir leurs ressources limitées. Ils ont alors adopté des solutions à la fois nouvelles et déjà expérimentées. À Katiali, par exemple, les cultures furent diversifiées, la culture du coton plus extensive, les prêts ne furent pas remboursés ; on organisa des grèves et on créa de nouvelles coopératives de production et de commercialisation. En conséquence, la CIDT fut obligée de revoir sa politique des prix, d'abandonner sa nouvelle variété de coton sans gossypol et dut constater une chute spectaculaire des rendements agricoles tombés à des niveaux plus proches de ceux des années 1960 que des années 1980. Pour la première fois, à Bouaké et à Paris, les responsables des compagnies cotonnières ont pris en considération les actions collectives des planteurs, lesquelles leur ont fait prendre conscience que les choses avaient changé. Cette reconnaissance du rôle important des producteurs cotonniers contraste avec l'image passive dont ils font habituellement l'objet dans les documents relatifs au développement. Malgré tout, c'est cette image de systèmes agricoles paysans « en attente de développement », de paysans sujets du développement davantage que forces innovantes qui domine toujours le discours sur le développement cotonnier à la fin des années 1990.

Un nouveau paysage agraire

- 10 Le développement du coton est lié à l'interaction entre des innovations techniques et socio-culturelles dirigées et d'autres induites, interaction qui date du début de la période coloniale. Les changements ont été opérés à la suite de négociations entre les paysans et nombre d'agents externes aussi bien qu'entre les paysans eux-mêmes, à propos de la nature et de l'orientation de ces changements. Ces débats furent contradictoires et conflictuels ; ils suscitèrent des expérimentations et innovations. D'où l'émergence de nouvelles techniques agricoles, d'associations de cultures, de formes différentes d'organisation du travail et de relations conjugales, de contestations au sein des familles au sujet de la répartition du travail et des revenus, et d'autres modes de mobilisation politique. En bref, la percée technologique proclamée par la CFDT comme l'origine première de la croissance est considérée ici seulement comme l'une des nombreuses innovations qui ont joué un grand rôle dans cette histoire. Cependant, il reste à savoir

dans quelle mesure le processus de croissance peut être considéré comme une révolution agricole.

- 11 Le terme révolution signifie un retournement complet et brutal de situation. Dès lors, l'accent mis sur la nature incrémentale du changement agricole ne correspondrait pas au caractère soudain d'une révolution. Mais il y a bien eu retournement complet de situation, que ce soit en termes de productivité agricole, de modes de cultures et de techniques agricoles ou en termes sociaux et culturels. Cela étant dit, ces transformations n'ont pas été uniformes dans toute la zone des savanes. Elles ont varié d'une région à l'autre et même au sein de chaque région en ce qui concerne les rendements cotonniers et l'utilisation des charrues. Comme le suggère l'étude comparative de deux communautés de la région de Boundiali menée par Xavier LE ROY (1999), le changement agricole a été inégal dans l'espace et le temps. Cet auteur montre que les deux communautés de Syonfan et de Karakpo diffèrent considérablement en termes de surface cotonnière, d'herbicides utilisés et de mécanisation. Matty DEMONT et Philippe JOUVE (1999) observent la même variation géographique à propos de l'intensification agricole dans la région de Dikodougou au sud de Korhogo. Comme Le Roy, ils expliquent ce développement inégal par des différences dans la densité démographique, la proximité des marchés et l'accès à la terre. Cependant, leur thèse comparable à celle de Boserup selon qui l'intensification agricole résulte de la pression démographique sur les ressources naturelles ne peut expliquer la dynamique de l'intensification dans des secteurs à faible densité démographique comme Katiali.
- 12 De plus, si l'on prend l'exemple de Katiali, on constate que des différences importantes dans le processus d'intensification existent entre les groupes sociaux à l'intérieur des communautés. Les familles à hauts revenus furent parmi les premières à innover, les conflits de générations et les oppositions en leur sein même à propos des cultures commerciales ayant stimulé considérablement l'intensification. La contribution des femmes à la production familiale (par opposition à leurs champs personnels) a été essentielle. L'utilisation inégale d'herbicides par les familles et la scission de coopératives pour écarter les agriculteurs régulièrement endettés soulignent également des différences sociales. Les distinctions locales entre « bons » et « mauvais » agriculteurs montrent que la culture du coton n'a pas été une réussite pour tous, tant du point de vue agronomique que commercial. Certes, il est vrai qu'à Katiali, la majorité des familles enquêtées pratiquent maintenant la culture attelée.
- 13 Les femmes d'un certain âge appartenant à des familles polygames et à hauts revenus ont plus de chances de cultiver le coton, d'utiliser des engrais et des herbicides et de posséder des bœufs pour labourer leurs champs que leurs jeunes co-épouses ou les femmes appartenant à des familles à faibles revenus. Les hommes ont la possibilité d'acheter à crédit des intrants agricoles auprès des coopératives villageoises, tandis que les femmes, surtout chez les Sénoufo, s'en procurent sur les marchés informels en échange de services rendus comme le sarclage et la récolte.
- 14 Quels bénéfices les agriculteurs ont-ils retiré de cette transformation agricole qui a fait du coton la seule culture importante ? Il ressort du graphique le plus significatif (fig. 15) que les revenus réels ont régulièrement baissé de 1970 à 1994 et que les planteurs ont perçu une part assez faible de la valeur de leur production. Par rapport aux planteurs au Zimbabwe et en Inde, ceux d'Afrique de l'Ouest ont été nettement désavantagés. Les bénéficiaires encaissés par d'autres intervenants ont en revanche augmenté, en particulier ceux des propriétaires d'usines d'égrenage (CIDT), des fournisseurs d'intrants, des

marchands de coton (CFDT/COPACO), des firmes textiles ivoiriennes et de la Caistab de Côte d'Ivoire (CAMPBELL, 1984 : 158-159). Les mesures d'austérité appliquées au cours des années 1990 (suppression de la subvention aux pesticides, dévaluation de la monnaie) ont sérieusement affecté les zones de production cotonnière. L'augmentation du nombre de planteurs endettés et la chute des ventes de matériel agricole témoignent de la récession déclenchée par les politiques économiques de la Banque mondiale au cours de cette période. Les paysans n'ont pas remplacé la toiture de leur modeste maison par un toit de tôle, mais ils ont dû se contenter de la recouvrir d'une nouvelle couche de chaume.

« Aussi bien du point de vue de la théorie économique que du simple bon sens, il est paradoxal que ceux qui consentent les plus gros efforts pour créer un produit soient ceux qui en tirent le moins de profit. » Tallet, 1997 : 6.

- 15 Le contexte de la culture cotonnière au cours des années 1990 pouvait laisser présager une stabilité ou même une baisse de la production en Côte d'Ivoire. C'étaient probablement les pronostics avancés par des agents de la société d'encadrement, peu confiants dans les capacités d'organisation des paysans. Or, la production cotonnière a augmenté régulièrement à partir de 1994, en atteignant de nouveaux records. Cette augmentation de la production peut s'expliquer par un ensemble favorable de facteurs économiques, agronomiques et climatiques. La nouvelle organisation de la filière du coton, loin d'entraver la production, se révèle surtout un facteur de dynamisation.
- 16 Le retournement de situation qu'implique la révolution cotonnière s'est manifesté par le pouvoir grandissant des dizaines de milliers de petits agriculteurs qui, par l'intermédiaire de leurs organisations, ont continué à réclamer une part plus élevée du prix à l'exportation de la fibre de coton. Dans le nouveau contexte politique ivoirien, la grève est un moyen d'action qui vise à influencer les politiques de fixation des prix d'intrants et ceux d'achat du coton. Les grèves, commencées en 1991 puis relancées en 1993, se multiplient à partir de 1998 dans le cadre de la privatisation. La grève devient le moyen d'expression et de négociation privilégié par les planteurs de coton (SOLO, 1999 ; KONÉ, 2000).
- 17 L'engagement de la fédération des planteurs dans l'égrenage du coton risque de rendre encore plus conflictuelle la négociation sur les prix du coton. En tant qu'organisme industriel, l'Urecos-CI s'efforcera de s'approvisionner en coton à bon marché tandis que ses adhérents, des producteurs de coton, voudront obtenir des prix plus élevés. Comment cette contradiction interne sera-t-elle résolue ?
- 18 En même temps, la négociation des prix du coton au sein d'une commission tripartite montre qu'une logique de marché n'existe pas vraiment. C'est ce que démontre également le partage de l'aire cotonnière en trois secteurs attribués aux grands groupes industriels nés de la privatisation (fig. 33). Dans chaque secteur, ils reconstituent la logique de monopsonne de la CFDT. Dès lors, ce n'est pas la concurrence entre les industriels du coton qui provoque une augmentation des prix d'achat aux producteurs, contrairement aux pronostics de la Banque mondiale. C'est la forte mobilisation des planteurs et le résultat de grèves efficaces qui leur permettent d'arracher de meilleurs prix sur les marchés de coton. Le bilan des premières années de privatisation, après la période de transition, relève le maintien d'un marché toujours encadré du coton. La filière du coton n'est pas encore véritablement entrée dans une économie libérale.



Source : CIDT.

Fig. 33 - Partage de l'aire cotonnière entre les nouvelles compagnies (1999)

- 19 En résumé, sur le long terme, il y a bien eu des augmentations spectaculaires dans les rendements et la production du coton. Des changements de grande portée dans les techniques agricoles, les cultures et l'organisation du travail sont également indéniables et peuvent être considérés comme « révolutionnaires ». Par contre, la culture du coton a rarement amélioré de façon spectaculaire la vie des paysans qui peuvent compter sur les doigts de la main les années où leurs efforts ont été payants. Il reste à savoir pourquoi les agriculteurs continuent à consacrer du temps et des moyens à cette culture commerciale, en dépit de ce que m'a déclaré un agriculteur sénoufo aux revenus moyens, Berna Koné, quand nous étions dans sa maison de deux pièces au toit de chaume, un après-midi de juillet 1995 : « La culture du coton, c'est nul. Quand j'ai vendu mon coton cette année, je n'ai pas eu assez d'argent pour acheter des vêtements à mes enfants, sans parler de moi » (entretien avec Berna Koné, Katiali, 9 juillet 1995).
- 20 Berna Koné a cultivé 5 hectares de coton avec la variété exigeante GL 7 en 1994-95. Son rendement de 564 kg/ha représentait un quart des prévisions optimistes de la CIDT. Le prix du premier choix étant fixé à 160 F CFA/kg, il a gagné 451 520 F CFA. Cependant, il a dû rembourser au GVC le crédit de 415000 F CFA octroyé pour les engrais, les pesticides et les herbicides. Son revenu net cette année-là n'est que de 36520 F CFA (365 FF). Or, Berna Koné n'est pas un cas exceptionnel. Au contraire, on peut estimer qu'il est représentatif des planteurs à revenus moyens qui constituent la majorité des agriculteurs engagés dans la culture du coton.

Le coton des paysans

- 21 L'un des grands paradoxes de la révolution cotonnière en Côte d'Ivoire est tout simplement qu'elle ait eu lieu. Contrairement aux évaluations pessimistes d'intellectuels et de bailleurs de fonds sur l'agriculture africaine au cours des années 1980 et 1990, l'histoire récente du coton en Afrique de l'Ouest surprendra beaucoup de lecteurs (BERRY, 1984). Certains pourront être sceptiques quant à son « succès » alors que son impact sur l'environnement n'a pas été pris en compte. Effectivement, les conséquences notoires du coton sur les sols et la crainte d'une résistance aux insecticides dans la savane d'Afrique de l'Ouest doivent être soigneusement étudiées par les agronomes et les entomologistes. Peu d'études sérieuses ont été entreprises dans ces domaines malgré de bonnes raisons de s'y intéresser.
- 22 MAHOP et VAN RANST (1997), SCHWARTZ (1996), SEMENT (1990), GRAY (1997) ont déjà souligné les conséquences écologiques de la culture du coton. La résistance des maladies du cotonnier est de plus en plus préoccupante en Afrique de l'Ouest. On pense que la réapparition de *Helicoverpa armigera* depuis 1996 au Mali, au Burkina Faso, au Bénin et dans le nord de la Côte d'Ivoire est liée à sa résistance aux insecticides à base de pyrèthre (*Afrique Agriculture*, 1999 b : 64-65 ; VAISSAYRE, 1998). François BÉROUD (1999), directeur du Développement rural de la CFDT, a dressé un tableau des principales conséquences de la culture du coton sur l'environnement. Il conclut qu'on en a exagéré l'importance, mais son point de vue se base davantage sur une défense de la CFDT face à la politique de privatisation des années 1990 que sur de solides recherches.
- 23 Faute d'études sérieuses sur les questions d'environnement, il reste à savoir dans quelle mesure le coton en Afrique de l'Ouest est un cas exceptionnel. Il l'est en effet, dans la mesure où des spécialistes des politiques agricoles et du développement comme Robert Bates et Paul Richards ont démontré qu'un tel résultat était improbable ou au mieux tout à fait rare. Bien que leurs points de vue sur les fondements politiques et humains du secteur agricole africain soient tout à fait pertinents pour la Côte d'Ivoire, leurs interprétations de la stratégie et de la capacité d'innovation des petits agriculteurs n'expliquent pas vraiment les types de développement observés dans ce pays.
- 24 RICHARDS (1986 : 148) décrit bien l'« équilibre fragile de l'enchaînement des tâches agricoles ». Il souligne le rôle capital de l'agriculteur qui doit décider du type de cultures à pratiquer et de leur emplacement. D'après lui, les cultures nécessitant une main-d'œuvre importante comme le coton exercent de fortes contraintes sur la production paysanne et sont vouées à l'échec. « Il n'y a pas d'alternative aux approches participatives à long terme et aux situations spécifiques » (*ibid.*) dans lesquelles les développeurs doivent reconnaître la logique des pratiques agricoles locales. De fait, si la CIDT avait suivi les recommandations de Richards, elle n'aurait peut-être pas connu la catastrophe due à la variété GL 7. Cependant, la conception agro-écologique de l'auteur concernant un équilibre à préserver rend impossibles des transformations qui bouleverseraient les rapports équilibrés entre les capacités en travail et les systèmes agricoles. D'après lui, les agriculteurs ne semblent pas disposés à adopter une culture exigeante en main-d'œuvre ni à adapter leur système agricole en conséquence, alors que ceux de Katiali l'ont pourtant fait avec le coton. En fait, les agriculteurs n'ont pas abandonné du jour au lendemain leurs anciens modes de culture ni réorganisé brutalement leur société pour s'adonner au coton. Le nouveau programme cotonnier a progressivement été intégré dans

une économie rurale qui avait déjà subi beaucoup de modifications sociales, politiques et économiques au cours de la période agitée de la fin du XIX^e siècle et pendant un régime colonial de plus d'un demi-siècle.

- 25 Alors que, selon Richards, les paysans s'adaptent aux conditions agroécologiques et à leurs capacités de travail, Katiali offre l'exemple d'une expérimentation plus large qui consiste à remplacer un ensemble de pratiques par un autre. Les avantages retirés de la participation au programme de développement cotonnier ont joué un rôle important dans cette transformation. Bien que les prix à la production soient restés bas, ils étaient sensiblement plus élevés que ceux en vigueur au Mali et au Burkina Faso. D'autres avantages comprenaient l'accès au moment opportun à des intrants agricoles subventionnés (engrais, insecticides, herbicides), à la mécanisation (charrues, treuils pour le dessouchage) et au crédit. Ceux qui ne cultivaient pas de coton n'avaient pas le même accès à ces moyens de production et de financement. D'autres motivations intervenaient, parmi lesquelles un prix garanti à la production pour le coton et des paiements dans un court délai, le besoin d'argent pour rembourser d'anciennes dettes et satisfaire l'accès aux produits de consommation, l'absence d'une autre culture commerciale aussi intéressante. En résumé, les opportunités et la sécurité relative offertes par le programme cotonnier l'emportaient largement sur les risques et les incertitudes considérés par Richards comme les principales raisons de la résistance des paysans aux innovations techniques de grande ampleur. Elles expliquent également pourquoi Berna Koné continue à cultiver du coton et pourquoi ses deux jeunes épouses souhaitent en produire, même de façon informelle.
- 26 Certes la stabilisation des prix ne signifie pas nécessairement que la « sécurité » des paysans soit renforcée. Les économistes de la Banque mondiale ont calculé que les revenus des paysans auraient été plus élevés si les prix avaient varié en fonction de ceux du marché mondial. Pendant la période 1987-88/1997-98, les planteurs, protégés des fluctuations du marché mondial (AMPROU *et al.*, 1998 : 7-8), ont en fait perdu 38,1 milliards de F CFA, soit 40 % du prix moyen garanti à la production.
- 27 Pour Robert Bates, le boom du coton semble également un phénomène exceptionnel, les politiques publiques ayant généralement des effets négatifs sur la production agricole en Afrique. Cependant, BATES (1983 : 27) admet que les politiques agricoles peuvent changer lorsqu'une « concurrence réelle entre les partis » existe et que des leaders politiques trouvent un intérêt personnel dans l'agriculture. Il se réfère tout particulièrement à la Côte d'Ivoire dont l'élite politique a des attaches rurales et qui, dès lors, est intéressée à maintenir le dynamisme de l'agriculture (BATES, 1981). Cependant, Bates estime que les paysans ont peu d'influence sur les politiques agricoles. Ils sont généralement motivés par leur intérêt personnel et « désengagés de l'arène politique nationale » en raison de leur grand nombre et par crainte de répression (BRATTON et BINGEN, 1994 : 9). À son avis, ils sont plus enclins à adopter un comportement opportuniste qu'à se mobiliser politiquement.
- 28 Jennifer WIDNER (1993 b) développe le raisonnement de Bates en suggérant que les politiques agricoles « favorables » en Côte d'Ivoire sont liées aux engagements de l'élite politique à la fois dans l'agriculture et dans l'agro-industrie. Selon cet auteur, les dirigeants des entreprises agro-industrielles se préoccupent d'obtenir un approvisionnement régulier en produits de premier choix et, par conséquent, ils font pression pour que les prix augmentent, de sorte que les paysans continuent à être motivés. Si cette logique s'applique peut-être à l'industrie de l'huile de palme, ce n'est pas

le cas pour l'industrie cotonnière. Ses dirigeants ont réussi à obtenir des subventions pour la fibre de coton et ainsi ils ont, dans les faits, lésé les planteurs paysans. De plus, la production nationale de coton a largement excédé les besoins ivoiriens en fibre au cours des décennies 1980 et 1990. Dès lors, il est probable que l'industrie textile était plus préoccupée par un approvisionnement en coton bon marché que par des insuffisances de production en quantité ou en qualité.

- 29 La Côte d'Ivoire est un bon exemple de situation dynamique dans laquelle des organisations agricoles concurrentes influencent effectivement la politique agricole. Ces nouvelles institutions rurales ont été créées en partie grâce aux réformes politiques et économiques (par exemple, multipartisme et libéralisation du marché) entreprises par le gouvernement ivoirien pour traiter les crises politiques et financières sous la pression de la Banque mondiale et du FMI. Cela n'implique pas que le mouvement vers la démocratisation était dirigé ou inspiré par les bailleurs de fonds. Jennifer WIDNER (1994) montre bien que les forces nationales politiques et économiques (par exemple, les répercussions de la crise financière sur la politique patrimoniale) associées au contrôle exercé par le parti dirigeant sur les moyens de communication jouèrent un rôle important dans les réformes politiques conduisant à une compétition entre les partis en Côte d'Ivoire. L'ajustement structurel est d'ailleurs une arme à double tranchant. D'une part, les politiques de privatisation ont permis aux organisations de producteurs de participer aux négociations sur les prix et de pénétrer dans le secteur industriel du coton (égrenage). Cependant, les producteurs n'ont pas bénéficié des avantages prévus par la dévaluation de la monnaie par suite des bénéfices pris par la CIDT et de la politique patrimoniale exprimée par des subventions accordées pour la fibre de coton destinée à l'industrie textile nationale. D'autre part, des agriculteurs ont adopté des comportements opportunistes pour se tirer d'affaire, mais ils ont recouru également à d'autres tactiques telles que le boycott de marchés et les négociations serrées sur les prix pour faire valoir leurs intérêts collectifs. Il reste à savoir si les organisations de producteurs fonctionneront indépendamment des politiques de partis, si elles deviendront les défenseurs de l'implication des femmes dans l'agriculture comme elles le font pour les hommes et si elles pourront acquérir les moyens financiers et l'autorité qui renforceraient leur légitimité et leur pouvoir politique (BINGEN, 1994). Comment la contradiction implicite entre l'Urecos-CI industriel du coton et l'Urecos-CI représentant des planteurs sera-t-elle résolue ou, du moins, surmontée ? Une dernière question concerne les avantages que les paysans peuvent espérer de la nouvelle organisation de la filière cotonnière. Avec la libéralisation annoncée du marché, les prix susceptibles d'être proposés aux paysans seront-ils plus avantageux pour eux que des prix « administrés » ou négociés entre les compagnies et les représentants des coopératives ?
- 30 Les réussites en matière de politique économique et le poids grandissant des organisations de petits planteurs en Côte d'Ivoire donnent à penser que les paysans continueront à être des acteurs importants dans la dynamique des changements agraires en Afrique de l'Ouest.

Bibliographie

- AFFOU S. Y., 1997 - « Renforcement des organisations paysannes et progrès agricole : obstacles ou atouts pour le progrès agricole ». In Contamin B., MemelFotê H. (éd.) : *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala et Orstom : 555-571.
- African Confidential*, 1994 - France/Africa : A devalued relationship, 35 (2) : 7.
- Afrique Agriculture*, 1998 - La zone franc prouve son dynamisme en atteignant un nouveau record de production, n° 260 : 18.
- Afrique Agriculture*, 1999 a - Côte d'Ivoire : Mobilisation paysanne avant la libéralisation totale de la filière, n° 271 : 26-27.
- Afrique Agriculture*, 1999 b - Mieux protéger le cotonnier contre *Helicoverpa armigera*, n° 271 : 64-65.
- AMIN S., 1967 - *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*. Paris, Éditions de Minuit.
- AMPROU J., GBELI L., MCINTIRE J., 1998 - *Le coton en Côte d'Ivoire : état des réformes*. Banque mondiale (3 juin 1998), mimeo.
- ARNAUD J.-C., FILLERON J. C., 1980-Éléments pour une géographie du peuplement dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire. *Annales de l'université d'Abidjan, série G (Géographie)*, tome IX.
- AUBERTIN C., 1980 - *Histoire et création d'une région « sous-développée » (le Nord ivoirien)*. Abidjan, Orstom.
- Banque mondiale, 1994 - *Côte d'Ivoire : revue du secteur agricole*. Document de travail préparé pour l'atelier de la revue du secteur agricole : 23, 64.
- BASSETT T., 1984 - *Food, peasantry and the state in northern Côte d'Ivoire, 1893-1982*. PhD thesis, University of California, Berkeley.
- BASSETT T., 1986 - Fulani herd movements. *Geographical Review* 76 : 233-248.
- BASSETT T., 1988 a - The political ecology of peasant-herder conflicts in northern Ivory Coast. *Annals of the Association of American Geographers*, 78 : 453-472.
- BASSETT T., 1988 b - Development theory and reality : The World Bank in Northern Côte d'Ivoire. *Review of African Political Economy*, 41 : 45-59.
- BASSETT T., 1988 c - The Development of Cotton in Northern Côte d'Ivoire. *J. of African History*, 29 : 267-84.
- BASSETT T., 1988 d - Breaking up the bottlenecks in food-crop and cotton cultivation in northern Côte d'Ivoire. *Africa*, 58 : 157-161.

- BASSETT T, 1991 - « Migration et féminisation de l'agriculture dans le nord de la Côte d'Ivoire ». In Meillassoux C., Schlemmer B. (éd.) : *Déséquilibres démographiques, déséquilibres alimentaires*, Paris, Études et Documentations internationales : 219-45.
- BASSETT T, 1993 - « Land use conflicts in pastoral development in northern Côte d'Ivoire ». In Bassett T. J., Crummey D. (ed.) : *Land in African Agrarian Systems*, Madison, University of Wisconsin Press : 131-154.
- BASSETT T., 1994 - Hired herders and herd management in Fulani pastoralism (Northern Côte d'Ivoire). *Cahiers d'Études africaines*, 34 : 147-73.
- BASSETT T., PORTER P., 1991 - From the Best Authorities: The Mountains of Kong in the Cartography of West Africa. *J. of African History*, 32, 3 : 367-413.
- BATES R., 1981 - *Markets and states in tropical Africa: The political basis of agricultural policies*. Berkeley, University of California Press.
- BATES R., 1983 - *Essays on the political economy of rural Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BATES R., 1989 - *Beyond the miracle of the market: The political economy of agrarian development in Kenya*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BAULIN J., 1982 - *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*. Paris, Éditions Eurafor-Press.
- BERNARDET P, 1984 - *Association agriculture-élevage en Afrique: les Peuls semitranshumants de Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan.
- BERNSTEIN H., 1979 a - African peasantries : A theoretical framework. *J. of Peasant Studies*, 6 : 420-443.
- BERNSTEIN H., 1979 b - Notes on capital and peasantry. *Review of African Political Economy*.
- BÉROUD F, 1999 - Coton et environnement : des idées reçues dont il faut se méfier. *Afrique Agriculture*, 271 : 59-61.
- BERRY S., 1984 - The food crisis and agrarian change in Africa : A review essay. *African Studies Review*, 27 (2) : 59-112.
- BERRY S., 1993 - *No condition is permanent: The social dynamics of agrarian change in sub-Saharan Africa*. Madison, University of Wisconsin Press.
- BEUSEKOM van M., 1997 - *Contested development: African farmers, colonial officials, and agricultural practices at the Office du Niger, 1920-60*. Paper presented at the annual meetings of the African Studies Association, Columbus, Ohio, Nov. 13-16, 1997.
- BIGGS S. D., CLAY E. J., 1983 - *Generation and diffusion of agricultural technology : a review of theories and experiences*. Geneva, ILO, World Employment Programme Research Working Paper, 122.
- BIGOT Y, 1979 - *Analyse techno-économique des systèmes de production cotonnière dans le nord-ouest de la Côte d'Ivoire*. Bouaké, Institut de Savanes.
- BIGOT Y, 1981 - La culture attelée et ses limites dans l'évolution des systèmes de production en zone de savane en Côte d'Ivoire. *Cahiers du CIREA*, 30 : 9-30.
- BINGEN J., 1994 - Agricultural development policy and grassroots democracy in Mali: The emergence of Mali's farmer movement. *African Rural and Urban Studies*, 1 h 57-72.
- BINGEN J., 1998 - Cotton, democracy and development in Mali. *The Journal of Modern African Studies*, 36 (2) : 265-85.
- BINGER Le Capitaine, 1891 - Du Niger au Golfe de Guinée. *Le Tour du Monde LXI* : I, 1-128 ; II, 33-144.
- BINGER L. G., 1892 - *Du Niger au Golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi (1887-1889)*. 2 vol., Paris, Hachette.

- BLANC-PAMARD C., RAKOTO RAMIARANTSOA H., 2000 - *Le terroir et son double : Tsarahonenana 1966-1992, Madagascar*. Paris, IRD, coll. À travers champs.
- BOCCHINO F. et al. (éd.), 1999 - Cinquante ans d'action cotonnière au service du développement. N° spécial de *Coton et Développement* (septembre) : 37-41.
- BRATTON M., BINGEN R. J., 1994 - Farmer organization and agricultural policy in Africa - Introduction. *African Rural and Urban Studies*, 1 ; 7-30.
- BRUBAKER C. L., BOURLAND F. M., WENDEL J. F., 1999 - « The origin and domestication of cotton ». In Smith C. W., Cothren J. T. (ed.) : *Cotton : Origin, History, Technology, and Production*, New York, John Wiley & Sons : 3-31.
- BRUSH S., TURNER W., 1987 - *Comparative farming Systems*. New York, The Guilford Press.
- Bulletin de la Société de Géographie*, 1890 - Rapport sur le concours au prix annuel fait à la Société de Géographie dans sa séance générale du 25 avril 1890, V (11) : 151.
- BURMEISTER L., 1987-The South Korean Green Révolution : Induced or Directed Innovation ? *Economic Development and Cultural Change*, 35 : 766-90.
- BURMEISTER L., 1995 - « Induced innovation and agricultural research in South Korea ». In KOPPEL B. (ed.) : *Induced innovation theory and international agricultural development : A reassessment*, Baltimore, Johns Hopkins U. Press : 39-55.
- BYERLEE D., EICHER C., 1997 - *Africa's emerging maize revolution*. Boulder, Lynne Rienner.
- CAILLIÉ R., 1830 - *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*. Paris, l'Imprimerie Royale.
- CAMPBELL B., 1984 - « Inside the Miracle : Cotton in the Ivory Coast ». In Barker J. (ed.) : *The Politics of Tropical Agriculture*, Beverly Hills, CA, Sage : 143-71.
- CAMPBELL B., 1985 - « The fiscal crisis of the state : The case of the Ivory Coast ». In Bernstein H., Campbell B. (éd.) : *Contradictions of Accumulation in Africa : Studies in economy and society*, Beverly Hills, CA, Sage : 267-310.
- CAMPBELL B., 1997 - « Le modèle ivoirien de développement à l'épreuve de la crise ». In CONTAMIN B., MEMEL-FOTÊ H. (éd.) : *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala et Orstom : 37-60.
- CARNEY J., WATTS M., 1990 - Manufacturing dissent : Work, gender, and the politics of meaning in peasant society. *Africa*, 60 : 207-241.
- CFDT, 1998 - *Rapport annuel 1997*. Paris, CFDT : 15-19.
- CHALÉARD J.-L., 1996 - *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala.
- CHATELIN Y (éd.), 1991 - *Le voyage de William Bartram (1773-1776) ; découverte du paysage et invention de l'exotisme américain*. Karthala-Orstom
- CHAUVEAU J.-P., 1999 - « L'étude des dynamiques agraires et la problématique de l'innovation ». In Chauveau J.-R., Cormier-Salem M.-C., Mollard E. (éds) : *L'innovation en agriculture : questions de méthodes et terrains d'observation*, Paris, IRD.
- CHEVALIER A., 1901 - L'avenir de la culture du cotonnier au Soudan français. *Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France* : 225-244.
- CHEVALIER A., 1904-La question de la culture des cotonniers en Afrique tropicale. *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences* : 1-3.
- CIDT 1985 - *Rapport annuel d'activité, campagne 84/85*. Bouaké, CIDT
- CIDT, 1990 - *Rapport annuel, campagne 1989/90*. Bouaké, CIDT

- CIDT 1993 - *Rapport annuel, campagne 92/93*. Bouaké, CIDT
- CIDT, 1994 - *Rapport d'activité de la campagne agricole 1993-1994*. Bouaké, CIDT.
- CIDT, 1995 - *Rapport annuel, campagne 1994/95*. Bouaké, CIDT
- CIDT, 1996 a - *Rapport annuel 1995/96*. Bouaké, CIDT.
- CIDT, 1996 b - *Annuaire signalétique : CIDT 1995-1996*. Bouaké, CIDT
- CLEAVER K., SCHREIBER G., 1994 - *Reversing the spiral : the population, agriculture, and environment nexus in sub-Saharan Africa*. Washington, D.C., The World Bank.
- CLERIN R., 1949 - « La production cotonnière au Soudan français ». In Guernier E. (éd.) : *L'Encyclopédie coloniale et maritime*, vol. 2, *Afrique-Occidentale Française*. Paris, Encyclopédie coloniale et maritime.
- CLIFFORD J., 1983 - « Power and dialogue in ethnography : Marcel Griaule's initiation ». In Stocking G. (ed.) : *Observers Observed Essays on ethnographic fieldwork*, Madison, U. of Wisconsin Press.
- COLNARD C., 1995 - *Pratiques paysannes et utilisation des intrants en culture cotonnière au Bénin*. Mémoire de fin d'études, École nationale supérieure d'horticulture de Versailles.
- CONTAMIN B., 1997 - « Entreprises publiques et désengagement de l'État en Côte d'Ivoire : à la recherche des privatisations ». In CONTAMIN B., MEMEL-FOTÊ H. (éd.) : *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala et Orstom : 89-107.
- CONTAMIN B., FAURÉ Y., 1990 - *La bataille des entreprises publiques en Côte d'Ivoire : histoire d'un ajustement interne*. Paris, Karthala.
- CONTAMIN B., MEMEL-FOTÊ H. (éd.), 1997 - *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*. Paris, Karthala et Orstom.
- COOPER F., 1996 - *Decolonization and African society : The labor question in French and British Africa*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Coton et Développement*, 1999 - Cinquante ans d'action cotonnière au service du développement. Publié à l'occasion du cinquantenaire de la Compagnie.
- Coton Magazine*, 1998 a - Assemblée générale ordinaire de l'Urecos-CI : les paysans tiennent au bloc de Korhogo, n° 3 : 7-8.
- Coton Magazine*, 1998 b - Mouvement coopératif : les OPA de la filière cotonnière, n° 3 : 14-15.
- Coton Magazine*, 1998 c - Interview de M. Martin Yao, n° 3 : 18
- COULIBALY Sinali, 1978 - *Le paysan sénoufo*. Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines.
- COULIBALY Sinali, 1990 - *État, Société et Développement : le cas sénoufo dans le Nord ivoirien*. Thèse de doctorat d'État, université de Paris X-Nanterre.
- COULIBALY Samba, 1997 - Le rôle de la CIDT est primordial : entretien avec M. Samba Coulibaly, directeur général de la CIDT *Coton et Développement*, 21 : 5-11.
- CRUSH J. (ed.), 1995 - *Power of Development*. London, Routledge.
- CUZON J-R., 1993 - *Réalités des pratiques paysannes en matière d'utilisation des intrants sur le coton au Sénégal*. Mémoire diplôme d'Agronomie tropicale, École nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées.
- DAVID P., 1982 - La carte postale ivoirienne de 1900 à 1960 : un bilan iconographique et culturel provisoire. *Notes Africaines*, 174 : 29-39.
- DE JANVRY A., FAFCHAMPS M., SADOULET E., 1995 - « Transaction costs, public choice, and induced technological innovations ». In KOPPEL B. (ed.) : *Induced innovation theory and international agricultural development : A reassessment*, Baltimore, Johns Hopkins U. Press : 151-168.

- DELAFOSSÉ M., 1908-09 - Le peuple Siéna ou Sénoufo. *Revue des études ethnographiques et sociologiques* : 16-32, 79-92, 151-158, 242-275, 448-457, 1-21.
- DEMERY L., 1994 - « Côte d'Ivoire : fettered adjustment ». In Husain I., Faruqee R. (ed.) : *Adjustment in Africa : Lessons from country case studies*, Washington, D.C., The World Bank : 72-152.
- DEMONT M., JOUVE R., 1999 - *Évolution d'agro-écosystèmes villageois dans la région de Korhogo (Nord Côte d'Ivoire) : révision des débats « Boserup versus Malthus » et compétition versus complémentarité*. Contribution à la conférence « Dynamiques agraires et construction sociale du territoire ». Montpellier, 26-28 avril 1999.
- DEVEZE J-C., 1994 - Les zones cotonnières entre développement, ajustement et dévaluation. Réflexions sur le rôle du coton en Afrique francophone de l'ouest et du centre. *Caisse française de Développement, Notes et Études*, 53.
- DIBI R., 1998 - *Regional climate at the Ivorian-Burkina borderlands*. Paper presented at the symposium, African Savannas : New Perspectives on Environmental and Social Change, April 3, 1998.
- Dictionnaire Petit Robert, 1981 - Paris.
- DINHAM B., HINES C., 1983 - *Agribusiness in Africa*. London, Earth Resources Research.
- DUPONT S., 1996 a - La guerre du coton noir : Américains et Français s'opposent en Afrique. *Les Échos*, (16-17 février 1996) : 50-51.
- DUPONT S., 1996 b - Le Cameroun ou les dangers d'une libéralisation incontrôlée. *Les Échos*, (16-17 février 1996) : 51.
- EPONOU T., 1983 - *Farm Level Analysis of Rice Production Systems in Northwestern Ivory Coast*. PhD thesis, Michigan State University.
- ESCOBAR A., 1995 a - *Encountering Development : The making and unmaking of the Third World*. Princeton, Princeton U. Press.
- ESCOBAR A., 1995 b - « Imagining a post-development era ». In CRUSH J. (ed.) : *Power of Development*, London, Routledge : 211-227.
- FALL B., 1993 - *Le travail forcé en Afrique-Occidentale française, 1900-1946*. Paris, Karthala.
- FARGUES R., 1983 - « La dynamique démographique des producteurs de vivriers ». In : *Les cultures vivrières : Élément stratégique du développement agricole ivoirien*, Abidjan, Cires, V. 1 : 83-104.
- FAURÉ Y-A., 1982 - « Le complexe politico-économique ». In FAURÉ Y-A, MÉDARD J-F (éd.) : *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala : 21-60.
- FAURÉ Y-A, MÉDARD J-F, 1982 - *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*. Paris, Karthala.
- FERGUSON J., 1990 - *The Anti-Politics Machine : « Development », depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho*. Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FERGUSON J., 1994 - The Anti-Politics Machine : Development and bureaucratic power in Lesotho. *The Ecologist*, 24 : 176-181.
- FICHET M., 1997 - Côte d'Ivoire : Derrière le concept de privatisation, le démantèlement d'une filière. *Coton et Développement*, 22 : 2-3. Reproduit du quotidien ivoirien, *La Voie*, 21 avril 1997.
- FOLLÉAS D., 1998 - *Putain d'Afrique ! Albert Londres en terre d'ébène, récit*. Paris, Arléa.
- FOK M., 1994 - *Le développement du coton au Mali par analyse des contradictions : les acteurs et les crises de 1895 à 1993*. Cirad, Unité de Recherche Économie des Filières n° 8.
- GASTELLU J-M, 1989 - *Riches paysans de Côte-d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan.
- GASTELLU J-M, YAFFOU YAPI S., 1982 - « Un mythe à décomposer : la 'bourgeoisie de planteurs' ». In FAURÉ Y-A, MÉDARD J-F (éd.) : *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala : 149-179.

- GATELET Lieutenant, 1901 - *Histoire de la conquête du Soudan français (1878-1899)*. Paris, Berger-Levrault & Cie.
- GBAGBO L., 1982 - *Côte d'Ivoire : économie et société à la veille de l'indépendance (1940-1960)*. Paris, L'Harmattan.
- GEAY F, KONOMOU C., 1993 - *Pratiques paysannes en culture cotonnière*. Projet de développement rural de la Haute-Guinée, suivi-évaluation, Conakry, PDRHG.
- GERDAT, 1979 - *Intensification de l'agrosystème en cultures assolées dans le nord de la Côte d'Ivoire*. Bouaké, Gerdatt.
- GIDDENS A., 1979 - *Central problems in social theory : Action, structure and contradiction in social analysis*. Berkeley, U. of California Press.
- GIRAUDY F, 1995 - *Annuaire statistique 94/95 : résultats de l'enquête agricole permanente*. Sikasso, CMDT.
- GLAZE A., 1981 - *Life and Death in a Senufo Village*. Bloomington, Indiana University Press.
- GRABOWSKI R., 1995 - « Induced innovation : a critical perspective ». In KOPPEL B. (ed.) : *Induced innovation theory and international agricultural development : a reassessment*, Baltimore, Johns Hopkins U. Press : 73-92.
- GRAY L., 1997 - *Land degradation in southwestern Burkina Faso : The environmental effects of demographic and agricultural change*. Ph D thesis, University of Illinois, Urbana-Champaign.
- GRIGG D., 1982 - *The dynamics of agricultural change : The historical experience*. New York, Saint Martin's Press.
- Groupe de Travail Coopération française, 1991 - *Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre : situation et perspectives*. Paris, ministère de la Coopération.
- HANDLOFF R., 1982 - *The Dyula of Gyaman : A study of politics and trade in the 19 th century*. Ph D thesis, Northwestern University.
- HECHT R., 1983 - The Ivory Coast Miracle : What Benefits for Peasant Producers ? *Journal of Modern African Studies*, 21 : 25-53.
- HERBEL D., 1995 - *La compétitivité du coton ivoirien*. Document de travail, Montpellier, Cirad.
- HERMANN E., 1981 - *Analysis of selected agricultural parastatals in the Ivory Coast*. Abidjan, REDSO/WA.
- HOFFMAN O., 1985 - *Pratiques pastorales et dynamique du couvert végétal en pays Lobi (nord-est de la Côte d'Ivoire)*. Paris, Orstom, coll. Trav. et Doc. 189.
- HOGENDORN J., 1995 - « The cotton campaign in northern Nigeria, 1902-1914 : An example of public/private planning failure in agriculture ». In ISAACMAN A., ROBERTS R. (ed.) : *Cotton, colonialism, and social history in sub-Saharan Africa*, Portsmouth, N.H., Heinemann : 50-70.
- HOLAS H., 1957 - *Les Sénoufo (y compris les Minianka)*. Paris, Presses Universitaires de France.
- HUTCHINSON J. B., SILOW R. A., STEPHENS S. G., 1947 - *The Evolution of Gossypium*. London, Oxford University Press.
- HUTCHINSON J. B., 1959 - *The Application of Genetics to Cotton Improvement*. Cambridge, Cambridge U. Press.
- IRCT, 1976 - *La culture cotonnière dans le nord de la Côte d'Ivoire*. Bouaké, IRCT.
- ISAACMAN A., ROBERTS R. (ed.), 1995 - *Cotton, colonialism, and social history in sub-Saharan Africa*. N.H., Portsmouth, Heinemann.
- ISAACMAN A., 1996 - *Cotton is the mother of poverty: Peasants, work, and rural struggle in colonial Mozambique, 1938-1961*. Portsmouth, N.H., Heinemann.
- Jeune Afrique L'intelligent*, 2001 - Le groupe Aiglon : le coton en Afrique, c'est notre affaire, n° 2123, 18-24 septembre 2001.

- KANYA-FORSTNER A. S., 1969 - *Conquest of the western Soudan : A study in French military imperialism*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KEYES ADEROIKE C., VANSINA J. (ed.), 1995 - *In pursuit of history : Fieldwork in Africa*. Portsmouth, N.H., Portsmouth, Heinemann.
- KIENTZ A., 1979 - Approches de parentés sénoufo. *J. des Africanistes*, 49 : 9-28.
- KIENTZ A., 1985 - *Pour une motorisation paysanne ; mécanisation et motorisation des exploitations paysannes, Côte d'Ivoire, région nord*. Abidjan, ministère du Développement rural.
- KIENTZ A., 1991 - *Développement agro-pastoral et lutte anti-tsé-tsé, Côte d'Ivoire*. GTZ Report n° PN 87.2539.2-01.100.
- KONÉ A., 2000 - Coton : la commercialisation reprend. *Le Jour* n° 1486, 21 janvier 2000.
- KOPPEL B. (ed.), 1995 a - *Induced innovation theory and international agricultural development : A reassessment*. Baltimore, Johns Hopkins U. Press.
- KOPPEL B. 1995 b - « Why a reassessment ? » In KOPPEL B. (ed.) : *Induced innovation theory and international agricultural development : A reassessment*, Baltimore, Johns Hopkins U. Press : 3-21.
- KOWAL J. M., ADEOYE K. B., 1973 - An assessment of aridity and the severity of the 1972 drought in northern Nigeria and neighboring countries. *Savanna*, 2 : 145-158.
- KOWAL J. M., KASSAM A. H., 1978 - *Agricultural ecology of savanna : A study of West Africa*. Oxford, Clarendon Press.
- LABOURET H., 1941 - *Paysans d'Afrique occidentale*. Paris, Gallimard.
- LAUNAY R., 1982 - *Traders without trade*. Cambridge, Cambridge University Press.
- LAUNAY R., 1999 - Stereotypic vision : The « moral character » of the Senufo in colonial and postcolonial discourse. *Cahiers d'Études Africaines*, 49 : 271-292.
- LEBEUF J., 1949 - « Le coton en Côte d'Ivoire et en Haute-Volta ». In Guernier E. (éd.) : *L'Encyclopédie coloniale et maritime*, vol. 2, *Afrique-Occidentale française*, Paris, Encyclopédie coloniale et maritime.
- LEE E., 1980 - Export-led rural development : The Ivory Coast. *Development and Change*, 11 : 607-642.
- LELE U., van de WALLE N., GBETIBOUO M., 1989 - *Cotton in Africa : An analysis of differences in performance*. MADIA Discussion Paper 7, Washington, D. C., The World Bank.
- LELE U., STONE S., 1989 - *Population pressure, the environment, and agricultural intensification : Variations on the Boserup hypothesis*. MADIA Discussion Paper 4, Washington, D.C., The World Bank
- LENDRES P., 1993 - *Pratiques paysannes et utilisation des intrants en culture cotonnière au Burkina Faso*. Mémoire de fin d'études, Centre national d'études agronomiques des régions chaudes.
- LEROIIDE H., 1918 - *Situation de la culture du cotonnier et de la production du coton au 31 décembre 1917*. Bingerville, colonie de la Côte d'Ivoire.
- LE ROY X., 1980 - *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénoufo : le cas de Karakpo*. Paris, Orstom, coll. Trav. et Doc. n° 156.
- LE ROY X., 1999 - « Où la culture cotonnière rénove l'économie paysanne (Côte d'Ivoire) ». In Chauveau J.-R., Cormier-Salem M.-C., Mollard E. (éd.) : *L'innovation en agriculture : questions de méthodes et terrains d'observation*, Paris, IRD : 199-212.
- LIKAKA O., 1997 - *Rural society and cotton in colonial Zaire*. Madison, U. of Wisconsin Press.
- LITTLE P D., 1994 - « The Link between local participation and improved conservation : A review of the issues and experiences ». In Western D. et al., (ed.) : *Natural Connections : Perspectives in Community-Based Conservation*, Washington, D.C., Island Press : 347-72.
- LITTLE P D., WATTS M. J., 1994 - *Living under contract : Contract farming and agrarian transformation in sub-Saharan Africa*. Madison, University of Wisconsin Press.

- LONDRES A., 1998 - *Terre d'Ébène*. Paris, Arléa, coll. Arléa-Poche. 1re édition, 1929, Paris, Imprimerie Busson
- MAHOP F, VAN RANST E., 1997 - Coût de l'épuisement du sol en zone cotonnière camerounaise : impact sur l'environnement. *Tropicultura*, 15 : 203-208.
- MAIER D., 1995-« Persistence of precolonial patterns of production : Cotton in German Togoland ». In ISAACMAN A., ROBERTS R. (ed.): *Cotton, colonialism, and social history in sub-Saharan Africa*, Portsmouth, N.H., Heinemann : 71-95.
- MANNING R, 1988 - *Francophone Sub-Saharan Africa, 1880-1985*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MARCUSSEN H., TORP J., 1982 - *Internationalization of Capital : Prospects for the Third World*. London, Zed Press.
- MARTIN F, 1952 - Compagnie française pour le développement des textiles (CFDT). *Revue Internationale des Produits Coloniaux*, 28 : 115-120.
- MARTY R, 1922 - *Études sur l'Islam en Côte d'Ivoire*. Paris, Éd. E. Leroux.
- MEILLASSOUX C., 1964 - *Anthropologie économique des Gouros de Côte d'Ivoire*. Paris, Mouton.
- MEILLASSOUX C., 1972 - From reproduction to production. *Economy and Society*, 1 : 93-105.
- MEILLASSOUX C., 1983 - The economic basis of demographic reproduction : From the domestic mode of production to wage economy. *J. of Peasant Studies*, 11 : 50-61.
- MÉNIAUD J., 1931 - *Les Pionniers du Soudan*. Paris, Société des Publications Modernes.
- MEUNIER A., 1923 - « Korhogo », feuille n° 1, Service géographique des colonies.
- MICHELIS J., 1999 - « Pourquoi la CFDT ? ». In BOCCHINO F et al., (éd.) : *Cinquante ans d'action cotonnière au service du développement*, n° spécial de *Coton et Développement*, septembre 1999 : 32-36.
- Ministère de la Coopération française, 1987 - *Le coton en Afrique de l'Ouest et du Centre : situation et perspectives* (première édition). Paris, La Documentation française.
- MITCHELL T., 1995 - « The object of development ». In CRUSH J. (ed.) : *Power of development*, London, Routledge : 129-157.
- MITJA D., 1992 - *Influence de la culture itinérante sur la végétation d'une savane humide de Côte d'Ivoire*. Paris, Orstom, coll. Études et Thèses.
- MONNOYER C., 1922 - Le problème de la culture du cotonnier en Afrique-Occidentale française. *Revue de Botanique Appliquée et d'Agriculture Coloniale*, 2 : 613.
- MONTEIL R L., 1894 - *De St. Louis à Tripoli par le lac Tchad : voyage au travers du Soudan et du Sahara accompli pendant les années 1890-91-92*. Paris, F Alcan.
- MOORE D., 1996 - « Marxism, culture, and political ecology ». In Peet R., Watts M. (ed.) : *Liberation Ecologies*, London, Routledge : 125-147.
- MOORE H. L., VAUGHAN M., 1993 - *Cutting Down Trees : Gender, Nutrition, and Agricultural Change in the Northern Province of Zambia, 1890-1990*. N.H., Portsmouth, Heinemann.
- MUNRO J. M., 1987 - *Cotton*. Essex, Longman Scientific and Technical.
- NORMAN D., 1978 - « Farming Systems and problems of improving them ». In KOWAL J. M., KASSAM A. H. : *Agricultural ecology of savanna : A study of West Africa*, Oxford, Clarendon Press.
- NYONG'O R A., 1978 - Liberal models of capitalist development in Africa : Ivory Coast. *Africa Development*, 3 : 5-20.
- OLIVIER de SARDAN J.-R, 1996 - *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Paris, Karthala.

- OUATTARA T., 1977 - *Les Tiembara de Korhogo, des origines à Péléforo Gbon Coulibaly (1962)*. Thèse doct. 3^e cycle d'histoire, université de Paris.
- PELTRE-WURTZ J., STECK B., 1991 - *Les charrues de la Bagoué*. Paris, Orstom.
- PERRON M., 1933 - Situation économique et agricole du pays sénoufo : notre rôle. *Bulletin de l'agence générale des colonies*.
- PERSON Y., 1968, 1970, 1975 - *Samori : une révolution dyula*. Dakar, IFAN, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire, n° 80, 3 vol.
- PERSON Y., 1990 - *Cartes historiques de l'Afrique manding (fin du 19^e siècle)*. *Samori : une révolution dyula*. Paris, Centre de recherches africaines.
- PINGALI R L., BIGOT Y., BINSWANGER H., 1987 - *Agricultural mechanization and the evolution of farming Systems in sub-Saharan Africa*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- PRENTICE A. N., 1972 - *Cotton : With special reference to Africa*. London, Longman.
- PURSELL G., 1998 - *Cotton Policies in Francophone Africa*. World Bank, 21 May 1998.
- RABINOW R., 1977 - *Reflections on Fieldwork in Morocco*. Berkeley, U. of California Press.
- RAINGEAD J., ROMUALD-ROBERT C., 1956 - *Rapport annuel pour la campagne 1955-1956*. Bouaké, IRCT.
- RAPLEY J., 1993 - *Ivorian capitalism : African entrepreneurs in Côte d'Ivoire*. Boulder, CO, Lynne Rienner.
- République de Côte d'Ivoire (RCI), ministère de l'Agriculture, Service de l'Agriculture, 1960 - *Rapport annuel, partie technique et économique : 57*.
- République de Côte d'Ivoire (RCI), ministère de l'Agriculture, Service de l'Agriculture, 1962 - *Rapport annuel, 2^e partie : partie technique et économique : 57*.
- République de Côte d'Ivoire (RCI), ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, Direction de la Planification et de la Programmation agricoles et forestières, 1990 a - *Bilan diagnostic du secteur agricole en Côte d'Ivoire 1 : filière coton*. Document de travail, Abidjan, juin 1990.
- République de Côte d'Ivoire (RCI), ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, ministère de l'Économie et des Finances, 1990 b - *Prêt d'ajustement sectoriel de l'agriculture : étude des conditions d'équilibre de la filière coton ; préparation d'un contrat-plan entre l'État et la CIDT provisoire*, novembre 1990. Abidjan, Direction et Contrôle des Grands Travaux.
- Revue internationale des produits coloniaux*, 1951 - L'industrie cotonnière française et les pays d'outre-mer, 26 : 80-81, 83.
- Revue internationale des produits coloniaux*, 1953 - Possibilités de développement de la protection cotonnière d'AEF 28 (283) : 92-3.
- RICHARDS R., 1985 - *Indigenous Agricultural Revolution : Ecology and Food Production in West Africa*. London and Boulder, CO, Hutchinson and Westview Press.
- RICHARDS R., 1986 - *Coping with hunger : hazard and experiment in an African rice-farming system*. London, Allen and Unwin.
- ROBERTS R., 1997 - *Two worlds of cotton : Colonialism and the regional economy in the French Soudan, 1800-1946*. Palo Alto, Stanford University Press.
- ROE E., 1991 - Development narratives, or making the best of blueprint development. *World Development*, 19 : 287-300.
- ROMUALD-ROBERT C., 1962 - *Amélioration de la production cotonnière en Côte d'Ivoire*. Bouaké, IRCT.
- RONDEAU C., 1980 - *La société sénoufo du Sud-Mali (1870-1950) : de la « tradition » à la dépendance*. Thèse doct. 3^e cycle, univ. de Paris.
- ROUPSARD M., 1987 - *Nord-Cameroun : ouverture et développement*. Coutances, Impr. Cl. Bellée.

- RUF F., 1995 - *Booms et crises du cacao : les vertiges de l'or brun*. Paris, Karthala.
- RUTTAN V., 1984 - « Induced innovation and agricultural development ». In Douglass G. K. (ed.) : *Agricultural sustainability in a changing world order*, Boulder, Westview Press : 107-134.
- RUTTAN V., HAYAMI Y, 1995 - « Induced innovation theory and agricultural development : A personal account ». In KOPPEL B. (ed.) : *Induced innovation theory and international agricultural development : A reassessment*, Baltimore, Johns Hopkins U. Press : 22-36.
- SAWADOGO A., 1977 - *L'agriculture en Côte d'Ivoire*. Paris, Presses Universitaires de France.
- SCHIEDECK R., 1999 - « Évolution de la consommation mondiale du coton dans le secteur de la filature ». In : *Cinquante ans d'action cotonnière au service du développement*, n° spécial de *Coton et Développement* : 24-29.
- SCHWARTZ A., 1993 - « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso ». In : *Découvertes du Burkina*, tome 1, Paris/Ouagadougou, SEPIA-A.D.D.B. : 207-237.
- SCHWARTZ A., 1996 - Pratiques paysannes et gestion de la fertilité des terres sur les exploitations cotonnières dans l'ouest du Burkina Faso. *Cahiers Sciences Humaines* 32 (1) : 153-175.
- SCOTT J., 1985 - *Weapons of the weak : Everyday forms of resistance*. New Haven, Yale University Press.
- SCOTT J., 1987 - Resistance without protest and without organization : Peasant opposition to the Islamic zakat and the Christian tithe. *Comparative Studies in Society and History*, 29 : 417-424.
- SEDES, 1965 - *Région de Korhogo, étude de développement socio-économique*, V.1 : *Rapport démographique*, V. 2 : *Rapport sociologique*, V. 3 : *Rapport agricole*, V. 4 : *Rapport pédologique*, V. 5 : *Études des budgets familiaux*. Paris, Sedes.
- SEDES, 1995 - *Étude régionale de Bouaké 1962-64*. T. 2, *L'Économie*, Paris, Sedes.
- SEMENT G., 1990 - Étude des effets secondaires de la fertilisation minérale sur le sol dans des systèmes culturaux à base de coton en Côte d'Ivoire : premiers résultats en matière de correction. *Coton et fibres tropicales*, 35 : 229-248.
- Service de l'Agriculture, 1948 - Rapport annuel.
- SIGRIST J-C., 1992 - *Pratiques paysannes et utilisation des intrants en culture cotonnière au Nord-Cameroun*. Mémoire de fin d'études, Institut supérieur technique d'outre-mer, Cergy-Pontoise, France.
- SOLO H., 1995 - Objectif immédiat : 300 000 tonnes. *Fraternité Matin*, 9 juillet : 4.
- SOLO H., 1999 - Filière coton : savoir raison garder. *Fraternité Matin*, 24-25 décembre 1999 : 10.
- SPINDEL C., 1989 - *In the shadow of the sacred grove*. New York, Vintage.
- STAATZ J., EICHER C., 1990 - « Agricultural development ideas in historical perspective ». In : *Agricultural development in the Third World*, Baltimore, Johns Hopkins University Press : 3-37.
- STEPHENS S. G., 1976 - The origins of Sea Island cotton. *Agricultural History*, 50 : 391-399.
- SURET-CANALE J., 1964 - *Afrique noire occidentale et centrale, 2 : l'ère coloniale (1900-1945)*. Paris, Ed. Sociales.
- TALLET B., 1997 - « Colonisation et modernisation des exploitations agricoles dans l'ouest du Burkina Faso : succès et fragilité de l'agriculture familiale ». In Flaubert M. (éd.) : *Les paysans, l'État et le marché. Sociétés paysannes et développement*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- TAUTAIN L., 1887 - Le Dioula-dougou et le Sénéfo. *Revue d'Ethnographie* VI : 395-398.
- THEFFT J., 2000 - « Cotton in Mali : The 'White Revolution' and Development ». In Bingen J., Robinson D., Staatz J. M. (ed.) : *Democracy and Development in Mali*, East Lansing, Michigan State University Press : 213-41.
- TUINDER B., 1978 - *Ivory Coast : The challenge of success*. Baltimore, Johns Flopkins University Press.

- Urecos-CI, 1995 a - *Rapport d'activités, exercice 1993/94*. Korhogo, Urecos-CI.
- Urecos-CI, 1995 b - *Rapport moral, exercice 1993/94*. Korhogo, Urecos-CI.
- USDA U. s. Department of Agriculture, 1988 - *Agricultural Statistics*. Washington, D.C. Government Printing Office.
- USDA U. s. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, 1995 a - *CIDT Privatization*. American Embassy, Abidjan, AGR Number IV5010 : 1.
- USDA U. S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, 1995 b - *Cotton Annual*. American Embassy, Abidjan, AGR Number IV6012 : 2.
- USDA U. S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, 1995 c - *Annual report*. American Embassy, Abidjan, AGR Number IV7010 : 6.
- USDA U. S. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, 1998 - *Côte d'Ivoire, Cotton Producer Price*. Gain Report IV8022, December 11, 1998.
- USDA u. s. Department of Agriculture, Foreign Agricultural Service, 1999 - *Cotton Annual*. Gain report IV9011.
- VAISSAYRE M., 1998 - La résistance aux pesticides des ravageurs : une menace pour la culture cotonnière en Afrique ? *Afrique Agriculture*, 260 : 65-66.
- VAN de WALLE N., 1991 - The decline of the franc zone : Monetary politics in francophone Africa. *African Affairs*, 90 : 383-406.
- WATTS M., 1983 - *Silent Violence : Food, famine and peasantry in northern Nigeria*. Berkeley, University of California Press.
- WATTS M., 1993 - Development I : power, knowledge, discursive practice. *Progress in Human Geography*, 17 : 257-272.
- WATTS M., 1994 - Development II : the privatization of everything ? *Progress in Human Geography*, 18 : 371-384
- WATTS M., BASSETT T, 1985 - Crisis and change in African agriculture : A comparative study of the Ivory Coast and Nigeria. *African Studies Review*, 28 : 3-27.
- WEINER D., MOYO S., MUNSLOW B., O'KEEFE P, 1985 - Land use and agricultural productivity in Zimbabwe. *J. of Modern African Studies*, 23 : 251-285.
- WEISKEL T 1980 - *French colonial rule and the Baoule peoples : resistance and collaboration, 1889-1911*. Oxford, Clarendon Press.
- WENDEL J. F, 1995 - « Cotton : Gossypium (Malvaceae) ». In Smartt J., Simmonds N. W. (ed.) : *Evolution of Crop Plants*, London, Longman : 358-366.
- WIDNER J., 1993 a - « The discovery of "politics" : Smallholder reactions to the cocoa crisis of 1988-90 in Côte d'Ivoire ». In Callaghy T. M., Ravenhill J. (ed.) : *Hemmed in : Responses to Africa's economic decline*, New York, Columbia University Press : 279-331.
- WIDNER J., 1993 b - The origins of agricultural policy in Ivory Coast, 1960-86. *J. of Development Studies*, 29 (1993) : 25-59.
- WIDNER J., 1994 - « Political reform in anglophone and francophone African countries ». In Widner J. (ed.) : *Economic change and political liberalization in sub-Saharan Africa*, Baltimore, Johns Hopkins University Press : 49-79.
- WORLD BANK, International Finance Corporation, 1976-*Report and Recommendation of the President of the Board of Directors on a Proposed Investment in Etablissements R. Gonfreville (ERG) S.A., Ivory Coast*. Report n°. IFC/P-249, Washington, D.C., World Bank.

WORLD BANK, 1981 - *Accelerated development in sub-Saharan Africa*. Washington, D.C., The World Bank.

WORLD BANK, 1987 - *The Côte d'Ivoire in Transition : From Structural Adjustment to Self-Sustained Growth*. Washington, D.C., World Bank, 4 volumes.

WORLD BANK, 1988 - *Cotton development programs in Burkina, Côte d'Ivoire, and Togo*. Operations Evaluation Department, Washington, D.C., the World Bank.

YAPA L., 1996 - « Improved seeds and constructed scarcity ». In Peet R., Watts M. (ed.) : *Liberation Ecologies : Environment, Development, Social Movements*, London, Routledge : 69-85.

Annexes

Documents d'archives

Archives nationales de la République de Côte d'Ivoire (ANRCI)

- 1 ANRCI, 1 EE 79 (2), M. Delafosse « Notice administrative et ethnique sur le Cercle de Korhogo », 20 octobre 1908.
- 2 ANRCI, 1 EE 79 (5)b, Cercle de Kong, Poste de Korhogo, Rapport mensuel, novembre 1915.
- 3 ANRCI, 1 QQ 81, Situation agricole de Korhogo, 1909.
- 4 ANRCI, 1 QQ 81b, Cercle de Korhogo, Rapport économique, 23 avril 1912.
- 5 ANRCI, 1 QQ 81 d, Cercle de Kong, Poste de Korhogo, Note succincte sur la situation agricole, 6 décembre 1916.
- 6 ANRCI, 1 RR 14, Correspondance au sujet de l'intensification de la production agricole pour ravitailler la métropole 1916-1918 ; lettre du gouverneur général 7 juin 1917.
- 7 ANRCI, 1 RR 63, Rapport de M. Waddington sur l'état actuel et l'avenir de la culture cotonnière en Afrique occidentale, 3 février 1924.
- 8 ANRCI, 1 RR 63a, Situation de la culture du coton en Côte d'Ivoire, Rapport sur la culture cotonnière : plan de campagne, 1913.
- 9 ANRCI, 1 RR 63c, Correspondances relatives au plan de campagne de culture cotonnière dans les cercles N'zi-Comoé, Baoulé, Ouorodougou, Tagouanas et Kong, lettre du lieutenant-gouverneur de Côte d'Ivoire aux administrateurs de cercles en date du 31 janvier 1918 ; lettre du chef du service de l'Agriculture au lieutenant-gouverneur de Côte d'Ivoire en date du 16 mars 1917.
- 10 ANRCI, 1 RR 63m, Rapport de tournée par L. Leraide, chef du service de l'Agriculture, 15 mars 1915.
- 11 ANRCI, 1 RR 63d, Correspondances relatives à la campagne cotonnière et aux maladies du cotonnier, 1917.
- 12 ANRCI, 1 RR 64b, Campagne cotonnière en Côte d'Ivoire, 1925-1927.

- 13 ANRCI, 1 RR 65, Correspondance relative aux champs d'essais de coton dans les cercles 1927-1928 ; télégramme officiel de l'inspecteur, service Textile, 30 avril 1928.
- 14 ANRCI, 1 RR 67a, Correspondances relatives à l'envoi des semences, à l'achat des semences et à l'intensification de la culture du coton dans le cercle de N'zi-Comoé, 14 février 1925.
- 15 ANRCI, 1 RR 67b, Circulaires relatives au développement de la culture du coton dans le cercle de N'zi-Comoé, 7 mai 1925.
- 16 ANRCI, 1 RR 67c, Correspondance relative à la vente, à la production du coton et aux matériels textiles, 1912-1931.
- 17 ANRCI, 1 RR 67d, Rapport des tournées effectuées par l'ingénieur des Etages dans la zone de culture d'Ishan en vue de l'étude des questions cotonnières et principalement des maladies, 1936.
- 18 ANRCI, 57, Rapport politique, 1948.
- 19 ANRCI, 426, Rapport des tournées effectuées du 25 avril au 30 mai 1942 dans le cercle de Korhogo par l'administrateur du cercle, 3 juin 1942.
- 20 ANRCI, 598, Lettre du haut-commissaire au ministre de la France d'outre-mer au sujet de la qualité et du prix du coton Côte d'Ivoire, 6 janvier 1949 (a).
- 21 ANRCI, 598, Lettre du gouverneur Péchoux au haut-commissaire de l'A.-O. F, 5 février 1949 (b).
- 22 ANRCI, 598, Lettre du gouverneur de Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'A.-O. F, au sujet du plan de production cotonnière, 24 septembre 1938.
- 23 ANRCI, 812, Association cotonnière coloniale, Statut, 1902.
- 24 ANRCI, 813, Cercle de Kong, Campagne cotonnière 1935-36.
- 25 ANRCI, 840, Service de Textiles, Correspondance avec les cercles du nord ; rapport de l'ingénieur des Etages sur sa tournée effectuée dans la région septentrionale de la Côte d'Ivoire, 28 octobre 1935.
- 26 ANRCI, 840a, Service de Textiles, Correspondance avec les cercles du nord ; lettre du lieutenant-gouverneur de Côte d'Ivoire à l'administrateur du cercle de Korhogo au sujet de la culture de l'arachide, 15 avril 1929.
- 27 ANRCI, 840b, Rapport de l'ingénieur des Etages sur sa tournée effectuée dans la région septentrionale de la Côte d'Ivoire, 28 octobre 1935.
- 28 ANRCI, 852, Cercle de Bouaké, Rapport politique et social, 1941.
- 29 ANRCI, 861, Cercle de Kong, Situation agricole, 1935.
- 30 ANRCI, 897a, Essais de 1928 dans les fermes cotonnières de Ferkéssédougou et Bouaké, 11 juillet 1928.
- 31 ANRCI, 897b, Service des Textiles de Bouaké, Rapport de la ferme cotonnière de Bouaké, 1932.
- 32 ANRCI, 1115, Service des Textiles, 1928-1937.
- 33 ANRCI, 2704, Rapport politique, année 1958, par D. Pinelli.
- 34 ANRCI, 2896, L'affaire Msg. Diss, relative à la prétendue famine dans le cercle de Korhogo, 12 septembre 1931.
- 35 ANRCI, 2990, Inspection des Affaires administratives, Rapport à M. le gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet des usages commerciaux particuliers au cercle de Korhogo et des

difficultés qui se sont produites entre les maisons de commerces et l'administrateur M. Lalande, 26 janvier 1931.

- 36 ANRCI, 3039, Lettre du chef de la Subdivision de Boundiali au commandant du cercle de Korhogo, 6 août 1943 (a).
- 37 ANRCI, 3039, Lettre n° 2084 du commandant du cercle de Korhogo au gouverneur de la Côte d'Ivoire, 14 août 1943 (b).
- 38 ANRCI, AP 3066, Rapport Kair, 4 mars 1931.
- 39 ANRCI, 3333, Rapport d'inspection administrative du poste de Korhogo, 1933. ANRCI, 3442, Campagne cotonnière, 1928.
- 40 ANRCI, MiFm 63-K21, Lettre du lieutenant Schiffer au lieutenant-gouverneur Clozel, au sujet de l'esclavage dans le cercle de Kong, avril 1904.
- 41 ANRCI, MiFm 5G 67, Lettre du lieutenant-gouverneur Angoulvant à propos de la situation politique, économique et administrative de la Côte d'Ivoire, 26 novembre 1908.
- 42 ANRCI, Monographies, Essai de monographie du cercle de Korhogo, par Maurice Delafosse, 1905.

Archives de la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire (ACCCI)

- 43 ACCCI, 24, L. Chabrand, Note sur le coton en Côte d'Ivoire, septembre 1944.
- 44 ACCCI, 24, Ets R. Gonfreville, Programme de développement de la culture de coton, 25 janvier 1949.
- 45 ACCCI, 24, Ets R. Gonfreville, Bouaké, Côte d'Ivoire, Culture de coton en Côte d'Ivoire, octobre 1951 (a).
- 46 ACCCI, 24, Procès verbal de la réunion de la conférence annuelle du coton, 13 octobre 1951 (b).
- 47 ACCCI, 324, CFDT, Conditions du développement de la production cotonnière en Côte d'Ivoire, mai 1952
- 48 ACCCI, Comptes rendus de CCCI, 19 février 1956.

Archives nationales de la République du Sénégal, Séries du gouvernement général - A.-O. F (ANRS)

- 49 ANRS, I G-146, Mission du capitaine Quiquandon dans le Kéné Dougou, 1890-1891.
- 50 ANRS, 1 R 48a, La culture de coton dans les différentes colonies de l'A.-O.F., 1903-1930.
- 51 ANRS, 1 R 48, Vers 158, Enquête sur la culture du coton, 27 août 1918 (a).
- 52 ANRS, 1 R 48, Vers. 158, Lettre du gouverneur général au gouverneur de la Côte d'Ivoire, 5 septembre 1918 (b).
- 53 ANRS, 1 R 48, Vers. 158, Lettre du gouverneur général Angoulvant au gouverneur Antonetti, 31 octobre 1918 (c).
- 54 ANRS, 1 R 108a, Circulaire sur l'intensification de la production agricole et pastorale en Côte d'Ivoire, 4 avril 1931.
- 55 ANRS, 1 R 108c, Cercle de Kong, Rapport sur l'exécution de la première tranche du programme agricole quinquennal, 5 juillet 1932.

- 56 ANRS, 1 R 108d, Lettre du gouverneur de la Côte d'Ivoire au gouverneur général de l'A.-O. F., 11 août 1932.
- 57 ANRS, 1 R 108e, Lettre du gouverneur général de Coppel aux gouverneurs du Soudan, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey au sujet du coton sauvage, 19 février 1938.
- 58 ANRS, 1 R 108f, Programme de développement de la culture cotonnière en A.-O. E, 20 août 1938.
- 59 ANRS, 1 R 125, Recherche et sélection d'une variété de cotonnier adaptée aux conditions climatologiques et agrologiques locales : travaux effectués à la ferme cotonnière de Ferkéssédougou de 1926-1938, rapport par J. Lebeuf, 8 juin 1941.
- 60 ANRS, 1 R 187b, Lettre du lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au président de l'Assemblée territoriale au sujet des programmes du service de l'Agriculture, 11 décembre 1956.
- 61 ANRS, 1 R 208, Vers. 158, Organisation de la production cotonnière en A.-O.E (1942).
- 62 ANRS, 1 R 208, Ver. 158, Territoire de la Côte d'Ivoire, circulaire du service de l'Agriculture au sujet de la culture cotonnière, février 1951, p. 1 (a).
- 63 ANRS, 1 R 208, Ver. 158, Note sur l'activité de la CFDT en Afrique-Occidentale française, août 1951 (b).
- 64 ANRS, 1 R 208 d, Vers. 158, Inspect. Gen. de l'Agric., Note sur la production cotonnière en A.-O. F, janvier 1952.
- 65 ANRS, 1 R 212, Rapport de mission de M. J. Lhuillier, directeur de l'IRCT, 1949.

Archives nationales de la République du Mali (ANRM)

- 66 ANRM, IR-123, Note sur la culture de coton en Côte d'Ivoire, 1918.
- 67 ANRM, IN-173, Opérations militaires, Rapports Côte d'Ivoire, 1890-1899.
- 68 ANRM, IN-174, Opérations militaires, Rapports Côte d'Ivoire, 1890-1899.

Archives nationales de France - Séries de la section d'Outre-Mer (Ansom)

- 69 Ansom, AF 1142, Service géographique des Colonies, mission Marchand, Le Transnigérien, Le Bandama et le Bagoé, (la 1^{re} partie le Bani-Niger a été comprise dans la carte Binger), carte levée et dressée de 1892-1895 par le capitaine Marchand, 1/500 000.
- 70 Ansom, Aff Pol 3047 bis, Situation de la culture du cotonnier et de la production du coton au 31 décembre 1917 (Bingerville 1918).
- 71 Ansom, Aff Pol 3047 bis, d. 39, La question du coton dans la N'zi Comoé de 1914 à 1917.
- 72 Ansom, Aff Pol 3066, Inspection des Affaires administratives, rapport Kair, 4 mars 1931.
- 73 Ansom, 2G47-68, Côte d'Ivoire, Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1947.
- 74 Ansom, 14 Mi 1848, 2 G 43 (51), Côte d'Ivoire, Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1943.
- 75 Ansom, 14 Mi 1856, 2 G 44 (50), Côte d'Ivoire, Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1944.

- 76 Ansom, 14 Mi 1878, 2 G 46, Colonie de la Côte d'Ivoire, Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1946.
- 77 Ansom, 14 Mi 2033, 2 G 56 (27) Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1956.
- 78 Ansom, 14 Mi 2696, 2 G 43 (99), Rapport sur la situation politique d'ensemble pendant le mois de mai 1943.
- 79 Ansom, Mission 8, Lettre du capitaine Marchand au ministre des Colonies, 20 décembre 1894.
- 80 Ansom, S. G. Soudan I-9, Lettre du ministre des Colonies au gouverneur général de l'A.-O.F au sujet du Soudan français, instructions au lieutenant-gouverneur de Trentinian, 10 novembre 1898.
- 81 Ansom, S. G. Soudan 4, Lettre de M. Ballay, inspecteur des Colonies au ministre des Colonies, 13 juillet 1898.
- 82 Ansom, S. G. Soudan 9, Rapport sur la situation politique du Soudan français au 15 février 1896.
- 83 Ansom, S. G. Soudan 9, Rapport sur la situation politique du Soudan français au 31 juillet 1896.
- 84 Ansom, S. G. Soudan 9, Rapport sur la situation politique du Soudan français au^{1er} octobre 1896.
- 85 Ansom, S. G. Soudan 9, Rapport sur la situation politique du Soudan français au^{1er} janvier 1897.
- 86 Ansom, S. G. Soudan 9, Lettre du gouverneur général de l'A.-O. F au ministre des Colonies, 31 mars 1898 (a).
- 87 Ansom, S.G. Soudan 9, Rapport politique au mois de mai, 8 juin 1898 (b).
- 88 Ansom, S. G. Soudan 9, Lettre du lieutenant-gouverneur du Soudan français au ministre des Colonies, 28 avril 1899, au sujet des envois de la carte politique du Soudan français.

Autres archives et bibliothèques

- 89 Rapport de tournée, 1^{re} partie, Korhogo à Mankono, 1-13 mars 1907, musée de l'Homme, bibliothèque, MS 241, Haute-Côte d'Ivoire, mélanges manuscrits.
- 90 ANS-AOF ; 2G47-68, Côte d'Ivoire, Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1947 : 65.
- 91 ANS-AOF 14 Mi 2033, 2 G 56 (27), Service de l'Agriculture, Rapport annuel 1956 : 66-67.

Entretiens cités dans le texte par ordre chronologique

- 92 Entretiens avec Bêh Tuo, paysan, Katiali, 3 juillet 1981, 4 avril 1982, 22 juin 1982.
- 93 Entretien avec Donisongui Silué, paysan, Katiali, 30 juin 1986.
- 94 Entretien avec Patrick Bisson, CIDT-Bouaké, 22 janvier 1992.
- 95 Entretien avec Gniofolotien Silué, paysan, Katiali, 3 mars 1992.
- 96 Entretien avec M. Zahouri, agent d'encadrement CIDT, Katiali, 27 février 1992.
- 97 Entretien avec M. Mamadu Dosso, secrétaire exécutif, Urecos-CI, Korhogo, 2 février 1992.
- 98 Entretien avec M. Zéha Silué, paysan et secrétaire de la Copag-CI, Katiali, 14 février 1992.

- 99 Entretien avec Bazoumana Diabaté, paysan, Katiali, 28 février 1992.
- 100 Entretiens avec Katiénié Silué, paysan, Katiali, 28 février 1986, 12-13 mars 1992.
- 101 Entretien avec Brahim Coulibaly, président de l'union des GVC de M'Bengué, 29 février 1992.
- 102 Entretien avec N'golofaga Silué, Katiali, 4 mars 1992.
- 103 Entretien avec Adama Koné, Katiali, ex-président des GVC, 7 mars 1992. Entretien avec Kaléléna Silué, chef de village, Katiali, 12 mars 1992.
- 104 Entretien avec Namwa Koné, Katiali, 12 mars 1992.
- 105 Entretien avec M. Cluchier, responsable CFDT en retraite, Bouaké, 21 mars 1992.
- 106 Entretien avec Gniré Tuo, Katiali, 10 août 1995.
- 107 Entretiens avec Berna Koné, Katiali, 9 juillet 1995, 21 août 1995.
- 108 Entretien avec un moniteur CIDT, Katiali, 19 août 1995.
- 109 Entretien avec Biais Faustain, chef de secteur CIDT Niofouin, 21 août 1995.
- 110 Entretien avec Bernadin Ouattara, agent d'encadrement CFDT en retraite, Korhogo, 23 août 1995.
- 111 Entretien avec Navigué Soro, Korhogo, agent d'encadrement CFDT en retraite, Korhogo, 23 août 1995.
- 112 Entretien avec M. François Bérout, directeur du Développement rural, CFDT Paris, 16 avril 1996.
- 113 Entretien avec François Geay, CFDT, Paris, 16 avril 1996.
- 114 Entretien avec Zanabêh Silué, Katiali, 29 juin 1998.

Production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1912 à 1998

Année	Production (x 1000 t)	Surface (x 1000 ha)	Rendement (kg/ha)	Planteurs (1000)	Principales variétés
1912	0,12				
1913	0,376				
1914	0,227				
1915	1,213				
1916	1,591				
1917	0,564				
1918	0,434				
1919	non disponible				
1920	non disponible				
1921	0,051				
1922	non disponible				
1923	non disponible				
1924	1,26				
1925	2,54				
1926	4,23				
1927	5,15				
1928	6,01				
1929	5,74				
1930	6,82				
1931	4,48				
1932	3,57				Ishah, Karangi
1933	2,59				Ishah, Karangi
1934	4,05				Ishah, Karangi
1935	4,5				Ishah, Budi
1936	10,45				Ishah, Budi, Allen
1937	10,7				Ishah, Budi, Barbadense
1938	11,22				Ishah, Budi, Barbadense
1939	non disponible				Ishah, Budi, Barbadense

Année	Production (x 1000 t)	Surface (x 1000 ha)	Rendement (kg/ha)	Planteurs (1000)	Principales variétés
1940	1,69				Ishah, Budi, Barbadense
1941	3,7				Ishah, Budi, Barbadense
1942	6,79				Ishah, Budi, Barbadense
1943	3,71				Ishah, Budi, Barbadense
1944	1,53				Ishah, N'kourala, Togo Sea Is.
1945	0,7				Ishah, N'kourala, Barbadense
1946	0,5				Ishah, N'kourala, Barbadense
1947	0,06				Ishah, N'kourala, Barbadense
1948	1,7				Ishah, N'kourala, Barbadense
1949	non disponible				Ishah, N'kourala, Barbadense
1950	2,99				Ishah, N'kourala, Barbadense
1951	2,92				Ishah, N'kourala, Barbadense
1952	3,78				Ishah, N'kourala, Barbadense
1953	3,82				Ishah, N'kourala, Barbadense
1954	4,5				Ishah, Mono
1955	2,78				Ishah, Mono
1956	4,9				Ishah, Mono
1957	4,86				Mono
1958	non disponible				Mono
1959	non disponible				Mono
1960	0,07	0,14	504	non disponible	Mono, A151
1961	0,24	0,27	882	non disponible	A151, Mono
1962	0,77	1,3	599	non disponible	A151, Mono
1963	2,1	2,5	815	non disponible	A151, Mono
1964	5,5	6,4	863	non disponible	A151, Mono
1965	10	12	775	non disponible	A333-57, Mono
1966	25	24	926	non disponible	A333-57, Mono
1967	33	39	829	non disponible	A333-57
1968	41	48	867	62	A333-57
1969	32	33	969	44	A333-57
1970	29	36	817	47	Har-444-2

Année	Production (x 1000 t)	Surface (x 1000 ha)	Rendement (kg/ha)	Planteurs (1000)	Principales variétés
1971	49	51	944	62	Har-444-2
1972	53	57	935	67	Har-444-2
1973	59	58	1005	68	Har-444-2
1974	60	59	1023	69	Har-444-2
1975	65	66	994	79	Har-444-2
1976	75	65	1164	71	L231-24/69, L299-10/70
1977	103	88	1176	90	L231-24/69, L299-10/70
1978	115	107	1071	94	L299-10, T120-7
1979	143	123	1163	97	L299-10, T120-7
1980	137	126	1081	95	L299-10, T120-7
1981	135	125	1086	91	T120-7
1982	157	128	1223	91	T120-7
1983	142	136	1044	94	T120-7, ISA205
1984	212	146	1454	104	T120-7, ISA205
1985	189	153	1237	109	ISA205
1986	213	159	1335	113	ISA205
1987	256	180	1419	124	ISA205
1988	290	213	1360	145	ISA205
1989	242	202	1200	139	ISA205
1990	261	199	1315	124	ISA205, GL 7
1991	194	191	1017	119	GL 7, ISA205
1992	239	224	1066	133	GL 7, ISA205
1993	258	219	1178	131	GL 7, ISA205, 319
1994	210	242	865	151	GL 7, ISA205, 319
1995	217	204	1063	138	GL 7, ISA205, 319
1996	265	211	1259	138	NTA-88-6
1997	337	244	1380	153	ISA205, 268, 319, NTA 88-6
1998	361	271	1330	162	ISA205, 268, 319, NTA 88-6

Liste des sigles

- 1 **ACC** - Association cotonnière coloniale.
- 2 **Anader** - Agence nationale d'appui au développement rural.
- 3 **BNDA** - Banque nationale du développement agricole.
- 4 **BSIE** - Budget spécial d'investissement et d'équipement.
- 5 **Caistab** - Caisse de stabilisation et de soutien des prix et des productions agricoles (CSSPPA).
- 6 **Ceaci** - Coopérative des exploitants agricoles de Côte d'Ivoire.
- 7 **CFDT** - Compagnie française pour le développement des fibres textiles.
- 8 **CIDT** - Compagnie ivoirienne pour le développement des textiles.
- 9 **CMDT** - Compagnie malienne pour le développement des textiles.
- 10 **Coopag-CI** - Coopérative des agriculteurs de Côte d'Ivoire.
- 11 **CTUF** - Compagnie des textiles de l'Union française.
- 12 **DMC** - Direction de la Mutualité et de la Coopération.
- 13 **FAC** - Fonds d'aide et de coopération.
- 14 **Fides** - Fonds d'investissements pour le développement économique et social. FMI - Fonds monétaire international.
- 15 **FPI** - Front populaire ivoirien.
- 16 **GIRC** - Groupement d'importation et de répartition de coton.
- 17 **GVC** - Groupement à vocation coopérative.
- 18 **IRCT** - Institut de recherche du coton et des fibres textiles.
- 19 **PDCI** - Parti démocratique de la Côte d'Ivoire.
- 20 **RDA** - Rassemblement démocratique africain.
- 21 **Siamo** - Syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre.
- 22 **Synagci** - Syndicat national des agriculteurs de Côte d'Ivoire.
- 23 **Ucef** - Union cotonnière de l'Empire français.
- 24 **UGVC** - Union des groupements à vocation coopérative.

- 25 **Urecos-CI** - Union régionale des entreprises coopératives de la zone des savanes de Côte d'Ivoire.

Table des illustrations

Figures

- 1 Figure 1 - Évolution de la production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1965 à 1984. 23
- 2 Figure 2 - Localisation des zones cotonnières en Côte d'Ivoire en 1995-96. 38
- 3 Figure 3 - Localisation de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest en 1996. 40
- 4 Figure 4 - Les relations entre les grandes variétés de coton dans le monde. 42
- 5 Figure 5 - Évolution de la production cotonnière en Afrique de l'Ouest francophone de 1965 à 1984. 46
- 6 Figure 6 - Répartition des groupes dioula et sénoufo dans le département de Korhogo. 58
- 7 Figure 7 - Les empires du Kéné Dougou et de Samori. 64
- 8 Figure 8 - Localisation de Katiali-Koura et Katiali. 73
- 9 Figure 9 - Les densités de population de la région de Korhogo aux environs de 1975. 77
- 10 84 Figure 10 - La production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1912 à 1946.
- 11 Figure 11 - Les exportations de la Côte d'Ivoire en coton fibre 84 de 1913 à 1947.
- 12 Figure 12 - Les ventes de coton-graine sur les marchés locaux et à 102 l'exportation de 1924 à 1932 et de 1936 à 1938.
- 13 Figure 13 - Les pourcentages de migrants dans la région de Korhogo au 137 cours des années 1950.
- 14 Figure 14 - Chronologie de l'éclatement des champs collectifs chez 141 les Sénoufo.
- 15 Figure 15 - Évolution des prix du coton à la production en Côte d'Ivoire 167 de 1970 à 1994.
- 16 Figure 16 - Moyenne des précipitations mensuelles à Korhogo 173 de 1945 à 1980.
- 17 173 Figure 17 - Précipitations mensuelles à Katiali en 1981.
- 18 Figure 18 - Répartition mensuelle du travail pour les cultures vivrières 174 et le coton (Katiali, 1981).
- 19 175 Figure 19 - Pyramide des âges à Katiali en 1981.

- 20 175 Figure 20 - Pyramide des âges à Katiali en 1992.
- 21 179 Figure 21 - Les périodes de pointe de travail à Katiali (1981-82).
- 22 Figure 22 - Répartition de la main-d'œuvre familiale pour les cultures vivrières 189 et le coton (Katiali, 1981).
- 23 Figure 23 - Évolution du prix d'achat du coton à la production 205 selon les qualités.
- 24 Figure 24 - Évolution des revenus du coton à l'hectare 206 (région de Korhogo, 1981-1994).
- 25 Figure 25 - Évolution des quantités de coton nécessaires pour amortir le 206 coût des intrants recommandés pour un hectare (1982-1995).
- 26 Figure 26 - Évolution de la quantité d'engrais utilisés à l'hectare 212 (Côte d'Ivoire, 1980-1995).
- 27 Figure 27 - Évolution de la part du prix mondial du coton revenant aux 220 producteurs dans quelques pays.
- 28 Figure 28 - Évolution des ventes d'équipement pour la culture attelée 228 (Côte d'Ivoire, 1989-1994).
- 29 229 Figure 29 - Évolution des cultures à Katiali de 1981 à 1994.
- 30 230 Figure 30 - Étendue des vergers à Katiali par groupe ethnique, en 1995.
- 31 231 Figure 31 - Évolution des effectifs de bœufs à Katiali (1982-1994).
- 32 239 Figure 32 - Évolution de la production cotonnière en Côte d'Ivoire de 1985 à 1998.
- 33 249 Figure 33 - Partage de l'aire cotonnière entre les nouvelles compagnies (1999).

Tableaux

- 34 Tableau 1 - La CFDT et ses partenaires africains (1997). 49
- 35 Tableau 2 - Nombre moyen de personnes et d'actifs par famille selon les groupes de revenus (Katiali, 1994-95). 176
- 36 Tableau 3 - Dépenses moyennes (en F CFA) par famille pour la rémunération de la main-d'œuvre, la location des tracteurs et des charrues (Katiali, 1981-82). 177
- 37 Tableau 4 - Nombre moyen d'ouvriers extérieurs à l'exploitation, selon le 177 groupe de revenus (Katiali, 1994).
- 38 Tableau 5 - Les cinq principales cultures et les associations culturales : zone du mil (1962) et Katiali (1981, 1988, 1991, 1994). 182
- 39 Tableau 6 - Pourcentages de familles possédant des bœufs, par groupes de revenus (Katiali : 1981, 1985, 1988, 1991). 194
- 40 Tableau 7 - La superficie cultivé selon les techniques de culture (Katiali : 1981, 1988, 1991, 1994). 195
- 41 Tableau 8 - Pourcentages de familles utilisant les herbicides, par groupes de revenus (Katiali : 1986, 1988, 1991, 1994). 196
- 42 Tableau 9 - Surface moyenne traitée avec des herbicides, par groupes de revenus (Katiali, 1994). 196
- 43 Tableau 10 - Surface cultivée sans gossypol, Côte d'Ivoire, 1984-1995. 207
- 44 Tableau 11 - Superficies cotonnières et extensification, à Katiali. 211

- 45 Tableau 12 - L'endettement des planteurs (Katiali, 1989-1996). 218
- 46 Tableau 13 - Pourcentage de familles endettées, par groupes de revenus (Katiali, 1991-1994). 219